

Faculté de droit

Annuaire 2014-2015

(L'annuaire de la Faculté de droit constitue la deuxième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 2-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2014.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

| | |
|--|----|
| Direction de la Faculté | 3 |
| Le personnel | 3 |
| Baccalauréat en droit | 3 |
| Baccalauréat en études de l'environnement | 6 |
| Microprogramme de 1 ^{er} cycle de formation juridique I | 7 |
| Microprogramme de 1 ^{er} cycle de formation juridique II | 7 |
| Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif I | 8 |
| Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif II | 8 |
| Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif III | 9 |
| Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif IV | 10 |
| Maîtrise en droit | 10 |
| Maîtrise en droit et politiques de la santé | 12 |
| Maîtrise en droit notarial | 13 |
| Maîtrise en environnement | 14 |
| Maîtrise en médiation interculturelle | 19 |
| Maîtrise en prévention et règlement des différends | 20 |
| Diplôme de 2 ^e cycle en common law et droit transnational (<i>Juris Doctor</i>) | 21 |
| Diplôme de 2 ^e cycle en droit et politiques de la santé | 21 |
| Diplôme de 2 ^e cycle en droit notarial | 22 |
| Diplôme de 2 ^e cycle en gestion de l'environnement | 23 |
| Diplôme de 2 ^e cycle en médiation interculturelle | 23 |
| Diplôme de 2 ^e cycle en pratique du droit criminel et pénal | 24 |
| Diplôme de 2 ^e cycle en prévention et règlement des différends | 24 |
| Microprogramme de 2 ^e cycle de formation juridique I | 25 |
| Microprogramme de 2 ^e cycle de formation juridique II | 25 |
| Microprogramme de 2 ^e cycle de formation juridique transnationale | 26 |
| Microprogramme de 2 ^e cycle de perfectionnement en environnement I | 26 |
| Microprogramme de 2 ^e cycle en common law et droit transnational I | 27 |
| Microprogramme de 2 ^e cycle en common law et droit transnational II | 27 |
| Microprogramme de 2 ^e cycle en prévention et règlement des différends | 27 |
| Microprogramme de 2 ^e cycle en vérification environnementale | 28 |
| Doctorat en droit | 29 |
| Description des activités pédagogiques | 31 |
| Calendrier universitaire | 72 |

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté de droit

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2014.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté de droit

Direction de la Faculté

COMITÉ DE DIRECTION

Doyen

Sébastien LEBEL-GRENIER

Vice-doyen à l'enseignement

Arthur OULAÏ

Vice-doyen à la recherche

Mathieu DEVINAT

Directrice des affaires étudiantes et secrétaire de Faculté

Éliane-Marie GAULIN

CONSEIL DE FACULTÉ

- Le doyen
- Le vice-doyen à l'enseignement
- Le vice-doyen à la recherche
- La directrice des affaires étudiantes et secrétaire de Faculté
- Quatre professeurs désignés par l'Assemblée des professeurs et professeurs
- Le président de l'AGED et le vice-président aux affaires académiques de l'AGED
- Une étudiante ou un étudiant désigné par l'AGED
- Le président de l'AGECDUS
- Trois membres externes (un membre de la magistrature, un membre du Barreau et un membre de la Chambre des notaires)
- Deux personnes chargées de cours
- La responsable de la bibliothèque de droit

Coordonnatrice du programme de 2^e cycle en droit notarial

Lucie THIBODEAU

Directrice des programmes en droit et politiques de la santé

Mélanie BOURASSA FORCIER

Directeur des programmes en prévention et règlement des différends

Jean-François ROBERGE

Directeur du programme de maîtrise en droit

Mathieu DEVINAT

Directeur des programmes en common law et droit transnational

Derek McKEE

Codirectrice du cheminement en droit international et politique internationale appliqués

Geneviève DUFOUR

Codirectrice et codirecteur du diplôme de 2^e cycle en pratique du droit criminel et pénal

Marie-Pierre ROBERT

Simon ROY

Directeur du programme de doctorat en droit

Mathieu DEVINAT

Responsable de la bibliothèque

Karine COUTURE

Bibliothécaires de référence

Myriam BEAUDET

Claire LECOMPTE

Directrice administrative de la Faculté

Nathalie NOËL

Le personnel

www.USherbrooke.ca/droit/faculte/personnel

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur Internet à l'adresse : www.USherbrooke.ca/accueil/fr/direction/documents-officiels/politiques/evaluation-des-apprentissages

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter la version la plus récente de la description des programmes à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en droit

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62514 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

admission.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier en droit, LL. B.

Le programme de baccalauréat en droit comporte cinq cheminement :

- un cheminement général;
- un cheminement coopératif;
- un cheminement en sciences de la vie;
- un cheminement avec maîtrise en administration des affaires (MBA) en régime coopératif;
- un cheminement avec diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*).

Ces cinq cheminement, bien que présentés ci-dessous de façon distincte, comportent 81 crédits d'activités pédagogiques communes. De ce fait, le programme donne accès aux professions juridiques du Québec, quel que soit le cheminement choisi.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'accentuer son autonomie en lui permettant d'assumer progressivement sa formation;
- d'acquérir les principes fondamentaux et les concepts de notre système juridique ainsi que toutes les connaissances qui lui sont nécessaires pour bien comprendre le droit qui nous régit, et ce, dans une perspective lui permettant d'en mesurer la relation avec la réalité sociale;
- d'acquérir la méthode et les habiletés inhérentes à la discipline juridique tout en lui permettant de s'initier graduellement aux habiletés propres à la pratique du droit;
- de prendre conscience des qualités qui doivent caractériser le comportement du juriste, ainsi que des responsabilités qui lui incombent.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Des conditions particulières d'admission peuvent s'appliquer à certaines catégories de candidates et de candidats universitaires, adultes, intermédiaires, diplômés en droit étrangers, etc. Voir la Politique d'admission au baccalauréat en droit, disponible à www.USherbrooke.ca/programmes/fac/droit/1er-cycle/bac/politique_admission.

Exigences d'admission

Pour certaines clientèles, constituer un dossier d'admission et se présenter, le cas échéant, à une entrevue d'admission, suivant la Politique d'admission au baccalauréat en droit, disponible à www.USherbrooke.ca/programmes/fac/droit/1er-cycle/bac/politique_admission.

Critères de sélection

Voir la Politique d'admission au baccalauréat en droit, disponible à www.USherbrooke.ca/programmes/fac/droit/1er-cycle/bac/politique_admission.

CHEMINEMENT GÉNÉRAL

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet.
Exceptionnellement, la Faculté autorise un régime régulier à temps partiel.

CRÉDITS EXIGÉS : 93

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (61 crédits)

| | | |
|---------|--|---|
| DRT 100 | Obligations I | 3 |
| DRT 101 | Droit constitutionnel I | 3 |
| DRT 102 | Droit pénal I - Droit pénal général | 3 |
| DRT 103 | Procédure civile I | 3 |
| DRT 104 | Droit des personnes et droit de la famille | 3 |
| DRT 105 | Biens et prescription | 3 |
| DRT 106 | Droit administratif général I | 3 |
| DRT 108 | Droit fiscal I | 3 |
| DRT 109 | Droit international public | 3 |
| DRT 113 | Droit de l'entreprise I | 3 |
| DRT 130 | Méthodologie juridique | 1 |
| DRT 131 | Recherche documentaire I | 1 |
| DRT 132 | Communication juridique I | 1 |
| DRT 200 | Obligations II | 3 |
| DRT 201 | Droit constitutionnel II | 3 |
| DRT 205 | Responsabilité civile | 3 |
| DRT 211 | Droit patrimonial des conjoints | 3 |
| DRT 212 | Fondements du droit | 3 |
| DRT 213 | Interprétation juridique | 3 |
| DRT 215 | Droit de l'entreprise II | 3 |
| DRT 216 | Droit de la preuve civile | 3 |
| DRT 231 | Recherche documentaire II | 1 |
| DRT 308 | Droit des sûretés | 3 |

Activités pédagogiques à option (32 crédits)

Deux crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

| | | |
|---------|---|---|
| DRT 232 | Communication juridique II : procès civil | 2 |
| DRT 233 | Communication juridique II : procès pénal | 2 |
| DRT 234 | Communication juridique II : rédaction d'actes | 2 |
| DRT 235 | Communication juridique II : avis ou essai | 2 |
| DRT 236 | Communication juridique II : médiation | 2 |
| DRT 237 | Communication juridique II : procès civil en appel | 2 |
| DRT 238 | Communication juridique II : négociation commerciale | 2 |
| DRT 240 | Communication juridique II : procès en droit de la jeunesse | 2 |
| DRT 242 | Communication juridique II : simulation en DIP | 2 |
| DRT 251 | Anglais juridique : rédaction I | 1 |
| DRT 261 | Anglais juridique : représentation I | 1 |

Trente crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

| | | |
|---------|---|---|
| DRT 107 | Droit du travail I | 3 |
| DRT 202 | Droit pénal II - Procédure pénale | 3 |
| DRT 203 | Procédure civile II | 3 |
| DRT 214 | Droit de la famille | 3 |
| DRT 302 | Libéralités et successions | 3 |
| DRT 303 | Droit international privé | 3 |
| DRT 305 | Droit des assurances | 3 |
| DRT 311 | Concours intrafacultaire : Gale | 3 |
| DRT 312 | Concours extrafacultaire : Gale | 3 |
| DRT 315 | Concours intrafacultaire : Mignault | 3 |
| DRT 316 | Concours extrafacultaire : Mignault | 3 |
| DRT 317 | Concours intrafacultaire : Laskin | 3 |
| DRT 318 | Concours extrafacultaire : Laskin | 3 |
| DRT 319 | Concours intrafacultaire : Rousseau | 3 |
| DRT 320 | Concours extrafacultaire : Rousseau | 3 |
| DRT 323 | Activités cliniques | 3 |
| DRT 324 | Activités cliniques II | 3 |
| DRT 333 | Communication juridique III : travaux dirigés | 3 |
| DRT 335 | Recherche juridique I : RDUS | 3 |
| DRT 336 | Recherche juridique II : RDUS | 3 |
| DRT 497 | Accès au droit et à la justice | 3 |
| DRT 498 | Droit et fiscalité des fiducies | 3 |
| DRT 499 | Droit des autochtones | 3 |
| DRT 506 | Droit de la protection du consommateur | 3 |
| DRT 509 | Droit fiscal II | 3 |
| DRT 512 | Droit pénal III - preuve pénale | 3 |
| DRT 516 | Droits et libertés I | 3 |
| DRT 519 | Droit de l'environnement | 3 |
| DRT 521 | Relations économiques internationales | 3 |
| DRT 526 | Droit de la propriété intellectuelle | 3 |
| DRT 527 | Droit médical | 3 |
| DRT 532 | Droit de la faillite | 3 |
| DRT 536 | Tribunaux administratifs | 3 |

| | | |
|---------|---|---|
| DRT 537 | Droits et libertés II | 3 |
| DRT 546 | Droit des contrats | 3 |
| DRT 557 | Droit de l'urbanisme et de l'aménagement | 3 |
| DRT 560 | Droit des valeurs mobilières | 3 |
| DRT 564 | Biens II | 3 |
| DRT 567 | Accès à la justice; sécurité du revenu | 3 |
| DRT 568 | Régimes publics d'indemnisation | 3 |
| DRT 575 | Droit municipal | 3 |
| DRT 576 | Droit international du développement | 3 |
| DRT 577 | Introduction aux modes de PRD | 3 |
| DRT 580 | Droit international de l'environnement | 3 |
| DRT 583 | Problématiques liées aux droits de l'enfant | 3 |
| DRT 584 | Droit du commerce électronique | 3 |
| DRT 586 | Enjeux juridiques contemporains | 3 |
| DRT 587 | Droit du divertissement | 3 |
| DRT 588 | Accès et protection des données personnelles | 3 |
| DRT 589 | Droit de l'arbitrage commercial au Québec | 3 |
| DRT 590 | Droit de la construction | 3 |
| DRT 591 | Droit de l'immigration et des réfugiés | 3 |
| DRT 592 | Droit des brevets | 3 |
| DRT 593 | Histoire du droit privé | 3 |
| DRT 594 | Biotechnologies et droit international | 3 |
| DRT 595 | Droit de l'Union européenne | 3 |
| DRT 596 | Droit des organisations internationales | 3 |
| DRT 597 | Innovation et ententes commerciales | 3 |
| DRT 598 | Droits et libertés III : terrorisme vs droits | 3 |

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

DRS 101 Réussir en droit

CR
2

CHEMINEMENT COOPÉRATIF

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'enrichir sa formation juridique par l'acquisition d'une expérience pratique.

ADMISSION

Peuvent poser leur candidature au cheminement coopératif :

- les candidates et candidats à l'admission au baccalauréat en droit;
- les étudiantes et étudiants inscrits en deuxième session au cheminement général du baccalauréat en droit.

L'admission est conditionnelle à la disponibilité des stages et dépend de la capacité d'accueil fixée par la Faculté.

Conditions de poursuite du cheminement

Pour maintenir son inscription dans le cheminement coopératif, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi toutes les activités pédagogiques obligatoires des deux premières sessions, être inscrit aux activités pédagogiques obligatoires de la troisième session et maintenir une moyenne cumulative d'au moins C+ (2,3 sur 4,3).

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

| 1 ^{re} année | | | 2 ^e année | | | 3 ^e année | | |
|-----------------------|-----|-----|----------------------|-----|-----|----------------------|-----|-----|
| AUT | HIV | ÉTÉ | AUT | HIV | ÉTÉ | AUT | HIV | ÉTÉ |
| S-1 | S-2 | S-3 | T-1 | S-4 | T-2 | S-5 | T-3 | S-6 |

CRÉDITS EXIGÉS : 93

PROFIL DES ÉTUDES

Le profil des études du cheminement coopératif est le même que celui du cheminement général.

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA VIE

Ce programme s'adresse à des candidates et candidats ne possédant pas de grade universitaire de premier cycle en droit et en sciences biologiques ou connexes. Le cheminement en sciences de la vie est conditionnel à l'inscription à la maîtrise en biologie avec cheminement de type cours en sciences de la vie et droit car l'étudiante ou l'étudiant bénéficie alors d'une approche programme et des enseignements intégrés en droit et en sciences. Au terme de 9 sessions de cours, dont une session d'été, l'étudiante ou l'étudiant terminera avec un baccalauréat en droit avec cheminement en sciences de la vie et une maîtrise en biologie avec cheminement de type cours en sciences de la vie et droit. Le processus d'admission à la maîtrise en biologie avec cheminement de type cours en sciences de la vie et droit se déroule au cours de la deuxième session en droit. La maîtrise en biologie avec cheminement de type cours en sciences de la vie et droit est offerte en régime régulier et coopératif.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation complémentaire de base en sciences de la vie.

ADMISSION**Conditions particulières**

Biologie 301; Chimie 101 et 201; Mathématiques 103 et 203; Physique 101, 201, 301; ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial : Chimie NYA et NYB, Mathématiques NYA et NYB ou leur équivalent; ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y.

Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC technique sont disponibles à www.usherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/biologie/documents/Programmes_d_etudes/Premier_cycle/Programmation/Adm_DEC_Tech.pdf

Condition de poursuite du cheminement

Pour maintenir son inscription dans le cheminement en sciences de la vie, l'étudiante ou l'étudiant doit, dès la troisième session de son baccalauréat en droit, demeurer inscrit à la maîtrise en biologie avec cheminement de type cours en sciences de la vie et droit offerte par la Faculté des sciences.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

Exceptionnellement, la Faculté autorise un régime régulier à temps partiel.

MODALITÉS DES RÉGIMES DES ÉTUDES DU CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA VIE ET DROIT

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

| | 1 ^e année | | | 2 ^e année | | | 3 ^e année | | | 4 ^e année | | |
|-----------------------|----------------------|-----|-----|----------------------|-----|-----|----------------------|-----|-----|----------------------|-----|-----|
| | AUT | HIV | ÉTÉ | AUT | HIV | ÉTÉ | AUT | HIV | ÉTÉ | AUT | HIV | ÉTÉ |
| Baccalauréat droit | S-1 | S-2 | S-3 | S-3 | S-4 | --- | S-5 | S-5 | --- | S-6 | S-6 | --- |
| Maîtrise - Régulier | --- | --- | S-1 | S-1 | S-1 | --- | S-2 | --- | --- | S-2 | S-3 | --- |
| Maîtrise - Coopératif | --- | --- | S-1 | S-1 | S-1 | --- | S-2 | --- | T-1 | S-2 | S-3 | --- |

CRÉDITS EXIGÉS : 93

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (76 crédits)**

| | | |
|---------|--|------|
| BCL 110 | Biologie cellulaire | CR 2 |
| DRT 100 | Obligations I | 3 |
| DRT 101 | Droit constitutionnel I | 3 |
| DRT 102 | Droit pénal I - Droit pénal général | 3 |
| DRT 103 | Procédure civile I | 3 |
| DRT 104 | Droit des personnes et droit de la famille | 3 |
| DRT 105 | Biens et prescription | 3 |
| DRT 106 | Droit administratif général I | 3 |
| DRT 108 | Droit fiscal I | 3 |
| DRT 109 | Droit international public | 3 |
| DRT 113 | Droit de l'entreprise I | 3 |
| DRT 120 | Enjeux juridiques en sciences de la vie | 1 |
| DRT 130 | Méthodologie juridique | 1 |
| DRT 131 | Recherche documentaire I | 1 |
| DRT 132 | Communication juridique I | 1 |
| DRT 200 | Obligations II | 3 |
| DRT 201 | Droit constitutionnel II | 3 |
| DRT 205 | Responsabilité civile | 3 |
| DRT 211 | Droit patrimonial des conjoints | 3 |
| DRT 212 | Fondements du droit | 3 |
| DRT 213 | Interprétation juridique | 3 |
| DRT 215 | Droit de l'entreprise II | 3 |
| DRT 216 | Droit de la preuve civile | 3 |
| DRT 231 | Recherche documentaire II | 1 |
| DRT 308 | Droit des sûretés | 3 |
| DRT 526 | Droit de la propriété intellectuelle | 3 |
| DRT 594 | Biotechnologies et droit international | 3 |
| DRT 603 | Droit pharmaceutique | 3 |
| GNT 404 | Génie génétique I | 1 |
| TSB 303 | Méthodes analytiques en biologie | 2 |

Activités pédagogiques à option (17 crédits)

Deux crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

| | | |
|---------|--|---|
| DRT 232 | Communication juridique II : procès civil | 2 |
| DRT 234 | Communication juridique II : rédaction d'actes | 2 |
| DRT 235 | Communication juridique II : avis ou essai | 2 |
| DRT 236 | Communication juridique II : médiation | 2 |
| DRT 237 | Communication juridique II : procès civil en appel | 2 |
| DRT 239 | Communication juridique II : conférences | 2 |
| DRT 240 | Communication juridique II : procès en droit de la jeunesse | 2 |
| DRT 241 | Communication juridique II : procès et preuves scientifiques | 2 |
| DRT 242 | Communication juridique II : simulation en DIP | 2 |
| DRT 251 | Anglais juridique : rédaction I | 1 |
| DRT 261 | Anglais juridique : représentation I | 1 |

Quinze crédits d'activités choisies parmi les activités pédagogiques à option du programme de baccalauréat en droit

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

DRS 101 Réussir en droit

CR 2

CHEMINEMENT AVEC MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA) EN RÉGIME COOPÉRATIF

L'admission au cheminement avec maîtrise en administration des affaires (MBA) en régime coopératif donne accès à l'inscription au cheminement baccalauréat en droit (LL.B.) – maîtrise en administration des affaires (MBA) de la maîtrise en administration des affaires offerte par la Faculté d'administration, à la condition que l'étudiante ou l'étudiant ait obtenu un minimum de 30 crédits au programme de baccalauréat en droit et maintenu une moyenne cumulative d'au moins B- (2,7 sur 4,3) à ce programme.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'intégrer des notions théoriques et pratiques par l'alternance de sessions d'études et de stages de travail en administration des affaires et en droit.

ADMISSION

Peuvent poser leur candidature au cheminement avec maîtrise en administration des affaires (MBA) en régime coopératif :

- les candidates et candidats à l'admission au baccalauréat en droit;
- les étudiantes et étudiants inscrits en deuxième session au cheminement général du baccalauréat en droit.

Exigence d'admission

Tous les candidats et candidates doivent constituer un dossier d'admission et se présenter, si convoqués, à une entrevue d'admission, le tout suivant la Politique d'admission au baccalauréat en droit, disponible à cette adresse : www.usherbrooke.ca/programmes/fac/droit/1er-cycle/bac/politique_admission/.

Critères spécifiques de sélection

La Faculté de droit établit une liste d'excellence sur la base de l'étude du dossier d'admission déposé par les candidates et candidats. Selon leur classement sur la liste d'excellence, certains sont convoqués à une entrevue au terme de laquelle la sélection finale des candidates et candidats retenus est effectuée.

Conditions de maintien dans le cheminement

Pour maintenir son inscription dans le cheminement avec maîtrise en administration des affaires (MBA) en régime coopératif, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne cumulative d'au moins B- (2,7 sur 4,3).

Exigence de promotion

Avoir complété avec succès le cheminement baccalauréat en droit (LL.B.) – maîtrise en administration des affaires (MBA) de la maîtrise en administration des affaires offerte par la Faculté d'administration.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF ET AGENCEMENT DU CHEMINEMENT DES PROGRAMMES DE BACCALURÉAT EN DROIT ET DE MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

| | 1 ^e année | | | 2 ^e année | | | 3 ^e année | | | 4 ^e année | | |
|-------|----------------------|-----|-----|----------------------|-----|-----|----------------------|-----|-----|----------------------|-----|-----|
| | AUT | HIV | ÉTÉ | AUT | HIV | ÉTÉ | AUT | HIV | ÉTÉ | AUT | HIV | ÉTÉ |
| Droit | S-1 | S-2 | --- | S-3 | S-4 | T-1 | S-5 | T-2 | --- | --- | S-6 | --- |
| MBA | --- | --- | S-1 | --- | --- | --- | S-2 | --- | S-2 | T-3 | --- | S-3 |

CRÉDITS EXIGÉS : 93**PROFIL DES ÉTUDES**

Le profil des études du cheminement avec maîtrise en administration des affaires (MBA) en régime coopératif est le même que celui du cheminement général.

CHEMINEMENT AVEC DIPLÔME DE 2^e CYCLE EN COMMON LAW ET DROIT TRANSNATIONAL (*JURIS DOCTOR*)

L'admission au cheminement avec diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) donne accès à l'inscription au diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) offert par la Faculté de droit. Les étudiantes et étudiants qui ne sont pas inscrits à ce cheminement peuvent néanmoins directement poser leur candidature au diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) selon les modalités et conditions qui lui sont propres.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'approfondir sa connaissance du droit et d'enrichir sa culture juridique :

- en vue de faire l'acquisition des concepts et des méthodes propres au droit transnational;
- en vue de se préparer à une formation avancée en common law de droit privé qui permettra de posséder les compétences complémentaires requises pour accéder aux barreaux des provinces canadiennes de common law et au Barreau de New York.

ADMISSION**Condition particulière**

Avoir démontré, à la satisfaction de la Faculté, une maîtrise suffisante de la langue anglaise.

Condition de maintien dans le cheminement

Pour maintenir son inscription dans le cheminement avec diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*), l'étudiante ou l'étudiant doit conserver une moyenne cumulative d'au moins B- (2,7 sur 4,3) lorsque les 45 premiers crédits de ce cheminement sont obtenus.

Exigence de promotion

Avoir complété avec succès le diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*).

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'agencement des sessions d'études (S) au baccalauréat en droit et au diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) est le suivant :

| | 1 ^e année | | | 2 ^e année | | | 3 ^e année | | |
|---------------------|----------------------|-----|-----|----------------------|-----|-----|----------------------|-----|-----|
| | AUT | HIV | ÉTÉ | AUT | HIV | ÉTÉ | AUT | HIV | ÉTÉ |
| Droit (LL.B.) | S-1 | S-2 | --- | S-3 | S-4 | --- | S-5 | S-6 | --- |
| <i>Juris Doctor</i> | --- | --- | --- | --- | --- | S-1 | --- | --- | S-2 |

CRÉDITS EXIGÉS : 93**PROFIL DES ÉTUDES**

Le profil des études du cheminement avec diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) est le même que celui du cheminement général.

Baccalauréat en études de l'environnement**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7933 (téléphone)
1 866 821-7933 (numéro sans frais)
819 821-7304 (télécopieur)
environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES**Compétences environnementales**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer les compétences suivantes :

- analyser les impacts de l'activité humaine sur l'environnement;
- par la compréhension de la multidisciplinarité des enjeux, collaborer à la conception et à la mise en œuvre de solutions pertinentes pour prévenir ou réduire les impacts néfastes des activités humaines sur l'environnement.

Compétences transversales

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de communiquer en tenant compte des personnes et des instances concernées;
- de travailler en équipe afin d'atteindre les objectifs fixés.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

DI (DEC intégré en sciences, lettres et arts) ou BI 200.10 (DEC en sciences de la nature cheminement baccalauréat international) ou DEC en sciences humaines ou DEC en histoire et civilisation ou DEC en sciences informatiques et mathématiques.

ou

tout autre DEC et les cours suivants : BIO NYA, CHM NYA, CHM NYB, MAT NYA, MAT NYB, PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC ou leur équivalent, ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou

certaines DEC techniques (exigences énumérées à cette adresse : http://www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Baccalureat/DEC_techniques_admissibilite_2013-02-10.pdf)

Les candidates et candidats doivent posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française écrite et parlée, de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

De plus, lors des admissions, une attention particulière sera accordée afin de favoriser une représentation équilibrée parmi les étudiantes et étudiants des profils sciences et sciences humaines.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90**PROFIL DES ÉTUDES**

Le baccalauréat en études de l'environnement comporte six sessions d'études et des stages de travail; il vise à former des généralistes dotés d'une vision multidisciplinaire des enjeux environnementaux. Les stages de type coopératif sont associés à toutes les étapes de la formation.

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

| 1 ^e année | | | 2 ^e année | | | 3 ^e année | | | 4 ^e année |
|----------------------|-----|-----|----------------------|-----|-----|----------------------|-----|-----|----------------------|
| AUT | HIV | ÉTÉ | AUT | HIV | ÉTÉ | AUT | HIV | ÉTÉ | AUT |
| S-1 | S-2 | T-1 | S-3 | T-2 | S-4 | T-3 | S-5 | --- | S-6 |

CONDITIONS DE POURSUITE AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour poursuivre dans le régime coopératif, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,3 sur 4,3.

Activités pédagogiques obligatoires (84 crédits)

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences humaines

| | | |
|---------|---------------------------------------|----|
| ENV 102 | Fondements des sciences naturelles I | CR |
| ENV 202 | Fondements des sciences naturelles II | 3 |
| | | 3 |

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences

| | | |
|---------|-------------------------------------|----|
| ENV 103 | Fondements des sciences humaines I | CR |
| ENV 203 | Fondements des sciences humaines II | 3 |
| | | 3 |

Pour l'ensemble des étudiantes et étudiants

| | | |
|---------|---|----|
| ENV 105 | Recherche et analyse de l'information | CR |
| ENV 111 | Travail d'équipe en environnement | 2 |
| ENV 120 | Développement durable : analyse de projet | 2 |
| ENV 130 | Communication | 3 |
| ENV 151 | Les grands enjeux en environnement | 3 |
| | | 3 |

| | | |
|---------|--|---|
| ENV 201 | Chimie de l'environnement | 3 |
| ENV 205 | Introduction au droit de l'environnement | 1 |
| ENV 210 | Les milieux hydriques | 3 |
| ENV 220 | Les sols : nature et propriétés | 3 |
| ENV 230 | Les écosystèmes | 3 |
| ENV 301 | Statistique appliquée à l'environnement | 3 |
| ENV 310 | Droit de l'environnement | 3 |
| ENV 312 | Caractérisation des milieux hydriques | 3 |
| ENV 313 | Caractérisation des sols et des sédiments | 3 |
| ENV 320 | Économie de l'environnement | 2 |
| ENV 330 | Principes de géomatique et travaux pratiques | 3 |
| ENV 360 | Activité d'intégration I | 1 |
| ENV 410 | Méthodes de gestion de projet en environnement | 3 |
| ENV 420 | Principes d'aménagement durable | 3 |
| ENV 425 | Environnement et ressources naturelles | 2 |
| ENV 440 | Activités urbaines et récréotouristiques | 3 |
| ENV 450 | Enjeux environnementaux : secteur industriel | 3 |
| ENV 460 | Activité d'intégration II | 1 |
| ENV 502 | Éthique et gouvernance en environnement | 3 |
| ENV 510 | Changements climatiques et pollution de l'air | 3 |
| ENV 530 | Normes, certifications et agréments en environnement | 2 |
| ENV 550 | Projet d'intégration en environnement I | 2 |
| ENV 560 | Activité d'intégration III | 1 |
| ENV 601 | Politique appliquée en environnement | 3 |
| ENV 611 | Santé et environnement | 2 |
| ENV 650 | Projet d'intégration en environnement II | 3 |

Activités pédagogiques à option (3 à 6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

| | | |
|---------|---|---|
| ADM 111 | Principes d'administration | 3 |
| ECL 110 | Écologie générale | 3 |
| ECL 510 | Écologie végétale | 3 |
| ECL 516 | Écologie animale | 3 |
| ECL 522 | Écotoxicologie et gestion des polluants | 3 |
| ECL 606 | Conservation et gestion des ressources | 3 |
| ECL 608 | Écologie internationale | 3 |
| ECL 623 | Zones clés et conservation des populations | 3 |
| GAE 110 | Introduction à l'océanographie | 3 |
| GEO 454 | Échelles des processus humains et physiques | 3 |
| GEO 455 | Dynamique des milieux physiques | 3 |
| GEO 456 | Démographie spatiale | 3 |
| GEO 457 | Bassins versants | 3 |
| MCB 100 | Microbiologie | 3 |

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)**Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)**

Cette activité fortement recommandée est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

| | | |
|---------|--------------------------------------|---|
| ENV 099 | Réussir en études de l'environnement | 2 |
|---------|--------------------------------------|---|

Microprogramme de 1^{er} cycle de formation juridique I

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62514 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

secrétaire.faculte.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

Ce programme de treize crédits est offert aux étudiantes et étudiants internationaux en mobilité à la Faculté et inscrits à un programme de 1^{er} cycle dans leur université d'attache.

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'enrichir sa formation juridique reçue auprès d'une université étrangère par des éléments de formation juridique dans un contexte québécois;
- de se familiariser avec les outils de recherche, les sources et les modes de raisonnement propres au droit dans un contexte québécois;
- de s'initier aux méthodes d'apprentissage dans un contexte québécois;
- d'apprendre à identifier ses besoins de formation et à les traduire en objectifs d'apprentissage.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être inscrite ou inscrit à un programme de 1^{er} cycle en droit dans une université non québécoise.

Participer à un programme d'échanges aux termes d'une convention interuniversitaire.

Critère de sélection

La sélection des candidates et candidats est fondée sur la qualité des dossiers d'admission ou sur les critères déterminés dans la convention interuniversitaire pertinente.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 13**PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾****Activité pédagogique obligatoire (1 crédit)**

| | | | |
|---------|--------------------------|---|----|
| DRT 599 | Recherche et orientation | 1 | CR |
|---------|--------------------------|---|----|

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques de 1^{er} cycle offertes par la Faculté.

1. Un parcours de formation personnalisé qui tient compte, notamment, des préférences exprimées par l'étudiante ou l'étudiant est établi par la Faculté. Ce parcours est composé de l'activité pédagogique obligatoire DRT 599 ainsi que de douze crédits additionnels d'activités pédagogiques choisies à même l'ensemble des activités de 1^{er} cycle offertes par la Faculté.

Microprogramme de 1^{er} cycle de formation juridique II

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62514 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

secrétaire.faculte.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

Ce programme de douze crédits est offert aux étudiantes et étudiants internationaux en mobilité à la Faculté et inscrits à un programme de 1^{er} cycle dans leur université d'attache.

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de poursuivre le développement de sa formation juridique reçue auprès d'une université étrangère par des éléments de formation juridique dans un contexte québécois;
- de développer ses compétences en ce qui a trait aux outils de recherche, aux sources et aux modes de raisonnement propres au droit dans un contexte québécois;
- de développer son autonomie dans les méthodes d'apprentissage dans un contexte québécois;
- de compléter l'identification de ses besoins de formation et de les traduire en objectifs d'apprentissage.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir suivi l'ensemble des activités pédagogiques requises dans le cadre du microprogramme de 1^{er} cycle de formation juridique I.

Être inscrite ou inscrit à un programme de 1^{er} cycle en droit dans une université non québécoise.

Participer à un programme d'échanges aux termes d'une convention interuniversitaire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 12**PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾****Activités pédagogiques à option (12 crédits)**

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques de 1^{er} cycle offertes par la Faculté.

1. Un parcours de formation personnalisé qui tient compte, notamment, des préférences exprimées par l'étudiante ou l'étudiant est établi par la Faculté. Ce parcours est composé de douze crédits d'activités pédagogiques choisies à même l'ensemble des activités de 1^{er} cycle offertes par la Faculté.

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé ou de la Faculté des sciences.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)****CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

| | | | |
|-----|-----|--|---------|
| BAA | 151 | Stage I en administration des affaires | CR 9 |
| ECN | 071 | Stage I en économique | 9 |

CHEMINEMENT EN DROIT

| | | | |
|-----|-----|------------------|---------|
| DRS | 251 | Stage I en droit | CR 9 |
|-----|-----|------------------|---------|

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

| | | | |
|-----|-----|--|---------|
| OIS | 166 | Stage I en information scolaire et professionnelle | CR 9 |
|-----|-----|--|---------|

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

| | | | |
|-----|-----|-------------------------|---------|
| KIN | 651 | Stage I en kinésiologie | CR 9 |
|-----|-----|-------------------------|---------|

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

| | | | |
|-----|-----|-----------------------------------|---------|
| GIN | 611 | Stage I en génie chimique | CR 9 |
| GIN | 621 | Stage I en génie mécanique | 9 |
| GIN | 651 | Stage I en génie informatique | 9 |
| GIN | 661 | Stage I en génie électrique | 9 |
| GIN | 671 | Stage I en génie civil | 9 |
| GIN | 681 | Stage I en génie biotechnologique | 9 |

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

| | | | |
|-----|-----|---|---------|
| ANG | 071 | Stage I en études anglaises et interculturelles | CR 9 |
| CRM | 071 | Stage I en communication, rédaction et multimédia | 9 |
| GAE | 071 | Stage I en géomatique appliquée à l'environnement | 9 |
| TRA | 071 | Stage I multidisciplinaire | 9 |

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

| | | | |
|-----|-----|--------------------------|---------|
| PHR | 170 | Stage I en pharmacologie | CR 9 |
|-----|-----|--------------------------|---------|

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

| | | | |
|-----|-----|--|---------|
| BCM | 170 | Stage I en biochimie | CR 9 |
| BIO | 170 | Stage I en biologie | 9 |
| BTE | 170 | Stage I en biotechnologie | 9 |
| CHM | 170 | Stage I en chimie | 9 |
| CHP | 170 | Stage I en chimie pharmaceutique | 9 |
| ECL | 170 | Stage I en écologie | 9 |
| IFG | 170 | Stage I en informatique de gestion | 9 |
| IFT | 170 | Stage I en informatique | 9 |
| IMN | 170 | Stage I en imagerie et médias numériques | 9 |
| MAT | 170 | Stage I en mathématiques | 9 |
| MCB | 170 | Stage I en microbiologie | 9 |
| PHQ | 170 | Stage I en physique | 9 |

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

| | | | |
|-----|-----|--------------------------|---------|
| ENV | 107 | Stage I en environnement | CR 9 |
|-----|-----|--------------------------|---------|

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES**

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

| | | | | |
|-----|-----|---|----|---|
| BAA | 251 | Stage II en administration des affaires | CR | 9 |
| ECN | 072 | Stage II en économique | CR | 9 |

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 252 Stage II en droit

CR
9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 266 Stage II en information scolaire et professionnelle

CR
9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN 652 Stage II en kinésiologie

CR
9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

| | | | | |
|-----|-----|------------------------------------|----|---|
| GIN | 612 | Stage II en génie chimique | CR | 9 |
| GIN | 622 | Stage II en génie mécanique | CR | 9 |
| GIN | 652 | Stage II en génie informatique | CR | 9 |
| GIN | 662 | Stage II en génie électrique | CR | 9 |
| GIN | 672 | Stage II en génie civil | CR | 9 |
| GIN | 682 | Stage II en génie biotechnologique | CR | 9 |

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

| | | | | |
|-----|-----|--|----|---|
| ANG | 072 | Stage II en études anglaises et interculturelles | CR | 9 |
| CRM | 072 | Stage II en communication, rédaction et multimédia | CR | 9 |
| GAE | 072 | Stage II en géomatique appliquée à l'environnement | CR | 9 |
| TRA | 072 | Stage II multidisciplinaire | CR | 9 |

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR 270 Stage II en pharmacologie

CR
9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

| | | | | |
|-----|-----|---|----|---|
| BCM | 270 | Stage II en biochimie | CR | 9 |
| BIO | 270 | Stage II en biologie | CR | 9 |
| BTE | 270 | Stage II en biotechnologie | CR | 9 |
| CHM | 270 | Stage II en chimie | CR | 9 |
| CHP | 270 | Stage II en chimie pharmaceutique | CR | 9 |
| ECL | 270 | Stage II en écologie | CR | 9 |
| IFG | 270 | Stage II en informatique de gestion | CR | 9 |
| IFT | 270 | Stage II en informatique | CR | 9 |
| IMN | 270 | Stage II en imagerie et médias numériques | CR | 9 |
| MAT | 270 | Stage II en mathématiques | CR | 9 |
| MCB | 270 | Stage II en microbiologie | CR | 9 |
| PHQ | 270 | Stage II en physique | CR | 9 |

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV 108 Stage II en environnement

CR
9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un évènement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES**

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

| | | | | |
|-----|-----|--|----|---|
| BAA | 351 | Stage III en administration des affaires | CR | 9 |
| ECN | 073 | Stage III en économique | CR | 9 |

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 253 Stage III en droit

CR
9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 366 Stage III en information scolaire et professionnelle

CR
9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN 653 Stage III en kinésiologie

CR
9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

| | | | | |
|-----|-----|-------------------------------------|----|---|
| GIN | 613 | Stage III en génie chimique | CR | 9 |
| GIN | 623 | Stage III en génie mécanique | CR | 9 |
| GIN | 653 | Stage III en génie informatique | CR | 9 |
| GIN | 663 | Stage III en génie électrique | CR | 9 |
| GIN | 673 | Stage III en génie civil | CR | 9 |
| GIN | 683 | Stage III en génie biotechnologique | CR | 9 |

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

| | | | | |
|-----|-----|---|----|---|
| ANG | 073 | Stage III en études anglaises et interculturelles | CR | 9 |
| CRM | 073 | Stage III en communication, rédaction et multimédia | CR | 9 |
| GAE | 073 | Stage III en géomatique appliquée à l'environnement | CR | 9 |
| TRA | 073 | Stage III multidisciplinaire | CR | 9 |

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR 370 Stage III en pharmacologie

CR
9**CHEMINEMENT EN SCIENCES**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM 370 Stage III en biochimie

CR
9

BIO 370 Stage III en biologie

9

BTE 370 Stage III en biotechnologie

9

CHM 370 Stage III en chimie

9

CHP 370 Stage III en chimie pharmaceutique

9

ECL 370 Stage III en écologie

9

IFG 370 Stage III en informatique de gestion

9

IFT 370 Stage III en informatique

9

IMN 370 Stage III en imagerie et médias numériques

9

MAT 370 Stage III en mathématiques

9

MCB 370 Stage III en microbiologie

9

PHQ 370 Stage III en physique

9

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV 109 Stage III en environnement

CR
9**Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV****RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des sciences**Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV comporte cinq cheminement :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie ou de la Faculté des sciences.

Condition particulièreAvoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III relatif à son programme d'études.**RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION**

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)****CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 451 Stage IV en administration des affaires

CR
9

ECN 074 Stage IV en économique

9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 254 Stage IV en droit

CR
9**CHEMINEMENT EN ÉDUCATION**

OIS 466 Stage IV en information scolaire et professionnelle

CR
9**CHEMINEMENT EN GÉNIE**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 614 Stage IV en génie chimique

CR

GIN 624 Stage IV en génie mécanique

9

GIN 654 Stage IV en génie informatique

9

GIN 664 Stage IV en génie électrique

9

GIN 674 Stage IV en génie civil

9

GIN 684 Stage IV en génie biotechnologique

9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BIO 470 Stage IV en biologie

CR
9

BTE 470 Stage IV en biotechnologie

9

CHM 470 Stage IV en chimie

9

CHP 470 Stage IV en chimie pharmaceutique

9

ECL 470 Stage IV en écologie

9

IFG 470 Stage IV en informatique de gestion

9

IFT 470 Stage IV en informatique

9

IMN 470 Stage IV en imagerie et médias numériques

9

MAT 470 Stage IV en mathématiques

9

MCB 470 Stage IV en microbiologie

9

PHQ 470 Stage IV en physique

9

Maîtrise en droit**RENSEIGNEMENTS****Cheminement de type recherche****819 821-8000, poste 63489** (téléphone)**1 800 267-8337, poste 63489** (numéro sans frais)**819 821-7578** (télécopieur)**maitrise.droit@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**Cheminement en droit international et politique internationale appliqués****819 821-8000, poste 63444** (téléphone)**1 800 267-8337, poste 63444** (numéro sans frais)**819 821-7578** (télécopieur)**Dipia.droit@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ : Faculté de droit****LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Maître en droit, LL. M.

Le programme de maîtrise en droit comporte trois cheminement :

- le cheminement de type recherche;
- le cheminement de type cours en common law et droit transnational;
- le cheminement en droit international et politique internationale appliqués.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de poursuivre l'acquisition de connaissances liées à la formation antérieure;
- de devenir apte à contribuer à la résolution de problèmes juridiques au sein d'équipes multidisciplinaires.

CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de circonscrire (définir, formuler et justifier) une problématique en droit comme sujet d'un projet de recherche permettant d'acquérir une formation approfondie dans un domaine particulier du droit;
- d'analyser des problématiques en droit de manière à prendre en compte de multiples dimensions touchant plus d'un domaine du droit ou d'autres disciplines que le droit;
- d'utiliser une méthode de recherche faisant appel à différents cadres d'analyse et de recherche en droit et en sciences humaines;
- de mener à terme une recherche sous la supervision de son directeur ou de sa directrice de recherche;
- d'appliquer les principes de rigueur et d'éthique propres à la recherche scientifique;
- de participer efficacement à des discussions scientifiques;
- d'utiliser un vocabulaire spécialisé permettant de se positionner ou de s'intégrer plus facilement à des équipes multidisciplinaires.

ADMISSION**Condition générale**Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit décerné par une université canadienne ou tout autre diplôme jugé équivalent.

Conditions particulières

Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

Les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;
- un curriculum vitae à jour;
- une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire au programme de maîtrise en droit avec cheminement de type recherche et qui décrit leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre du programme;
- un texte d'environ deux pages décrivant leur projet d'études de maîtrise;
- trois lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit disponible ici.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est effectuée sur la base des éléments suivants :

- l'excellence de l'ensemble du dossier de candidature;
- la motivation et la capacité de mener à terme un projet de recherche.

L'admission est conditionnelle au recrutement par la direction de programme d'un membre habilité du corps professoral ayant signifié son intérêt à diriger le projet de recherche.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 45**PROFIL DES ÉTUDES**

Activités pédagogiques obligatoires (42 crédits)

BLOC 1

| | | | | |
|-----|-----|---|----|---|
| DRT | 771 | Les différents cadres d'analyse en droit | CR | 3 |
| DRT | 772 | Lectures dirigées | 3 | 3 |
| DRT | 773 | Séminaire d'analyse des problématiques juridiques | 4 | 4 |
| DRT | 776 | Initiation à la recherche interdisciplinaire | 3 | 3 |

BLOC 2

| | | | | |
|-----|-----|----------------------------------|----|---|
| DRT | 774 | Séminaire d'intégration | CR | 4 |
| DRT | 775 | Élaboration du projet de mémoire | 1 | 1 |

BLOC 3

| | | | | |
|-----|-----|----------------------------------|----|----|
| DRT | 780 | Rédaction du mémoire de maîtrise | CR | 24 |
|-----|-----|----------------------------------|----|----|

Activité pédagogique au choix (3 crédits)

Choisie parmi les activités pédagogiques de domaines connexes pertinentes au projet de recherche de la personne inscrite.

CHEMINEMENT DE TYPE COURS EN COMMON LAW ET DROIT TRANSNATIONAL

Le cheminement de type cours en common law et droit transnational comporte trois parcours, soit le parcours avec essai, le parcours avec stage en organisation internationale et le parcours international bilingue.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de consolider l'atteinte des objectifs propres au programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational ou au microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational I et au microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational II;
- d'acquérir des connaissances plus spécifiques en common law ou en droit et en pratique transnationale;
- d'apprendre à analyser des situations précises dans ces domaines;
- de développer les habiletés nécessaires pour intervenir de façon adéquate;
- pour le parcours avec essai :
 - de consolider ses aptitudes relatives au raisonnement juridique par la réalisation d'un essai portant sur une problématique relative à la common law, au droit comparé ou au droit et à la pratique transnationale;
 - d'améliorer ses habiletés relatives à la recherche documentaire, à la réflexion, à l'analyse, à la synthèse et à la communication juridique;
- pour le parcours avec stage en organisation internationale :
 - de s'intégrer et d'intervenir dans une organisation internationale reconnue par le comité de programme dans le cadre d'un stage de six mois;
 - de rendre compte des apprentissages réalisés par le biais d'un rapport de stage;
- pour le parcours international bilingue :
 - d'approfondir sa formation en common law et droit transnational par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit décerné par une université canadienne ou tout autre diplôme jugé équivalent.

Conditions particulières

Pour les étudiantes et étudiants en provenance d'une université partenaire étrangère dans le cadre d'une convention interuniversitaire bilingue (ces étudiantes et étudiants ne pouvant être inscrits qu'au parcours bilingue) :

- Avoir réussi le microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational I et le microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational II.

Pour tous les autres étudiantes et étudiants :

- Avoir réussi le programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational offert par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.

Pour le parcours avec essai, la candidate ou le candidat doit également s'assurer qu'une personne approuvée par le comité de programme accepte de superviser son essai.

Pour le parcours avec stage en organisation internationale, les candidates et candidats doivent également déposer un dossier de candidature conforme aux exigences des organisations internationales partenaires et se soumettre à une entrevue de sélection. La direction de programme et les organisations internationales partenaires procèdent à une sélection des candidates et candidats en fonction des places disponibles et de l'excellence du dossier de candidature ainsi que de l'entrevue de sélection.

Pour le parcours international bilingue, les candidates et candidats doivent également déposer une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire de même que leurs objectifs et caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre de ce parcours. Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base d'une liste d'excellence et de la lettre de candidature.

Exigence de promotion

Pour toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits au parcours bilingue :

- Avoir réussi le master 2 ou le programme équivalent auquel ils sont inscrits auprès de l'université partenaire étrangère aux termes de la convention interuniversitaire pertinente.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 45**Le parcours avec essai****PROFIL DES ÉTUDES**

Le parcours avec essai comporte neuf crédits d'activités pédagogiques obligatoires pour la rédaction de l'essai de maîtrise. Les 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational sont reconnus aux fins de ce parcours.

Activité pédagogique obligatoire (9 crédits)

| | | | | |
|-----|-----|----------------------------------|----|---|
| DTN | 750 | Rédaction de l'essai de maîtrise | CR | 9 |
|-----|-----|----------------------------------|----|---|

Le parcours avec stage en organisation internationale

La capacité d'accueil de ce parcours est conditionnelle au financement obtenu et aux ententes intervenues avec les organisations internationales partenaires.

PROFIL DES ÉTUDES

Le parcours avec stage en organisation internationale comporte neuf crédits d'activités pédagogiques obligatoires pour un stage de six mois auprès d'une organisation internationale et la rédaction du rapport de stage. Les 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational sont reconnus aux fins de ce parcours.

Activité pédagogique obligatoire (9 crédits)

| | | | | |
|-----|-----|--|----|---|
| DTN | 751 | Stage auprès d'une organisation internationale | CR | 9 |
|-----|-----|--|----|---|

Le parcours international bilingue

Le parcours international bilingue mène à l'obtention d'un grade de maîtrise en droit de l'Université de Sherbrooke et d'un grade de master 2 ou un grade jugé équivalent d'une université étrangère partenaire. La capacité d'accueil de ce parcours est conditionnelle aux ententes intervenues avec les universités étrangères partenaires.

PROFIL DES ÉTUDES

Le parcours international bilingue comporte au moins neuf et au plus 30 crédits d'activités pédagogiques obligatoires obtenus auprès d'une université étrangère partenaire selon les modalités convenues entre cette dernière et l'Université de Sherbrooke. Au plus 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational, du microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational I ou du microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational II sont reconnus aux fins de ce parcours.

Activité pédagogique obligatoire (9 crédits)

DTN 752 Formation juridique transnationale

CR
9**Activités pédagogiques à option** (0 à 21 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

DTN 756 Formation juridique transnationale IV
 DTN 757 Formation juridique transnationale V
 DTN 758 Formation juridique transnationale VI
 DTN 759 Formation juridique transnationale VII
 DTN 760 Formation juridique transnationale VIII
 DTN 761 Formation juridique transnationale IX
 DTN 762 Formation juridique transnationale X
 DTN 763 Formation juridique transnationale XI

CR
3
3
3
3
3
3
3
3**CHEMINEMENT EN DROIT INTERNATIONAL ET POLITIQUE INTERNATIONALE APPLIQUÉS**

Le cheminement en droit international et politique internationale appliqués est professionnalisant, avec stage ou mandat.

Les activités pédagogiques de ce cheminement sont également offertes dans le cadre du cheminement en droit international et politique internationale appliqués de la maîtrise en études politiques appliquées de la Faculté des lettres et sciences humaines .

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de comprendre et d'analyser une problématique internationale dans ses dimensions politique et juridique;
- de comprendre l'organisation et le fonctionnement des acteurs internationaux dans leurs dimensions politique et juridique;
- de produire des études ou documents sur des problématiques internationales en considérant les aspects politiques et juridiques de ces problématiques;
- de développer les compétences et attitudes nécessaires pour être capable d'agir sur la scène internationale.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit décerné par une université canadienne ou tout autre diplôme jugé équivalent.

Conditions particulières

Les candidates et candidats ne détenant pas un diplôme de premier cycle en droit peuvent être admis si leur dossier de candidature est jugé satisfaisant par le comité de recrutement et à la condition de réussir une propédeutique de 3 à 16 crédits, dont le contenu est déterminé par la direction du cheminement.

Les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;
 - un curriculum vitae à jour;
 - une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire au programme de maîtrise en droit avec cheminement en pratique du droit criminel et pénal, qui décrit leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre du cheminement;
 - deux lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit.
- Une représentation équilibrée des étudiantes et étudiants inscrits à la maîtrise en droit et à la maîtrise en études politiques appliquées de la Faculté des lettres et sciences humaines sera favorisée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 45**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (36 crédits)**BLOC Fondements théoriques et pratiques** (15 crédits)

DPI 700 Ateliers d'intégration en droit et politique
 DPI 701 Le Canada et l'espace international
 DRT 748 Droit international public appliqué
 REL 700 Théories des RI et du DI appliquées
 REL 712 Méthodologie en politique internationale

CR
3
3
3
3
3**BLOC Activités de mises en situation et de simulation** (12 crédits)

DPI 708 PRD internationaux
 DPI 709 Simulation des travaux d'une OI
 DPI 710 Enjeux internationaux contemporains

CR
4
4
4**BLOC Projet de fin d'études** (9 crédits)

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

DPI 705 Stage
 DPI 706 Mandat

CR
9
9**Activités pédagogiques à option** (9 crédits)**BLOC Droit**

Au moins deux activités choisies parmi les suivantes :

DRT 319 Concours intrafacultaire : Rousseau
 DRT 320 Concours extrafacultaire : Rousseau
 DRT 707 Droit international humanitaire
 DRT 745 Droit pénal international
 DRT 746 Droit international de l'investissement
 DRT 747 Constitutionnalisme global
 DRT 781 Sujet d'actualité en droit international
 DRT 783 Droit international de la santé

CR
3
3
3
3
3
3
3**BLOC Relations internationales⁽¹⁾**

Au moins une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

POL 713 Police transnationale
 POL 716 Gouvernance environnementale contemporaine
 REL 701 Régions et relations internationales
 REL 702 Institutions internationales
 REL 703 Politique étrangère comparée
 REL 704 Sécurité internationale contemporaine
 REL 705 Économie politique internationale
 REL 706 Processus décisionnel en politique internationale
 REL 709 Enjeux politiques au Moyen-Orient
 REL 713 Relations sino-indiennes
 REL 714 Enjeux en politique internationale

CR
3
3
3
3
3
3
3
3
3

- Avec l'accord de la direction du programme, les étudiantes et étudiants peuvent également s'inscrire aux universités d'été offertes par l'École de politique appliquée, auxquelles participent des expertes et experts de renommée internationale.

Maîtrise en droit et politiques de la santé**RENSEIGNEMENTS****Campus principal et Campus de Longueuil**

819 821-8000, poste 65668 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 65668 (numéro sans frais)

819 821-7578 (télécopieur)

sante.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

www.usherbrooke.ca/droit/programmes/deuxieme-cycle-type-cours/droit-et-politiques-de-la-sante/ (site Internet)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

- Sherbrooke : admission au trimestre d'automne (admission exceptionnelle aux trimestres d'hiver et d'été, sous réserve des places disponibles)
- Longueuil : admission au trimestre d'automne des années impaires (admission exceptionnelle aux autres trimestres, sous réserve des places disponibles)
- Le cheminement en recherche est offert à Sherbrooke au trimestre d'automne

GRADE : Maître en droit, LL. M.

La maîtrise en droit et politiques de la santé permet un cheminement de type cours et un cheminement de type recherche.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir sa formation et ses connaissances dans le domaine spécialisé du droit et des politiques de la santé;
- de développer son sens critique et sa faculté d'analyse des enjeux propres au droit et aux politiques de la santé;
- d'intégrer le sens de l'éthique et des droits fondamentaux de la personne dans l'analyse des enjeux propres au droit et aux politiques de la santé;
- d'acquies l'aptitude à interagir de façon constructive avec son milieu dans ce domaine spécialisé;
- de développer son habileté à communiquer ses connaissances;
- de développer ses facultés de communication et de discussion des enjeux avec des professionnels d'autres disciplines.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**Pour le cheminement de type cours**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une connaissance générale des grands secteurs du droit de la santé;
- de porter un jugement critique sur les pratiques professionnelles dans son milieu de travail;
- de comprendre et d'analyser les implications générales des politiques en matière de santé;
- d'analyser les implications concrètes des politiques de la santé dans son milieu de travail et, s'il y a lieu, de les mettre en œuvre.
- de consolider ses aptitudes relatives au raisonnement juridique par la réalisation d'un essai portant sur une problématique liée au droit ou aux politiques de la santé;
- d'améliorer ses habiletés relatives à la recherche documentaire, à la réflexion, à l'analyse, à la synthèse et à la communication juridique.

Pour le cheminement de type recherche

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une connaissance approfondie de secteurs particuliers du droit et des politiques de la santé;
- de contribuer à la recherche et à l'enrichissement des connaissances dans des secteurs de pointe du droit et des politiques de la santé;
- de contribuer à l'analyse critique des normes régissant des secteurs particuliers du droit de la santé;
- de contribuer à l'analyse critique des politiques en matière de santé;
- de contribuer à la réflexion et à l'évolution des grands choix sociaux dans le domaine de la santé.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit ou

Détenir un grade de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'activités approprié pourvu que la candidate ou le candidat possède une expérience jugée valable et pertinente dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Conditions particulières

Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

Les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire au programme de maîtrise en droit et politiques de la santé et qui détaille leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre du programme;
- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;
- un curriculum vitae à jour;
- trois lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit disponible ici.

En outre, pour le cheminement de type recherche, la lettre de candidature doit faire état des champs d'intérêt et des objectifs poursuivis dans le cadre du projet de recherche.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est effectuée sur la base des éléments suivants :

- l'excellence de l'ensemble du dossier de candidature;
 - la performance de la candidate ou du candidat lors d'une entrevue, le cas échéant.
- Pour le cheminement de type recherche, l'admission est en outre conditionnelle au recrutement par la direction du programme d'un membre habilité du corps professoral ayant signifié son intérêt à diriger le projet de recherche.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION**Cheminement de type cours**

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel (Campus principal)

Régime régulier à temps partiel (Campus de Longueuil)

Cheminement de type recherche

Régime régulier à temps complet (Campus principal)

CRÉDITS EXIGÉS : 45**PROFIL DES ÉTUDES****CHEMINEMENT DE TYPE COURS****Activités pédagogiques obligatoires (27 crédits)**

Pour l'étudiante ou l'étudiant possédant un grade de 1^{er} cycle en droit :

| | | | |
|-----|-----|-----------------------------------|----|
| DRT | 750 | Introduction au monde de la santé | 3 |
| DRT | 785 | Essai pour les juristes | 10 |

Pour l'étudiante ou l'étudiant ne possédant pas de grade de 1^{er} cycle en droit :

| | | | |
|-----|-----|-----------------------------|---|
| DRT | 751 | Introduction au droit I | 3 |
| DRT | 752 | Introduction au droit II | 3 |
| DRT | 786 | Essai pour les non-juristes | 7 |

Pour toutes les étudiantes et étudiants :

| | | | | |
|-----|-----|--|---|----|
| DRT | 753 | Responsabilité médicale et hospitalière | 3 | CR |
| DRT | 754 | Organisation du monde de la santé | 3 | |
| DRT | 755 | Droit professionnel du secteur de la santé | 3 | |
| DRT | 756 | Politiques de la santé | 3 | |
| DRT | 784 | Forum de recherche ⁽¹⁾ | 2 | |

Activités pédagogiques à option (18 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

| | | | | |
|-----|-----|--|---|----|
| DRT | 757 | Droit, éthique et médecine moderne | 3 | CR |
| DRT | 758 | Droit du travail dans le secteur de la santé | 3 | |
| DRT | 759 | Santé et sécurité du travail | 3 | |
| DRT | 760 | Gestion de l'information | 3 | |
| DRT | 761 | Droit de l'environnement | 3 | |
| DRT | 762 | Santé publique | 3 | |
| DRT | 763 | Les chartes et le droit de la santé | 3 | |
| DRT | 764 | Droit de la protection sociale | 3 | |
| DRT | 765 | Économie de la santé | 3 | |
| DRT | 766 | Droit comparé et droit de la santé | 3 | |
| DRT | 767 | Séminaire de recherche | 3 | |
| DRT | 768 | Psychiatrie légale | 3 | |
| DRT | 769 | Droit et politiques pharmaceutiques | 3 | |
| DRT | 777 | Droit des personnes âgées | 3 | |
| DRT | 783 | Droit international de la santé | 3 | |
| DRT | 788 | Formation internationale en DPS I | 3 | |
| DRT | 789 | Formation internationale en DPS II | 3 | |
| DRT | 790 | Formation internationale en DPS III | 3 | |
| DRT | 791 | Formation internationale en DPS IV | 3 | |
| DRT | 792 | Formation internationale en DPS V | 3 | |
| DRT | 793 | Formation internationale en DPS VI | 3 | |
| DRT | 794 | Stage en droit et politiques de la santé | 3 | |
| DRT | 795 | Éléments de responsabilité médicale avancée | 3 | |

CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE**Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)**

| | | | | |
|-----|-----|------------------------------|----|----|
| DRT | 727 | Méthodologie de la recherche | 3 | CR |
| DRT | 767 | Séminaire de recherche | 3 | |
| DRT | 782 | Mémoire | 24 | |

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

Choisies parmi les activités obligatoires et à option du cheminement de type cours. Le choix doit être cohérent avec le projet de recherche et approuvé par la directrice ou le directeur de recherche.

1. Toutes les activités obligatoires et à option (à l'exception de l'essai et du mémoire) doivent être complétées avant de s'inscrire au cours DRT 784.

Exceptionnellement, une étudiante ou un étudiant peut s'inscrire en même temps à l'activité DRT 784 ainsi qu'aux dernières activités qu'il compte suivre mais dans tous les cas, celles-ci devront être complétées avant l'inscription à l'essai ou au mémoire.

Maîtrise en droit notarial**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000, poste 62533 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 62533 (numéro sans frais)

819 821-7578 (télécopieur)

notariat.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke et Longueuil : admission au trimestre d'automne

GRADE : Maître en droit

La maîtrise en droit notarial doit être complétée et réussie dans les trois années suivant l'inscription à ce programme.

La réussite de cette maîtrise est l'une des conditions essentielles fixées par la Chambre des notaires du Québec pour l'admission à l'exercice de la profession.

CIBLES DE FORMATION

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir et d'intégrer les connaissances juridiques acquises dans le cadre du baccalauréat en droit;
- d'acquérir des connaissances juridiques approfondies nécessaires à l'exercice de la profession;
- de transposer des connaissances théoriques en milieu professionnel;
- de maîtriser les habiletés requises pour l'exercice de la profession;
- d'intégrer les principes d'éthique et de déontologie de la profession;

- de promouvoir et d'appliquer une approche préventive;
- de faire preuve des attitudes et des comportements attendus dans un milieu professionnel.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit d'une université du Québec ou de la section de droit civil de l'Université d'Ottawa ou détenir un diplôme jugé équivalent.

Critère de sélection

La sélection des candidates et candidats est effectuée sur la base de la qualité du dossier soumis.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 54

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (54 crédits)

VOLET I (36 crédits)

| | | | |
|---------|--|---|----|
| DRN 809 | Droit patrimonial de la famille | 2 | CR |
| DRN 811 | Libéralités et successions | 2 | 2 |
| DRN 812 | Protection des personnes | 2 | 2 |
| DRN 813 | Procédures non contentieuses | 1 | 1 |
| DRN 814 | Droit international privé | 1 | 1 |
| DRN 815 | Droit des sociétés | 3 | 3 |
| DRN 816 | Droit fiscal et taxes à la consommation | 3 | 3 |
| DRN 817 | Pratique notariale | 3 | 3 |
| DRN 818 | Publicité des droits | 3 | 3 |
| DRN 819 | Financement et sûretés | 3 | 3 |
| DRN 820 | Modalités et démembrements de la propriété | 3 | 3 |
| DRN 821 | Patrimoine d'affectation | 1 | 1 |
| DRN 822 | Mutations de propriété et baux commerciaux | 3 | 3 |
| DRN 823 | Zonage agricole | 1 | 1 |
| DRN 824 | Droit municipal et urbanisme | 1 | 1 |
| DRN 825 | Expropriation et environnement | 1 | 1 |
| DRN 826 | Examen des titres | 3 | 3 |

VOLET II (6 crédits)

| | | | |
|---------|--|---|----|
| DRN 860 | Sujets avancés en droit des affaires | 2 | CR |
| DRN 861 | Sujets avancés en planification et liquidation successorales | 2 | 2 |
| DRN 862 | Sujets avancés en immobilier | 2 | 2 |

VOLET III (12 crédits)⁽¹⁾

| | | | |
|---------|--|----|----|
| DRN 880 | Stage en droit notarial ⁽²⁾ | 12 | CR |
|---------|--|----|----|

1. L'étudiante ou l'étudiant qui échoue le volet III du programme doit reprendre en totalité ledit volet aux conditions qui peuvent être exigées par la Faculté. Ce droit de reprise ne peut être exercé qu'une seule fois.
2. L'Université n'a aucune obligation de trouver un milieu de stage à l'étudiante ou à l'étudiant.

Maîtrise en environnement

RENSEIGNEMENTS

819 821-7933 (téléphone)
 1 866 821-7933 (numéro sans frais)
 819 821-7058 (télécopieur)
 environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

| Cheminements | Trimestres d'admission | | | Lieux offerts | | |
|---|------------------------|-----|-----|---------------|-----------|---|
| | AUT | HIV | ÉTÉ | Sherbrooke | Longueuil | Ailleurs |
| Gestion de l'environnement | Oui | Oui | | Oui | | |
| | Oui | | | | Oui | |
| Gestion de l'environnement – double diplôme avec l'Université de Technologie de Troyes | Oui | | | Oui | | Troyes (France) |
| Gestion de l'environnement et de la biodiversité intégrée à la gestion des territoires – double diplôme avec l'Université Montpellier 2 | Oui | | | Oui | | Montpellier (France) |
| Gestion de l'environnement combiné au cheminement en écologie internationale de la maîtrise en biologie | Oui | | | Oui | | possibilité de cours à Chetumal (Mexique) |
| Gestion de l'environnement - formation continue | Oui | Oui | Oui | | Oui | ou ailleurs au Québec |
| Gestion du développement durable | Oui | | | Oui | | |
| Gestion du développement durable – double diplôme avec la France Business School (FBS) | Oui | | | Oui | | et Tours (France) |
| Type recherche | Oui | Oui | Oui | Oui | | |

GRADE : Maître en environnement, M. Env.

Maître en environnement / Maître en écologie internationale, M. Env. / M.E.I.

Les cheminements de type cours de la maîtrise en environnement ou du développement durable qui contribuent à mettre en œuvre de saines pratiques de gestion et à influencer les actions de manière à initier des changements durables au sein de la société et des organisations. L'interdisciplinarité et la pensée critique sont au cœur des apprentissages.

Le cheminement en gestion de l'environnement peut mener à la mention « international » sur le relevé de notes, mention qui rend compte de la capacité de l'étudiante ou de l'étudiant à analyser les enjeux environnementaux et sociaux en fonction des contraintes et des réalités du contexte international. En plus des exigences propres à son cheminement, la candidate ou le candidat souhaitant obtenir cette mention doit avoir complété un essai à portée internationale, avoir réussi l'activité pédagogique ENV 823 *Enjeux internationaux en environnement* et avoir complété une session d'études d'un minimum de 9 crédits à l'étranger ou un stage dans un contexte international. Les étudiantes et étudiants intéressés doivent prendre contact avec la direction du programme.

Le cheminement de type recherche vise à former des professionnelles et professionnels de recherche en environnement ou en développement durable. Ces professionnelles et professionnels contribuent, par leurs différentes recherches, à influencer les actions et à initier des changements durables au sein de la société et des organisations.

CHEMINEMENTS OFFERTS

La maîtrise en environnement permet huit cheminements :

- cinq cheminements de types cours en gestion de l'environnement :
 - cheminement en gestion de l'environnement
 - cheminement en gestion de l'environnement – double diplôme avec l'Université de Technologie de Troyes (UTT)
 - cheminement en gestion de l'environnement et de la biodiversité intégrée à la gestion des territoires – double diplôme avec l'Université Montpellier 2
 - cheminement en gestion de l'environnement combiné au cheminement en écologie internationale de la maîtrise en biologie;
 - un cheminement en gestion de l'environnement – formation continue.
- deux cheminements de type cours en gestion du développement durable :
 - cheminement en gestion du développement durable
 - cheminement en gestion du développement durable – double diplôme avec la France Business School (FBS)
- un cheminement de type recherche.

CIBLES DE FORMATION**POUR TOUS LES CHEMINEMENTS DE TYPE COURS****Compétences générales visées**

- Gestion de l'environnement ou du développement durable :
 - poser un diagnostic sur une situation, une problématique ou toute autre question en lien avec les enjeux environnementaux ou de développement durable en portant un jugement critique et en se basant sur une approche interdisciplinaire;
 - prendre position, élaborer un plan d'intervention (scénarios, politiques, programmes, projets, lignes directrices, procédures, stratégie d'intervention, stratégie d'implantation, démarches, etc.) en vue d'initier des changements;
 - gérer (élaboration, planification, réalisation, fermeture) des projets.
- Collaboration et communication :
 - travailler en collaboration avec les différents membres d'une équipe multidisciplinaire et divers intervenants et intervenantes;
 - communiquer efficacement et exercer son influence, en fonction des parties prenantes et selon le contexte.
- Développement professionnel :
 - agir avec éthique, autonomie et de manière responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Compétences spécifiques pour les cheminements suivants :**CHEMINEMENT EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT – DOUBLE DIPLÔME AVEC L'UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE TROYES (UTT)**

En plus des compétences générales propres aux cheminements de type cours de la maîtrise en environnement, ce cheminement vise à développer les compétences spécifiques suivantes :

- proposer des solutions pour des produits respectueux de l'environnement en tenant compte des études de cycle de vie;
- appliquer les principes de l'écologie industrielle.

CHEMINEMENT EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ INTÉGRÉE À LA GESTION DES TERRITOIRES – DOUBLE DIPLÔME AVEC L'UNIVERSITÉ MONTPELLIER 2

En plus des compétences générales propres aux cheminements de type cours de la maîtrise en environnement, ce cheminement vise à développer les compétences spécifiques suivantes :

- analyser les enjeux environnementaux sous l'angle de la gestion des territoires et de la biodiversité;
- intégrer les aspects de conservation, de biodiversité, de gestion ou de protection de l'environnement dans les projets de gestion ou de développement des territoires en tenant compte des dimensions sociales et économiques.

CHEMINEMENT EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT COMBINÉ AU CHEMINEMENT EN ÉCOLOGIE INTERNATIONALE DE LA MAÎTRISE EN BIOLOGIE

En plus des compétences générales propres aux cheminements de type cours de la maîtrise en environnement et des objectifs du cheminement de type cours en écologie internationale de la maîtrise en biologie, ce cheminement vise à développer les compétences spécifiques suivantes :

- recommander des solutions à des problèmes environnementaux ou de développement durable en tenant compte de la complexité des interactions entre la société et les écosystèmes;
- analyser des enjeux comportant des dimensions écologiques et environnementales dans un contexte international;
- adapter sa pratique professionnelle pour réaliser des projets à caractère environnemental selon le contexte, au Canada ou à l'étranger.

CHEMINEMENT EN GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CHEMINEMENT EN GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE – DOUBLE DIPLÔME AVEC LA FRANCE BUSINESS SCHOOL

En plus des compétences propres aux cheminements de type cours de la maîtrise en environnement, les cheminements en gestion du développement durable visent à développer les compétences spécifiques suivantes :

- élaborer des recommandations pour favoriser l'intégration du développement durable dans les stratégies de l'organisation;
- proposer une démarche de développement durable pour une organisation en tenant compte des parties prenantes;
- comprendre le processus de prise de décision d'une organisation afin d'exercer une influence favorable à l'intégration du développement durable.

POUR LE CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE**Compétences générales visées**

- Gestion de l'environnement ou du développement durable :
 - réaliser un projet de recherche interdisciplinaire en environnement ou en développement durable;
 - exercer un esprit critique et scientifique.
- Collaboration et communication :
 - travailler en collaboration avec les différents membres d'une équipe;
 - communiquer efficacement, en fonction des diverses intervenantes et intervenants, dans des contextes variés.
- Développement professionnel :
 - agir avec éthique, autonomie et de manière responsable dans l'exercice de ses fonctions.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinents au programme.

Conditions particulières pour tous les cheminements

Pour les candidates et candidats détenant un grade de 1^{er} cycle ou de 2^e cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinents, avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents. Les candidates et candidats qui ont une moyenne inférieure à 2,7 ou une formation jugée non pertinente peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes en accord avec le *Règlement sur la reconnaissance d'acquis* du CUFÉ.

ou

Détenir le diplôme de 2^e cycle en gestion de l'environnement avec une moyenne cumulative d'au moins 2,7 sur 4,3.

Les candidates et candidats doivent posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française écrite et parlée, de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

Conditions particulières supplémentaires pour les cheminements suivants**CHEMINEMENT EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT – DOUBLE DIPLÔME AVEC L'UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE TROYES**

Pour être admis dans ce cheminement, les candidates et candidats doivent, en plus de satisfaire aux conditions précédentes, être admis au programme de master en management environnemental et développement durable de l'Université de Technologie de Troyes.

CHEMINEMENT EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ INTÉGRÉE À LA GESTION DES TERRITOIRES – DOUBLE DIPLÔME AVEC L'UNIVERSITÉ MONTPELLIER 2

Pour être admis dans ce cheminement, les candidates et candidats doivent, en plus de satisfaire aux conditions précédentes, être admis au programme de master écologie, biodiversité de l'Université Montpellier 2.

CHEMINEMENT EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT COMBINÉ AU CHEMINEMENT EN ÉCOLOGIE INTERNATIONALE DE LA MAÎTRISE EN BIOLOGIE

Pour être admis dans ce cheminement, les candidates et candidats doivent, en plus de satisfaire aux conditions précédentes, être admis à la maîtrise en biologie (dans le cheminement combinant maîtrise en biologie cheminement de type cours en écologie internationale et maîtrise en environnement).

CHEMINEMENT EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT – FORMATION CONTINUE

Pour être admis dans ce cheminement, les candidates et candidats doivent avoir réussi le diplôme de 2^e cycle en gestion de l'environnement.

CHEMINEMENT EN GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE – DOUBLE DIPLÔME AVEC LA FRANCE BUSINESS SCHOOL

Pour être admis dans ce cheminement, les candidates et candidats doivent, en plus de satisfaire aux conditions précédentes, être admis au programme de master en administration de la France Business School.

CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE

Pour être admis dans ce cheminement, les candidates et candidats doivent, en plus de satisfaire aux conditions précédentes, s'assurer qu'une professeure ou un professeur accepte de superviser la recherche.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

| Cheminelements | Régimes des études et d'inscription |
|---|---|
| Gestion de l'environnement | Régime coopératif à temps complet Régime régulier à temps complet ou à temps partiel |
| Gestion de l'environnement – double diplôme avec l'Université de Technologie de Troyes | Régime coopératif à temps complet |
| Gestion de l'environnement et de la biodiversité intégrée à la gestion des territoires – double diplôme avec l'Université Montpellier 2 | Régime coopératif à temps complet |
| Gestion de l'environnement combiné au cheminement en écologie internationale de la maîtrise en biologie | Régime coopératif à temps complet |
| Gestion de l'environnement – formation continue | Régime régulier à temps partiel |
| Gestion du développement durable | Régime coopératif à temps complet Régime régulier à temps complet ou à temps partiel |
| Gestion du développement durable – double diplôme avec la France Business School | Régime coopératif à temps complet |
| Type recherche | Régime régulier ou régime en partenariat à temps complet |

CRÉDITS EXIGÉS

Cheminement en gestion de l'environnement : 45 crédits
 Cheminement en gestion de l'environnement – double diplôme avec l'Université de Technologie de Troyes : 70 crédits
 Cheminement en gestion de l'environnement et de la biodiversité intégrée à la gestion des territoires – double diplôme avec l'Université Montpellier 2 : 45 crédits
 Cheminement en gestion de l'environnement combiné au cheminement en écologie internationale de la maîtrise en biologie : 73 crédits
 Cheminement en gestion de l'environnement – formation continue : 45 crédits
 Cheminement en gestion du développement durable : 45 crédits
 Cheminement en gestion du développement durable – double diplôme avec la France Business School : 45 crédits
 Cheminement de type recherche : 45 crédits

PROFILS DES ÉTUDES

CHEMINEMENT EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT (45 CRÉDITS)

Modalités de formation*

| | 1 ^{re} année | | | 2 ^e année | | |
|--------------------------------|-----------------------|-------|-------|----------------------|-------|-------|
| | AUT | HIV | ÉTÉ | AUT | HIV | ÉTÉ |
| COOPÉRATIF (AVEC STAGE) | | | | | | |
| Sherbrooke ou Longueuil | Cours | Cours | Stage | Cours | Essai | |
| Sherbrooke | | Cours | Cours | Stage | Cours | Essai |
| RÉGULIER (SANS STAGE) | | | | | | |
| Sherbrooke | Cours | Cours | Cours | Essai | | |
| Sherbrooke | | Cours | Cours | Cours | Essai | |
| Longueuil | Cours | Cours | | Cours | Essai | |

* À titre d'exemple

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

| | | |
|---------|--|------|
| ENV 802 | Préparation à l'essai | CR 2 |
| ENV 803 | Projet intégrateur | 4 |
| ENV 804 | Droit de l'environnement I | 4 |
| ENV 806 | Éléments de gestion de l'environnement | 4 |
| ENV 809 | Valeur des écosystèmes et leur gestion | 4 |

Activités pédagogiques à option (27 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes, selon le profil à l'entrée (3 crédits) :

| | | |
|---------|-------------------------------------|---|
| ENV 775 | Chimie de l'environnement | 3 |
| ENV 814 | Chimie de l'environnement – avancée | 3 |

Une activité choisie parmi les suivantes (6 crédits) :

| | | |
|---------|--------------------|------|
| ENV 767 | Essai | CR 6 |
| ENV 795 | Essai-intervention | 6 |

Six activités choisies parmi les suivantes (18 crédits) :

| | | |
|---------|---|------|
| ENV 705 | Évaluation des impacts | CR 3 |
| ENV 712 | Systèmes de gestion environnementale | 3 |
| ENV 716 | Gestion des matières résiduelles | 3 |
| ENV 721 | Gestion des risques environnementaux | 3 |
| ENV 730 | Économie de l'environnement | 3 |
| ENV 756 | Ressources forestières et agricoles | 3 |
| ENV 757 | Gestion de l'eau | 3 |
| ENV 788 | Prévention et traitement de la pollution | 3 |
| ENV 815 | GES et changements climatiques | 3 |
| ENV 816 | Communication et participation publique | 3 |
| ENV 817 | Aménagement de collectivités durables | 3 |
| ENV 818 | Gestion de l'énergie | 3 |
| ENV 819 | Enjeux sociaux et politiques en environnement | 3 |
| ENV 820 | Enjeux environnementaux du Nord québécois | 3 |
| ENV 821 | Toxicologie environnementale appliquée | 3 |
| ENV 822 | Droit de l'environnement II | 3 |
| ENV 823 | Enjeux internationaux en environnement | 3 |
| GDD 703 | Développement durable : projets et produits | 3 |
| GDD 704 | Développement durable dans les organisations | 3 |
| GDD 705 | Décision et création de valeur en entreprise | 3 |
| GDD 706 | Intervention en développement organisationnel | 3 |
| GDD 707 | Fondements du développement durable | 3 |

ou toute autre activité pédagogique de 2^e cycle de trois crédits qui permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de compléter sa formation interdisciplinaire dans un domaine pertinent et en lien avec les compétences du programme, sous réserve de l'approbation par la direction du CUFÉ.

CHEMINEMENT EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT – DOUBLE DIPLOME AVEC L'UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE TROYES (70 CRÉDITS)

Modalités de formation

| 1 ^{re} année | | | 2 ^e année | | | |
|-----------------------|--------------------|-------|----------------------|----------------|-------|-------|
| AUT | HIV | ÉTÉ | AUT | HIV | ÉTÉ | AUT |
| Cours à Sherbrooke | Cours à Sherbrooke | Stage | Cours à Troyes | Cours à Troyes | Essai | Essai |

Activités pédagogiques obligatoires (53 crédits)

| | | |
|---------|--|------|
| ENV 803 | Projet intégrateur | CR 4 |
| ENV 804 | Droit de l'environnement I | 4 |
| ENV 806 | Éléments de gestion de l'environnement | 4 |
| ENV 809 | Valeur des écosystèmes et leur gestion | 4 |
| GDD 703 | Développement durable : projets et produits | 3 |
| TRO 710 | Écoconception ⁽¹⁾ | 3 |
| TRO 711 | Écologie industrielle ⁽¹⁾ | 3 |
| TRO 714 | Économie de l'environnement ⁽¹⁾ | 2 |
| TRO 715 | Droit de l'environnement ⁽¹⁾ | 2 |
| TRO 717 | Management du développement durable ⁽¹⁾ | 2 |
| TRO 722 | Analyse de la valeur - analyse fonctionnelle ⁽¹⁾ | 3 |
| TRO 723 | Écotechnologies ⁽¹⁾ | 2 |
| TRO 726 | Évaluation environnementale ⁽¹⁾ | 2 |
| TRO 727 | Prospective et philosophie de l'environnement ⁽¹⁾ | 2 |
| TRO 728 | Projet commun : recherche en environnement ⁽¹⁾ | 3 |
| TRO 729 | Préparation à l'essai ⁽¹⁾ | 2 |

Deux activités en anglais langue seconde (6 crédits)

Une activité en anglais langue seconde (2 crédits)

Activités pédagogiques à option (17 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes, selon le profil à l'entrée (3 crédits) :

| | | |
|---------|-------------------------------------|------|
| ENV 775 | Chimie de l'environnement | CR 3 |
| ENV 814 | Chimie de l'environnement – avancée | 3 |

Une activité choisie parmi les suivantes (6 crédits) :

ENV 767 Essai⁽¹⁾
ENV 795 Essai-intervention⁽¹⁾

Une activité choisie parmi les suivantes (2 crédits) :

TRO 720 Éthique et performance dans l'entreprise
TRO 725 Risques environnementaux, gestion et controverse

Deux activités choisies parmi les suivantes (6 crédits) :

ENV 712 Systèmes de gestion environnementale
ENV 716 Gestion des matières résiduelles
ENV 721 Gestion des risques environnementaux
ENV 788 Prévention et traitement de la pollution
ENV 815 GES et changements climatiques
ENV 818 Gestion de l'énergie
ENV 822 Droit de l'environnement II

**CHEMINEMENT EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA BIODIVERSITÉ INTÉGRÉE À LA GESTION DES TERRITOIRES
– DOUBLE DIPLÔME AVEC L'UNIVERSITÉ MONTPELLIER 2 (45 CRÉDITS)**

Modalités de formation

| 1 ^{re} année | | | 2 ^e année | |
|-----------------------|--------------------|-------|---|-------|
| AUT | HIV | ÉTÉ | AUT | HIV |
| Cours à Sherbrooke | Cours à Sherbrooke | Stage | Cours à l'Université Montpellier 2 (France) | Essai |

Activités pédagogiques obligatoires (29 crédits)

ENV 802 Préparation à l'essai
ENV 803 Projet intégrateur
ENV 804 Droit de l'environnement I
ENV 806 Éléments de gestion de l'environnement
ENV 809 Valeur des écosystèmes et leur gestion
MON 701 Ethnoécologie et développement durable⁽²⁾
MON 702 Impacts des changements climatiques⁽²⁾
MON 703 Valorisation de la biodiversité⁽²⁾
MON 707 Gestion : projets, activités en entreprise⁽²⁾
MON 711 Écologie : fondamentaux et principes⁽²⁾
MON 712 Écologie : applications⁽²⁾
MON 713 Médiation et gouvernance des territoires⁽²⁾
MON 714 Bases de données spatiales, SIG et cartographie⁽²⁾

Activités pédagogiques à option (16 crédits)

Une activité parmi les suivantes, selon le profil à l'entrée (3 crédits) :

ENV 775 Chimie de l'environnement
ENV 814 Chimie de l'environnement – avancée

Une activité choisie parmi les suivantes (6 crédits) :

ENV 767 Essai
ENV 795 Essai-intervention

Deux activités choisies parmi les suivantes (6 crédits) :

ENV 705 Évaluation des impacts
ENV 730 Économie de l'environnement
ENV 756 Ressources forestières et agricoles
ENV 757 Gestion de l'eau
ENV 815 GES et changements climatiques
ENV 816 Communication et participation publique
ENV 817 Aménagement de collectivités durables
ENV 820 Enjeux environnementaux du Nord québécois
ENV 822 Droit de l'environnement II

Une activité choisie parmi les suivantes (1 crédit) :

MON 708 Écologie des paysages⁽²⁾
MON 709 Biologie de la conservation⁽²⁾

**CHEMINEMENT EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT COMBINÉ
AU CHEMINEMENT EN ÉCOLOGIE INTERNATIONALE
DE LA MAÎTRISE EN BIOLOGIE (73 CRÉDITS)**

Modalités de formation

| 1 ^{re} année | | | 2 ^e année | | | 3 ^e année | | |
|-----------------------|------------|--------------------------|----------------------|------------|--------------------------|----------------------|------------|-------|
| AUT | HIV | ÉTÉ | AUT | HIV | ÉTÉ | AUT | HIV | ÉTÉ |
| Cours MENV | Cours MENV | Stage MENV | Cours MEI | Cours MEI* | Stage MEI (à l'étranger) | Essai | | |
| | Cours MENV | Cours MENV | Cours MEI | Cours MEI* | Stage MEI (à l'étranger) | Cours MENV | Stage MENV | Essai |
| Cours MEI | Cours MEI* | Stage MEI (à l'étranger) | Cours MENV | Cours MENV | Stage MENV | Essai | | |

MENV : Maîtrise en environnement (cheminement en gestion de l'environnement)

MEI : Maîtrise en biologie (cheminement en écologie internationale)

* Quel que soit le déroulement, la session de cours de l'hiver à la MEI peut être suivie, sous certaines conditions, à El Colegio de la Frontera Sur (Chetumal, Mexique).

Activités pédagogiques obligatoires (41 crédits)

ECL 730 Organisations internationales et écosystèmes 3
ECL 731 Les grands écosystèmes du monde I 2
ECL 736 Proposition de projet en écologie internationale 3
ECL 737 Stage I en écologie internationale 6
ECL 738 Stage II en écologie internationale 6
ECL 749 Acquisition et traitement de données écologiques^{(3) (4)} 2
ENV 803 Projet intégrateur 4
ENV 804 Droit de l'environnement I 4
SCI 757 Préparation à l'essai 2
SCI 760 Essai 9

Activités pédagogiques à option (32 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes, selon le profil à l'entrée (3 crédits) :

ENV 775 Chimie de l'environnement 3
ENV 814 Chimie de l'environnement – avancée 3

Une activité choisie parmi les suivantes (4 crédits) :

ECL 733 Les grands écosystèmes du monde II 4
ECL 735 Les grands écosystèmes du monde III⁽³⁾ 4

Les activités de l'un des deux blocs suivants (4 crédits) :

BLOC 1

ECL 743 Préparation interculturelle au stage en écologie 1
ECL 747 Gestion de projets internationaux 3

ou

BLOC 2

ENV 806 Éléments de gestion de l'environnement 4

Trois ou quatre activités choisies parmi les suivantes (9 à 12 crédits) :

ENV 705 Évaluation des impacts 3
ENV 757 Gestion de l'eau 3
ENV 815 GES et changements climatiques 3
ENV 817 Aménagement de collectivités durables 3
ENV 819 Enjeux sociaux et politiques en environnement 3
ENV 820 Enjeux environnementaux du Nord québécois 3
ENV 822 Droit de l'environnement II 3
GDD 706 Intervention en développement organisationnel 3
GDD 707 Fondements du développement durable 3

Deux ou trois activités choisies parmi les suivantes (6 à 9 crédits) :

DRT 580 Droit international de l'environnement 3
ECL 748 Outils de gestion des aires protégées⁽³⁾ 3
ECL 751 Restauration des écosystèmes⁽³⁾ 3
ECL 753 Développement, économie et écosystèmes⁽³⁾ 3
ECL 755 Gestion des ressources renouvelables⁽³⁾ 3
ECL 757 Outils SIG en écologie internationale 3
ECL 770 Travaux pratiques d'écologie spatiale : analyse de cas 4

| | | | |
|---------|---|---|---|
| ENV 721 | Gestion des risques environnementaux | 3 | • de porter un regard réflexif sur sa pratique et de participer au développement du domaine des médiations interculturelles : - de porter un regard critique sur sa pratique; - de documenter la pratique en lien avec les enjeux interculturels; - de faire évoluer les connaissances et la pratique : améliorer, découvrir, innover. |
| ENV 730 | Économie de l'environnement | 3 | |
| ENV 756 | Ressources forestières et agricoles | 3 | |
| ENV 757 | Gestion de l'eau | 3 | |
| ENV 788 | Prévention et traitement de la pollution | 3 | |
| ENV 804 | Droit de l'environnement I | 4 | |
| ENV 809 | Valeur des écosystèmes et leur gestion | 4 | |
| ENV 815 | GES et changements climatiques | 3 | |
| ENV 816 | Communication et participation publique | 3 | |
| ENV 817 | Aménagement de collectivités durables | 3 | |
| ENV 818 | Gestion de l'énergie | 3 | |
| ENV 819 | Enjeux sociaux et politiques en environnement | 3 | |
| ENV 820 | Enjeux environnementaux du Nord québécois | 3 | |
| ENV 821 | Toxicologie environnementale appliquée | 3 | |
| ENV 822 | Droit de l'environnement II | 3 | |
| ENV 823 | Enjeux internationaux en environnement | 3 | |
| GDD 703 | Développement durable : projets et produits | 3 | |
| GDD 704 | Développement durable dans les organisations | 3 | |
| GDD 705 | Décision et création de valeur en entreprise | 3 | |
| GDD 706 | Intervention en développement organisationnel | 3 | |
| GDD 707 | Fondements du développement durable | 3 | |

L'étudiante ou l'étudiant peut également choisir l'une des activités suivantes, selon le profil à l'entrée (de 0 à 3 crédits) :

| | | |
|---------|-------------------------------------|----|
| ENV 775 | Chimie de l'environnement | CR |
| ENV 814 | Chimie de l'environnement – avancée | 3 |

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Avec l'approbation de la direction du CUFÉ, l'étudiante ou l'étudiant peut choisir une activité pédagogique de 2^e cycle de trois crédits qui lui permettra de compléter sa formation interdisciplinaire dans un domaine pertinent et en lien avec les compétences du cheminement.

- Ces activités pédagogiques sont offertes à l'Université de Technologie de Troyes.
- Ces activités pédagogiques sont offertes à l'Université Montpellier 2.
- Ces activités pédagogiques sont offertes à El Colegio de la Frontera Sur (Chetumal, Mexique) et sont contingentées. Les étudiantes et étudiants qui choisiront de suivre ces activités pédagogiques devront réussir l'activité ESP 500 *Espagnol en contexte spécifique* ou posséder des connaissances jugées équivalentes par le Centre de langues avant le début de ces activités. Ces activités pédagogiques sont aussi offertes à l'Université de Sherbrooke.
- Cette activité pédagogique est aussi offerte à l'Université de Sherbrooke.
- Ces activités pédagogiques sont offertes à la France Business School.

Maîtrise en médiation interculturelle

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 63279 (téléphone)
1 800 267-8337, poste 67210 (numéro sans frais)
819 821-7238 (télécopieur)
mediation.interculturelle@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de théologie et d'études religieuses

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

La maîtrise en médiation interculturelle ne mène pas au titre de médiateur agréé au sens où l'entend le Barreau du Québec, ni à celui de médiateur familial tel que reconnu par le gouvernement du Québec. De plus, ce programme d'études ne donne normalement pas un accès direct à un programme de recherche de troisième cycle.

OBJECTIFS

À la fin de sa formation, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure :

- d'effectuer l'analyse de situations interculturelles ;
- d'analyser les enjeux interculturels dans des situations et contextes complexes et diversifiés ;
- selon cette analyse, de poser un jugement critique et éclairé sur des enjeux interculturels dans des situations et contextes complexes et diversifiés ;
- de planifier l'action selon l'analyse de situations interculturelles :
 - d'identifier des orientations ;
 - de construire des stratégies ;
- de mener des actions de médiation interculturelle :
 - d'intervenir en fonction de l'analyse, de manière appropriée et pertinente, dans des contextes et situations complexes et diversifiés : conseiller, former, recommander, développer, planifier, évaluer ;
 - de faciliter les rapprochements, les relations et les communications entre individus, groupes et organismes dans des situations et contextes de diversité culturelle ;
 - de participer à la conciliation d'intérêts diversifiés, de faciliter et de créer des consensus, de développer des négociations dans des situations et contextes interculturels ;

- de porter un regard réflexif sur sa pratique et de participer au développement du domaine des médiations interculturelles :
 - de porter un regard critique sur sa pratique ;
 - de documenter la pratique en lien avec les enjeux interculturels ;
 - de faire évoluer les connaissances et la pratique : améliorer, découvrir, innover.

ADMISSION

Conditions générales

Détenir un grade de 1^{er} cycle dans un domaine pertinent au programme.

Conditions particulières

Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

La candidate ou le candidat devra avoir démontré des acquis suffisants pour les matières jugées indispensables comme conditions préalables aux études de la maîtrise.

Le dossier scolaire de la candidate ou du candidat sera utilisé pour juger de ces acquis.

Dans la situation où ces acquis sont jugés insuffisants, la candidate ou le candidat devra suivre et réussir une ou plusieurs activités pédagogiques en supplément de la scolarité prévue au programme.

Maîtrise d'une langue autre que le français mesurée en ayant recours à des tests de compétences linguistiques appropriés.

Les étudiantes et étudiants n'ayant pas un niveau de français suffisant devront avoir suivi et réussi des activités pédagogiques de français langue seconde, dont le microprogramme de 1^{er} cycle en français langue seconde, avant d'être admis au programme.

Critères de sélection

Les candidates et candidats devront soumettre un dossier écrit de demande d'inscription au programme. Le dossier sera composé des notes du baccalauréat et de tout autre programme suivi par l'étudiante ou l'étudiant, du curriculum vitæ, de deux lettres d'appui, d'une lettre de présentation et de motivation. Une première évaluation des dossiers écrits sera effectuée et permettra de dresser une liste d'excellence. Les candidates et candidats retenus sur cette liste participeront à une entrevue avec le comité de sélection. Pour ces candidates et candidats, le dossier comptera pour 50 % de l'évaluation. L'entrevue comptera aussi pour 50 % de l'évaluation et permettra d'approfondir les motivations et expériences pertinentes de la candidate ou du candidat ainsi que de valider ses compétences en communication orale.

Les candidatures seront aussi retenues en fonction du champ de formation ou d'expérience pour assurer une hétérogénéité de cohorte. Afin d'assurer cette hétérogénéité, le nombre de candidates et candidats par discipline variera de 1 à 3 sur une cohorte potentielle de 20. Par ailleurs, le comité de programme se réserve le droit de moduler cette répartition au besoin.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 45

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

PHASE I

Trimestre I

Activités pédagogiques obligatoires (11 crédits)

| | | |
|---------|-------------------------------------|----|
| PMI 700 | Introduction au programme | CR |
| PMI 701 | Flux migratoires | 1 |
| PMI 702 | Rapports et échanges internationaux | 3 |
| PMI 703 | Citoyenneté et pluralisme I | 2 |
| PMI 710 | Projet I – Flux migratoires | 2 |

Trimestre 2

Activités pédagogiques obligatoires (11 crédits)

| | | |
|---------|---------------------------------------|----|
| PMI 711 | Citoyenneté et pluralisme II | CR |
| PMI 712 | Construction identitaire | 2 |
| PMI 713 | Modèles et approches d'intervention I | 4 |
| PMI 720 | Projet intégrateur II | 2 |
| | | 3 |

PHASE II

Trimestre 3⁽²⁾

Activités pédagogiques obligatoires (10 crédits)

| | | |
|---------|--|----|
| PMI 721 | Modèles et approches d'intervention II | CR |
| PMI 730 | Projet intégrateur III | 2 |
| PMI 739 | Préparation au stage ⁽³⁾ | 3 |
| PMI 770 | Communication et interculturelité | 2 |
| | | 3 |

Trimestre 4⁽⁴⁾**Activités pédagogiques obligatoires** (13 crédits)

| | | |
|---------|--|----|
| PMI 740 | Stage | CR |
| PMI 750 | Essai | 6 |
| PMI 760 | Séminaire de développement professionnel | 6 |
| | | 1 |

- (1) Les activités pédagogiques du programme seront habituellement offertes de manière intensive.
- (2) Le trimestre 3 peut faire l'objet d'un séjour d'études dans une université partenaire à l'étranger. Ce séjour d'études sera crédité à l'étudiante ou l'étudiant par équivalences.
- (3) Pour les étudiantes et étudiants faisant un séjour d'études dans une université partenaire, cette activité de préparation aux stages sera suivie au début du trimestre 4.
- (4) Le trimestre 4 peut faire l'objet d'un séjour dans une université partenaire à l'étranger : dans ce cas le stage sera effectué à l'étranger et, après évaluation, directement crédité à l'étudiante ou l'étudiant dans son programme.

Maîtrise en prévention et règlement des différends

RENSEIGNEMENTS**Campus de Longueuil**

450 463-1835, poste 61607 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 61607 (numéro sans frais)

450 670-3689 (télécopieur)

prd.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Longueuil : admission au trimestre d'automne

GRADE : Maître en droit, LL. M.

Le programme de maîtrise en prévention et règlement des différends vise à développer chez l'étudiante et l'étudiant les habiletés fondamentales et pratiques nécessaires à l'exercice professionnel dans cette discipline. En menant une recherche ou un projet dans ce secteur professionnel, la personne diplômée acquiert les compétences nécessaires pour participer au développement des modes de prévention et règlement des différends dans son lieu d'intervention professionnelle.

La maîtrise en prévention et règlement des différends comporte deux chemine-ments :

- un cheminement avec projet de fin d'études;
- un cheminement avec essai

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer les aptitudes fondamentales de base requises par la recherche appliquée dans le secteur professionnel et d'acquérir les compétences nécessaires afin de participer au développement des modes de prévention et règlement des différends dans son lieu d'intervention professionnelle;
- d'approfondir et de compléter sa formation antérieure par l'acquisition d'une formation spécialisée en prévention et règlement des différends;
- de maîtriser les enjeux fondamentaux que posent les modes de prévention et règlement des différends en regard de la pratique et de leur développement dans les différentes sphères de la société;
- de maîtriser les principes fondamentaux et les concepts qui constituent les bases de la prévention et règlement des différends;
- d'apprendre à analyser des situations et des problématiques spécifiques et à identifier les éléments de solutions ou d'interventions appropriés;
- de développer les habiletés pratiques nécessaires à l'exercice professionnel dans cette discipline;
- de développer ses compétences en communication écrite et orale et en relations interpersonnelles;
- d'intégrer des valeurs, des attitudes et des comportements conformes à une philosophie soucieuse de relever, dans le cadre d'une société libre et démocratique, les défis mutuels et réciproques posés par l'évolution de la prévention et règlement des différends et de la société;
- de compléter sa spécialisation par l'acquisition de connaissances et d'habiletés spécifiques de certains domaines ou activités.

Objectifs spécifiques du cheminement avec projet de fin d'études

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer une compréhension critique des enjeux propres à la prévention et au règlement des différends par la réalisation d'un projet de fin d'études;
- de démontrer sa capacité d'analyser de manière autonome des situations professionnelles complexes relevant du domaine de la prévention et du règlement des différends.

Objectifs spécifiques du cheminement avec essai

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de mener de manière autonome un travail de recherche portant sur une problématique complexe propre à la prévention et au règlement des différends;
- de développer une approche réflexive quant aux pratiques professionnelles en pré-vention et règlement des différends.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)**Conditions particulières**

- Être titulaire d'un grade de 1^{er} cycle dans un champ approprié⁽¹⁾;
- Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents;
- Posséder une expérience pertinente de travail acquise à titre de professionnelle ou de professionnel.

Les candidates et candidats qui ne répondent pas à ces conditions peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugée satisfaisante.

De plus, les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;
- une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire à la maîtrise en prévention et règlement des différends et qui décrit leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire, de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre de la maîtrise;
- un curriculum vitæ à jour; trois lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit disponible à cette adresse http://www.USherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/cycles_superieurs/prd/Rapport_confidentiel.pdf ou sous forme de lettre standard.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est effectuée sur la base des éléments suivants :

- l'excellence du dossier universitaire;
- l'intérêt et la motivation pour le programme;
- l'aptitude à la recherche;
- le champ de pratique et d'expertise pour assurer une hétérogénéité de cohorte;
- la performance de la candidate ou du candidat lors d'une entrevue, le cas échéant.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet et à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 45**PROFIL DES ÉTUDES****TRONC COMMUN** (30 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (12 crédits)⁽¹⁾

| | | |
|---------|--|----|
| PRD 705 | Éthique appliquée et modes de PRD | CR |
| PRD 752 | Gouvernance et modes de PRD | 3 |
| PRD 753 | Gouvernance internationale et modes de PRD | 3 |
| PRD 754 | Psychologie et modes de PRD | 3 |

Activités pédagogiques à option (18 à 24 crédits)**BLOC Négociation** (3 à 9 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

| | | |
|---------|--------------------------------|----|
| NEG 712 | Négociation, pratique générale | CR |
| NEG 713 | Négociation avancée | 3 |
| NEG 714 | Négociation internationale | 3 |

BLOC Médiation (3 à 15 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

| | | |
|---------|------------------------------|----|
| MDN 719 | Médiation, pratique générale | CR |
| MDN 721 | Médiation avancée I | 3 |
| MDN 722 | Médiation avancée II | 3 |
| MDN 723 | Médiation organisationnelle | 3 |
| MDN 724 | Médiation interculturelle | 3 |

BLOC Arbitrage (0 à 9 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

| | | |
|---------|-------------------------------|----|
| ARB 729 | Arbitrage, pratique générale | CR |
| ARB 733 | Arbitrage en droit du travail | 3 |
| ARB 734 | Arbitrage international | 3 |

BLOC Pratique (0 à 12 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

| | |
|---------|------------------------------|
| PRD 712 | Séminaire de lectures |
| PRD 733 | Pratique de la communication |
| PRD 734 | Pratique clinique |
| PRD 735 | Pratique universitaire |

CHEMINEMENT AVEC PROJET DE FIN D'ÉTUDES

- 12 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 24 crédits d'activités pédagogiques à option du tronc commun
- 9 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

| | |
|---------|--|
| PRD 780 | Méthodologie du projet de fin d'études |
| PRD 781 | Projet de fin d'études |

CHEMINEMENT AVEC ESSAI

- 12 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 18 crédits d'activités pédagogiques à option du tronc commun
- 15 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

| | |
|---------|--|
| PRD 770 | Méthodologie de la recherche en PRD I |
| PRD 771 | Méthodologie de la recherche en PRD II |
| PRD 772 | Rédaction de l'essai |

1. Les étudiantes et les étudiants qui ne détiennent pas un grade de 1^{er} cycle en droit doivent suivre les activités pédagogiques hors programme PRD 760 *Introduction à la théorie générale du droit* et PRD 761 *Introduction au droit québécois et canadien*.

Diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*)

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62512 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 62512 (numéro sans frais)

819 821-7578 (télécopieur)

transnational.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir sa connaissance du droit et d'enrichir sa culture juridique par l'acquisition des concepts et des méthodes propres au droit transnational;
- d'approfondir sa compréhension des liens entre les divers domaines et secteurs du droit tels le droit civil, la common law, le droit uniforme et le droit international;
- de développer et de perfectionner ses habiletés et sa capacité d'analyse des problématiques juridiques transnationales;
- de posséder les compétences requises pour accéder aux barreaux des provinces canadiennes de common law et au Barreau de New York;
- de développer les aptitudes, les connaissances et les habiletés requises pour l'élaboration de pistes de solution constructives et durables aux problématiques juridiques transnationales;
- de perfectionner ses habiletés à communiquer et à travailler en équipe, que ce soit en langue française ou en langue anglaise;
- de s'entraîner à appliquer concrètement ses connaissances et ses habiletés par l'entremise d'un projet d'intégration pratique en droit transnational, ou à perfectionner son sens et sa pensée juridiques par l'entremise d'un écrit;
- d'accentuer sa capacité, en tant que juriste et individu, à promouvoir des principes et des valeurs de liberté et de démocratie et à contribuer à l'avancement de la société dans une optique transnationale.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit;

ou

avoir accumulé au moins 60 crédits en droit d'un programme de 1^{er} cycle en droit;

ou

posséder une formation en droit jugée équivalente;

ou

avoir obtenu 45 crédits et demeurer inscrit au cheminement avec diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) du baccalauréat en droit.

Conditions particulières

Les candidates et candidats qui ne sont pas inscrits au cheminement avec diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) du baccalauréat en droit doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;
- une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire au programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) et qui décrit leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre du programme;
- un curriculum vitae à jour;
- deux lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit disponible à cette adresse : http://www.USherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/cycles_superieurs/dtn/Form_lettre_appui_DTN.pdf.

De plus, les candidates et candidats doivent avoir démontré, à la satisfaction de la Faculté, une maîtrise suffisante de la langue anglaise.

Critères de sélection

Le comité d'admission du programme procède à une sélection des candidates et candidats en fonction des places disponibles et de l'excellence des dossiers. Le fait d'avoir réalisé ses deux premières années de droit à l'Université de Sherbrooke constitue un atout.

Exigence de promotion

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'au moins 60 crédits d'un programme de 1^{er} cycle en droit :

- avoir complété avec succès leur baccalauréat en droit ou un diplôme jugé équivalent.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps plein : un trimestre d'été (mai-août), durant deux étés consécutifs

CRÉDITS EXIGÉS : 36

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (36 crédits)****BLOC 1 : Activités pédagogiques de base (24 crédits)**

| | | | |
|---------|------------------------------------|----|---|
| DTN 720 | Concepts et principes fondamentaux | CR | 1 |
| DTN 721 | Responsabilité civile/Tort | 5 | 5 |
| DTN 722 | Droit des contrats/Contracts | 5 | 5 |
| DTN 723 | Droits des biens/Property | 5 | 5 |
| DTN 724 | Fiducies/Trusts | 3 | 3 |
| DTN 725 | Procédure civile/Civil Procedure | 2 | 2 |
| DTN 726 | Recours civils/Remedies | 2 | 2 |
| DTN 727 | Droit de la famille/Family Law | 1 | 1 |

BLOC 2 : Activités pédagogiques d'approfondissement (6 crédits)

| | | | |
|---------|---|----|---|
| DTN 728 | Mondialisation et PRD | CR | 1 |
| DTN 729 | Mondialisation et éthique professionnelle | 2 | 2 |
| DTN 734 | Pratique transnationale I | 2 | 2 |
| DTN 738 | Pratique transnationale II | 1 | 1 |

BLOC 3 : Activités pédagogiques d'intégration et de synthèse des connaissances (6 crédits)

| | | | |
|---------|-------------------------------------|----|---|
| DTN 742 | Projet final en droit transnational | CR | 2 |
| DTN 743 | Séminaire de droit transnational I | 2 | 2 |
| DTN 744 | Séminaire de droit transnational II | 2 | 2 |

Diplôme de 2^e cycle en droit et politiques de la santé

RENSEIGNEMENTS

Campus principal et Campus de Longueuil

819 821-8000, poste 65668 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

sante.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

- Sherbrooke : admission au trimestre d'automne (admission exceptionnelle aux trimestres d'hiver et d'été, sous réserve des places disponibles)
- Longueuil : admission au trimestre d'automne des années impaires (admission exceptionnelle aux autres trimestres, sous réserve des places disponibles)

OBJECTIFS**Objectifs généraux**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir sa formation et ses connaissances dans le domaine spécialisé du droit et des politiques de la santé;
- de développer son sens critique et sa faculté d'analyse des enjeux propres au droit et aux politiques de la santé;
- d'intégrer le sens de l'éthique et des droits fondamentaux de la personne dans l'analyse des enjeux propres au droit et aux politiques de la santé;
- d'acquérir l'aptitude à interagir de façon constructive avec son milieu dans ce domaine spécialisé;
- de développer son habileté à communiquer ses connaissances;
- de développer ses facultés de communication et de discussion des enjeux avec des professionnelles et professionnels d'autres disciplines.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une connaissance générale des grands secteurs du droit de la santé;
- de porter un jugement critique sur les pratiques professionnelles dans son milieu de travail;
- de comprendre et d'analyser les implications générales des politiques en matière de santé;
- d'analyser les implications concrètes des politiques de la santé dans son milieu de travail et, s'il y a lieu, de les mettre en œuvre.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit ou

Détenir un grade universitaire de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'activités approprié pourvu que la candidate ou le candidat possède une expérience jugée valable et pertinente dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Conditions particulières

Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

Les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire au diplôme de 2^e cycle en droit et politiques de la santé et qui détaille leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre du diplôme;
- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;
- un curriculum vitae à jour;
- trois lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit disponible à cette adresse : http://www.USherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/cycles_superieurs/sante/Rapport_sur_une_candidature_saisissable.pdf.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est effectuée sur la base des éléments suivants :

- l'excellence de l'ensemble du dossier de candidature;
- la performance de la candidate ou du candidat lors d'une entrevue, le cas échéant.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

- Régime régulier à temps complet ou à temps partiel (Campus principal)
- Régime régulier à temps partiel (Campus de Longueuil)

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES**

Pour l'étudiante ou l'étudiant possédant un grade de 1^{er} cycle en droit :

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

| | | | | |
|-----|-----|--|----|---|
| DRT | 750 | Introduction au monde de la santé | CR | 3 |
| DRT | 753 | Responsabilité médicale et hospitalière | 3 | 3 |
| DRT | 754 | Organisation du monde de la santé | 3 | 3 |
| DRT | 755 | Droit professionnel du secteur de la santé | 3 | 3 |
| DRT | 756 | Politiques de la santé | 3 | 3 |

Pour l'étudiante ou l'étudiant ne possédant pas de grade de 1^{er} cycle en droit :

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

| | | | | |
|-----|-----|--|----|---|
| DRT | 751 | Introduction au droit I | CR | 3 |
| DRT | 752 | Introduction au droit II | 3 | 3 |
| DRT | 753 | Responsabilité médicale et hospitalière | 3 | 3 |
| DRT | 754 | Organisation du monde de la santé | 3 | 3 |
| DRT | 755 | Droit professionnel du secteur de la santé | 3 | 3 |
| DRT | 756 | Politiques de la santé | 3 | 3 |

Pour l'étudiante ou l'étudiant possédant un grade de 1^{er} cycle en droit :

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

Pour l'étudiante ou l'étudiant ne possédant pas de grade de 1^{er} cycle en droit :

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

| | | | | |
|-----|-----|--|----|---|
| DRT | 757 | Droit, éthique et médecine moderne | CR | 3 |
| DRT | 758 | Droit du travail dans le secteur de la santé | 3 | 3 |
| DRT | 759 | Santé et sécurité du travail | 3 | 3 |
| DRT | 760 | Gestion de l'information | 3 | 3 |
| DRT | 761 | Droit de l'environnement | 3 | 3 |
| DRT | 762 | Santé publique | 3 | 3 |
| DRT | 763 | Les chartes et le droit de la santé | 3 | 3 |
| DRT | 764 | Droit de la protection sociale | 3 | 3 |
| DRT | 765 | Économie de la santé | 3 | 3 |
| DRT | 766 | Droit comparé et droit de la santé | 3 | 3 |
| DRT | 767 | Séminaire de recherche | 3 | 3 |
| DRT | 768 | Psychiatrie légale | 3 | 3 |
| DRT | 769 | Droit et politiques pharmaceutiques | 3 | 3 |
| DRT | 777 | Droit des personnes âgées | 3 | 3 |
| DRT | 783 | Droit international de la santé | 3 | 3 |
| DRT | 794 | Stage en droit et politiques de la santé | 3 | 3 |
| DRT | 795 | Éléments de responsabilité médicale avancée | 3 | 3 |

Diplôme de 2^e cycle en droit notarial**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000, poste 62533 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 62533 (numéro sans frais)

819 821-7578 (télécopieur)

notariat.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

www.USherbrooke.ca/droit/etudes_superieures/ddn/ (site Internet)

RESPONSABILITÉ

Faculté de droit

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke et Longueuil : admission au trimestre d'automne

OBJECTIF

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances et les habiletés professionnelles jugées pertinentes pour l'exercice de la profession de notaire.

CONDITION D'ACCÈS À LA PRATIQUE

Une fois son diplôme obtenu, l'étudiante ou l'étudiant est soumis à un stage sous le contrôle de la Chambre des notaires du Québec avant d'être admis à l'exercice du notariat.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit reconnu à l'article 184 du Code des professions.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 36**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (36 crédits)**

| | | | | |
|-----|-----|---|----|---|
| DRN | 730 | Droit municipal et expropriation | CR | 1 |
| DRN | 738 | Droit international privé | 1 | 1 |
| DRN | 740 | Protection du territoire | 1 | 1 |
| DRN | 745 | Rapports pécuniaires familiaux | 3 | 3 |
| DRN | 748 | Procédures non contentieuses | 1 | 1 |
| DRN | 749 | Faillite | 1 | 1 |
| DRN | 754 | Droit fiscal | 3 | 3 |
| DRN | 756 | Publicité des droits | 2 | 2 |
| DRN | 765 | Examen des titres | 3 | 3 |
| DRN | 772 | Sociétés I : droit corporatif et fiscal | 3 | 3 |
| DRN | 776 | Sûretés et financement | 3 | 3 |
| DRN | 779 | Propriété : modalités et démembrements | 3 | 3 |
| DRN | 781 | Sociétés II : financement et réorganisation | 2 | 2 |
| DRN | 785 | Contrats nommés | 3 | 3 |
| DRN | 786 | Technique de rédaction de contrats d'affaires | 1 | 1 |

| | | |
|---------|---|---|
| DRN 787 | Développement des habiletés : Rédaction I | 1 |
| DRN 788 | Développement des habiletés : Rédaction II | 1 |
| DRN 791 | Pratique notariale | 2 |
| DRN 792 | Droit préventif : la gestion des différends | 1 |

Activités pédagogiques supplémentaires (0 à 2 crédits)

Ces activités sont facultatives et ne font pas parties des crédits du programme.

| | | |
|---------|------------------------------|----|
| DRN 789 | Introduction au droit fiscal | CR |
| DRN 790 | Introduction aux successions | 1 |

Diplôme de 2^e cycle en gestion de l'environnement

RENSEIGNEMENTS

819 821-7933 (téléphone)
1 866 821-7933 (numéro sans frais)
819 821-7058 (télécopieur)
environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

- Longueuil, Gatineau et ailleurs au Québec, si le nombre d'inscriptions est suffisant
- Admission aux trimestres d'automne et d'hiver

Le diplôme de 2^e cycle en gestion de l'environnement est un programme interdisciplinaire qui vise à développer, chez les professionnelles et professionnels, des compétences en gestion de l'environnement ou du développement durable. Ces professionnelles et professionnels contribuent à mettre en œuvre de saines pratiques de gestion et à influencer les actions de manière à initier des changements durables au sein de la société et d'organisations variées.

CIBLES DE FORMATION**Compétences visées :**

Gestion de l'environnement ou du développement durable

- poser un diagnostic sur une situation, une problématique ou toute autre question en lien avec les enjeux environnementaux ou de développement durable en portant un jugement critique et en se basant sur l'approche systémique;
- prendre position, élaborer un plan d'intervention (scénarios, politiques, programmes, projets, lignes directrices, procédures, stratégie d'intervention, stratégie d'implantation, démarches, etc.) en vue d'initier des changements;
- gérer (élaboration, planification, réalisation, fermeture) des projets.

Collaboration et communication

- travailler en collaboration avec les différents membres d'une équipe multidisciplinaire et divers intervenants et intervenantes;
- communiquer efficacement et exercer son influence en fonction des parties prenantes et selon le contexte.

Développement professionnel

- agir avec éthique, autonomie et de manière responsable dans l'exercice de ses fonctions.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinents au programme.

Conditions particulières

Pour les candidates et candidats détenant un grade de 1^{er} cycle ou de 2^e cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinents, avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents. Les candidates et candidats qui ont une moyenne inférieure à 2,7 ou une formation jugée non pertinente peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes en accord avec le *Règlement sur la reconnaissance d'acquis* du CUFÉ.

Les candidates et candidats doivent posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française écrite et parlée, de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 31

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (16 crédits)**

| | | |
|---------|--|----|
| ENV 803 | Projet intégrateur | CR |
| ENV 804 | Droit de l'environnement I | 4 |
| ENV 806 | Éléments de gestion de l'environnement | 4 |
| ENV 809 | Valeur des écosystèmes et leur gestion | 4 |

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes, selon le profil à l'entrée :

| | | |
|---------|-------------------------------------|----|
| ENV 775 | Chimie de l'environnement | CR |
| ENV 814 | Chimie de l'environnement – avancée | 3 |

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

| | | |
|---------|---|----|
| ENV 705 | Évaluation des impacts | CR |
| ENV 712 | Systèmes de gestion environnementale | 3 |
| ENV 716 | Gestion des matières résiduelles | 3 |
| ENV 730 | Économie de l'environnement | 3 |
| ENV 757 | Gestion de l'eau | 3 |
| ENV 788 | Prévention et traitement de la pollution | 3 |
| ENV 815 | GES et changements climatiques | 3 |
| ENV 816 | Communication et participation publique | 3 |
| ENV 817 | Aménagement de collectivités durables | 3 |
| ENV 818 | Gestion de l'énergie | 3 |
| ENV 821 | Toxicologie environnementale appliquée | 3 |
| ENV 822 | Droit de l'environnement II | 3 |
| GDD 703 | Développement durable : projets et produits | 3 |
| GDD 704 | Développement durable dans les organisations | 3 |
| GDD 705 | Décision et création de valeur en entreprise | 3 |
| GDD 706 | Intervention en développement organisationnel | 3 |
| GDD 707 | Fondements du développement durable | 3 |

Avec l'approbation de la direction du CUFÉ, l'étudiante ou l'étudiant peut choisir une activité pédagogique de 2^e cycle de trois crédits, en lien avec les compétences du programme, qui lui permettra de compléter sa formation interdisciplinaire.

Diplôme de 2^e cycle en médiation interculturelle

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 63279 (téléphone)
1 800 267-8337, poste 67210 (numéro sans frais)
819 821-7238 (télécopieur)
mediation.interculturelle@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté d'éducation, Faculté de droit, Faculté des lettres et sciences humaines et Faculté de théologie et d'études religieuses

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Longueuil : admission au trimestre d'automne ou d'hiver

Le diplôme de 2^e cycle en médiation interculturelle ne mène pas au titre de médiateur agréé au sens où l'entend le Barreau du Québec, ni à celui de médiateur familial tel que reconnu par le gouvernement du Québec.

CIBLES DE FORMATION

À la fin de sa formation, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure :

- d'effectuer l'analyse de situations interculturelles
 - analyser les enjeux interculturels dans des situations et contextes complexes et diversifiés;
 - dans le cadre de cette analyse, poser un jugement critique et éclairé sur des enjeux interculturels dans des situations et contextes complexes et diversifiés;
- de planifier l'action selon les résultats de l'analyse de situations interculturelles
 - identifier des orientations;
 - construire des stratégies et mener des actions de médiation interculturelle.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle dans un domaine pertinent au programme (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents, ou fournir un dossier d'équivalence à partir de l'expérience professionnelle.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)**

| | CR |
|--|----|
| PMI 700 Introduction au programme | 1 |
| PMI 701 Flux migratoires | 3 |
| PMI 702 Rapports et échanges internationaux | 3 |
| PMI 703 Citoyenneté et pluralisme I | 2 |
| PMI 710 Projet I - Flux migratoires | 2 |
| PMI 711 Citoyenneté et pluralisme II | 2 |
| PMI 712 Construction identitaire | 4 |
| PMI 713 Modèles et approches d'intervention I | 2 |
| PMI 720 Projet intégrateur II | 3 |
| PMI 721 Modèles et approches d'intervention II | 2 |
| PMI 730 Projet intégrateur III | 3 |
| PMI 770 Communication et interculturalité | 3 |

Diplôme de 2^e cycle en pratique du droit criminel et pénal**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000, poste 63531 ou 62932 ou 61050 (téléphone)
1 800 267-8337, poste 63531 ou 62932 ou 61050 (numéro sans frais)
819 821-7578 (télécopieur)
criminel.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

CIBLES DE FORMATION SPÉCIFIQUES

Au terme du programme, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'agir avec compétence dans la situation professionnelle suivante :

- mener, à titre de procureur de la poursuite ou de la défense, des dossiers en matière criminelle et pénale visant différentes infractions, aux divers stades de la procédure de première instance ;
- en agissant stratégiquement aux diverses étapes de la procédure des différents dossiers;
- en utilisant à profit la preuve admissible;
- en déterminant les solutions qui sont dans l'intérêt réel du client (défense) ou de la société (poursuite);
- en exerçant un rôle de conseiller auprès du client (défense);
- en faisant valoir les arguments les plus convaincants (tant au plan de la forme que du fond);
- en négociant avec la partie adverse le déroulement du dossier;
- en ajustant sa pratique pour tenir compte des modifications législatives, de l'évolution de la jurisprudence et des règles applicables dans d'autres systèmes juridiques ou dans d'autres domaines du droit;
- en démontrant sa capacité d'analyse critique.

ADMISSION**Condition générale**Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit décerné par une université canadienne ou tout autre diplôme équivalent.**Conditions particulières**

Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.
 Démontrer une connaissance suffisante de la procédure pénale canadienne et de la preuve pénale canadienne.

Les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;
- une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire au programme de diplôme de 2^e cycle en pratique du droit criminel et pénal et qui décrit leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre du programme;
- un curriculum vitæ à jour;
- deux lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit disponible à cette adresse : www.usherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/cycles_superieurs/dcp/21-01-2013_Form_lettre_appui_DCP_01.pdf.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est effectuée sur la base de l'excellence de l'ensemble du dossier de candidature. Exceptionnellement, la performance de la candidate ou du candidat lors d'une entrevue sera considérée si la direction du programme juge la tenue d'une entrevue nécessaire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 36**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (36 crédits)****BLOC 1 (18 crédits)**

| | | |
|--|----|---|
| DRT 810 Garanties constitutionnelles | CR | 3 |
| DRT 811 Droit pénal spécial : les infractions | | 3 |
| DRT 812 Gestion de dossiers en droit criminel et pénal | | 3 |
| DRT 813 Dossiers simulés I : avant le procès | | 9 |

BLOC 2 (18 crédits)

| | | |
|---|----|---|
| DRT 745 Droit pénal international | CR | 3 |
| DRT 814 Pénologie | | 3 |
| DRT 815 Sujets choisis de droit criminel et pénal | | 3 |
| DRT 816 Dossiers simulés II : le procès et la peine | | 9 |

Diplôme de 2^e cycle en prévention et règlement des différends**RENSEIGNEMENTS**

Campus de Longueuil
450 463-1835, poste 61607 (téléphone)
1 800 267-8337, poste 61607 (numéro sans frais)
450 670-3689 (télécopieur)
prd.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Longueuil : admission au trimestre d'automne

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir et de compléter sa formation antérieure par l'acquisition d'une formation spécialisée en prévention et règlement des différends;
- d'acquérir une vision élargie des enjeux fondamentaux qui posent les modes de prévention et règlement des différends en regard de la pratique et de leur développement dans les différentes sphères de la société;
- de maîtriser les principes fondamentaux et les concepts qui constituent les bases de la prévention et règlement des différends;
- d'apprendre à analyser des situations et des problématiques spécifiques et à identifier les éléments de solution ou d'intervention appropriés;
- de développer les habiletés pratiques nécessaires à l'exercice professionnel dans cette discipline;
- de développer ses compétences en communication écrite et orale et en relations interpersonnelles;
- d'intégrer des valeurs, des attitudes et des comportements conformes à une philosophie soucieuse de relever, dans le cadre d'une société libre et démocratique, les défis mutuels et réciproques posés par l'évolution de la prévention et règlement des différends et de la société;
- de compléter sa spécialisation par l'acquisition de connaissances et d'habiletés spécifiques de certains domaines ou activités.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)**Conditions particulières**

- Être titulaire d'un grade de 1^{er} cycle dans un champ approprié⁽¹⁾;
- Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents;
- Posséder une expérience pertinente de travail acquise à titre de professionnelle ou professionnelle.

Les candidates et candidats qui ne répondent pas à ces conditions peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugée satisfaisante.

De plus, les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;
- une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire au diplôme de 2^e cycle en prévention et règlement des différends et qui décrit leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre du diplôme;
- un curriculum vitae à jour;
- trois lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit disponible à cette adresse : http://www.USherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/cycles_superieurs/PRD/Rapport_confidentiel.pdf ou sous forme de lettre standard.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est effectuée sur la base des éléments suivants :

- l'excellence du dossier universitaire;
- l'intérêt et la motivation pour le programme;
- le champ de pratique et d'expertise pour assurer une hétérogénéité de cohorte;
- la performance de la candidate ou du candidat lors d'une entrevue, le cas échéant.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet et à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)⁽¹⁾

| | | | |
|---------|--|----|---|
| PRD 705 | Éthique appliquée et modes de PRD | CR | 3 |
| PRD 752 | Gouvernance et modes de PRD | 3 | 3 |
| PRD 753 | Gouvernance internationale et modes de PRD | 3 | 3 |
| PRD 754 | Psychologie et modes de PRD | 3 | 3 |

Activités pédagogiques à option (18 crédits)

BLOC Négociation (3 à 9 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

| | | | |
|---------|--------------------------------|----|---|
| NEG 712 | Négociation, pratique générale | CR | 3 |
| NEG 713 | Négociation avancée | 3 | 3 |
| NEG 714 | Négociation internationale | 3 | 3 |

BLOC Médiation (3 à 15 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

| | | | |
|---------|------------------------------|----|---|
| MDN 719 | Médiation, pratique générale | CR | 3 |
| MDN 721 | Médiation avancée I | 3 | 3 |
| MDN 722 | Médiation avancée II | 3 | 3 |
| MDN 723 | Médiation organisationnelle | 3 | 3 |
| MDN 724 | Médiation interculturelle | 3 | 3 |

BLOC Arbitrage (0 à 9 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

| | | | |
|---------|-------------------------------|----|---|
| ARB 729 | Arbitrage, pratique générale | CR | 3 |
| ARB 733 | Arbitrage en droit du travail | 3 | 3 |
| ARB 734 | Arbitrage international | 3 | 3 |

BLOC Pratique (0 à 12 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

| | | | |
|---------|------------------------------|----|---|
| PRD 712 | Séminaire de lectures | CR | 3 |
| PRD 733 | Pratique de la communication | 3 | 3 |
| PRD 734 | Pratique clinique | 3 | 3 |
| PRD 735 | Pratique universitaire | 3 | 3 |

1. Les étudiantes et étudiants qui ne détiennent pas un grade de 1^{er} cycle en droit doivent suivre l'activité pédagogique hors programme PRD 760 *Introduction à la théorie générale du droit*.

Microprogramme de 2^e cycle de formation juridique I

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62514 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

secrétaire.faculte.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

Ce programme de treize crédits est offert aux étudiantes et étudiants internationaux en mobilité à la Faculté et inscrits à un programme des cycles supérieurs dans leur université d'attache.

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke et Longueuil : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'enrichir sa formation juridique reçue auprès d'une université étrangère par des éléments de formation juridique dans un contexte québécois;
- de se familiariser avec les outils de recherche, les sources et les modes de raisonnement propres au droit dans un contexte québécois;
- de s'initier aux méthodes d'apprentissage dans un contexte québécois;
- d'enrichir ses habiletés de raisonnement et d'argumentation juridiques;
- de développer sa compréhension d'enjeux juridiques complexes;
- d'apprendre à identifier ses besoins de formation et à les traduire en objectifs d'apprentissage.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être inscrite ou inscrit à un programme des cycles supérieurs en droit dans une université non québécoise.

Participer à un programme d'échanges aux termes d'une convention interuniversitaire.

Critère de sélection

La sélection des candidates et candidats est fondée sur la qualité des dossiers d'admission ou sur les critères déterminés dans la convention interuniversitaire pertinente.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 13

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Activité pédagogique obligatoire (1 crédit)

| | | | |
|---------|-----------------------------|----|---|
| DRT 799 | Méthodologie et orientation | CR | 1 |
|---------|-----------------------------|----|---|

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques offertes par la Faculté.

- 1 Un parcours de formation personnalisé qui tient compte, notamment, des préférences exprimées par l'étudiante ou l'étudiant est établi par la Faculté. Ce parcours est composé de l'activité pédagogique obligatoire DRT 799 ainsi que de douze crédits additionnels d'activités pédagogiques choisies à même l'ensemble des activités offertes par la Faculté.

Microprogramme de 2^e cycle de formation juridique II

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62514 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

secrétaire.faculte.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

Ce programme de douze crédits est offert aux étudiantes et étudiants internationaux en mobilité à la Faculté et inscrits à un programme des cycles supérieurs dans leur université d'attache.

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke et Longueuil : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de compléter la formation juridique reçue auprès d'une université étrangère par des éléments de formation juridique dans un contexte québécois;
- de développer ses compétences en ce qui a trait aux outils de recherche, aux sources et aux modes de raisonnement propres au droit dans un contexte québécois;
- de développer son autonomie dans les méthodes d'apprentissage dans un contexte québécois;
- de poursuivre le développement de ses habiletés de raisonnement et d'argumentation juridiques;
- de développer sa capacité d'analyse d'enjeux juridiques complexes;
- de compléter l'identification de ses besoins de formation et de les traduire en objectifs d'apprentissage.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir suivi l'ensemble des activités pédagogiques requises dans le cadre du microprogramme de 2^e cycle de formation juridique I.

Être inscrite ou inscrit à un programme des cycles supérieurs en droit dans une université non québécoise.

Participer à un programme d'échanges aux termes d'une convention interuniversitaire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 12**PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾****Activités pédagogiques à option (12 crédits)**

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques offertes par la Faculté.

1. Un parcours de formation personnalisé qui tient compte, notamment, des préférences exprimées par l'étudiante ou l'étudiant est établi par la Faculté. Ce parcours est composé de douze crédits d'activités pédagogiques choisies à même l'ensemble des activités offertes par la Faculté.

Microprogramme de 2^e cycle de formation juridique transnationale

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62512 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 62512 (numéro sans frais)

819 821-7578 (télécopieur)

transnational.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

Les activités pédagogiques de ce programme sont offertes dans une université étrangère partenaire selon les modalités convenues entre cette dernière et l'Université de Sherbrooke. Ces modalités prévoient notamment que sur réussite du parcours bi-diplômant du cheminement en common law et droit transnational de la maîtrise en droit ainsi que du microprogramme de 2^e cycle de formation juridique transnationale, l'étudiante ou l'étudiant obtient un grade de Master en droit de l'université étrangère partenaire.

La capacité d'accueil de ce microprogramme est conditionnelle aux ententes intervenues avec les universités partenaires.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

ADMISSION**Conditions particulières**

Être admis au parcours international bi-diplômant du cheminement en common law et droit transnational de la maîtrise en droit.

L'inscription aux activités pédagogiques du microprogramme de 2^e cycle de formation juridique transnationale est conditionnelle à l'inscription aux activités pédagogiques du parcours international bi-diplômant du cheminement en common law et droit transnational de la maîtrise en droit.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)**

| | | | |
|-----|-----|--|----|
| DTN | 753 | Formation juridique transnationale I | CR |
| DTN | 754 | Formation juridique transnationale II | 5 |
| DTN | 755 | Formation juridique transnationale III | 5 |

Microprogramme de 2^e cycle de perfectionnement en environnement I

RENSEIGNEMENTS

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7058 (télécopieur)

environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

- Sherbrooke, Longueuil et ailleurs au Québec, si le nombre d'inscriptions est suffisant
- Admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

COMPÉTENCES

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- cerner et analyser les divers aspects d'un enjeu de nature environnementale;
- élaborer et proposer des actions appropriées, une stratégie, un plan ou un programme d'intervention en environnement;
- développer une ou des compétences transversales nécessaires en environnement parmi :
 - travailler en équipe multidisciplinaire;
 - communiquer efficacement;
 - exercer son esprit critique;
 - agir de manière respectueuse et professionnelle.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinents au programme.

Conditions particulières

Pour les candidates et candidats détenant un grade de 1^{er} cycle ou de 2^e cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinents, avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents. Les candidates et candidats qui ont une moyenne inférieure à 2,7 ou une formation jugée non pertinente peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes en accord avec le *Règlement sur la reconnaissance d'acquis* du CUFÉ.

Les candidates et candidats doivent posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française écrite et parlée, de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

- Sherbrooke : régime régulier à temps complet ou à temps partiel
- Longueuil : régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option⁽¹⁾ (9 crédits)**

Trois activités choisies avec l'appui de la personne responsable du programme et approuvées par cette dernière, parmi les activités pédagogiques de 2^e cycle offertes par le Centre universitaire de formation en environnement et développement durable, de manière à développer les compétences attendues du microprogramme.

(1) Les activités réussies dans le cadre du microprogramme de 2^e cycle de perfectionnement en environnement I pourraient être reconnues dans le diplôme de 2^e cycle en gestion de l'environnement ou dans la maîtrise en environnement, mais non dans le microprogramme de 2^e cycle de perfectionnement en environnement II.

Microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational I

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62512 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 62512 (numéro sans frais)

819 821-7578 (télécopieur)

transnational.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir sa connaissance du droit et d'enrichir sa culture juridique par l'acquisition de fondements de la common law;
- de s'initier au droit et à la pratique transnationaux;
- d'approfondir sa compréhension des liens entre les divers domaines et secteurs du droit tels le droit civil, la common law, le droit uniforme et le droit international;
- de développer et de perfectionner ses habiletés et sa capacité d'analyse des problématiques juridiques transnationales;
- de développer les aptitudes, les connaissances et les habiletés requises pour l'élaboration de pistes de solution constructives et durables aux problématiques juridiques transnationales;
- de perfectionner ses habiletés à communiquer et à travailler en équipe, que ce soit en langue française ou en langue anglaise;
- d'accentuer sa capacité, en tant que juriste et individu, à promouvoir des principes et des valeurs de liberté et de démocratie et à contribuer à l'avancement de la société dans une optique transnationale.

Les objectifs de ce microprogramme sont les mêmes que ceux du microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational II. Ces objectifs sont atteints grâce à la réussite des activités pédagogiques des deux microprogrammes.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit.

Conditions particulières

Avoir été sélectionné par son université d'attache aux termes d'une convention interuniversitaire pertinente.

Posséder une maîtrise de l'anglais jugée suffisante par son université d'attache, au moyen d'une entrevue ou d'un test linguistique approprié.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps plein, 1 trimestre d'été (mai-août)

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

| | | | | |
|-----|-----|--------------------------------------|----|---|
| DTN | 721 | Responsabilité civile/ <i>Tort</i> | CR | 5 |
| DTN | 722 | Droit des contrats/ <i>Contracts</i> | 5 | |
| DTN | 726 | Recours civils/ <i>Remedies</i> | 2 | |
| DTN | 736 | Pratique transnationale I | 1 | |
| DTN | 743 | Séminaire de droit transnational I | 2 | |

Microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational II

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62512 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 62512 (numéro sans frais)

819 821-7578 (télécopieur)

transnational.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir sa connaissance du droit et d'enrichir sa culture juridique par l'acquisition de fondements de la common law;
- de s'initier au droit et à la pratique transnationaux;
- d'approfondir sa compréhension des liens entre les divers domaines et secteurs du droit tels le droit civil, la common law, le droit uniforme et le droit international;
- de développer et de perfectionner ses habiletés et sa capacité d'analyse des problématiques juridiques transnationales;

- de développer les aptitudes, les connaissances et les habiletés requises pour l'élaboration de pistes de solution constructives et durables aux problématiques juridiques transnationales;
- de perfectionner ses habiletés à communiquer et à travailler en équipe, que ce soit en langue française ou en langue anglaise;
- d'accentuer sa capacité, en tant que juriste et individu, à promouvoir des principes et des valeurs de liberté et de démocratie et à contribuer à l'avancement de la société dans une optique transnationale.

Les objectifs de ce microprogramme sont les mêmes que ceux du microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational I. Ces objectifs sont atteints grâce à la réussite des activités pédagogiques des deux microprogrammes.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit.

Conditions particulières

Avoir réussi le microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational I. Avoir été sélectionné par son université d'attache aux termes d'une convention interuniversitaire pertinente.

Posséder une maîtrise de l'anglais jugée suffisante par son université d'attache, au moyen d'une entrevue ou d'un test linguistique approprié.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps plein, 1 trimestre d'été (mai-août)

CRÉDITS EXIGÉS : 11

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (11 crédits)

| | | | | |
|-----|-----|-------------------------------------|----|---|
| DTN | 723 | Droit des biens/ <i>Property</i> | CR | 5 |
| DTN | 724 | Fiducies/ <i>Trusts</i> | 3 | |
| DTN | 737 | Pratique transnationale II | 1 | |
| DTN | 744 | Séminaire de droit transnational II | 2 | |

Microprogramme de 2^e cycle en prévention et règlement des différends

RENSEIGNEMENTS

Campus de Longueuil

450 463-1835, poste 61607 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 61607 (numéro sans frais)

450 670-3689 (télécopieur)

prd.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Longueuil : admission au trimestre d'automne

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de compléter sa formation antérieure par l'acquisition d'une formation spécialisée en prévention et règlement des différends;
- de s'initier aux enjeux fondamentaux que posent les modes de prévention et règlement des différends en regard de la pratique et de leur développement dans les différentes sphères de la société;
- de maîtriser les principes fondamentaux et les concepts qui constituent les bases de la prévention et règlement des différends;
- d'apprendre à analyser des situations et des problématiques spécifiques et à identifier les éléments de solution ou d'intervention appropriés;
- de développer les habiletés pratiques nécessaires à l'exercice professionnel dans cette discipline;
- de développer ses compétences en communication écrite et orale et en relations interpersonnelles;
- d'intégrer des valeurs, des attitudes et des comportements conformes à une philosophie soucieuse de relever, dans le cadre d'une société libre et démocratique, les défis mutuels et réciproques posés par l'évolution de la prévention et règlement des différends et de la société;
- de compléter sa spécialisation par l'acquisition de connaissances et d'habiletés spécifiques de certains domaines ou activités.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

- Être titulaire d'un grade de 1^{er} cycle dans un champ approprié;
- Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents;
- Posséder une expérience pertinente de travail acquise à titre de professionnelle ou professionnel.

Les candidates et candidats qui ne répondent pas à ces conditions peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes.

De plus, les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;
- une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire au microprogramme de 2^e cycle en prévention et règlement des différends et qui décrit leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre du microprogramme;
- un curriculum vitæ à jour;
- trois lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit disponible à cette adresse : http://www.USherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/cycles_superieurs/prd/Rapport_confidentiel.pdf ou sous forme de lettre standard.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est effectuée sur la base des éléments suivants :

- l'excellence du dossier universitaire;
- l'intérêt et la motivation pour le programme;
- le champ de pratique et d'expertise pour assurer une hétérogénéité de cohorte;
- la performance de la candidate ou du candidat lors d'une entrevue, le cas échéant.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet et à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

PRD 752 Gouvernance et modes de PRD
PRD 754 Psychologie et modes de PRD

CR
3
3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Choisissez parmi les activités pédagogiques des blocs suivants :

BLOC Négociation

NEG 712 Négociation, pratique générale
NEG 713 Négociation avancée
NEG 714 Négociation internationale

CR
3
3
3

BLOC Médiation

MDN 719 Médiation, pratique générale
MDN 721 Médiation avancée I
MDN 722 Médiation avancée II
MDN 723 Médiation organisationnelle
MDN 724 Médiation interculturelle

CR
3
3
3
3

BLOC Arbitrage

ARB 729 Arbitrage, pratique générale
ARB 733 Arbitrage en droit du travail
ARB 734 Arbitrage international

CR
3
3
3

BLOC Pratique

PRD 733 Pratique de la communication

CR
3

Microprogramme de 2^e cycle en vérification environnementale

RENSEIGNEMENTS

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7058 (télécopieur)

environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la **Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences**

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

- Sherbrooke, Longueuil, Québec, Sainte-Thérèse, Gatineau et ailleurs au Québec, si le nombre d'inscriptions est suffisant
- Admission aux trimestres d'automne et d'hiver

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécifique de pointe dans une sphère de l'environnement en pleine expansion;
- de perfectionner ses acquis.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle ou l'équivalent.

Conditions particulières

Avoir obtenu dans un champ d'études pertinent au programme, une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3, ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents, en accord avec la Politique sur la reconnaissance des acquis et le règlement facultaire dans le domaine. De façon exceptionnelle, les candidates et candidats qui ne sont pas titulaires d'un grade de 1^{er} cycle peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une vaste expérience professionnelle en environnement, en accord avec la Politique sur la reconnaissance des acquis.

Les candidates et candidats doivent posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française écrite et parlée, de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (15 crédits)

ENV 712 Systèmes de gestion environnementale
ENV 720 Audit environnemental
ENV 743 Évaluation environnementale de site
ENV 744 Principes de droit pour les VE et les EES
ENV 762 Droit de l'environnement
ENV 812 Échantillonnage et interprétation

CR
3
3
3
1
3
2

Doctorat en droit

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 63489 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 63489 (numéro sans frais)

819 821-7578 (télécopieur)

doctorat.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

Le programme de doctorat en droit est une extension du doctorat en droit de l'Université Laval.

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Docteur ou docteur en droit, LL. D.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de poursuivre des recherches originales de façon autonome;
- de contribuer de façon substantielle et directe à l'avancement des connaissances;
- d'interpréter des données relativement complexes;
- d'acquérir un esprit critique vis-à-vis de sa discipline.

ADMISSION

Conditions générales

Être titulaire d'une maîtrise en droit, délivrée par une université canadienne ou d'un diplôme jugé équivalent. Une candidate ou un candidat dont la formation de deuxième cycle ne comporte aucun travail de recherche substantiel n'est pas admissible, sauf si l'ensemble de son dossier témoigne d'une capacité de mener à terme, de manière autonome, un projet de recherche d'envergure.

Conditions particulières

Chaque candidate ou candidat doit présenter un curriculum vitæ et un texte d'environ deux pages où elle ou il fait part de ses champs d'intérêt et des objectifs poursuivis relativement à son projet d'études. De plus, elle ou il doit exposer dans un texte d'environ trois pages son projet d'études doctorales. Cette présentation doit comprendre le titre provisoire de la thèse, une esquisse du sujet de recherche, une ébauche de plan et une bibliographie sommaire.

EXIGENCE D'ORDRE LINGUISTIQUE

La maîtrise de la langue française est nécessaire pour la poursuite de ce programme. De plus, la candidate ou le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (90 crédits)

| | | | |
|-----|-----|--------------------------------------|----|
| DRT | 800 | Méthodologie avancée en droit | CR |
| DRT | 801 | Épistémologie juridique | 3 |
| DRT | 802 | Lectures dirigées de doctorat | 3 |
| DRT | 803 | Élaboration du projet de thèse | 6 |
| DRT | 804 | Examen de thèse : volet rétrospectif | 6 |
| DRT | 805 | Examen de thèse : volet prospectif | 3 |
| DRT | 900 | Thèse | 3 |
| | | | 66 |

Description des activités pédagogiques

ADM

ADM 111 3 cr.

Principes d'administration

Cibles de formation : connaître les principes et processus qui régissent l'entreprise, plus spécifiquement dans l'environnement canadien; apprendre à résoudre des problèmes simples reliés au processus de gestion; développer un vocabulaire et un système de références permettant d'intégrer plus facilement les autres notions de gestion.

Contenu : l'évolution des théories de management, les fonctions du gestionnaire, la culture de l'entreprise, le processus de gestion, la prise de décision, les éléments associés à la progression d'une entreprise.

ARB

ARB 729 3 cr.

Arbitrage, pratique générale

Cibles de formation : se familiariser avec l'institution de l'arbitrage; maîtriser le régime juridique de l'arbitrage.

Contenu : introduction. Type d'arbitrage. Convention d'arbitrage. Institution de la procédure d'arbitrage. Nomination des arbitres et cessation de leur mandat. Conférence préparatoire et évaluation de la compétence de l'arbitre. Déroulement de l'arbitrage. Règles de preuve. Sentence arbitrale. Homologation et annulation de la sentence arbitrale.

ARB 733 3 cr.

Arbitrage en droit du travail

Cibles de formation : s'initier aux règles usuelles d'un arbitrage de griefs ainsi qu'aux divers usages ayant cours en droit du travail; apprivoiser l'exercice de la pratique de l'arbitrage de griefs et ses enjeux professionnels.

Contenu : historique et fondements de l'arbitrage de griefs. Arbitrage accéléré. Preuve et procédure. Déroulement d'un arbitrage traditionnel. Sentence arbitrale. Révision judiciaire.

ARB 734 3 cr.

Arbitrage international

Cibles de formation : s'initier aux principes de l'arbitrage dans un contexte international et connaître les structures et acteurs impliqués.

Contenu : les fondements de l'arbitrage international. Les structures et acteurs de l'arbitrage international. Domaines spécifiques abordés : l'arbitrage privé, l'arbitrage transnational et l'arbitrage interétatique.

BCL

BCL 110 2 cr.

Biologie cellulaire

Cible de formation : connaître la structure et les fonctions de base de la cellule eucaryote.

Contenu : brève description des cellules procaryotes, eucaryotes et des virus. Les structures cellulaires : la membrane plasmique et la paroi cellulaire, le réticulum endoplasmique et l'appareil de Golgi, les lysosomes, endosomes, peroxyosomes et glyoxyosomes. Le cytoplasme et le

cytosquelette. Les mitochondries et chloroplastes. Le noyau et la structure de la chromatine. La transcription de l'information génétique. Le cycle de division cellulaire et la réplication de l'ADN. La mitose et méiose.

DIC

DIC 750 3 cr.

Fondements du système juridique chinois

Cibles de formation : apprendre les fondements constitutionnels, organisationnels, professionnels et pratiques du système juridique chinois. Comprendre les modes d'intervention.

Contenu : droit constitutionnel chinois, organisation judiciaire et administrative, organisation de la pratique juridique, modes de pratique du droit et de la représentation juridique en Chine.

DIC 751 6 cr.

Pratique du droit des affaires en Chine

Cibles de formation : maîtriser les fondements de la pratique du droit des affaires en contexte chinois à titre de conseiller juridique de non-résidents. Apprendre les aspects essentiels du droit chinois à cet égard.

Contenu : fondements des aspects juridiques de la sous-traitance en Chine, du droit de la propriété intellectuelle, du droit corporatif, du droit des biens et des sûretés, du droit du travail, du droit de l'environnement, du droit de la concurrence et du droit fiscal chinois. Études de cas permettant l'analyse en contexte appliqué de situations types de la pratique du droit des affaires en Chine.

Préalable : DIC 750

DIC 752 3 cr.

Projet en droit en contexte chinois

Cibles de formation : préparer un projet d'intervention dans un domaine de la pratique du droit en Chine en fonction du contexte individuel de travail de l'étudiant ou de l'étudiant. Incorporer à ce projet des connaissances générales et spécifiques sur la Chine. Faire une analyse critique de ce projet.

Contenu : élaborer un plan d'accompagnement juridique d'un projet en Chine. Détailler les étapes devant être complétées, les enjeux présents, les sources pertinentes et les modes de raisonnement devant être mobilisés. Produire les principaux documents juridiques requis et déterminer les interventions devant être réalisées.

Préalable : DIC 751

DPI

DPI 700 3 cr.

Ateliers d'intégration en droit et politique

Cibles de formation : se sensibiliser à l'importance de la bidisciplinarité dans l'analyse des phénomènes internationaux. Apprendre à recourir à la bidisciplinarité pour expliquer les phénomènes internationaux.

Contenu : ateliers interactifs animés par une équipe professorale bidisciplinaire. À partir de cas réels composant l'actualité internationale, construction d'un schéma

explicatif avec utilisation des concepts et approches des deux disciplines.

DPI 701 3 cr.

Le Canada et l'espace international

Cibles de formation : comprendre les principaux défis et contraintes du Canada dans l'environnement politique international, en particulier dans les différents espaces normatifs internationaux, et maîtriser les mécanismes d'introduction des normes internationales au sein de l'espace normatif canadien.

Contenu : fondements et mécanismes de la formulation de la politique internationale canadienne; mise en œuvre de la politique internationale du Canada; applicabilité des normes de droit international public au Canada au regard des fondements théoriques de la force obligatoire du droit international. *Cours donnés par une équipe bidisciplinaire à partir de cas concrets.*

DPI 702 3 cr.

PRD internationaux

Cibles de formation : connaître les outils et moyens de prévention et règlement des différends internationaux et être capable d'y recourir.

Contenu : étude des modes de prévention et règlement des différends internationaux privilégiant la négociation; simulation complexe de l'utilisation de l'un de ces modes.

DPI 703 3 cr.

Simulation des travaux d'une OI

Cible de formation : se familiariser avec les dimensions, les processus multiples et les modes de travail au sein des organisations internationales.

Contenu : au moyen d'une simulation complexe : préparation de mandats; participation aux rencontres préparatoires; organisation du travail au sein de sa délégation et entre les délégations; rédaction de projet de résolution ou de convention; négociation multilatérale.

DPI 704 3 cr.

Enjeux internationaux contemporains

Cible de formation : produire une analyse collective sur un problème complexe dans une perspective bidisciplinaire.

Contenu : organisation d'une réflexion de groupe et production d'un mémoire collectif sur un enjeu politique et juridique international d'actualité.

DPI 705 9 cr.

Stage

Cible de formation : enrichir sa formation bidisciplinaire par l'acquisition d'une expérience pratique.

Contenu : prise en charge de différentes responsabilités au sein d'un organisme qui œuvre dans le domaine des relations internationales ou qui aborde une problématique directement liée à des activités internationales; observation et analyse du rôle, des fonctions, des mécanismes de prise de décision et des modes de travail.

DPI 706 9 cr.

Mandat

Cibles de formation : poursuivre l'intégration des connaissances et des compétences dans le cadre d'un mandat réel en recourant à la bidisciplinarité; être confronté

à une question réelle et aux impératifs qui découlent de la pratique.

Contenu : réalisation d'un ou de plusieurs mandats de recherche définis par un organisme agissant sur la scène internationale.

DPI 707 3 cr.

Droit international humanitaire

Cibles de formation : comprendre la place des conflits armés dans le droit international; maîtriser les concepts et régimes fondamentaux du droit international humanitaire; maîtriser les règles de conduite des hostilités, des conflits armés non internationaux et des nouvelles formes de conflits; connaître les sanctions des violations de droit international humanitaire; comprendre la relation entre le droit international des droits de la personne et le droit international humanitaire.

Contenu : introduction au droit international humanitaire; discussions sur l'application du droit international humanitaire dans des conflits armés récents à l'aide de cas pratiques; débats sur les différents problèmes du droit international humanitaire; prise de position dans le cadre d'exercices de simulation; rôle du Comité international de la Croix-Rouge.

DPI 708 4 cr.

PRD internationaux

Cibles de formation : connaître les outils et moyens de prévention et règlement des différends internationaux et être capable d'y recourir.

Contenu : étude des modes de prévention et règlement des différends internationaux privilégiant la négociation; simulation complexe de l'utilisation de l'un de ces modes.

DPI 709 4 cr.

Simulation des travaux d'une OI

Cible de formation : se familiariser avec les dimensions, les processus multiples et les modes de travail au sein des organisations internationales.

Contenu : au moyen d'une simulation complexe : préparation de mandats; participation aux rencontres préparatoires; organisation du travail au sein de sa délégation et entre les délégations; rédaction de projet de résolution ou de convention; négociation multilatérale.

DPI 710 4 cr.

Enjeux internationaux contemporains

Cible de formation : produire une analyse collective sur un problème complexe dans une perspective bidisciplinaire.

Contenu : organisation d'une réflexion de groupe et production d'un mémoire collectif sur un enjeu politique et juridique international d'actualité.

DRE

DRE 700 2 cr.

Introduction aux notions juridiques

Cible de formation : acquérir les connaissances juridiques de base nécessaires à la réussite des activités pédagogiques du programme.

Contenu : introduction aux lois pertinentes. Lecture d'une loi. Lecture des décisions des tribunaux, etc.

DRE 742 1 cr.**Gestion juridique en entreprise : intervention**

Cible de formation : approfondir les connaissances spécifiques du développement d'une professionnalisation de la carrière de gestionnaire juridique, incluant son rôle, ses responsabilités.

Contenu : professionnalisation de l'intervention. Éthique professionnelle et des affaires. Conflits d'intérêts. Codes d'éthique.

Préalables : DRE 741 et avoir obtenu 20 crédits dans le programme.

Antérieure : DRE 741

DRN**DRN 730** 1 cr.**Droit municipal et expropriation**

Cibles de formation : se familiariser avec les éléments du droit municipal les plus pertinents à la pratique notariale et s'initier à l'impact de la Loi sur l'expropriation sur la pratique notariale.

Contenu : fonctionnement des corporations municipales. Biens des municipalités et dispositions régissant leur aliénation. Règles particulières applicables aux contrats municipaux (objet, procédure, approbations, etc.). Pouvoirs en matière de taxation, d'emprunt et de recouvrement de taxes. Pouvoirs en matière d'aménagement du territoire (schéma d'aménagement, plan et règlements d'urbanisme). Expropriation (pouvoirs, procédure, indemnité, transfert de propriété).

DRN 738 1 cr.**Droit international privé**

Cibles de formation : approfondir les principes de base du droit international privé auxquels la pratique notariale est généralement confrontée et développer les habiletés d'analyse des situations les plus courantes qui s'y rattachent.

Contenu : règles de conflits québécoises relatives à l'état et à la capacité des personnes, à la forme et au fond de l'acte juridique, aux successions mobilières et immobilières et aux régimes matrimoniaux. Dispositions législatives pertinentes et règles transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 740 1 cr.**Protection du territoire**

Cibles de formation : connaître, approfondir et être en mesure d'appliquer les diverses législations de protection du territoire.

Contenu : Loi sur la protection du territoire agricole. Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents et Loi concernant les droits sur les transferts de terrains.

DRN 745 3 cr.**Rapports pécuniaires familiaux**

Cibles de formation : approfondir les règles qui régissent l'aspect patrimonial de la famille et la transmission des biens à cause de mort, procéder à leur mise en œuvre et développer les habiletés qui s'y rattachent.

Contenu : donations, effets de mariage, régimes matrimoniaux, projets d'accord en matière de séparation et divorce, union de fait; testaments, procédure de vérification, lettres de vérification, substitution et

règles relatives aux successions; mandat donné en prévision de l'incapacité, dispositions législatives pertinentes et règles transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 748 1 cr.**Procédures non contentieuses**

Cible de formation : développer les habiletés d'initiation, de réaction et d'achèvement des procédures se rapportant au droit judiciaire non contentieux.

Contenu : les dispositions du Code civil du Québec, du Code de procédure civile, de la Loi de la curatelle publique, des lois connexes et les dispositions transitoires applicables notamment dans les domaines suivants : régimes de protection du mineur et du majeur, homologation du mandat donné par un majeur en prévision de son incapacité (incluant les procédures devant notaire), vente des biens des incapables, adoption, reconnaissance judiciaire du droit de propriété acquis par prescription, tutelle à l'absent et jugement déclaratif de décès, radiation judiciaire.

DRN 749 1 cr.**Faillite**

Cibles de formation : connaître le rôle et les pouvoirs des principaux intervenants en matière de faillite et d'insolvabilité; être en mesure d'apprécier une situation en tenant compte des particularités propres à la faillite; appliquer la loi dans le cadre de la pratique notariale.

Contenu : compétences et saisine de syndic. Rôle et pouvoirs des inspecteurs. Formalités à respecter et autorisations requises lors d'aliénations de biens. Les baux immobiliers et la faillite. Effet de la faillite sur certaines sûretés immobilières.

DRN 754 3 cr.**Droit fiscal**

Cibles de formation : approfondir et appliquer les diverses législations fiscales ayant une incidence sur les revenus des particuliers, des entreprises et des corporations de même que sur les revenus d'un particulier à son décès; analyser les taxes de vente; se familiariser avec les incidences fiscales des différentes matières du diplôme de droit notarial.

Contenu : étude de l'imposition des particuliers afin de distinguer les différentes sortes de revenus (emploi, entreprise, gain en capital...) et comprendre les règles de fractionnement et d'attribution des revenus; règles d'imposition au moment du décès d'un particulier ainsi que les diverses planifications testamentaires et *post mortem*; étude de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi sur la taxe de vente du Québec.

DRN 756 2 cr.**Publicité des droits**

Cible de formation : connaître les règles relatives à la publicité des droits et se familiariser avec les modalités, les techniques et les différents éléments du système de publicité.

Contenu : registre des droits personnels et réels mobiliers, registre foncier, effets et modalités de la publicité, système cadastral, arpentage, bornage, désignation, plan, rénovation cadastrale, immatriculation des immeubles, radiation, devoirs et fonctions de l'officier de la publicité des droits. Code civil du Québec, lois connexes, règlements, dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 763 1 cr.**Pratique notariale**

Cible de formation : se familiariser avec la rédaction, la conservation et la communication de l'acte notarié et avec les techniques de rédaction de requêtes notamment en matière de tutelle, curatelle, incapacité du majeur et adoption.

Contenu : Loi sur le notariat, Code civil du Québec, Code de procédure civile, Loi sur le Curateur public, Loi sur l'adoption et dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 765 3 cr.**Examen des titres**

Cible de formation : être en mesure de maîtriser les règles de droit et la méthode propre à l'examen des titres immobiliers. Contenu : instruments de recherche, théorie des nullités et transfert de propriété. Conditions de forme et validité des actes, chaîne des titres, désignation, actes à titre onéreux, actes à titre gratuit, capacité et pouvoirs des parties. Droits réels, reconnaissance judiciaire du droit de propriété, conversions et restriction. Exercices pratiques. Code civil du Québec. Code civil du Bas-Canada. Code de procédure civile. Dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 772 3 cr.**Sociétés I : droit corporatif et fiscal**

Cibles de formation : apprendre à constituer des compagnies par actions et des sociétés, s'initier à leur fonctionnement et procéder à leur fusion et à leur liquidation. Approfondir notamment les règles sur les taxes à la consommation et les connaissances déjà acquises en droit fiscal des corporations par l'analyse de cas pratiques.

Contenu : lois fédérale et provinciale sur les sociétés et compagnies par actions, règles du Code civil du Québec en matière de société et d'association; lois connexes et dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec. Règles relatives au transfert d'actifs à une corporation sans incidence fiscale; effets des taxes à la consommation, dispositions affectant la distribution des bénéfices des corporations à leurs actionnaires; distribution des surplus, dividendes réels et réputés, dividendes imposables et non imposables, prêts, attributions de biens et avantages conférés aux actionnaires. Loi de l'impôt sur le revenu, Loi sur la taxe d'accise, Loi sur la taxe de vente.

DRN 774 1 cr.**Droit préventif I : la prévention des différends**

Cibles de formation : s'initier au concept et aux fondements du droit préventif; explorer le droit préventif, ses principes et ses applications; développer une nouvelle façon d'aborder les problèmes juridiques en se sensibilisant à une nouvelle éthique professionnelle fondée sur une étude du rapport notaire-client et sur le développement de nouvelles habiletés; acquérir la maîtrise de nouveaux outils de pratique professionnelle en droit préventif et établir les conditions de son exercice.

Contenu : prévention en tant que dimension du droit; fonctions du droit : une comparaison analytique du droit préventif et du droit positif; présentation du contrat comme système d'attentes mutuelles;

outils de pratique professionnelle : le contrat comme véhicule du droit préventif au niveau du contenu et de la terminologie et au niveau du développement de formes d'expressions contractuelles qui prévoient un traitement préventif des différends; arbitrage national et international.

DRN 776 3 cr.**Sûretés et financement**

Cibles de formation : approfondir les règles du droit des sûretés; s'initier aux règles du financement et développer des habiletés d'analyse d'actes et de rédaction en ces matières.

Contenu : priorités. Hypothèques conventionnelles immobilières, mobilières avec et sans dépossession et hypothèques ouvertes. Hypothèques légales, droit de rétention, crédit-bail, dépôt, prêt. Rang des droits. Cautionnement. Garantie bancaire et Loi sur l'intérêt. Recours. Code civil du Québec et dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 779 3 cr.**Propriété : modalités et démembrements**

Cibles de formation : approfondir les modalités de la propriété et ses démembrements; développer les habiletés d'analyse et de rédaction d'actes en ces matières.

Contenu : copropriété par indivision, copropriété divisée d'un immeuble, propriété superficielle, usufruit, usage, servitudes et emphytéose. Code civil du Québec et lois connexes. Dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 780 3 cr.**Technique de rédaction de contrats d'affaires**

Cible de formation : présentation, étude ou rédaction de contrats complexes en matière d'entreprise.

Contenu : contrat d'entreprise ou de service. Contrat de franchise. Contrats de licence, de distribution, et de concession. La *joint venture*. Le contrat de mandat. Au besoin, certains montages fiscaux et financiers pourront être étudiés.

DRN 781 2 cr.**Sociétés II : financement et réorganisation**

Cibles de formation : s'initier aux diverses planifications fiscales, corporatives et financières; démontrer l'importance de leur interaction dans les planifications à intervenir et développer des habiletés d'analyse, de rédaction et de planification en ces matières.

Contenu : changements dans les modalités de participation des actionnaires : réorganisation des corporations lors d'un remaniement de capital, échange et conversion d'actions; identification et solution d'un problème pratique requérant la mise en œuvre de notions multidisciplinaires; connaissance des règles relatives aux fondations et fiducies de même que de leurs applications pratiques dans le secteur des entreprises québécoises; diverses planifications reliées à la détention d'actions par le biais de fiducies entre vifs ou testamentaires. Loi de l'impôt sur le revenu. Loi sur la taxe d'accise. Loi sur la taxe de vente. Loi sur les compagnies. Lois sur les sociétés par actions de régime fédéral. Code civil du Québec. Dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

- DRN 782** **2 cr.**
Droit préventif : la gestion des différends
 Cibles de formation : se sensibiliser à la place du droit préventif dans la gestion des différends et au rôle du conseiller dans l'univers des différends; démontrer la pertinence d'une pratique de la gestion préventive des différends et acquérir la maîtrise des méthodes de résolution des problèmes et des différends fondées sur le principe des attentes mutuelles.
 Contenu : illustration du concept de droit préventif dans le continuum : problème-dispute-différend-litige. Méthodes et techniques de résolution des problèmes et des différends : négociation, conciliation, médiation en matière civile, commerciale et familiale.
- DRN 785** **3 cr.**
Contrats nommés
 Cibles de formation : approfondir les règles du Code civil et des lois connexes en matière d'aliénation à titre onéreux et développer les habiletés d'analyse d'actes et de rédaction en ces matières.
 Contenu : promesse de vente, vente de gré à gré, vente aux enchères, vente d'un immeuble, modalités relatives au paiement du prix et aux garanties, contrats nécessitant une autorisation, échange, déclarations exigées en vertu de certaines lois, dation en paiement, bail commercial, Code civil du Québec et lois connexes.
- DRN 786** **1 cr.**
Technique de rédaction de contrats d'affaires
 Cible de formation : acquérir les règles de base de la rédaction juridique en droit des affaires.
 Contenu : principes de rédaction de contrats relevant du domaine du droit des affaires.
- DRN 787** **1 cr.**
Développement des habiletés : Rédaction I
 Cible de formation : développer les habiletés de base en rédaction pour la pratique du notariat.
 Contenu : rédaction d'opinions, d'avis, de contrats, de procédures non contentieuses et d'autres documents.
- DRN 788** **1 cr.**
Développement des habiletés : Rédaction II
 Cible de formation : consolider les habiletés de base en rédaction pour la pratique du notariat.
 Contenu : rédaction d'opinions, d'avis, de contrats, de procédures non contentieuses et d'autres documents.
- DRN 789** **1 cr.**
Introduction au droit fiscal
 Cible de formation : s'initier, après avoir complété son baccalauréat en droit et avoir été admis au programme de droit notarial, aux règles d'imposition du revenu des particuliers au Canada ainsi qu'au régime fiscal général applicable aux corporations résidentes et à leurs actionnaires.
 Contenu : examen du cadre fiscal du contribuable; analyse des sources de revenus; étude des transactions entre personnes liées; examen des incidences fiscales découlant du décès d'un particulier; présentation de la fiscalité des sociétés; analyse des principales caractéristiques fiscales
- d'une société et étude des éléments de planification que cette entité juridique peut offrir à ses actionnaires; introduction des principales dispositions législatives visant les réorganisations et description des réorganisations les plus courantes; examen des implications fiscales lors de la vente et de l'échange d'actions; étude des mécanismes fiscaux pour les transferts d'actifs par roulement fiscal et l'achat ou la vente d'une entreprise; étude des principales règles concernant les gels successoraux.
- DRN 790** **1 cr.**
Introduction aux successions
 Cibles de formation : s'initier aux principes généraux qui régissent la transmission des biens à cause de mort et acquérir des connaissances particulières pour le règlement d'une succession légale ou testamentaire, en prévision de son admission au programme de droit notarial.
 Contenu : rappel des notions juridiques de base du droit des personnes afin d'identifier l'impact de la situation matrimoniale du défunt sur sa succession : patrimoine familial, régimes matrimoniaux; étude des formes de testaments, de leurs règles et formalités ainsi que des espèces de legs et de leurs effets; introduction aux notions et principes de la dévolution légale : identification des successibles, l'accroissement, la représentation et la fente successorale; introduction aux diverses étapes à suivre lors de la liquidation des successions : identification des dispositions testamentaires, du liquidateur, des héritiers et successibles, des actifs et passifs de la succession; options; transmission des biens; partage.
- DRN 791** **2 cr.**
Pratique notariale
 Cibles de formation : connaître et appliquer la *Loi sur le notariat*. Connaître et interpréter le *Code de déontologie des notaires*. Identifier les principes relatifs à la comptabilité en fidéicommiss. Discuter des enjeux éthiques de la profession notariale. Déterminer les règles déontologiques propres au notariat. Déterminer les fondements et les causes de la responsabilité professionnelle notariale. Anticiper les risques de responsabilité professionnelle notariale.
 Contenu : *Loi sur le notariat* et principaux règlements. *Code de déontologie des notaires. Règlement sur la comptabilité en fidéicommiss des notaires*. Responsabilité des employés, des associés et des actionnaires d'une étude notariale. Distinction entre l'éthique et la déontologie. Règles déontologiques propres à la profession notariale.
- DRN 792** **1 cr.**
Droit préventif : la gestion des différends
 Cibles de formation : déterminer les principes de prévention et de règlement des différends. Distinguer les modes de prévention et de règlement des différends. Acquérir des méthodes de résolution de conflits basées sur les intérêts mutuels et les besoins des parties. Développer une méthode de rédaction préventive.
 Contenu : définition de la justice participative. Compétences du notaire en justice participative. Rôle du notaire en justice participative. Modes de prévention et de règlement des différends. Rédaction de clauses ou de documents pertinents.
- DRN 800** **2 cr.**
Sujets avancés en immobilier
 Cibles de formation : reconnaître et qualifier les implications juridiques, les problèmes, les irrégularités et les erreurs présents dans les actes sous examen; rechercher et analyser les solutions possibles; choisir et recommander la solution la plus appropriée en faisant preuve de jugement; accomplir son devoir de conseil; promouvoir et appliquer une approche préventive.
 Contenu : analyse de dossiers-types et rédaction d'actes notariés portant sur des problématiques croisées en droit immobilier : examen des titres, copropriété divise, copropriété indivise, propriété superficière, financement de projets immobiliers, fiscalité.
 Préalables : avoir obtenu 36 crédits et complété 2 sessions.
- DRN 801** **2 cr.**
Planification et liquidation successorales
 Cibles de formation : comprendre les principales caractéristiques des divers instruments de planification successorale; analyser des stratégies de planification successorale; proposer des solutions de planification patrimoniale et successorale et d'optimisation fiscale en fonction de la situation, des enjeux et des besoins du client; appliquer les règles de dissolution et de liquidation des patrimoines familiaux; utiliser les principes, les techniques et les outils de la médiation civile et les moduler en matière successorale.
 Contenu : analyse de dossiers-types et rédaction d'actes notariés liés à des aspects plus complexes du droit des successions : fiducies personnelles, liquidation des droits matrimoniaux, successions internationales, planification successorale, médiation successorale, fiscalité.
 Préalables : avoir obtenu 36 crédits et complété 2 sessions.
- DRN 802** **2 cr.**
Sujets avancés en droit des affaires
 Cibles de formation : approfondir les différentes étapes d'une opération d'acquisition, de contrôle ou de fusion ainsi que les aspects fiscaux y rattachés; évaluer les principaux problèmes juridiques et fiscaux inhérents à ces opérations; optimiser les stratégies et la mise en œuvre de ces opérations; analyser les principaux modes de financement de ces opérations; reconnaître les éléments-clés en vue de prendre une décision éclairée lors de l'analyse d'un bail commercial; choisir la meilleure stratégie pour négocier et conclure une convention entre actionnaires.
 Contenu : analyse de dossiers et rédaction d'actes notariés dans le cadre de transactions commerciales ou de planifications corporatives : contrats commerciaux, fusion et acquisition d'entreprises, réorganisation corporative, conventions entre actionnaires, financement de projets commerciaux, fiscalité.
 Préalables : avoir obtenu 36 crédits et complété 2 sessions.
- DRN 809** **2 cr.**
Droit patrimonial de la famille
 Cibles de formation : rédiger des conventions conjugales. Déterminer la capacité et les pouvoirs des conjoints sur leurs biens. Liquider et partager les droits matrimoniaux (patrimoine familial et régimes matrimoniaux).
- Contenu : la célébration du mariage ou de l'union civile; le régime matrimonial primaire; les effets du mariage et de l'union civile; les régimes matrimoniaux; les conventions matrimoniales; la dissolution des régimes matrimoniaux; la liquidation des droits matrimoniaux; les contrats de vie commune.
- DRN 810** **12 cr.**
Stage en droit notarial
 Cibles de formation : démontrer sa capacité d'assumer la fonction notariale; transférer ses apprentissages en milieu professionnel; maîtriser les habiletés requises pour l'exercice de la profession; intégrer les principes de l'éthique et de la déontologie de la profession; promouvoir et appliquer une approche préventive; faire preuve d'attitudes et de comportements attendus dans le milieu professionnel.
 Contenu : stage réalisé en milieu professionnel permettant d'intégrer ses connaissances juridiques et de maîtriser les habiletés requises pour l'exercice de la profession notariale. Stage sous la responsabilité d'un notaire agissant à titre de maître de stage et supervisé par un responsable universitaire. Élaboration d'un compte rendu de son travail et de ses apprentissages selon des modalités convenues.
 Préalables : avoir obtenu 36 crédits et complété 2 sessions.
- DRN 811** **2 cr.**
Libéralités et successions
 Cibles de formation : conseiller en matière de planification successorale. Rédiger des testaments et des donations. Maîtriser les règles de la dévolution légale. Connaître les principes de la liquidation des successions.
 Contenu : les règles de forme et de fond des testaments; la planification successorale; la rédaction des dispositions testamentaires; l'interprétation des dispositions testamentaires; les règles de la dévolution légale des successions; la détermination des droits patrimoniaux de la famille; la détermination du patrimoine successoral; l'option des successibles; la déclaration d'hérédité et de transmission; la liquidation du patrimoine successoral; les fiducies testamentaires; les régimes de retraite au décès; les formalités fiscales, la reddition de compte et le partage.
- DRN 812** **2 cr.**
Protection des personnes
 Cibles de formation : comprendre les mécanismes de protection des personnes. Rédiger un mandat de protection. Rédiger les procédures judiciaires devant notaire spécifiques de ces matières. Assurer le cheminement d'une procédure non contentieuse devant notaire.
 Contenu : la rédaction du mandat en cas d'incapacité; la tutelle au mineur; le conseil de tutelle; l'incapacité; l'homologation du mandat en cas d'incapacité; l'ouverture et la révision des régimes de protection; les règles de l'administration du bien d'autrui; les procédures non contentieuses selon les règles applicables devant notaire.
- DRN 813** **1 cr.**
Procédures non contentieuses
 Cibles de formation : distinguer les domaines d'application des procédures non contentieuses. Rédiger les procédures non contentieuses devant le tribunal. Assurer le cheminement d'une procédure non contentieuse devant le tribunal.

Contenu : la tutelle à l'absent; le jugement déclaratif de décès; le remplacement de certains écrits; les autorisations judiciaires; la vente du bien d'autrui; la vérification des testaments; les lettres de vérification; l'acquisition judiciaire du droit de propriété par prescription; la radiation judiciaire de certaines procédures en matière familiale.

DRN 814 1 cr.

Droit international privé

Cibles de formation : qualifier une situation juridique internationale (statut personnel, statut réel, statut des obligations, statut de la procédure). Identifier la loi applicable. Rédiger une clause de droit applicable.

Contenu : les sources et les méthodes du droit international privé; les règles de conflits et de juridiction; le statut personnel (état et capacité, mariage, filiation); le statut réel (successions, sûretés, fiducies); le statut des obligations (forme des actes juridiques, fond des actes juridiques); autres (vente, représentation, régimes matrimoniaux); la reconnaissance des jugements étrangers.

DRN 815 3 cr.

Droit des sociétés

Cibles de formation : société de personnes : Constituer une société de personnes. Comprendre le fonctionnement des sociétés de personnes. Maîtriser les règles de la publicité (Registre des entreprises du Québec [REQ]). Société par actions : Constituer une société par actions. Comprendre le fonctionnement des sociétés par actions. Rédiger des documents de nature corporative. Maîtriser les règles de la publicité (REQ).

Contenu : le régime juridique des sociétés de personnes et par actions; la constitution, l'organisation et la réorganisation des sociétés par actions (SPA) (gel, cristallisation, purification, remaniement de capital); les règles de gouvernance des SPA; les caractéristiques du capital-actions; les incidences et les conséquences fiscales pour les sociétés; la rédaction des documents courants et des conventions entre actionnaires; la rédaction des contrats de transfert d'actions; la fusion des SPA; la liquidation des SPA.

DRN 816 3 cr.

Droit fiscal et taxes à la consommation

Cibles de formation : comprendre les règles fiscales des particuliers et des sociétés. Détecter des problématiques fiscales. S'initier aux principaux éléments de planification fiscale. Appliquer les principales règles en matière de taxes de vente.

Contenu : le concept de résidence; le revenu de charge, d'emploi, d'entreprise ou de bien; le gain en capital; la perte en capital; la perte finale; les transactions avec lien de dépendance; les règles d'attribution; la fiscalité des sociétés; les réorganisations corporatives; l'impôt au décès; la planification successorale; les fiducies; l'assujettissement à la TPS et à la TVQ; les taxes à la consommation dans le contexte de transactions particulières; les taxes à la consommation applicables au secteur immobilier.

DRN 817 3 cr.

Pratique notariale

Cibles de formation : connaître les obligations et devoirs liés à la profession de notaire. Maîtriser les règles relatives aux actes notariés. S'initier aux modes préventifs et alternatifs de résolution des différends.

Contenu : le rôle du notaire; l'éthique et la déontologie notariales; les obligations professionnelles; la rédaction des actes notariés; la rédaction des avis juridiques; la responsabilité notariale; la prévention des différends (clause préventive-médiation).

DRN 818 3 cr.

Publicité des droits

Cibles de formation : maîtriser les règles relatives à la publicité des droits. Comprendre les règles relatives à l'opposabilité des droits. Consulter les registres. Comprendre le fonctionnement du cadastre et ses concordances. Détecter les sûretés et charges existantes. Rédiger les documents requis pour l'inscription et la radiation des droits.

Contenu : les effets de la publicité des droits; les désignations cadastrales en territoire non rénové et en territoire rénové; le registre foncier; le registre des droits personnels et réels mobiliers; la radiation des droits.

DRN 819 3 cr.

Financement et sûretés

Cibles de formation : connaître les mécanismes de financement. Comprendre les règles relatives aux sûretés et aux garanties. Rédiger les actes relatifs aux hypothèques et autres garanties.

Contenu : la rédaction des engagements financiers (reconnaissance de dette, crédit à terme et à demande); le cautionnement; les priorités; l'hypothèque légale; l'hypothèque conventionnelle (l'hypothèque mobilière, l'hypothèque immobilière); l'exercice des recours hypothécaires; la garantie en vertu de la Loi sur les banques; la rédaction des actes de garantie; la cession de créance hypothécaire.

DRN 820 3 cr.

Modalités et démembrements de la propriété

Cibles de formation : comprendre le fonctionnement d'une copropriété divise et indivise. Interpréter une déclaration de copropriété. Interpréter une convention d'indivision. Distinguer les modes d'établissement de la propriété superficielle. Déterminer les situations où un démembrement de la propriété est pertinent. Rédiger les actes appropriés.

Contenu : la copropriété divise; la copropriété indivise; la propriété superficielle; l'usufruit et l'usage (droit d'habitation); l'emphytéose; les servitudes; les démembrements innomés; les obligations personnelles; le droit minier; le régime des eaux.

DRN 821 1 cr.

Patrimoine d'affectation

Cibles de formation : comprendre les règles des patrimoines d'affectation. Analyser des actes de fiducie.

Contenu : la fondation; les fiducies personnelles entre vifs (protection d'actifs, fiducie familiale, fiducie à soi-même, etc.); la fiducie d'utilité sociale; la fiducie d'utilité publique; les règles fiscales des fiducies personnelles entre vifs.

DRN 822 3 cr.

Mutations de propriété et baux commerciaux

Cibles de formation : analyser les avant-contracts. Rédiger des actes de mutation de propriété impliquant différentes problématiques (faillite, capacité...). Effectuer les opérations connexes à une transaction immobilière. Intégrer les principes de la comptabilité en fidéicommis. Analyser

différents types de baux commerciaux.

Contenu : analyse des avant-contracts; la vente; l'assurance de biens; les contrats apparentés à la vente (l'échange, la dation en paiement, la cession); la donation; la vente avec faculté de rachat; la rédaction des actes de mutation de propriété; le droit de mutation; lois particulières applicables en matière de mutations immobilières; des contrats nécessitant une autorisation (faillite, Régie du logement, Loi sur la protection du consommateur); la comptabilité en fidéicommis; les baux commerciaux.

DRN 823 1 cr.

Zonage agricole

Cibles de formation : se familiariser avec les principes juridiques en matière de zonage agricole. Reconnaître les situations d'application des lois et règlements.

Contenu : l'aliénation d'un immeuble en zone agricole; l'utilisation d'un immeuble en zone agricole; l'acquisition d'un immeuble en zone agricole par un non-résident.

DRN 824 1 cr.

Droit municipal et urbanisme

Cibles de formation : se familiariser avec les principes juridiques en matière d'urbanisme. Reconnaître les situations d'application des lois et règlements.

Contenu : les pouvoirs municipaux; la réglementation d'urbanisme; les dérogations mineures; les droits acquis; les ventes d'immeubles pour taxes.

DRN 825 1 cr.

Expropriation et environnement

Cibles de formation : se familiariser avec les règles en matière d'expropriation et de protection de l'environnement. Reconnaître les situations d'application des lois et règlements.

Contenu : le régime juridique en matière de protection de l'environnement; les terrains contaminés; les milieux humides; la protection des rives, du littoral et des plaines inondables; le pouvoir d'expropriation; les formalités de l'expropriation.

DRN 826 3 cr.

Examen des titres

Cibles de formation : effectuer une recherche et une analyse de titres. Détecter les problèmes de titres potentiels. Proposer les correctifs appropriés.

Contenu : la chaîne des titres; l'analyse des désignations cadastrales; la validité des actes formant la chaîne des titres; les droits réels et les charges grevant un immeuble.

DRN 860 2 cr.

Sujets avancés en droit des affaires

Cibles de formation : approfondir les différentes étapes d'une opération d'acquisition, de contrôle ou de fusion ainsi que les aspects fiscaux y rattachés. Évaluer les principaux problèmes juridiques et fiscaux inhérents à ces opérations. Optimiser les stratégies et la mise en œuvre de ces opérations. Analyser les principaux modes de financement de ces opérations. Reconnaître les éléments-clés en vue de prendre une décision éclairée lors de l'analyse d'un bail commercial. Choisir la meilleure stratégie pour négocier et conclure une convention entre actionnaires.

Contenu : analyse de dossiers et rédaction d'actes notariés dans le cadre de transactions commerciales ou de planifications corporatives : contrats commerciaux; fusion et acquisition d'entreprises; réorganisation corporative; conventions entre

actionnaires; financement de projets commerciaux; fiscalité.

Préalable : avoir obtenu 36 crédits

DRN 861 2 cr.

Sujets avancés en planification et liquidation successorales

Cibles de formation : comprendre les principales caractéristiques des divers instruments de planification successorale. Analyser des stratégies de planification successorale. Proposer des solutions de planification patrimoniale et successorale et d'optimisation fiscale en fonction de la situation, des enjeux et des besoins du client. Appliquer les règles de dissolution et de liquidation des patrimoines familiaux. Utiliser les principes, les techniques et les outils de la médiation civile et les moduler en matière successorale.

Contenu : analyse de dossiers-types et rédaction d'actes notariés liés à des aspects plus complexes du droit des successions : fiducies personnelles; liquidation des droits matrimoniaux; successions internationales; planification successorale; médiation successorale; fiscalité.

Préalable : avoir obtenu 36 crédits

DRN 862 2 cr.

Sujets avancés en immobilier

Cibles de formation : détecter et qualifier les implications juridiques, les problèmes, les irrégularités et les erreurs présents dans les actes sous examen. Rechercher et analyser les solutions possibles. Choisir et recommander la solution la plus appropriée en faisant preuve de jugement. Accomplir son devoir de conseil. Promouvoir et appliquer une approche préventive.

Contenu : analyse de dossiers-types et rédaction d'actes notariés portant sur des problématiques croisées en droit immobilier : examen des titres; copropriété divise; copropriété indivise; propriété superficielle; financement de projets immobiliers; fiscalité.

Préalable : avoir obtenu 36 crédits

DRN 880 12 cr.

Stage en droit notarial

Cibles de formation : démontrer sa capacité d'exercer la fonction notariale. Maîtriser les habiletés requises pour l'exercice de la profession. Intégrer les principes de l'éthique et de la déontologie de la profession. Promouvoir et appliquer une approche préventive. Faire preuve d'attitudes et de comportements attendus dans le milieu professionnel.

Contenu : stage réalisé en milieu professionnel permettant d'intégrer ses connaissances juridiques et de maîtriser les habiletés requises pour l'exercice de la profession notariale. Stage sous la responsabilité d'un ou d'une notaire qui agit à titre de maître de stage et supervisé par une personne de l'Université. Compte rendu de son travail et de ses apprentissages selon des modalités convenues.

DRS

DRS 101 2 cr.

Réussir en droit

Cible de formation : créer des conditions favorisant l'intégration à l'Université, la réussite, la persévérance aux études et la qualité de vie des étudiantes et étudiants.

Contenu : conditions de réussite : adaptation aux études, diagnostic, bilan et ajustement de la démarche.

- DRS 250** **9 cr.**
Stage en droit
 Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique. Réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain. Développer ses habiletés rédactionnelles.
 Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique réalisés pendant la période passée en stage.
- DRS 251** **9 cr.**
Stage I en droit
 Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique. Réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain. Développer ses habiletés rédactionnelles.
 Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique réalisés pendant la période passée en stage.
- DRS 252** **9 cr.**
Stage II en droit
 Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique. Réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain. Développer ses habiletés rédactionnelles.
 Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique réalisés pendant la période passée en stage.
- DRS 253** **9 cr.**
Stage III en droit
 Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique. Réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain. Développer ses habiletés rédactionnelles.
 Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique réalisés pendant la période passée en stage.
- DRS 254** **9 cr.**
Stage IV en droit
 Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique. Réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain. Développer ses habiletés rédactionnelles.
 Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique réalisés pendant la période passée en stage.
- DRT**
- DRT 100** **3 cr.**
Obligations I
 Cible de formation : s'initier généralement au domaine des obligations et particulièrement au contrat et au quasi-contrat.
 Contenu : le domaine des obligations : sources et facteurs d'évolution du droit québécois des obligations. Le contrat : sa formation, son contenu, ses effets entre les parties et à l'égard des tiers. Les quasi-contrats : la gestion d'affaires, la répétition de l'indû et l'enrichissement sans cause.
- DRT 101** **3 cr.**
Droit constitutionnel I
 Cible de formation : se familiariser avec les principales notions et les grands principes constitutionnels.
 Contenu : notions de constitution, sources, amendement. Grands principes; parlementarisme, souveraineté du parlement, suprématie de la constitution, primauté du droit, fédéralisme.
- DRT 102** **3 cr.**
Droit pénal I - Droit pénal général
 Cible de formation : s'initier aux éléments constitutifs d'un acte criminel ainsi qu'aux principales infractions réprimées par la loi.
 Contenu : éléments d'un acte criminel. Classification des infractions : principes fondamentaux, principaux éléments, différents types, modes de participation. Moyens de défense offerts aux citoyens. Analyse spécifique de certains crimes.
- DRT 103** **3 cr.**
Procédure civile I
 Cibles de formation : découvrir devant qui et par quels moyens un justiciable peut faire reconnaître l'existence de ses droits et en réclamer la sanction en première instance.
 Contenu : nature, structure et exercice du pouvoir juridictionnel : le pouvoir judiciaire, le pouvoir quasi judiciaire et le pouvoir arbitral. Organisation, compétence et pouvoirs des tribunaux. Règles applicables à toutes les demandes en justice. Procédure ordinaire en première instance.
- DRT 104** **3 cr.**
Droit des personnes et droit de la famille
 Cibles de formation : se familiariser avec le droit des personnes et le droit de la famille.
 Contenu : droit des personnes : la person-
- nalité juridique, les incapacités tenant à l'âge (la minorité et le régime de tutelle), les incapacités tenant à l'état physique ou mental (la mise sous protection : tutelle, curatelle, mandat, curatelle publique), le nom, le domicile, les actes de l'état civil. Droit de la famille : le mariage (formation, nullité), les rapports entre époux, la séparation de corps, le divorce et leurs effets non patrimoniaux, la filiation par le sang, la filiation par procréation assistée, la filiation adoptive, les rapports parents-enfants (l'autorité parentale), l'obligation alimentaire.
- DRT 105** **3 cr.**
Biens et prescription
 Cible de formation : se familiariser avec la composition et les règles relatives au patrimoine d'une personne.
 Contenu : distinctions entre les droits, la classification des biens, le droit de propriété et ses démembrements, la possession et la prescription acquisitive.
- DRT 106** **3 cr.**
Droit administratif général I
 Cible de formation : se familiariser avec les divers pouvoirs de l'administration publique ainsi que le contrôle de la légalité de ses actes.
 Contenu : l'Administration, ses pouvoirs et ses actes. *L'ultra vires*. Les recours et remèdes.
 Antérieures : DRT 101 et DRT 201
- DRT 107** **3 cr.**
Droit du travail I
 Cible de formation : prendre connaissance des règles juridiques relatives aux relations individuelles et collectives du travail.
 Contenu : partage constitutionnel des compétences en matière de législation du travail. Étude du régime de négociation collective : notions de salarié et d'employeur; exercice et protection du droit d'association; processus d'accréditation; déroulement de la négociation; grève, lock-out, piquetage; convention collective et arbitrage de griefs. Étude du contrat individuel de travail. Étude de la Loi sur les normes du travail.
- DRT 108** **3 cr.**
Droit fiscal I
 Cible de formation : s'initier à la fiscalité et aux règles d'imposition du revenu des particuliers au Canada.
 Contenu : objectifs et importance de la fiscalité. Sources et principes d'interprétation du droit fiscal. L'unité d'imposition, ses conséquences ainsi que les critères d'assujettissement en matière d'impôt sur le revenu. Les composantes du revenu, l'identification des sources de revenu, les règles fondamentales concernant le calcul du revenu de charge et d'emploi, de bien, d'entreprise; les gains en capital, etc.; les règles concernant le calcul du revenu imposable et de l'impôt quant à leur application aux particuliers. Organisation administrative et mécanismes d'adjudication.
- DRT 109** **3 cr.**
Droit international public
 Cible de formation : se familiariser avec les notions de sujet de droit international public et de société internationale.
 Contenu : sources du droit international (coutume, traité), leurs effets sur le plan international et effets du droit international en droit national. Sujets du droit international : États, organisations internationales
- et entités fédérées; reconnaissance internationale, responsabilité internationale, succession d'États. Réglementation internationale des relations entre sujets : haute-mer, espace extra-atmosphérique, droits de la personne, coopération pacifique; règlement pacifique des litiges internationaux, usage de la force et protection de ses victimes.
- DRT 113** **3 cr.**
Droit de l'entreprise I
 Cible de formation : s'initier aux particularités du droit commercial ainsi qu'aux règles fondamentales qui régissent l'entreprise.
 Contenu : définitions du droit commercial. Notions d'opérations commerciales, d'actes de commerce, d'effets de commerce et de commerçants. Définition et caractéristiques d'une entreprise. Classification et personnalité morale de l'entreprise. Cadre juridique régissant son existence. Diverses formes juridiques d'organisation de l'entreprise à but lucratif. Aspects financiers de l'entreprise.
 Antérieure : DRT 100
- DRT 120** **1 cr.**
Enjeux juridiques en sciences de la vie
 Cibles de formation : connaître et comprendre certains enjeux juridiques liés au domaine des sciences de la vie; développer une capacité d'analyse critique; favoriser la référence à plusieurs domaines du droit lié aux sciences de la vie et du savoir en général.
 Contenu : série de conférences présentées par des personnes reconnues pour leur expertise scientifique ou leur expérience de travail, dans des domaines du droit lié aux sciences de la vie (ex : droit du médicament, droit de l'agriculture, droit de l'environnement, etc.).
- DRT 130** **1 cr.**
Méthodologie juridique
 Cible de formation : s'initier aux éléments premiers de la démarche du juriste.
 Contenu : initiation aux sources du droit. Présentation des principales étapes d'une démarche méthodique essentielle à l'étude de questions à caractère juridique. Éveil à la qualification juridique et à l'expression logique à travers la démarche de résolution de problèmes.
- DRT 131** **1 cr.**
Recherche documentaire I
 Cible de formation : s'initier à la recherche documentaire traditionnelle et informatisée, en droit québécois et canadien.
 Contenu : utilisation d'outils de recherche documentaire, en droit québécois (législation, jurisprudence, doctrine), sur support papier, sur cédérom et en communication avec des serveurs en ligne.
- DRT 132** **1 cr.**
Communication juridique I
 Cible de formation : dans le cadre d'une recherche approfondie sur l'un des aspects d'un cours de la première année, développer chez l'étudiante ou l'étudiant certaines habiletés de base lui permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique par écrit.
 Contenu : planification de la recherche documentaire portant sur le thème donné. Analyse et planification du travail écrit. Rédaction d'un court essai juridique selon la forme demandée.
 Antérieures : DRT 130 et DRT 131

| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|---|--|--|--|--|--|--|---|--|---|--|---|---|---|--|--|---|
| <p>DRT 200 3 cr.</p> <p>Obligations II</p> <p>Cible de formation : se familiariser avec les modalités d'exécution et d'extinction des obligations.</p> <p>Contenu : le paiement par le débiteur, le paiement par un tiers. La mise en demeure, l'exception d'inexécution, l'exécution en nature et par remplacement, l'exécution par équivalence pécuniaire. La clause pénale, la résolution, les procédés de libération, les clauses limitatives de responsabilité, la protection des droits des créanciers. Termes et conditions. Multiplicité des sujets ou des objets de l'obligation. Novation, délégation, remise. Compensation, confusion. Prescription extinctive.</p> <p>Antérieure : DRT 100</p> | <p>DRT 201 3 cr.</p> <p>Droit constitutionnel II</p> <p>Cible de formation : s'initier aux principes du partage des compétences législatives entre le pouvoir central et les provinces et à ceux relatifs aux droits et libertés constitutionnels.</p> <p>Contenu : Les droits et libertés constitutionnels; interprétation, types de droits et libertés, la prééminence et les sanctions, le pouvoir de déroger, les dispositions limitatives, les droits collectifs. Le partage des compétences : l'exclusivisme du partage. La structure des dispositions pertinentes. Qualification et rattachement. Le litige constitutionnel.</p> <p>Antérieure : DRT 101</p> | <p>DRT 202 3 cr.</p> <p>Droit pénal II - Procédure pénale</p> <p>Cible de formation : maîtriser les règles de droit applicables en matière de procédure pénale.</p> <p>Contenu : structure et juridiction des tribunaux en matière pénale, pouvoirs des agents de la paix, mise en liberté provisoire, enquête préliminaire, procédure applicable au déroulement des procès selon la juridiction, règles applicables aux sentences, procédure et Charte canadienne des droits et libertés.</p> <p>Antérieure : DRT 102</p> | <p>DRT 203 3 cr.</p> <p>Procédure civile II</p> <p>Cible de formation : se familiariser avec les règles de procédure civile relatives au jugement, aux voies de recours et aux voies d'exécution.</p> <p>Contenu : jugement. Classification, règles et effets. Voies de recours contre le jugement. Voies de rétractation ou voies de réformation. La rétractation à la demande d'une partie, la tierce-opposition et l'appel. Voies d'exécution du jugement. Mesures provisionnelles comme la saisie avant jugement. Mesures d'exécution complètes comme la saisie exécution mobilière entre les mains du débiteur ou en mains tierces, ou la saisie exécution immobilière.</p> <p>Antérieure : DRT 103</p> | <p>DRT 205 3 cr.</p> <p>Responsabilité civile</p> <p>Cible de formation : se familiariser avec les régimes de responsabilité contractuelle et extra-contractuelle en vigueur en droit québécois.</p> <p>Contenu : régime de responsabilité délictuelle et quasi délictuelle et régime de responsabilité contractuelle; relations et distinctions entre les deux régimes.</p> <p>Antérieure : DRT 100</p> | <p>DRT 211 3 cr.</p> <p>Droit patrimonial des conjoints</p> <p>Cibles de formation : s'initier aux divers régimes, matrimoniaux ou autres, reconnus par le droit québécois; appliquer les principes fondamentaux du droit transitoire.</p> <p>Contenu : l'organisation des rapports pécuniaires des conjoints non mariés. La reconnaissance statutaire de leur qualité de conjoint. Les principes communs à tous les régimes matrimoniaux reconnus par le législateur pour les conjoints mariés. Formation, fonctionnement et extinction des trois régimes spécifiquement réglementés par le législateur : la séparation de biens, la société d'acquêts, la communauté des meubles et acquêts. Particularités pour les époux séparés de fait. Approfondissement des règles de la protection de la résidence familiale, de la prestation compensatoire et du patrimoine familial.</p> <p>Antérieure : DRT 104</p> | <p>DRT 212 3 cr.</p> <p>Fondements du droit</p> <p>Cible de formation : situer le droit dans une perspective historique et sociale, afin de mieux saisir l'évolution de la norme juridique, de comprendre sa dynamique propre.</p> <p>Contenu : grâce aux enseignements de l'histoire et de la politique, découvrir, analyser et discuter les grands principes philosophiques, politiques et économiques qui fondent le plus souvent les choix législatifs et judiciaires.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit</p> | <p>DRT 213 3 cr.</p> <p>Interprétation juridique</p> <p>Cible de formation : se familiariser avec les diverses méthodes et règles d'interprétation des lois et des actes juridiques telles que les ont explicitées les pouvoirs législatif ou administratif ou telles que les a développées et consolidées le pouvoir judiciaire.</p> <p>Contenu : interprétation des lois : principes d'interprétation, structure formelle des lois, les méthodes d'interprétation. Application des lois; effets de la loi sur les personnes, dans l'espace et dans le temps. Interprétation des autres actes juridiques.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit</p> | <p>DRT 214 3 cr.</p> <p>Droit de la famille</p> <p>Cibles de formation : s'initier à la réalité juridique découlant de la filiation; se familiariser avec les principales règles gouvernant l'organisation, le fonctionnement et la dislocation de la structure maritale.</p> <p>Contenu : la famille, filiation biologique, filiation adoptive, rapports parents-enfants. Le mariage; conditions, sanctions et effets, dislocation.</p> <p>Antérieure : DRT 104 ou DRT 111</p> | <p>DRT 215 3 cr.</p> <p>Droit de l'entreprise II</p> <p>Cibles de formation : se familiariser avec le régime juridique applicable à la structure corporative et apporter des solutions à des cas pratiques.</p> <p>Contenu : la structure corporative : les relations entre la société par actions, ses actionnaires, ses administrateurs et dirigeants et les tiers. Aspects légaux du financement corporatif : les emprunts, le capital-actions, les transactions entre la</p> | <p>société par actions et ses actionnaires, l'appel public à l'épargne. La constitution de nouvelles sociétés par actions et la continuation des sociétés par actions existantes, l'union et la fin des sociétés par actions.</p> <p>Antérieure : DRT 113</p> | <p>DRT 216 3 cr.</p> <p>Droit de la preuve civile</p> <p>Cibles de formation : se familiariser avec les principaux procédés de la preuve et leur recevabilité par les tribunaux, tout en s'initiant plus concrètement à la procédure d'administration de la preuve avant et pendant l'instruction d'une affaire pendante devant un tribunal civil.</p> <p>Contenu : le droit de la preuve dans la perspective de l'activité professionnelle du juriste. L'objet de la preuve, la connaissance judiciaire et le fardeau de la preuve. Les procédés de preuve. La recevabilité des procédés de preuve. L'administration de la preuve avant l'instruction et pendant l'instruction.</p> <p>Antérieure : DRT 103</p> | <p>DRT 231 1 cr.</p> <p>Recherche documentaire II</p> <p>Cible de formation : développer ses habiletés à la recherche traditionnelle et informatisée en droit canadien et droit international.</p> <p>Contenu : utilisation d'outils de recherche documentaire traditionnelle et informatisée en droit canadien et international.</p> <p>Antérieures : DRT 130 et DRT 131</p> | <p>DRT 232 2 cr.</p> <p>Communication juridique II : procès civil</p> <p>Cible de formation : développer certaines habiletés de base permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, dans le cadre spécifique d'un procès civil simulé.</p> <p>Contenu : après avoir identifié le problème juridique que lui pose comme client la personne qui dispense l'activité, l'étudiante ou l'étudiant est appelé à formuler une opinion écrite quant aux voies de solutions qui lui sont ouvertes. Elle ou il verra par la suite, en demande ou en défense, à rédiger les procédures les plus susceptibles de faire apparaître le droit de son client et d'en assurer la sanction et à procéder à l'instruction du litige devant le tribunal approprié. À toutes les étapes de l'activité, l'étudiante ou l'étudiant devra être en mesure de justifier la pertinence juridique et économique de ses interventions.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit</p> <p>Concomitantes : DRT 216 et DRT 231</p> <p>Antérieures : DRT 103 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132</p> | <p>ou en défense, à entreprendre les procédures juridiques les plus susceptibles de faire apparaître son droit et d'en assurer la sanction et à procéder à l'instruction du litige devant le tribunal approprié. À toutes les étapes de l'activité, l'étudiante ou l'étudiant devra être en mesure de justifier la pertinence juridique et économique de ses interventions.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit.</p> <p>Concomitantes : DRT 202 et DRT 512</p> <p>Antérieures : DRT 102 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231</p> | <p>DRT 233 2 cr.</p> <p>Communication juridique II : rédaction d'actes</p> <p>Cible de formation : développer certaines habiletés de base permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, par le biais de la rédaction d'actes juridiques.</p> <p>Contenu : après avoir identifié le problème juridique que lui pose comme client la personne qui dispense l'activité, l'étudiante ou l'étudiant est appelé à formuler une opinion écrite quant aux voies de solutions qui lui sont ouvertes. Elle ou il verra ensuite à rédiger les divers actes juridiques les plus aptes à répondre à ses besoins. À toutes les étapes de l'activité, l'étudiante ou l'étudiant devra être en mesure de justifier la pertinence juridique et économique de ses interventions.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit</p> <p>Concomitante : DRT 231</p> <p>Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132</p> | <p>DRT 235 2 cr.</p> <p>Communication juridique II : avis ou essai</p> <p>Cibles de formation : développer certaines habiletés de base permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, par le biais d'un avis ou d'un essai juridique.</p> <p>Contenu : dans le cas d'un avis, identification des problèmes juridiques soulevés par un dossier et proposition des solutions préventives ou curatives appropriées; dans le cas d'un essai, définition de la nature, du champ d'application, de la portée ainsi que des effets d'un concept, d'un principe, d'une règle ou d'une institution juridique, à l'instigation de la personne qui assume la direction de ses travaux. Rédaction d'un rapport du résultat de ses recherches dans un écrit de 20 à 25 pages. À toutes les étapes qui précèdent la production de son rapport écrit, l'étudiante ou l'étudiant devra aussi être en mesure de justifier oralement la pertinence juridique et l'état d'avancement de ses travaux.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit</p> <p>Concomitante : DRT 231</p> <p>Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132</p> | <p>DRT 236 2 cr.</p> <p>Communication juridique II : médiation</p> <p>Cible de formation : développer certaines habiletés de base permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, par le biais d'une médiation.</p> <p>Contenu : après avoir identifié le pro-</p> |
|--|---|--|--|--|--|--|--|---|--|---|--|---|---|---|--|--|---|

blème juridique auquel est confronté son client et avoir formulé une opinion écrite quant aux voies de solutions qui lui sont ouvertes, l'étudiante ou l'étudiant verra à entreprendre avec les représentants ou représentants des autres parties une démarche ordonnée de résolution d'un différend commercial dans le contexte particulier d'une médiation. À toutes les étapes de l'activité, l'étudiante ou l'étudiant devra être en mesure de justifier la pertinence juridique et économique de ses interventions.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit

Concomitantes : DRT 215 et DRT 231
Antérieures : DRT 113 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132

DRT 237 2 cr.

Communication juridique II : procès civil en appel

Cible de formation : développer certaines habiletés juridiques de base permettant d'appliquer la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit dans le cadre d'un procès civil en appel.

Contenu : identification de la ou des questions de droit soulevées au terme d'un litige civil de première instance et justifiant de porter l'affaire en appel; rédaction, soit pour la partie appelante, soit pour l'intimée, de la procédure introductive d'appel et du mémoire d'appel. Plaidoirie, pour la partie appelante ou l'intimée selon le cas, de l'affaire devant le tribunal d'appel. À toutes les étapes de l'activité, justification de la pertinence juridique et économique des interventions.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit

Concomitantes : DRT 216 et DRT 231
Antérieures : DRT 103 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132

DRT 238 2 cr.

Communication juridique II : négociation commerciale

Cible de formation : développer certaines habiletés juridiques de base permettant d'appliquer la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, par le biais d'une négociation commerciale.

Contenu : échanges d'offres et de contre-offres entre étudiantes ou étudiants et, à la toute fin, présentation d'une convention relatant les accords des parties accompagnée d'un bref commentaire écrit. Tout au long de l'activité, consignation des démarches dans un livre de bord.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit

Concomitante : DRT 231
Antérieures : DRT 113 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132

DRT 239 2 cr.

Communication juridique II : conférences

Cible de formation : consolider ses acquis en recherche et rédaction, tant en science qu'en droit, et acquérir les habiletés nécessaires à la communication efficace et structurée d'une conférence en milieu d'enseignement secondaire et postsecondaire.

Contenu : ateliers de groupe portant sur les outils, les techniques et les stratégies nécessaires à la préparation et à la présentation d'une communication de vulgarisation des concepts scientifiques et juridiques

s'adressant à différents milieux.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit incluant les activités antérieures
Concomitante : DRT 231
Antérieures : BCM 706 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et MCB 704

DRT 240 2 cr.

Communication juridique II : procès en droit de la jeunesse

Cible de formation : développer certaines habiletés juridiques de base permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, dans le cadre d'un procès en droit de la jeunesse.

Contenu : activité simulée comprenant la réalisation, à partir d'un dossier mettant en application la Loi sur la protection de la jeunesse, de l'ensemble des démarches requises en vue d'entreprendre les procédures judiciaires visant à faire apparaître les droits des différentes parties impliquées à savoir, le Directeur de la protection de la jeunesse, les parents et l'enfant, et d'en assurer leurs sanctions.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit

Concomitante : DRT 231
Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132

DRT 241 2 cr.

Communication juridique II : procès et preuves scientifiques

Cible de formation : mettre en pratique ses connaissances théoriques en faisant l'expérience de la mise en œuvre du droit curatif dans le contexte d'un litige simulé impliquant des preuves scientifiques.

Contenu : activité simulée comprenant la réalisation, à partir d'un dossier complexe en droit impliquant des preuves scientifiques, de l'ensemble des démarches requises en vue d'entreprendre les procédures judiciaires visant à faire apparaître le droit d'un client fictif et à en assurer la sanction.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit incluant les activités antérieures.

Concomitante : DRT 231
Antérieures : BCM 706 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 216 et MCB 704

DRT 242 2 cr.

Communication juridique II : simulation en DIP

Cible de formation : développer certaines habiletés juridiques de base permettant d'appliquer la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, dans le cadre d'une activité de simulation en droit international public.

Contenu : à travers une activité simulée au sein d'une organisation internationale, adoption de positions, développement d'alliances et rédaction de documents juridiques. Déroulement des activités suivant la méthode d'apprentissage par problème.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits
Concomitantes : DRT 109 et DRT 231
Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132

DRT 251 1 cr.

Anglais juridique : rédaction I

Cible de formation : acquérir la maîtrise de l'anglais juridique requise aux fins de la rédaction des procédures relatives à un litige de responsabilité civile.

Contenu : terminologie anglaise propre à

la responsabilité civile et à la procédure civile. Collecte d'information préalable et rédaction de procédures applicables à un recours en dommages-intérêts. Activités orales et écrites autour de thèmes liés à la responsabilité civile et à la procédure civile.

Antérieures : DRT 103 et DRT 205

DRT 261 1 cr.

Anglais juridique : représentation I

Cible de formation : acquérir la maîtrise de l'anglais juridique requise aux fins de la représentation d'une partie devant les tribunaux de première instance dans le contexte d'un litige contractuel.

Contenu : étude de la terminologie anglaise propre au droit des contrats et à la représentation devant les tribunaux. Mise en application de la terminologie anglaise pertinente par la simulation des principales étapes de la représentation d'un contractant devant les tribunaux de première instance. Activités de discussion en anglais autour de thèmes liés au droit des contrats ou à la représentation des justiciables devant les tribunaux.

Antérieures : DRT 100 et DRT 200 et DRT 216

DRT 302 3 cr.

Libéralités et successions

Cible de formation : se familiariser avec les règles de transmission des biens entre vifs ou à cause de mort.

Contenu : dons entre vifs : capacité, forme, don manuel, règles de fond, enregistrement, révocation. Préparation de la succession : donation à cause de mort, testaments, substitutions, fiducie. Règlement de la succession légale, testamentaire ou contractuelle : ouverture, dévolution, transmission, liquidation, etc. Conflits entre régimes matrimoniaux et successions.

Antérieures : DRT 100 et DRT 105 et DRT 200

DRT 303 3 cr.

Droit international privé

Cible de formation : s'initier au régime juridique applicable à la solution des conflits internationaux de droit privé comportant un élément étranger.

Contenu : notions de règle de conflit, de conflit de juridiction et conflit de lois; droit régissant des conflits de juridiction en matière personnelle et réelle; droit régissant les conflits de lois ayant trait au statut personnel ou réel, aux obligations et aux questions de procédure; notion de conflit de lois dans le temps et exception d'ordre public; reconnaissance des décisions étrangères - régime général et régime particulier (statut personnel, effets d'accords internationaux).

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

DRT 305 3 cr.

Droit des assurances

Cibles de formation : se familiariser avec les systèmes d'indemnisation privé et public que sont les assurances; devenir attentif à la capacité des assurances d'être porteuses de théories légales d'éthique et de justice.

Contenu : situation des assurances dans notre société, leur finalité et leurs fonctions. L'interprétation des contrats d'assurance. Le contrat individuel. Le contrat collectif. Le caractère compensatoire des assurances de personnes et ses conséquences. Les intermédiaires. La cause. La

faute intentionnelle. Le suicide. L'intérêt assurable. La déclaration du risque. La prime. Les procédures de réclamation. Les principes particuliers à l'assurance-vie, à l'assurance incendie, à l'assurance-responsabilité, à l'assurance-automobile.

Antérieure : DRT 100

DRT 308 3 cr.

Droit des sûretés

Cible de formation : se familiariser avec les sûretés du Code civil du Québec, la garantie particulière de la Loi sur les banques ainsi qu'avec les principes relatifs à leur publicité.

Contenu : gage commun des créanciers. Introduction à la publicité des droits. Hypothèques. Priorités. Garantie bancaire et cautionnement.

Antérieures : DRT 100 et DRT 105 et DRT 200

DRT 310 3 cr.

Recherche et communication III

Cible de formation : poursuivre le développement des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite ou orale afin de consolider la formation méthodologique déjà amorcée et d'en tirer profit.

Contenu : organisation de dossier : collecte de l'information, choix d'interventions, traitement de l'information. Repérage documentaire informatisé quel qu'en soit le support.

DRT 311 3 cr.

Concours intrafacultaire : Gale

Cible de formation : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Tribunal École - Coupe Gale. Ce concours a trait à un appel d'un arrêt de la Cour suprême du Canada portant sur le droit criminel et le droit constitutionnel. Rédaction d'un mémoire.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Concomitantes : DRT 202 et DRT 512
Antérieures : DRT 102 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 312 3 cr.

Concours extrafacultaire : Gale

Cible de formation : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication orale en participant à une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Tribunal École - Coupe Gale. Développer la communication orale, la dialectique. Apprendre à maîtriser le rôle d'un avocat devant un tribunal d'appel.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Concomitantes : DRT 202 et DRT 512
Antérieures : DRT 102 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231 et DRT 311

DRT 315 3 cr.

Concours intrafacultaire : Mignault

Cible de formation : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Tribunal École

- Pierre-Basile-Mignault. Procès simulé en droit civil. L'épreuve est fondée sur un jugement fictif qui est fondé sur le droit québécois et rendu par un tribunal de première instance.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit
Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 131

DRT 316 3 cr.

Concours extrafacultaire : Mignault

Cible de formation : développer des techniques de communication orale en participant à une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Tribunal École - Pierre-Basile-Mignault. Faire ce qui est requis afin de représenter adéquatement la Faculté lors de ce concours.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231 et DRT 315

DRT 317 3 cr.

Concours intrafacultaire : Laskin

Cible de formation : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Concours Laskin. Procès simulé en droit constitutionnel et administratif. Le cas à débattre est un jugement fictif dont il faut appeler à la Cour suprême du Canada. Rédaction d'un mémoire.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 101 et DRT 106 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 201 et DRT 231

DRT 318 3 cr.

Concours extrafacultaire : Laskin

Cible de formation : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication orale en participant à une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Concours Laskin. Développer la communication orale, la dialectique. Apprendre à maîtriser le rôle d'un avocat devant un tribunal d'appel.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 101 et DRT 106 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 201 DRT 231 et DRT 317

DRT 319 3 cr.

Concours intrafacultaire : Rousseau

Cible de formation : développer des techniques de recherche, d'analyse et de communication écrite et orale en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire francophone, québécoise et, le cas échéant, mondiale.

Contenu : compétition : Concours Charles-Rousseau. Ce concours est un procès simulé à l'échelle mondiale francophone. Le cas à débattre est fictif. L'équipe doit préparer deux mémoires et présenter des plaidoiries comme si elle comparait devant la Cour internationale de justice.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 103 et DRT 109 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 320 3 cr.

Concours extrafacultaire : Rousseau

Cible de formation : poursuivre le développement des techniques de recherche, d'analyse et de communication orale et écrite au sein d'une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire francophone, québécoise et, le cas échéant, mondiale.

Contenu : compétition : Concours Charles-Rousseau. Préparation des versions définitives des plaidoiries en fonction des arguments écrits des opposants tirés au sort et désormais connus.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 109 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231 et DRT 319

DRT 323 3 cr.

Activités cliniques

Cibles de formation : assurer l'intégration de ses connaissances théoriques dans le cadre d'activités en milieu de travail ou auprès de groupes; s'initier à certaines habiletés professionnelles.

Contenu : (selon le contexte) travaux de recherche, observation et assistance auprès des avocats, juges ou officiers de justice, sous la supervision d'un avocat, d'un juge.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 324 3 cr.

Activités cliniques II

Cibles de formation : poursuivre l'intégration de ses connaissances théoriques dans le cadre d'activités en milieu de travail ou auprès de groupes et développer certaines habiletés professionnelles.

Contenu : (selon le contexte) poursuite des travaux de recherche, observation et assistance auprès des avocats, juges ou officiers de justice, sous la supervision d'un avocat, d'un juge.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 330 2 cr.

Recherche et communication IV

Cible de formation : favoriser l'intégration de sa formation méthodologique dans le cadre d'activités de recherche et de communication écrite ou orale menées en milieu professionnel.

Contenu : travaux de recherche et de communication orale ou écrite réalisés sous la supervision immédiate d'un juge, d'un avocat ou d'un autre professionnel du droit.

Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 331 1 cr.

Recherche documentaire III

Cibles de formation : perfectionner ses habiletés de recherche documentaire en droit québécois et canadien; s'initier à l'utilisation d'outils de recherche documentaire de systèmes juridiques étrangers et du droit international.

Contenu : approfondissement des connaissances relatives aux outils de recherche documentaire en droit québécois et canadien. Initiation aux principaux outils

de recherche de certains systèmes juridiques étrangers (États-Unis, Royaume-Uni, France, Union européenne) et du droit international.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 131 et DRT 231

DRT 333 3 cr.

Communication juridique III : travaux dirigés

Cible de formation : acquérir le développement des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite ou orale afin de consolider la formation méthodologique déjà amorcée et d'en tirer profit.

Contenu : organisation de dossier : collecte de l'information, choix d'interventions, traitement de l'information. Repérage documentaire informatisé quel qu'en soit le support.

DRT 334 3 cr.

Procès pénal en biotechnologie

Cible de formation : développer certaines habiletés juridiques de base permettant de mettre en application la règle de droit, plus particulièrement dans le domaine du droit pénal et des biotechnologies.

Contenu : activité simulée comprenant la réalisation, à partir d'un dossier complexe en droit pénal et touchant le droit des biotechnologies, de l'ensemble des démarches requises en vue d'entreprendre les procédures judiciaires visant à faire apparaître le droit d'un client fictif et à en assurer la sanction.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit incluant les activités antérieures

Antérieures : BCM 706 et DRT 102 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et MCB 704

DRT 335 3 cr.

Recherche juridique I : RDUS

Cible de formation : favoriser l'intégration de sa formation méthodologique dans le cadre d'activités reliées à la publication de la *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke* (RDUS). Permettre une prise de contact avec le milieu de la recherche en droit. Développer des habiletés en rédaction juridique.

Contenu : évaluation, révision et correction des textes soumis à la RDUS, sous la supervision d'une praticienne ou d'un praticien du droit, ou d'une professeure ou d'un professeur de la Faculté. Communication avec les auteurs. Participation aux réunions de travail de l'équipe de rédaction.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 336 3 cr.

Recherche juridique II : RDUS

Cible de formation : favoriser l'intégration de sa formation méthodologique dans le cadre d'activités reliées à la publication de la *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke* (RDUS). Permettre une prise de contact avec le milieu de la recherche en droit. Développer des habiletés en rédaction juridique.

Contenu : poursuite de l'évaluation, révision et correction des textes soumis à la RDUS, sous la supervision d'une praticienne ou d'un praticien du droit, ou d'une professeure ou d'un professeur de la Faculté. Communication avec les auteurs.

Participation aux réunions de travail de l'équipe de rédaction.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 497 3 cr.

Accès au droit et à la justice

Cibles de formation : se familiariser avec le droit social, en connaître les spécificités et en comprendre l'évolution. S'initier aux principales mesures législatives en matière d'accès à la justice. Concevoir et réaliser un projet d'accès au droit dans la communauté. Développer des compétences en vulgarisation du droit destinée à un public non juriste.

Contenu : le droit social : domaine et particularisme. L'accès à la justice : problématique et solutions législatives (aide juridique, recours collectif et autres mesures). L'accès au droit : variable en fonction des caractéristiques et des besoins du public choisi. Stratégies de vulgarisation de l'information juridique.

DRT 498 3 cr.

Droit et fiscalité des fiducies

Cibles de formation : comprendre les notions de base dans les domaines des patrimoines d'affectation et de l'administration du bien d'autrui. Maîtriser les notions de base du droit des fiducies et connaître sa place dans l'ordonnement juridique au Québec. Connaître les notions de base des règles fiscales applicables aux fiducies au Canada et les outils de planification utilisant les fiducies.

Contenu : règles générales sur l'administration du bien d'autrui. Classification, place dans l'ordonnement juridique au Québec, création, administration, modification et fin des fiducies. Fiscalité des fiducies.

Antérieures : DRT 105 et DRT 108

DRT 499 3 cr.

Droit des autochtones

Cibles de formation : connaître et comprendre le patrimoine d'affectation qu'est la fiducie et identifier sa place dans l'ordonnement juridique québécois. Connaître son utilité comme outil de protection et de gestion du patrimoine ainsi que de planification fiscale, successorale et financière. Maîtriser, de façon intégrée, les règles du *Code civil du Québec* et de la *Loi de l'impôt sur le revenu* qui lui sont applicables.

Contenu : notion de patrimoine d'affectation. Classification des fiducies selon le Code civil du Québec et la Loi de l'impôt sur le revenu. Règles concernant la création, l'administration, la modification et l'extinction de la fiducie. Règles générales sur l'administration du bien d'autrui. Fiscalité des fiducies : imposition de la fiducie et des bénéficiaires, fractionnement de revenu, impôt sur le revenu fractionné, gel successorale et règles d'attribution.

Antérieures : DRT 101 et DRT 201

DRT 504 3 cr.

Droits de l'enfant

Cibles de formation : comprendre et évaluer les conceptions sur l'enfant considéré comme un sujet ou un objet de droit dans toutes les décisions concernant ses droits et ses besoins fondamentaux.

Contenu : introduction générale sur les droits fondamentaux de l'enfant, la garde de l'enfant et les conflits entre les parents ou entre eux et les tiers, les critères d'attribution de la garde de l'enfant et les diverses conceptions sur l'autorité parentale et sur l'intérêt de l'enfant, la notion d'abandon et de probabilité de reprise en charge en adoption. La garde conjointe, l'expertise pour apprécier l'intérêt de l'enfant, la protection de la jeunesse : la mise en œuvre, la philosophie, l'interprétation et l'application de cette Loi, la représentation de l'enfant, les droits de visite.

Antérieure : DRT 104

DRT 506 3 cr.

Droit de la protection du consommateur

Cible de formation : se familiariser avec les dispositions de la Loi québécoise de la protection du consommateur et de ses règlements.

Contenu : introduction générale au phénomène de la consommation (crédit, publicité, etc.) et au comportement du consommateur. Analyse de la législation québécoise en matière de protection du consommateur en relation avec les règles générales du droit civil québécois. Résolution de problèmes pratiques.

Antérieures : DRT 100 et DRT 200 et DRT 205

DRT 507 3 cr.

Organisation financière de l'entreprise

Cible de formation : approfondir certains aspects juridiques du financement de l'entreprise.

Contenu : aperçu général des différentes méthodes de financement à court, à moyen et à long terme utilisées dans le cadre d'une entreprise. Étude des différentes implications civiles, corporatives et fiscales rattachées à l'une ou l'autre de ces méthodes. L'accent sera mis sur le financement par l'émission d'actions, de débentures ou d'obligations.

Antérieures : DRT 113 et DRT 215

DRT 509 3 cr.

Droit fiscal II

Cible de formation : acquérir des connaissances complémentaires en droit fiscal par l'étude du régime fiscal général applicable aux corporations résidentes et à leurs actionnaires.

Contenu : les mécanismes d'imposition des corporations suivant leur type et la source de leurs revenus. Les dispositions affectant la distribution des bénéfices des corporations à leurs actionnaires. Les règles portant sur les réorganisations des corporations et les changements dans les modalités de participation des actionnaires.

Antérieures : DRT 108 et DRT 113 et DRT 215

DRT 511 3 cr.

Droit fiscal IV

Cible de formation : intégrer à ses connaissances techniques des législations fiscales, les objectifs et principes généraux de la fiscalité, certains éléments de finances publiques ainsi que des notions de politique fiscale relatives à l'impôt sur le revenu.

Contenu : la détermination de l'assiette fiscale, comprenant l'étude de certaines exemptions, déductions et crédits spéciaux. Le choix de l'unité d'imposition et les problèmes du fractionnement du revenu. Les problèmes relatifs à l'impo-

sition des gains en capital. L'inflation et la progressivité des taux. L'intégration de l'impôt sur le revenu des corporations à celui des particuliers. Le concept de dépenses fiscales.

Antérieure : DRT 108

DRT 512 3 cr.

Droit pénal III - preuve pénale

Cibles de formation : acquérir les principes fondamentaux et être capable d'utiliser les règles de preuve pénale fédérale.

Contenu : détermination de la légalité de la présentation de la preuve lors d'un procès pénal, évaluation de la capacité de témoigner de toute personne, critique du déroulement général d'un procès pénal par l'étude de la Loi de la preuve au Canada et des règles de preuve émanant de la common law.

Antérieure : DRT 102

DRT 516 3 cr.

Droits et libertés I

Cibles de formation : analyser et critiquer les principes fondamentaux qui guident l'interprétation de la Charte canadienne des droits et libertés.

Contenu : qu'est-ce que le libéralisme, la démocratie, un droit, un devoir et une liberté? Comment doit-on interpréter la Charte? Les règles sont-elles légitimes et contraignantes? La nature des violations des droits. Les critères de l'article 1. Le champ d'application. Analyse de certaines garanties : les libertés d'expression et de religion, les droits à la liberté et à l'autonomie, les principes de justice fondamentale et d'égalité.

Antérieures : DRT 101 et DRT 201

DRT 519 3 cr.

Droit de l'environnement

Cibles de formation : se familiariser avec la législation, la jurisprudence et la doctrine du droit de l'environnement et se sensibiliser aux grands débats contemporains en la matière.

Contenu : la crise écologique et le droit, le droit de l'environnement dans le contexte constitutionnel canadien, la protection de l'environnement et les recours de droit privé, la législation statutaire provinciale, la législation statutaire fédérale, la protection de l'environnement et les corporations municipales.

Antérieure : DRT 106

DRT 521 3 cr.

Relations économiques internationales

Cible de formation : s'initier aux principes juridiques et aux mécanismes internationaux existant dans les domaines commercial et financier.

Contenu : structure et modes de fonctionnement des organisations internationales. Régimes libéralisant le commerce international. Régimes internationaux stabilisant la monnaie nationale et les cours des matières premières. Systèmes de gestion internationale des ressources sous-marines, de l'agriculture et de la concurrence.

Antérieure : DRT 109

DRT 526 3 cr.

Droit de la propriété intellectuelle

Cibles de formation : se familiariser avec les spécificités du droit de la propriété intellectuelle et acquérir une certaine maîtrise des règles régissant le droit d'auteur et les brevets d'invention au Canada.

Contenu : aperçu général du contenu des lois concernant la propriété intellectuelle au Canada (brevets d'invention, dessins industriels, droit d'auteur, marques de commerce). Analyse des enjeux économiques, culturels et politiques qui sous-tendent ces législations. Étude plus attentive du régime juridique du droit d'auteur et des brevets au Canada.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

DRT 527 3 cr.

Droit médical

Cible de formation : s'initier au domaine du droit médical tout en intégrant certaines notions juridiques tirées des domaines de la responsabilité civile, du droit de la personne, du droit pénal et des libertés publiques.

Contenu : responsabilité civile médicale : l'invulnérabilité de la personne humaine. La faute professionnelle médicale. Le contrat médical et ses implications. Le contrat hospitalier et ses implications. L'équipe chirurgicale. L'aspect quasi délictuel des responsabilités médicale et hospitalière. Problèmes juridiques posés par la médecine moderne : le statut juridique du fœtus et l'avortement. L'expérimentation et la transplantation. L'euthanasie et la cessation de traitement, la définition de la mort.

Antérieures : DRT 102 et (DRT 104 ou DRT 111) et DRT 201 et DRT 205

DRT 529 3 cr.

Contrats de l'administration publique

Cible de formation : se familiariser avec le régime particulier des contrats de l'administration publique.

Contenu : la compétence de l'agent public pour conclure le contrat. Les autorisations. Les procédures de passation des contrats. L'objet du contrat. Le pouvoir d'inspection et de contrôle de l'Administration. La modification des clauses du contrat. La responsabilité contractuelle de l'Administration. Le principe de l'équilibre financier du contrat. L'enrichissement sans cause.

Antérieure : DRT 106

DRT 532 3 cr.

Droit de la faillite

Cible de formation : se familiariser avec les règles applicables en cas de faillite et de liquidation.

Contenu : analyse du concept d'insolvabilité tant en regard des créanciers que du débiteur et des différents moyens mis à leur disposition pour corriger cet état de fait en tenant compte particulièrement des structures administratives et judiciaires propres à la Loi sur la faillite.

Antérieure : DRT 308

DRT 535 3 cr.

Analyse économique du droit

Cible de formation : se familiariser avec l'approche microéconomique du droit selon laquelle un bon nombre de règles juridiques sont choisies en fonction des coûts et des avantages qu'elles imposent ou confèrent aux citoyens.

Contenu : introduction générale à l'analyse économique du droit. Application de cette approche aux thèmes suivants : la propriété et les droits réels, la responsabilité civile, les contrats et les principes généraux du droit des obligations, la procédure, le droit pénal, d'autres thèmes particuliers choisis en classe.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit

DRT 536 3 cr.

Tribunaux administratifs

Cibles de formation : approfondir les règles générales applicables aux tribunaux administratifs canadiens et québécois et développer une approche plus globale du phénomène des tribunaux administratifs en s'initiant aux solutions retenues dans les autres pays de common law.

Contenu : théorie générale sur les tribunaux administratifs. L'intérêt requis des personnes ou groupes qui souhaitent intervenir devant les tribunaux administratifs ou contester judiciairement leurs décisions. Les règles de preuve et de procédure, notamment l'impact des chartes sur le fonctionnement de ces tribunaux. La motivation et la révision interne des décisions.

Antérieure : DRT 106

DRT 537 3 cr.

Droits et libertés II

Cible de formation : développer une connaissance et une compréhension plus poussée du droit constitutionnel et statutaire à l'égalité et à la non-discrimination, ainsi que des aptitudes à l'argumentation adaptée à ce domaine.

Contenu : étude des droits à l'égalité et à la non-discrimination au plan constitutionnel (Charte canadienne des droits et libertés) et statutaire ou quasi statutaire (Charte québécoise des droits et libertés de la personne et Loi fédérale sur les droits de la personne). Dimension substantive du droit à l'égalité, aspects procéduraires, question de preuve, programmes d'accès à l'égalité et action positive.

Antérieures : DRT 101 et DRT 201

DRT 543 3 cr.

Introduction au droit comparé

Cible de formation : s'initier à la méthodologie comparative en droit.

Contenu : introduction aux institutions contemporaines du droit civil et de la common law mise en relief par l'examen approfondi d'une question juridique contemporaine.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit

DRT 545 3 cr.

Introduction à la common law

Cible de formation : s'initier à la compréhension et à l'application du système de common law en droit privé.

Contenu : histoire et sources du droit privé en common law, la nature de la règle de droit et le rôle du pouvoir judiciaire. Introduction au droit de la famille, des biens, des contrats et des délits. Introduction à la fiducie, aux recours et à l'enrichissement sans cause. Étude et discussion de trois problèmes hypothétiques.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit

DRT 546 3 cr.

Droit des contrats

Cible de formation : maîtriser et appliquer les dispositions du Code civil concernant les contrats de vente, de louage (résidentiel et commercial), d'entreprise et de service ainsi que le mandat; analyser et critiquer la réforme du droit des obligations en matière de contrats nommés.

Contenu : formation et effets des contrats suivants : vente, louage (résidentiel et commercial), entreprise et service, mandat.

Antérieure : DRT 100 et DRT 200

| | | | |
|--|---|---|---|
| <p>DRT 551 3 cr.</p> <p>Analyse féministe du droit</p> <p>Cibles de formation : comprendre l'importance de la théorie féministe en général et appliquée au droit. Comprendre et critiquer le rôle du droit comme instrument de subordination des femmes.</p> <p>Contenu : introduction sur l'importance du mouvement féministe. Étude de la théorie féministe. Étude de questions choisies en droit touchant particulièrement les femmes : l'égalité, les programmes d'accès à l'égalité, l'avortement, etc.</p> | <p>DRT 567 3 cr.</p> <p>Accès à la justice; sécurité du revenu</p> <p>Cibles de formation : se familiariser avec le domaine du droit social, en connaître les spécificités et en comprendre l'évolution; s'initier aux principales mesures législatives en matière d'accès à la justice et s'initier aux principaux régimes publics en matière de sécurité du revenu.</p> <p>Contenu : le droit social : domaine et particularismes. L'accès à la justice : problématique et solutions législatives (aide juridique, recours collectif et autres mesures). La sécurité du revenu : vue d'ensemble; les prestations aux chômeurs; les prestations de dernier recours; le Régime de rentes du Québec; le contentieux en matière de sécurité du revenu.</p> <p>Antérieures : DRT 103 et DRT 106</p> | <p>DRT 577 3 cr.</p> <p>Introduction aux modes de PRD</p> <p>Cibles de formation : saisir la spécificité et le potentiel des modes de PRD dans la gestion des conflits en rapport avec les pratiques juridiques et judiciaires conventionnelles; s'initier aux divers modes de PRD intégrés à la pratique du droit; se familiariser avec les diverses techniques communicationnelles utilisées dans la pratique des modes de PRD; comprendre la dimension psychologique du conflit ainsi que la dynamique du cycle conflictuel dans l'optique des modes de PRD.</p> <p>Contenu : les droits et les modes de PRD. Convergences, divergences et origines des pratiques en PRD. Le conflit et le litige. Les divers modes de PRD et leur spécificité (négociation, partenariat préventif, médiation, arbitrage, conciliation judiciaire). Survol des pratiques judiciaires et des différentes législations. La conciliation judiciaire. La pratique juridique intégrant les modes de PRD. Le droit préventif et les contrats. Transaction et convention de PRD. Enjeux éthiques. Typologie des conflits. Phases et cycles d'un conflit. Différentes approches pour résoudre un conflit. Principes de communication en situation conflictuelle. Principes de la négociation raisonnée. La médiation et le rôle de l'avocat.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit</p> | <p>DRT 583 3 cr.</p> <p>Problématiques liées aux droits et de l'enfant</p> <p>Cibles de formation : comprendre et évaluer les problématiques contemporaines relatives aux droits de l'enfant. Approfondir le sens et la portée des concepts de droits et d'intérêt de l'enfant. Analyser et critiquer la finalité des lois et des conventions internationales dans une perspective de l'enfant et de reconnaissance de son statut de sujet de droit.</p> <p>Contenu : l'évolution et la reconnaissance des droits de l'enfant en droit interne et en droit international. Étude des fondements sociaux et juridiques de la Loi sur la protection de la jeunesse et analyse sommaire de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Les divers aspects du droit de l'enfant seront abordés sous l'angle de sa conformité avec le droit international, nécessitant l'examen de la Convention sur les droits de l'enfant et les protocoles qui en découlent.</p> |
| <p>DRT 557 3 cr.</p> <p>Droit de l'urbanisme et de l'aménagement</p> <p>Cibles de formation : prendre conscience des problèmes d'aménagement du territoire; connaître les principes fondamentaux du droit québécois de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire; procéder à un examen plus attentif de diverses lois dont la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la Loi sur la protection du territoire agricole; pouvoir appliquer ces connaissances à des cas concrets.</p> <p>Contenu : introduction générale. La planification au niveau régional (le schéma d'aménagement, les mesures de contrôle intérimaire), au niveau local (le plan d'urbanisme, les règlements de zonage, lotissement, construction, etc.) et la planification centralisée (la protection du territoire agricole, la protection des biens culturels, etc.).</p> <p>Antérieures : DRT 101 et DRT 106</p> | <p>DRT 568 3 cr.</p> <p>Régimes publics d'indemnisation</p> <p>Cibles de formation : se familiariser avec le domaine de l'indemnisation étatisée du préjudice corporel, en connaître les caractéristiques et en comprendre l'évolution; s'initier aux principaux régimes publics d'indemnisation du préjudice corporel.</p> <p>Contenu : le rôle de l'État dans l'indemnisation du préjudice corporel : fondements et évolution. Les régimes d'indemnisation : accidents du travail et maladies professionnelles, assurance automobile, et autres régimes analogues. Les rapports entre les régimes publics d'indemnisation, les recours de droit commun et les régimes publics de sécurité du revenu. Le contentieux en matière d'indemnisation étatisée du préjudice corporel.</p> <p>Antérieures : DRT 106 et DRT 205</p> | <p>DRT 579 6 cr.</p> <p>Procédés d'enquête en affaires internes</p> <p>Cibles de formation : effectuer une enquête interne conformément à la loi; utiliser les principes de base de la communication, de l'entrevue et de l'interrogatoire; recueillir et présenter les éléments de preuve; adopter une approche proactive dans la solution des problématiques visées.</p> <p>Contenu : environnement juridique relatif à la procédure d'enquête interne, travail d'équipe, communication et principes de base de gestion. Outils d'enquête, gestion des plaintes et présentation de dossier. Valeurs individuelles et valeurs organisationnelles. Processus de résolution de problèmes. Recherche de preuves. Interrogatoire et entrevues disciplinaires. Régulateurs de la fonction policière. Psychologie du milieu des affaires internes.</p> <p>Préalables : ETA 100 et SEC 300</p> | <p>DRT 584 3 cr.</p> <p>Droit du commerce électronique</p> <p>Cible de formation : se familiariser avec le droit applicable au commerce électronique.</p> <p>Contenu : présenter les implications juridiques des activités du commerce électronique : droit des contrats et commerce électronique, vie privée et commerce électronique, droit criminel et commerce électronique, concurrence déloyale et commerce électronique, propriété intellectuelle et commerce électronique.</p> <p>Antérieures : DRT 100 et DRT 102 et DRT 113</p> |
| <p>DRT 560 3 cr.</p> <p>Droit des valeurs mobilières</p> <p>Cible de formation : se familiariser avec les éléments fondamentaux en matière de réglementation des valeurs mobilières.</p> <p>Contenu : étude des éléments fondamentaux en matière de réglementation des valeurs mobilières, tels l'appel public à l'épargne, le prospectus, le placement privé, l'offre publique d'achat, les tactiques défensives, les relations avec les organismes de réglementation. Présentation générale du système financier et des principaux mécanismes du marché des capitaux. Concepts économiques sous-jacents à la réglementation des valeurs mobilières.</p> <p>Antérieures : DRT 113 et DRT 215</p> | <p>DRT 575 3 cr.</p> <p>Droit municipal</p> <p>Cible de formation : se familiariser avec le droit municipal québécois.</p> <p>Contenu : aperçu général du système municipal québécois, infrastructure et fonctionnement de la corporation municipale, les pouvoirs de la municipalité, l'aménagement du territoire, les finances municipales, le contrôle de la municipalité.</p> <p>Antérieures : DRT 101 et DRT 106 et DRT 201 et DRT 205</p> | <p>DRT 580 3 cr.</p> <p>Droit international de l'environnement</p> <p>Cible de formation : se familiariser avec le droit international applicable aux problèmes environnementaux et avec les enjeux économiques, politiques et scientifiques sous-jacents.</p> <p>Contenu : les sources et les principes du droit international et transnational de l'environnement seront étudiés dans une perspective historique. Différentes problématiques seront explorées telles que la biodiversité, les changements climatiques, la couche d'ozone, la protection des ressources naturelles, etc. Certains sujets connexes seront également abordés incluant : les relations Nord-Sud, les droits de la personne, le droit du commerce international, le financement international, l'application extra-territoriale du droit national, etc.</p> <p>Antérieure : DRT 109</p> | <p>DRT 586 3 cr.</p> <p>Enjeux juridiques contemporains</p> <p>Cibles de formation : connaître et comprendre certains enjeux juridiques contemporains; développer une capacité d'analyse critique; favoriser la référence à plusieurs domaines du droit et du savoir en général.</p> <p>Contenu : série de conférences présentées par des personnes reconnues pour leur expertise scientifique ou leur expérience de travail, dans des domaines du droit très variés.</p> |
| <p>DRT 564 3 cr.</p> <p>Biens II</p> <p>Cibles de formation : connaître et appliquer les règles relatives aux différents éléments du système de publicité des droits tant foncier que personnel et réel mobilier; maîtriser les règles de radiation des droits aux registres appropriés; maîtriser les notions de base dans le domaine des patrimoines d'affectation; analyser les dispositions pertinentes du Code civil du Québec.</p> <p>Contenu : le système de publicité dans son ensemble. Les principaux objectifs de la publicité, ses effets ainsi que les devoirs et obligations de l'officier de la publicité. Les droits admissibles à la publicité et ceux qui ne le sont pas. La radiation des droits publiés. Les causes de radiation, les formalités qui y sont rattachées ainsi que ses effets. Les modalités de constitution des patrimoines d'affectation et l'administration et la liquidation de ces patrimoines.</p> <p>Antérieure : DRT 105</p> | <p>DRT 576 3 cr.</p> <p>Droit international du développement</p> <p>Cible de formation : se familiariser avec le droit international applicable aux relations Nord-Sud et à la place occupée par le tiers-monde dans le système juridique international.</p> <p>Contenu : étude du droit du développement dans l'histoire des relations internationales (période coloniale, époque des indépendances et ère des crises : crises alimentaires et de l'énergie). Analyse de problématiques juridiques particulières des pays en développement : dette extérieure, aide publique au développement, protection de l'environnement et transferts de technologie. Étude des mécanismes du développement économique. Examen des principes fondamentaux du droit du développement (souveraineté, égalité et solidarité). Étude du fonctionnement des principales institutions du développement (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation mondiale du commerce).</p> <p>Antérieure : DRT 109</p> | <p>DRT 587 3 cr.</p> <p>Droit du divertissement</p> <p>Cible de formation : se familiariser avec l'environnement réglementaire et les pratiques contractuelles ayant cours dans les domaines de production artistique du livre et de l'édition, des arts visuels, de la musique, du théâtre et de la danse, de la production cinématographique et télévisuelle, de la production multimédia et de la publicité.</p> <p>Contenu : examen des principes et fondements du droit des auteurs, des artistes-interprètes et des producteurs d'enregistrements sonores. Analyse des régimes de gestion collective du droit d'auteur et survol des sociétés de droits d'auteur et de droits connexes au Canada. Examen des lois sur le statut de l'artiste. Analyse de certains usages contractuels.</p> <p>Antérieure : DRT 100</p> | <p>DRT 588 3 cr.</p> <p>Accès et protection des données personnelles</p> <p>Cible de formation : sensibiliser et identifier les enjeux relatifs au traitement des renseignements personnels, soit de leur collecte à leur destruction, des dif-</p> |

férentes branches de la vie économique et sociale.

Contenu : introduction aux notions de vie privée et de renseignements personnels. Instruments nationaux et internationaux encadrant le traitement (de la collecte à la destruction) des renseignements personnels - secteurs public et privé. Application au secteur de la santé, au commerce électronique, aux prestations électroniques de service, au travail. Le rôle des autorités de contrôle.

DRT 589 3 cr.

Droit de l'arbitrage commercial au Québec

Cible de formation : s'initier au droit de l'arbitrage commercial domestique et international au Québec.

Contenu : examen de l'arbitrage en tant que méthode de résolution des conflits et étude du droit québécois applicable au domaine de l'arbitrage commercial domestique et international, incluant une étude approfondie des dispositions législatives ainsi que de la jurisprudence arbitrale et judiciaire applicables au domaine.

Antérieures : DRT 109 et DRT 113

DRT 590 3 cr.

Droit de la construction

Cible de formation : se familiariser avec les lois et certaines règles régissant le domaine de la construction au Québec.

Contenu : les lois et les règlements qui régissent la construction, les entrepreneuses et entrepreneurs, les donneuses et donneurs d'ouvrage, et les consommatrices et consommateurs. Les relations de travail dans le domaine de la construction, les appels d'offres et les soumissions, les contrats, le financement et les garanties.

Antérieures : DRT 100 et DRT 308

DRT 591 3 cr.

Droit de l'immigration et des réfugiés

Cibles de formation : se familiariser avec les principales notions et comprendre les enjeux juridiques essentiels du droit de l'immigration et des réfugiés au Canada. Contenu : objectifs, historique, contexte constitutionnel et sources du droit de l'immigration et des réfugiés; obligations humanitaires du Canada; sélection et admission des travailleuses et travailleurs qualifiés et des gens d'affaires; statuts temporaires; souveraineté et contrôles aux points d'entrée; décisions ministérielles et recours d'appel.

Antérieures : DRT 101 et DRT 109

DRT 592 3 cr.

Droit des brevets

Cibles de formation : acquérir une connaissance plus approfondie du droit des brevets tant au niveau théorique que pratique et développer les habiletés de base devant permettre d'appliquer les règles étudiées. Comprendre et développer une approche critique du système et de la pratique entourant les brevets.

Contenu : étude critique de la législation et de la jurisprudence se rapportant aux conditions d'obtention et de validité d'un brevet. Étude et mise en pratique des règles se rapportant à la rédaction et à la poursuite d'une demande de brevet. Aperçu des recours propres aux brevets. Transfert et exploitation d'une invention brevetée.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

DRT 593 3 cr.

Histoire du droit privé

Cibles de formation : connaître et comprendre l'origine et la signification des institutions juridiques actuelles. Se familiariser avec la diversité des sources historiques du droit privé québécois.

Contenu : sources et influences ayant présidé à l'origine de la formation du droit privé québécois notamment en droit de la famille, des contrats, des biens, de la procédure civile et des institutions judiciaires. Histoire de la pensée juridique québécoise.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

DRT 594 3 cr.

Biotechnologies et droit international

Cibles de formation : étudier et comprendre les normes internationales pertinentes susceptibles d'encadrer les biotechnologies modernes.

Contenu : cadre juridique du droit international en matière de biotechnologies. Notamment les biotechnologies et la protection de l'environnement, les biotechnologies et le commerce international ainsi que les effets de l'utilisation des biotechnologies sur les droits de la personne.

Concomitante : DRT 109

DRT 595 3 cr.

Droit de l'Union européenne

Cibles de formation : acquérir les notions juridiques fondamentales du fonctionnement de l'Union européenne. Se familiariser avec le droit de l'organisme afin d'effectuer des recherches comparatives avec d'autres organismes supranationaux (ex : ALÉNA). Comprendre les mécanismes juridiques de l'intégration continentale dans un contexte de mondialisation.

Contenu : étude des différentes étapes de la construction de l'Union européenne, des enjeux et problèmes institutionnels rencontrés depuis les derniers élargissements, des conséquences juridiques liées à l'ajournement du projet de Traité établissant une Constitution pour l'Europe et des caractéristiques fondamentales de l'Union européenne, notamment, la liberté de circulation et le droit de la concurrence.

Antérieure : DRT 109

DRT 596 3 cr.

Droit des organisations internationales

Cibles de formation : connaître et comprendre le système juridique international et le droit international institutionnel. S'initier aux carrières juridiques multilatérales (diplomatie, fonction publique internationale, organisations non gouvernementales).

Contenu : panorama des organisations internationales contemporaines. Fonctions et pouvoirs des organisations internationales (compétences normatives, compétences opérationnelles). L'ONU et les institutions spécialisées. Les organisations régionales. Les organisations non gouvernementales. Le droit des organisations internationales à partir d'études de cas (actions pour le maintien de la paix, actions pour le développement, actions pour la diversité culturelle). Méthodes de travail et modes de règlement des différends dans les organisations internationales.

Antérieure : DRT 109

DRT 597 3 cr.

Innovation et ententes commerciales

Cible de formation : approfondir les concepts juridiques relatifs à la rédaction, à l'interprétation et à la négociation des contrats commerciaux qui interviennent dans le cadre du processus d'innovation lié aux produits de santé.

Contenu : étude des considérations légales relatives aux différents contrats de transfert de technologies dans le secteur de la santé. Préparation à la rédaction juridique de ces ententes. Considérations légales relatives particulièrement aux ententes commerciales en général, aux clauses de publication, aux clauses de non-concurrence et aux clauses d'arbitrage. Considération du caractère souvent international des ententes étudiées.

DRT 598 3 cr.

Droits et libertés III : terrorisme vs droits

Cible de formation : comprendre les effets du terrorisme et du contre-terrorisme à l'égard des droits et libertés de la personne.

Contenu : étude et analyse des effets des principales mesures législatives et politiques adoptées en matière de lutte au terrorisme à l'égard des droits et libertés de la personne protégés par l'État, et du droit international des droits de la personne. Notion de terrorisme et le droit applicable, tant au plan international qu'interne. Limites du droit pour réguler ces phénomènes.

Antérieures : DRT 101 et DRT 109 et DRT 201

DRT 599 1 cr.

Recherche et orientation

Cibles de formation : se familiariser avec les outils de recherche et les sources propres au droit dans un contexte québécois, s'initier aux méthodes d'apprentissage dans un contexte québécois et apprendre à identifier ses besoins de formation et à les traduire en objectifs d'apprentissage.

Contenu : éléments fondamentaux du droit et du système judiciaire canadiens, méthodologie de la recherche en droit, analyse jurisprudentielle, fondements de la recherche documentaire et électronique en droit, modes de citation, analyse des besoins de formation.

DRT 602 3 cr.

Biotechnologie et marché

Cibles de formation : s'initier aux différents aspects commerciaux des biotechnologies et à leurs implications juridiques, tant en droit national qu'international; introduire l'étudiante ou l'étudiant aux réalités des marchés dans le domaine des biotechnologies et à leur impact social.

Contenu : le mode de fonctionnement des firmes pharmaceutiques et firmes de biotechnologies, de l'expérimentation à la mise en marché; la compétition commerciale et ses impacts; la législation provinciale, nationale et internationale sur le sujet, notamment en matière de brevet et de propriété intellectuelle, de produits biologiques et pharmaceutiques, d'approbation de tests; les accords internationaux; le rôle des aspects économiques dans les décisions gouvernementales, notamment en matière de dépistage génétique; les capitaux publics et privés, les partenariats organismes publics-industries.

Préalable : PSV 200 ou PSV 708

Antérieures : DRT 526 et GNT 712

DRT 603 3 cr.

Droit pharmaceutique

Cibles de formation : se familiariser avec les principes juridiques et éthiques applicables à l'industrie pharmaceutique, notamment en ce qui concerne le développement, la fabrication et la mise en marché des médicaments traditionnels, des médicaments à base biologique et à base de composés naturels, et la pharmacogénomique.

Contenu : législation applicable à l'industrie pharmaceutique ainsi que la jurisprudence en la matière; questions juridiques et éthiques liées au développement, à la fabrication et à la distribution des produits pharmaceutiques (y compris la responsabilité des différentes instances). Droit et politiques publiques concernant la responsabilité des fabricants, les essais cliniques, la mise en marché, le prix, le contrôle des coûts et la publicité des médicaments.

Antérieures : DRT 526 et GNT 404 et GNT 704

DRT 604 3 cr.

Bio-industries et marché

Cibles de formation : s'initier aux différents aspects commerciaux des biotechnologies et à leurs implications juridiques, en droit tant national qu'international; se familiariser avec les réalités des marchés dans le domaine des biotechnologies et avec leur impact social.

Contenu : le mode de fonctionnement des firmes pharmaceutiques et des firmes de biotechnologies, de l'expérimentation à la mise en marché; la compétition commerciale et ses impacts; la législation provinciale, nationale et internationale sur le sujet, notamment en matière de brevet et de propriété intellectuelle, de produits biologiques et pharmaceutiques, d'approbation de tests; les accords internationaux; le rôle des aspects économiques dans les décisions gouvernementales, notamment en matière de dépistage génétique; les capitaux publics et privés, les partenariats organismes publics-industries.

Préalable : PSV 200 ou PSV 708

Antérieures : DRT 526 et GNT 712

DRT 652 3 cr.

Droit de l'édition

Cibles de formation : comprendre les aspects juridiques spécifiques des activités éditoriales; développer un savoir-faire permettant d'utiliser à bon escient les politiques gouvernementales relatives à l'édition; mesurer de façon critique les enjeux éthiques de l'encadrement juridique du monde du livre.

Contenu : dispositions légales relatives au droit d'auteur, au droit des contrats, au droit du travail, au droit commercial et au droit corporatif. Enjeux éthiques propres au domaine de l'édition.

DRT 701 4 cr.

Responsabilité civile médicale et hospitalière

Cibles de formation : connaître et être capable de critiquer les règles de la responsabilité civile médicale et hospitalière.

Contenu : conditions générales et particulières de la responsabilité civile médicale dans le contexte hospitalier et extra-hospitalier : faute, préjudice et lien de causalité.

| | | | | | | |
|--|--------------|---|--|---------------|--|--------------|
| DRT 704 | 4 cr. | Contrôle exercé par l'établissement et la Régie de l'assurance-maladie. | DRT 725 | 4 cr. | DRT 743 | 4 cr. |
| Droit, éthique et médecine moderne | | | L'économie de la santé | | Le droit des personnes âgées | |
| Cibles de formation : approfondir les questions juridiques et éthiques suscitées par la médecine moderne; se familiariser avec les sources pertinentes et en faire une analyse critique; traiter oralement et par écrit, de façon logique et ordonnée, d'un sujet choisi. | | | Cible de formation : s'initier aux principaux problèmes de nature économique existant dans le domaine de la santé et des services sociaux. | | Cible de formation : se familiariser avec les principaux problèmes sociosanitaires et les principes juridiques relatifs au phénomène du vieillissement de la population. | |
| Contenu : principe de l'inviolabilité de la personne humaine à la lumière des différents domaines du droit et de l'éthique. Les atteintes à l'inviolabilité de la personne humaine en droit privé : atteintes volontaires, atteintes involontaires et décisions prises pour les incapables. Analyse plus approfondie de questions controversées de médecine moderne, selon des thèmes choisis : médecine moderne et droits fondamentaux; génétique humaine; transplantation d'organes et de tissus; expérimentation; le droit et la mort; VIH et sida; procréation humaine; minorité; personnes âgées; allocation des ressources, etc. | | | Contenu : examen du système économique et de l'industrie des services de la santé; la demande de soins; l'offre de services médicaux; la production et les coûts des services hospitaliers; la performance et le financement des différents établissements; la rémunération des différents personnels. | | Contenu : le vieillissement en tant que phénomène sociosanitaire. Les droits fondamentaux de la personne âgée, notamment son autonomie et le respect de sa volonté, son droit aux services, sa protection contre la discrimination et contre les abus. La détermination de l'incapacité chez la personne âgée et ses conséquences civiles, notamment au plan de l'ouverture des régimes de protection, de l'homologation du mandat en cas d'incapacité et de leur mise en œuvre. | |
| DRT 707 | 3 cr. | | DRT 727 | 3 cr. | DRT 745 | 3 cr. |
| Droit international humanitaire | | | Méthodologie de la recherche | | Droit pénal international | |
| Cibles de formation : comprendre la place des conflits armés dans le droit international; maîtriser les concepts et régimes fondamentaux du droit international humanitaire; maîtriser les règles de conduite des hostilités, des conflits armés non internationaux et des nouvelles formes de conflits; connaître les sanctions des violations du droit international humanitaire; comprendre la relation entre le droit international des droits de la personne et le droit international humanitaire. | | | Cibles de formation : développer une méthodologie de recherche propice à la réalisation de travaux de recherche de haut niveau dans le contexte d'un programme d'études supérieures; s'initier à l'importance de la multidisciplinarité en matière de recherche. | | Cible de formation : se familiariser avec les principes généraux de la responsabilité pénale individuelle internationale. | |
| Contenu : introduction au droit international humanitaire; discussions sur l'application du droit international humanitaire dans des conflits armés récents à l'aide de cas pratiques; débats sur les différents problèmes du droit international humanitaire; prise de position dans le cadre d'exercices de simulation; rôle du Comité international de la Croix-Rouge. | | | Contenu : réflexion sur le choix d'un sujet, d'une problématique et d'une approche de recherche. Approfondissement des habiletés en matière de recherche documentaire, d'analyse et de rédaction. Évaluation critique d'écrits juridiques en fonction des différents aspects abordés dans le cours. | | Contenu : le développement du droit pénal international et des tribunaux qui ont compétence en la matière : les tribunaux de Nuremberg et de Tokyo, les tribunaux <i>ad hoc</i> , la Cour pénale internationale ainsi que les tribunaux hybrides. Les crimes internationaux : génocide, crime contre l'humanité, crime de guerre et agression. Les modes de participation à l'infraction et les crimes inchoatifs. Les moyens de défense : défense d'ordres supérieurs, contrainte, intoxication. La procédure et la détermination de la peine. | |
| DRT 711 | 4 cr. | | DRT 730 | 11 cr. | DRT 746 | 3 cr. |
| Organisation du monde de la santé | | | Essai | | Droit international de l'investissement | |
| Cibles de formation : acquérir la connaissance des normes régissant le secteur de la santé en tenant compte de leur évolution et des approches contrastées à développer selon les besoins; s'initier à l'apprentissage de la méthode de délimitation d'un champ empirique du droit ainsi qu'à la démarche de synthèse et de convergence d'aspects des grands secteurs du droit; apprécier l'impact des modifications législatives et réglementaires. | | | DRT 738 | 26 cr. | Cibles de formation : connaître les enjeux liés aux investissements privés étrangers et maîtriser le régime juridique applicable à ces investissements. | |
| Contenu : aperçu des composantes du réseau des affaires sociales. Les établissements. Les prestataires de soins et de services. Les bénéficiaires. Le régime d'assurance-maladie. La constitution et l'organisation du réseau. Le financement. Synthèse et perspective. | | | Mémoire | | Contenu : histoire de la réglementation des investissements privés étrangers. Définition de l'investissement privé étranger. Règles applicables à l'admission, au traitement et à la garantie des investissements. Le contentieux des investissements et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI). Le régime juridique des investissements sous l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). | |
| DRT 712 | 4 cr. | | DRT 740 | 4 cr. | DRT 747 | 3 cr. |
| Droit professionnel du secteur de la santé | | | Psychiatrie légale | | Constitutionnalisme global | |
| Cibles de formation : acquérir les principales notions du droit professionnel; s'initier aux problèmes les plus importants se présentant au niveau du contrôle de l'activité professionnelle; être en mesure d'évaluer la pertinence de droit actuel et d'envisager des solutions de rechange. | | | Cibles de formation : faire l'apprentissage élaboré des conséquences juridiques de la maladie mentale. Comprendre les relations entre le droit et la psychiatrie. Analyser et critiquer les règles applicables. Traiter par écrit de questions complexes selon un processus d'analyse rigoureux et structuré. | | Cibles de formation : maîtriser les principes des grands modèles constitutionnels de l'État de droit démocratique moderne, et notamment ceux des régimes présidentiels, semi-présidentiels et parlementaires; acquérir une compréhension de base, du point de vue du droit constitutionnel, des enjeux et défis de la transition vers l'État de droit démocratique; se familiariser avec la Commission de Venise, son cadre institutionnel, son fonctionnement, ses travaux et activités; s'initier à certaines grandes conceptions historiques de la science du droit constitutionnel ainsi qu'à l'actuel phénomène de rapprochement des jurisprudences et doctrines constitutionnelles du monde. | |
| Contenu : notion de profession. Caractéristiques des corporations professionnelles. Contrôle exercé par la Corporation sur l'admission et l'activité professionnelle. | | | Contenu : description des effets juridiques généraux de la maladie mentale sur la personne. L'aptitude à gérer ses biens et sa personne. Les régimes de protection des personnes. L'aptitude à consentir aux soins médicaux et le consentement éclairé dans le contexte psychiatrique. La dangerosité et la garde en établissement. Confidentialité et secret professionnel en psychiatrie. L'aptitude à subir un procès. La non-responsabilité pour cause de maladie mentale et l'ordonnance de garde en établissement. Les mesures de traitement obligatoire du patient psychiatrique. L'expertise psychiatrique. La responsabilité professionnelle du psychiatre. La responsabilité hospitalière à l'égard des patients psychiatriques. Les droits, obligations et recours de l'utilisateur en santé mentale. | | Contenu : introduction à la variété historique des approches du droit constitutionnel et à ses enjeux; introduction aux grands modèles constitutionnels de l'État de droit démocratique moderne; la Commission de Venise; standards constitutionnels généraux; standards constitutionnels de la justice; standards constitutionnels du droit électoral et référendaire; standards consti- | |
| DRT 717 | 4 cr. | | DRT 738 | 26 cr. | | |
| Droit du travail dans le secteur de la santé | | | Mémoire | | | |
| Cible de formation : prendre connaissance des principaux problèmes de relations du travail dans le secteur de la santé et des services sociaux. | | | DRT 740 | 4 cr. | | |
| Contenu : rappel du droit du travail applicable au Québec. Examen des particularités principales du secteur de la santé en matière de relations du travail : historique et structure des négociations, rôle de l'État en relation avec le problème de l'étendue et des limites de la négociation collective, grève et notion des services essentiels, arbitrage et analyse du contenu des conventions collectives. | | | Psychiatrie légale | | | |
| DRT 718 | 4 cr. | | Cibles de formation : faire l'apprentissage élaboré des conséquences juridiques de la maladie mentale. Comprendre les relations entre le droit et la psychiatrie. Analyser et critiquer les règles applicables. Traiter par écrit de questions complexes selon un processus d'analyse rigoureux et structuré. | | | |
| Droit international de la santé | | | Contenu : description des effets juridiques généraux de la maladie mentale sur la personne. L'aptitude à gérer ses biens et sa personne. Les régimes de protection des personnes. L'aptitude à consentir aux soins médicaux et le consentement éclairé dans le contexte psychiatrique. La dangerosité et la garde en établissement. Confidentialité et secret professionnel en psychiatrie. L'aptitude à subir un procès. La non-responsabilité pour cause de maladie mentale et l'ordonnance de garde en établissement. Les mesures de traitement obligatoire du patient psychiatrique. L'expertise psychiatrique. La responsabilité professionnelle du psychiatre. La responsabilité hospitalière à l'égard des patients psychiatriques. Les droits, obligations et recours de l'utilisateur en santé mentale. | | | |
| Cibles de formation : se familiariser avec les concepts du droit international de la santé; comprendre la relation entre la santé et les droits de l'homme. | | | DRT 742 | 4 cr. | | |
| Contenu : évolution historique, place du droit international de la santé dans le contexte du droit international public et des droits de l'homme, nature, objectif, objet et source du droit international de la santé. Analyse des mécanismes intergouvernementaux et non gouvernementaux de coopération internationale dans le domaine de la santé. | | | Droit pharmaceutique | | | |
| DRT 720 | 4 cr. | | Cible de formation : se familiariser avec les principes juridiques de la fabrication et la mise en marché des médicaments. | | | |
| Gestion de l'information | | | Contenu : étude de la législation applicable à l'industrie pharmaceutique ainsi que de la jurisprudence en la matière; analyse des questions juridiques et éthiques liées au développement, à la fabrication et à la distribution des produits pharmaceutiques (y compris la responsabilité des différentes instances). | | | |
| Cible de formation : se familiariser avec les problèmes juridiques soulevés par la gestion de l'information dans le domaine de la santé. | | | | | | |
| Contenu : analyse de l'application de diverses lois (Loi sur l'accès, Loi sur les services de la santé et les services sociaux, Loi sur l'assurance-maladie) dans l'optique de la protection des renseignements personnels. Initiation aux enjeux posés par l'informatisation. | | | | | | |
| DRT 722 | 4 cr. | | | | | |
| Santé publique | | | | | | |
| Cible de formation : se familiariser avec la problématique de l'approche en santé publique. | | | | | | |
| Contenu : étude des stratégies, des cibles et des responsables. Examen des diverses lois au Québec susceptibles de s'appliquer dont la Loi sur la protection de la santé publique. Prise en compte des aspects de droit international et de droit constitutionnel existant dans ce domaine. | | | | | | |
| DRT 724 | 4 cr. | | | | | |
| Le droit de la protection sociale | | | | | | |
| Cibles de formation : se familiariser avec les principales mesures de sécurité sociale en vigueur au Québec et prendre connaissance des problèmes juridiques que soulève l'intégration de la composante médicale dans l'attribution des prestations. | | | | | | |
| Contenu : présentation générale des mesures de sécurité sociale en vigueur au Québec. Présentation plus détaillée de certains programmes en matière d'indemnisation et de soutien du revenu. Relevé et analyse des données de nature médicale prises en compte par le processus d'attribution des prestations. Analyse et discussion du rôle attribué aux professionnelles et professionnels de la santé dans ce processus. | | | | | | |

tutionnels relatifs aux partis politiques.

DRT 748 3 cr.

Droit international public appliqué

Cibles de formation : se sensibiliser à la résolution de problématiques juridiques contemporaines à travers l'approfondissement de notions ciblées du droit international public.

Contenu : fondements et historique du droit international public; sources formelles et matérielles du droit international public; droit souple; sujets et acteurs du droit international public. Prise en compte de la jurisprudence internationale pertinente. Mise en application des principes vus en classe au regard de sujets d'actualité pertinents.

DRT 750 3 cr.

Introduction au monde de la santé

Cibles de formation : se familiariser avec les différentes problématiques du milieu de la santé et des affaires sociales.

Contenu : étude de l'évolution de la société, des problèmes de santé et des problèmes sociaux. Analyse de l'évolution des politiques, des structures, des programmes et du financement dans le domaine de la santé et du bien-être.

DRT 751 3 cr.

Introduction au droit I

Cibles de formation : s'initier à l'organisation des institutions québécoises et canadiennes et au système de justice; se familiariser avec les principales sources du droit et leur hiérarchie; s'initier aux concepts fondamentaux du droit public et du droit privé.

Contenu : les institutions québécoises et canadiennes et le système de justice; les principales sources du droit positif (loi, jurisprudence, doctrine) et leur hiérarchie; le processus d'adoption des lois; les grandes divisions du droit; les concepts fondamentaux du droit public, la constitution, les chartes canadienne et québécoise; les concepts fondamentaux propres au droit privé; principes élémentaires de droit administratif.

DRT 752 3 cr.

Introduction au droit II

Cibles de formation : s'initier aux principes généraux du droit civil et à la lecture du Code civil du Québec; s'initier à la lecture d'un texte législatif et réglementaire; s'initier à la méthodologie applicable à la recherche juridique et aux principes de base de la communication juridique.

Contenu : les principes généraux du droit civil, le Code civil du Québec; éléments de droit des personnes, de droit des obligations, de droit de la responsabilité civile; les principaux instruments de recherche en droit et particulièrement en droit de la santé; la présentation d'une communication juridique.

DRT 753 3 cr.

Responsabilité médicale et hospitalière

Cibles de formation : connaître et être capable de critiquer les règles de la responsabilité médicale et hospitalière relatives au droit civil, pénal et administratif.

Contenu : conditions générales et particulières de la responsabilité civile médicale dans le contexte hospitalier et extra-hospitalier : faute, préjudice et lien de causalité. Étude de la responsabilité pénale et administrative dans le contexte hospitalier.

DRT 754 3 cr.

Organisation du monde de la santé

Cibles de formation : acquérir la connaissance des normes régissant le secteur de la santé en tenant compte de leur évolution et des approches contrastées à développer selon les besoins; s'initier à l'apprentissage de la méthode de délimitation d'un champ empirique du droit ainsi qu'à la démarche de synthèse et de convergence d'aspects des grands secteurs du droit; apprécier l'impact des modifications législatives et réglementaires.

Contenu : aperçu des composantes du réseau des affaires sociales. Les établissements. Les prestataires de soins et de services. Les bénéficiaires. Le régime d'assurance-maladie. La constitution et l'organisation du réseau. Le financement. Synthèse et perspective.

DRT 755 3 cr.

Droit professionnel du secteur de la santé

Cibles de formation : acquérir les principales notions du droit professionnel; s'initier aux problèmes les plus importants se présentant au niveau du contrôle de l'activité professionnelle et de la déontologie dans le secteur de la santé; être en mesure d'évaluer la pertinence de droit actuel et d'envisager des solutions de rechange.

Contenu : notion de profession. Structure et fonctionnement du système professionnel et des ordres professionnels. Moyens de contrôle exercés par les ordres professionnels afin d'assurer la protection du public, notamment en ce qui concerne les professions de la santé. Contrôle exercé sur les activités professionnelles par d'autres intervenants, tels ceux du réseau de la santé et des services sociaux et la Régie de l'assurance-maladie. Évaluation de certains enjeux particuliers auxquels sont confrontés les professionnels de la santé, au regard de leurs obligations déontologiques.

DRT 756 3 cr.

Politiques de la santé

Cibles de formation : se familiariser avec les rôles respectifs du gouvernement provincial et fédéral en matière de santé au Canada; connaître l'histoire du système de santé au Québec et les grands énoncés politiques qui ont accompagné son évolution; s'initier aux principaux enjeux des politiques publiques en matière de santé dans une perspective comparative; développer ses capacités d'analyse critique et son aptitude à participer aux grands débats sociaux dans le domaine de la santé.

Contenu : le partage des compétences constitutionnelles en matière de santé au Canada et la Loi canadienne sur la santé; l'histoire du système de santé au Québec et les réformes qui l'ont marqué; les grands enjeux de politique publique dans le domaine de la santé; analyse comparative de différents systèmes de santé et les parts respectives du public et du privé dans la fourniture de soins et services; le rôle des différents acteurs et de la participation du public dans les choix politiques; l'impact des problématiques économiques dans les choix politiques en matière de santé.

DRT 757 3 cr.

Droit, éthique et médecine moderne

Cibles de formation : approfondir les questions juridiques et éthiques suscitées par la médecine moderne; se familiariser avec les sources pertinentes et en faire une analyse critique; traiter de façon logique et

ordonnée certains sujets controversés. Contenu : la personne humaine, sa composition, ses éléments, son existence. Le principe de l'inviolabilité de la personne à la lumière des différents domaines du droit. Les atteintes à l'intégrité de la personne humaine en droit privé et en droit public. Analyse de certaines questions litigieuses en médecine moderne, selon les thèmes choisis.

DRT 758 3 cr.

Droit du travail dans le secteur de la santé

Cibles de formation : prendre connaissance des principaux problèmes de relations du travail dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Contenu : rappel du droit du travail applicable au Québec. Examen des particularités principales du secteur de la santé en matière de relations du travail : historique et structure des négociations, rôle de l'État en relation avec le problème de l'étendue et des limites de la négociation collective, grève et notion des services essentiels, arbitrage et analyse du contenu des conventions collectives.

DRT 759 3 cr.

Santé et sécurité du travail

Cibles de formation : prendre connaissance des principaux problèmes sociosanitaires et des principales règles de droit relativement à la santé et à la sécurité du travail.

Contenu : étude de quelques-unes des principales questions soulevées par la Loi sur la santé et la sécurité du travail : la problématique sociosanitaire de la santé et de la sécurité du travail, les structures administratives et judiciaires prévues par la loi, les programmes de prévention, la médecine du travail, le rôle du réseau des affaires sociales, les droits et les obligations de l'employeur et du travailleur. Étude de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

DRT 760 3 cr.

Gestion de l'information

Cibles de formation : se familiariser avec les problèmes juridiques soulevés par la gestion de l'information dans le domaine de la santé.

Contenu : analyse de l'application de diverses lois (Loi sur l'accès, Loi sur les services de la santé et les services sociaux, Lois sur l'assurance-maladie) dans l'optique de la protection des renseignements personnels. Initiation aux enjeux de l'informatisation.

DRT 761 3 cr.

Droit de l'environnement

Cibles de formation : se sensibiliser à la connexité des problématiques en santé et en environnement et s'initier aux principales règles juridiques applicables dans le domaine.

Contenu : approfondissement des mécanismes prévus en matière d'environnement dans les lois québécoises et fédérales dans l'optique de préserver la santé et la qualité de vie.

DRT 762 3 cr.

Santé publique

Cibles de formation : se familiariser avec les enjeux juridiques et éthiques associés aux différentes approches d'intervention applicables en santé publique.

Contenu : étude des pouvoirs de l'État et de l'influence d'autres intervenants en

santé publique au Québec, au Canada et au niveau international. Examen des diverses fonctions de santé publique comme la promotion, la prévention et le contrôle face aux défis sanitaires actuels (ex. obésité, *Influenza*). Prise en compte des approches et des stratégies d'intervention qui se dégagent de certains textes normatifs de santé publique comme la *Loi sur la santé publique* du Québec.

DRT 763 3 cr.

Les chartes et le droit de la santé

Cibles de formation : se sensibiliser aux grands principes des chartes et à leur impact dans le domaine du droit de la santé.

Contenu : étude des principes et des règles d'interprétation applicables en matière de chartes. Analyse des principales dispositions ayant un impact dans le domaine de la santé et des services sociaux.

DRT 764 3 cr.

Droit de la protection sociale

Cibles de formation : se familiariser avec les principales mesures de sécurité sociale en vigueur au Québec et prendre connaissance des problèmes juridiques que soulève l'intégration de la composante médicale dans l'attribution des prestations.

Contenu : présentation générale des mesures de sécurité sociale en vigueur au Québec. Présentation plus détaillée de certains programmes en matière d'indemnisation et de soutien du revenu. Relevé et analyse des données de nature médicale prises en compte par le processus d'attribution des prestations. Analyse et discussion du rôle attribué aux professionnelles et professionnels de la santé dans ce processus.

DRT 765 3 cr.

Économie de la santé

Cibles de formation : s'initier aux principaux problèmes de nature économique existant dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Contenu : examen du système économique et de l'industrie des services de la santé; la demande de soins; l'offre de services médicaux; la production et les coûts des services hospitaliers; la performance et le financement des différents établissements; la rémunération des différents personnels.

DRT 766 3 cr.

Droit comparé et droit de la santé

Cibles de formation : approfondir les aspects généraux du droit comparé.

Contenu : identification du droit comparé comme discipline du droit ou méthode d'études, analyse de ses rapports avec l'étude du droit étranger, avec le droit international public ou privé, son intérêt, la façon de l'utiliser, les principales familles juridiques et plus spécifiquement les rapports entre le droit et la common law.

DRT 767 3 cr.

Séminaire de recherche

Cibles de formation : approfondir des problèmes spécifiques de la recherche en droit de la santé en fonction de thématiques diversifiées choisies par la professeure-tutrice ou le professeur-tuteur de l'étudiante ou de l'étudiant.

Contenu : développer les capacités de recherche en deux phases, soit *Séminaire I* et *Séminaire II*, par la présentation, la sélection de données et la rédaction de travaux de recherche.

- DRT 768** 3 cr.
Psychiatrie légale
 Cibles de formation : faire l'apprentissage élaboré des conséquences juridiques de la maladie mentale. Comprendre les relations entre le droit et la psychiatrie. Analyser et critiquer les règles applicables. Traiter par écrit de questions complexes selon un processus d'analyse rigoureux et structuré. Contenu : description des effets juridiques généraux de la maladie mentale sur la personne. L'aptitude à gérer ses biens et sa personne. Les régimes de protection des personnes. L'aptitude à consentir aux soins médicaux et le consentement éclairé dans le contexte psychiatrique. La dangerosité et la garde en établissement. Confidentialité et secret professionnel en psychiatrie. L'aptitude à subir un procès. La non-responsabilité pour cause de maladie mentale et l'ordonnance de garde en établissement. Les mesures de traitement obligatoire du patient psychiatrique. L'expertise psychiatrique. La responsabilité professionnelle du psychiatre. La responsabilité hospitalière à l'égard des patients psychiatriques. Les droits, obligations et recours de l'utilisateur en santé mentale.
- DRT 769** 3 cr.
Droit et politiques pharmaceutiques
 Cibles de formation : se familiariser avec les principes juridiques, politiques et éthiques applicables à l'industrie pharmaceutique, notamment en ce qui concerne le développement, la fabrication et la mise en marché des médicaments. Contenu : législation et politiques applicables à l'industrie pharmaceutique ainsi que la jurisprudence en la matière; questions juridiques, politiques et éthiques liées au développement, à la fabrication et à la distribution des produits pharmaceutiques (y compris la responsabilité des différentes instances).
- DRT 771** 3 cr.
Les différents cadres d'analyse en droit
 Cibles de formation : se familiariser avec les différentes approches théoriques du droit et l'épistémologie juridique. Comprendre la dynamique propre à la norme juridique et son évolution. Aborder les différents cadres d'analyse juridique et développer un sens critique à leur égard. Contenu : les sources de la connaissance juridique et les grands paradigmes de la science juridique. Étude des différents cadres d'analyse en droit (analyse historique, analyse comparative notamment entre le droit civil et la common law, analyse économique, analyse sociologique, analyse féministe, etc.) Analyse critique du positivisme juridique et d'autres paradigmes. Les discours du droit et leur mise en œuvre. L'application de ces connaissances dans le contexte de projets de recherche et dans l'analyse d'écrits juridiques.
- DRT 772** 3 cr.
Lectures dirigées
 Cibles de formation : délimiter son projet de recherche par une lecture préalable de la documentation générale sur son sujet, amorcer la collecte de la documentation afférente à son projet de recherche et intégrer l'information pertinente afin de cadrer la problématique étudiée. Contenu : programme de lectures sous la supervision du directeur ou de la directrice de recherche.
- DRT 773** 4 cr.
Séminaire d'analyse des problématiques juridiques
 Cibles de formation : à partir des notions théoriques étudiées dans l'activité pédagogique DRT 771, analyser des problématiques juridiques complexes faisant appel à plusieurs domaines du droit ou à certains éléments ou approches d'autres disciplines. Développer une méthode de travail propre à ce type d'analyse. Contenu : sur la base de problèmes soumis par la professeure ou le professeur, analyse de différentes problématiques juridiques multidimensionnelles et recours, s'il y a lieu, à d'autres disciplines connexes (sociologie, économie, etc.). Choix d'une méthodologie appropriée en fonction des problèmes soumis. Développement de l'analyse critique et réflexive grâce aux débats entre les participants.
- DRT 774** 4 cr.
Séminaire d'intégration
 Cibles de formation : sur la base des connaissances acquises dans les activités DRT 770, DRT 771, DRT 773, permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de s'approprier et d'intégrer une méthode de travail pour l'élaboration d'un ou de plusieurs aspects de la problématique juridique complexe qu'il a choisi d'étudier à travers son projet de mémoire. Contenu : préparation et présentation de la problématique choisie pour le projet de mémoire. Discussion sur la conception et l'élaboration du projet, sur la méthodologie retenue, sur les aspects éthiques s'il y a lieu. Analyse critique réciproque et approfondissement de la démarche. Rédaction d'un rapport d'analyse multidimensionnelle.
- DRT 775** 1 cr.
Élaboration du projet de mémoire
 Cibles de formation : élaborer son projet de recherche et faire approuver son cadre d'analyse multidimensionnelle par son directeur ou sa directrice de recherche. Contenu : rencontres de supervision dans le cadre desquelles l'étudiante ou l'étudiant doit rendre compte de l'évolution de ses travaux de recherche.
- DRT 776** 3 cr.
Initiation à la recherche interdisciplinaire
 Cibles de formation : appliquer une approche interdisciplinaire à une problématique juridique. S'initier à des méthodes de recherche en sciences humaines, en droit et à la complémentarité de ces méthodes. S'initier à l'élaboration scientifique d'un projet de recherche et aux principes éthiques applicables. Contenu : la conception et l'élaboration d'un projet de recherche interdisciplinaire. Les fondements de la recherche scientifique en sciences humaines et, plus spécifiquement, en droit. Les principes empiriques et les critères de scientificité de la recherche. La mesure en recherche. L'analyse de contenu. L'éthique de la recherche et sa mise en œuvre.
- DRT 777** 3 cr.
Droit des personnes âgées
 Cibles de formation : se familiariser avec les principaux problèmes sociosanitaires et les principes juridiques relatifs au phénomène du vieillissement de la population. Contenu : le vieillissement en tant que phénomène sociosanitaire. Les droits fonda-
- mentaux de la personne âgée, notamment son autonomie et le respect de sa volonté, son droit aux services, sa protection contre la discrimination et contre les abus. La détermination de l'incapacité chez la personne âgée et ses conséquences civiles, notamment au plan de l'ouverture des régimes de protection, de l'homologation du mandat en cas d'incapacité et de leur mise en œuvre.
- DRT 778** 12 cr.
Essai pour les juristes
 Cibles de formation : développer ses capacités de recherche; présenter de façon logique et ordonnée la problématique relative au sujet choisi; procéder à une analyse des aspects juridiques et éthiques; présenter par écrit les résultats de sa réflexion. Contenu : recherche et constitution d'une bibliographie à jour; rédaction d'un travail de 60 à 80 pages dans lequel l'étudiante ou l'étudiant présente, de façon logique et ordonnée, sa problématique, son analyse, la synthèse des principaux éléments issus de sa réflexion et, s'il y a lieu, les adaptations normatives suggérées.
- DRT 779** 9 cr.
Essai pour les non-juristes
 Cibles de formation : se familiariser avec les sources et les aspects particuliers de la recherche en droit; présenter de façon logique et ordonnée la problématique relative au sujet choisi; procéder à une analyse des aspects juridiques et éthiques; présenter par écrit les résultats de sa réflexion. Contenu : recherche et constitution d'une bibliographie à jour; rédaction d'un travail de 40 à 50 pages dans lequel l'étudiante ou l'étudiant présente, de façon logique et ordonnée, sa problématique, teintée, si possible, de son expérience professionnelle, son analyse et la synthèse de ses réflexions.
- DRT 780** 24 cr.
Rédaction du mémoire de maîtrise
 Cibles de formation : démontrer sa capacité à traiter d'une problématique juridique en fonction des règles scientifiques admises en droit ainsi que sa capacité à transmettre le résultat de ses recherches par écrit. Contenu : le mémoire de maîtrise présente la définition de la problématique, le recensement des écrits pertinents à la recherche poursuivie, la méthode de recherche utilisée, le mode d'analyse des données ainsi que les résultats, la discussion (i.e. interprétation) et les conclusions de l'étude.
- DRT 781** 3 cr.
Sujet d'actualité en droit international
 Cibles de formation : maîtriser les concepts et régimes fondamentaux du droit international relatifs au sujet d'actualité choisi; comprendre les enjeux et les principaux défis soulevés par le sujet d'actualité choisi en droit international; se sensibiliser à la résolution de problématiques juridiques contemporaines relatives au sujet d'actualité choisi. Contenu : introduction au sujet d'actualité choisi; discussions sur l'application du sujet d'actualité choisi dans le droit international à l'aide de cas pratiques; débats sur les différents problèmes du droit international relatifs au sujet d'actualité choisi; prise de position dans le cadre d'exercices de simulation; mise en application des principes vus en classe.
- DRT 782** 24 cr.
Mémoire
 Cibles de formation : approfondir, dans une démarche autonome, une problématique particulière en droit et politiques de la santé; procéder à une analyse systématique et critique des aspects juridiques et éthiques; présenter par écrit ses résultats de recherche et suggérer, s'il y a lieu, les modifications normatives pertinentes. Contenu : recherche et recension des écrits; rédaction d'un travail de 120 à 140 pages dans lequel l'étudiante ou l'étudiant présente, de façon logique et ordonnée, sa problématique approfondie, son analyse, la synthèse de ses résultats de recherche et, s'il y a lieu, les modifications normatives suggérées.
- DRT 783** 3 cr.
Droit international de la santé
 Cibles de formation : se familiariser avec les concepts du droit international de la santé; comprendre la relation entre la santé et les droits de l'homme. Contenu : évolution historique, place du droit international de la santé dans le contexte du droit international public et des droits de l'homme, nature, objectif et source du droit international de la santé. Analyse des mécanismes intergouvernementaux et non gouvernementaux de coopération internationale dans le domaine de la santé.
- DRT 784** 2 cr.
Forum de recherche
 Cibles de formation : présenter l'état actuel de ses travaux d'essai ou de mémoire devant des pairs, des membres du corps professoral et toute personne intéressée. Approfondir sa réflexion par la rétroaction obtenue afin de bonifier le travail final. Orienter la suite de son projet en conséquence. Contenu : présentation orale des divers éléments du projet d'essai ou de mémoire. Description de la problématique du sujet choisi pour l'essai ou le mémoire, et de la méthodologie employée. Discussion sur la validité des résultats de ses recherches et les conclusions susceptibles d'en émaner.
- DRT 785** 10 cr.
Essai pour les juristes
 Cibles de formation : développer ses capacités de recherche; présenter de façon logique et ordonnée la problématique relative au sujet choisi; procéder à une analyse des aspects juridiques et éthiques; présenter par écrit les résultats de sa réflexion. Contenu : recherche et constitution d'une bibliographie à jour; rédaction d'un travail de 60 à 80 pages présentant, de façon logique et ordonnée, sa problématique, son analyse, la synthèse des principaux éléments issus de sa réflexion et, s'il y a lieu, les adaptations normatives suggérées.
- DRT 786** 7 cr.
Essai pour les non-juristes
 Cibles de formation : se familiariser avec les sources et les aspects particuliers de la recherche en droit; présenter de façon logique et ordonnée la problématique relative au sujet choisi; procéder à une analyse des aspects juridiques et éthiques; présenter par écrit les résultats de sa réflexion. Contenu : recherche et constitution d'une bibliographie à jour; rédaction d'un travail de 40 à 50 pages présentant, de façon logique et ordonnée, sa problématique, teintée, si possible, de son expérience

professionnelle, son analyse et la synthèse de ses réflexions.

DRT 787 **22 cr.**

Mémoire

Cibles de formation : approfondir, dans une démarche autonome, une problématique particulière en droit et politiques de la santé; procéder à une analyse systématique et critique des aspects juridiques et éthiques; présenter par écrit ses résultats de recherche et suggérer, s'il y a lieu, les modifications normatives pertinentes.

Contenu : recherche et recension des écrits; rédaction d'un travail de 120 à 140 pages présentant, de façon logique et ordonnée, sa problématique approfondie, son analyse, la synthèse de ses résultats de recherche et, s'il y a lieu, les modifications normatives suggérées.

DRT 788 **3 cr.**

Formation internationale en DPS I

Cible de formation : approfondir sa formation juridique en droit et politiques de la santé par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire dans le cadre d'une convention bidiplomante liant cette dernière et l'Université de Sherbrooke.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la compétence et la mobilité professionnelles internationales de l'étudiante ou de l'étudiant.

DRT 789 **3 cr.**

Formation internationale en DPS II

Cible de formation : approfondir sa formation juridique en droit et politiques de la santé par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire dans le cadre d'une convention bidiplomante liant cette dernière et l'Université de Sherbrooke.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la compétence et la mobilité professionnelles internationales de l'étudiante ou de l'étudiant.

DRT 790 **3 cr.**

Formation internationale en DPS III

Cible de formation : approfondir sa formation juridique en droit et politiques de la santé par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire dans le cadre d'une convention bidiplomante liant cette dernière et l'Université de Sherbrooke.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la compétence et la mobilité professionnelles internationales de l'étudiante ou de l'étudiant.

DRT 791 **3 cr.**

Formation internationale en DPS IV

Cible de formation : approfondir sa formation juridique en droit et politiques de la santé par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire dans le cadre d'une convention bidiplomante liant cette dernière et l'Université de Sherbrooke.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'uni-

versité partenaire dans le but d'accroître la compétence et la mobilité professionnelles internationales de l'étudiante ou de l'étudiant.

DRT 792 **3 cr.**

Formation internationale en DPS V

Cible de formation : approfondir sa formation juridique en droit et politiques de la santé par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire dans le cadre d'une convention bidiplomante liant cette dernière et l'Université de Sherbrooke.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la compétence et la mobilité professionnelles internationales de l'étudiante ou de l'étudiant.

DRT 793 **3 cr.**

Formation internationale en DPS VI

Cible de formation : approfondir sa formation juridique en droit et politiques de la santé par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire dans le cadre d'une convention bidiplomante liant cette dernière et l'Université de Sherbrooke.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la compétence et la mobilité professionnelles internationales de l'étudiante ou de l'étudiant.

DRT 794 **3 cr.**

Stage en droit et politiques de la santé

Cibles de formation : assurer l'intégration des connaissances théoriques dans le cadre d'activités pratiques en milieu de travail et développer certaines habiletés professionnelles auprès d'organisations privées et publiques liées au droit et aux politiques de la santé.

Contenu : par un ensemble de travaux approuvés par le coordonnateur de stage, participation aux activités de recherche, d'analyse et de communication assignées par l'organisme offrant le stage, dans les limites des compétences et des pouvoirs de l'étudiante ou de l'étudiant. Présentation d'un travail écrit sur une problématique soulevée à l'occasion du stage. Justification orale des interventions effectuées. Présentation d'un rapport en fin de stage.

Préalable : avoir obtenu 24 crédits

DRT 795 **3 cr.**

Éléments de responsabilité médicale avancée

Cibles de formation : avoir une connaissance avancée des règles de la responsabilité civile médicale des divers spécialités médicales et être capable de les critiquer; avoir une connaissance avancée des règles de la responsabilité civile hospitalière permettant de comprendre l'organisation administrative de l'hôpital et être capable de les critiquer; faire une réflexion approfondie de la responsabilité médicale à travers l'évolution juridique du système de santé québécois; comprendre le rôle de l'expert.

Contenu : la responsabilité médicale et hospitalière en salle d'urgence; en bloc opératoire et aux soins intensifs; en salle d'accouchement; en télé-médecine; en traumatologie. La responsabilité médicale

de plusieurs disciplines chirurgicales; la responsabilité médicale pour les disciplines non chirurgicales; la responsabilité de l'infirmière; l'expertise dans une cause de responsabilité médicale.

Préalable : DRT 753

DRT 799 **1 cr.**

Méthodologie et orientation

Cibles de formation : se familiariser avec les outils de recherche et les sources propres au droit dans un contexte québécois, s'initier aux méthodes d'apprentissage dans un contexte québécois, comprendre et utiliser les modes de raisonnement et d'argumentation en droit canadien et apprendre à identifier ses besoins de formation et à les traduire en objectifs d'apprentissage.

Contenu : éléments fondamentaux du droit et du système judiciaire canadiens, méthodologie de la recherche en droit, analyse jurisprudentielle, fondements de la recherche documentaire et électronique en droit, modes de citation, analyse des besoins de formation.

DRT 800 **3 cr.**

Méthodologie avancée en droit

Cibles de formation : amener l'étudiante ou l'étudiant à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline.

Contenu : présenter les implications d'une recherche juridique au plan méthodologique. Examiner la question de l'analyse du droit, du raisonnement juridique et de la construction argumentative du droit. Réfléchir sur les différentes théories d'interprétation juridique. Sensibiliser les étudiantes et étudiants à l'importance de la cohérence. Éveiller à la multidisciplinarité. Développer le sens critique vis-à-vis du droit et des phénomènes juridiques.

DRT 801 **3 cr.**

Épistémologie juridique

Cibles de formation : amener l'étudiante ou l'étudiant à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline.

Contenu : introduction à l'épistémologie juridique. Analyse du critère de scientificité et de connaissance en droit. Analyser différents paradigmes de sciences juridiques : le paradigme positiviste, le paradigme systémique, le paradigme herméneutique. Réfléchir de façon critique sur les limites et les possibilités de ces théories. Développer un sens critique du droit et des phénomènes juridiques.

DRT 802 **6 cr.**

Lectures dirigées de doctorat

Cibles de formation : amener l'étudiante ou l'étudiant à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline.

Contenu : programme de lecture qui permet à l'étudiante ou à l'étudiant de colliger la documentation pertinente pour son projet de thèse; l'étudiante ou l'étudiant doit

rencontrer périodiquement sa directrice ou son directeur afin de lui rendre compte de ses lectures. Le programme de lecture doit être soumis au comité d'admission et de supervision.

DRT 803 **6 cr.**

Élaboration du projet de thèse

Cibles de formation : amener l'étudiante ou l'étudiant à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline.

Contenu : formulation du projet de recherche. Établissement de la bibliographie, de la problématique, du plan sommaire et de la méthodologie. Calendrier des travaux.

DRT 804 **3 cr.**

Examen de thèse : volet rétrospectif

Cibles de formation : amener l'étudiante ou l'étudiant à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline.

Contenu : examen au cours duquel l'étudiante ou l'étudiant est évalué, par écrit, sur ses connaissances des fondements de son domaine de recherche et, éventuellement, sur ses connaissances dans un ou plusieurs domaines complémentaires.

DRT 805 **3 cr.**

Examen de thèse : volet prospectif

Cibles de formation : amener l'étudiante ou l'étudiant à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline.

Contenu : examen au cours duquel l'étudiante ou l'étudiant expose, par écrit et oralement, son projet de recherche : titre, sujet de recherche, état de la question, méthode de travail, intérêt de la recherche, plan sommaire, éléments bibliographiques.

DRT 810 **3 cr.**

Garanties constitutionnelles

Cibles de formation : se familiariser avec les principales garanties juridiques applicables en matière pénale. Apprendre à rédiger une requête basée sur la Charte canadienne des droits et libertés.

Contenu : la protection contre les fouilles, perquisitions et saisies abusives, le droit d'être informé des motifs de son arrestation ou de sa détention, le droit à l'avocat, le droit au silence, le droit à une défense pleine et entière. Les remèdes applicables en cas de violation des garanties juridiques

DRT 811 **3 cr.**

Droit pénal spécial : les infractions

Cible de formation : se familiariser avec certaines infractions particulièrement représentatives de la pratique du droit criminel.

Contenu : les principales infractions contre la personne, les principales infractions reliées à la conduite automobile, les infractions reliées aux drogues et les principales infractions économiques.

DRT 812 3 cr.**Gestion de dossiers en droit criminel et pénal**

Cible de formation : comprendre la pratique du droit criminel et pénal en ce qui concerne les phases préliminaires au procès.

Contenu : stratégie, déontologie et éthique; rôle du poursuivant et de l'avocat de la défense. Comment autoriser une poursuite, procéder à une rencontre initiale avec le client, élaborer une théorie de la cause, effectuer une enquête sur remise en liberté ainsi qu'une enquête préliminaire.

Concomitante : DRT 813

DRT 813 9 cr.**Dossiers simulés I : avant le procès**

Cible de formation : s'entraîner à mener, à titre de procureur de la poursuite ou de la défense, des dossiers en matière criminelle et pénale visant différentes infractions, pour les phases préliminaires au procès.

Contenu : entraînement à effectuer des autorisations de poursuite, des comparutions, des enquêtes sur remise en liberté et des enquêtes préliminaires. Entraînement à conseiller un client, à gérer la communication de la preuve et à élaborer une théorie de la cause.

Concomitante : DRT 812

DRT 814 3 cr.**Pénologie**

Cible de formation : comprendre le processus de détermination de la peine.

Contenu : finalité de la peine, principes généraux de détermination de la peine, principes criminologiques relatifs à la peine, éventail des peines, enjeux constitutionnels, droit carcéral, psychologie judiciaire.

Préalables : avoir obtenu 18 crédits et avoir terminé une session.

DRT 815 3 cr.**Sujets choisis de droit criminel et pénal**

Cible de formation : approfondir quelques questions complexes en droit criminel et pénal.

Contenu : quelques questions complexes en droit criminel et pénal, déterminées en fonction des développements récents et des dossiers simulés au programme.

Préalables : avoir obtenu 18 crédits et avoir terminé une session.

DRT 816 9 cr.**Dossiers simulés II : le procès et la peine**

Cible de formation : s'entraîner à mener, à titre de procureur de la poursuite ou de la défense, des dossiers en matière criminelle et pénale visant différentes infractions, au stade du procès et de la détermination de la peine.

Contenu : négociation, préparation des témoins, interrogatoires, contre-interrogatoires, objections, plaidoiries au procès et lors de la détermination de la peine.

Préalables : DRT 813 et avoir obtenu 18 crédits et avoir terminé une session.

DRT 817 9 cr.**Dossiers simulés III : l'appel**

Cible de formation : s'entraîner à mener, à titre de procureur de la poursuite ou de la défense, des dossiers en matière criminelle et pénale visant différentes infractions, en appel.

Contenu : rédaction d'un mémoire de l'appelant ainsi que d'un mémoire de l'intimé dans deux causes différentes. Plaidoirie en appel.

Préalables : DRT 816 et avoir obtenu 36 crédits et avoir terminé deux sessions.

DRT 900 66 cr.**Thèse**

Cibles de formation : amener l'étudiante ou l'étudiant à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline.

Contenu : travail d'envergure portant sur un sujet original. La thèse est évaluée par quatre examinatrices ou examinateurs. Il y a soutenance publique et défense de la thèse.

DTN**DTN 720 1 cr.****Concepts et principes fondamentaux**

Cible de formation : s'initier aux principaux fondements historiques et conceptuels du droit transnational et de la common law.

Contenu : survol de l'impact des grands mouvements de mondialisation actuels sur le droit et sa pratique. Rappel et analyse des fondements historiques de la common law et de l'equity de même que de leurs principes structurants.

DTN 721 5 cr.**Responsabilité civile/Tort**

Cibles de formation : comprendre les principaux concepts de common law relatifs à la responsabilité civile et appliquer ceux-ci dans un contexte transnational.

Contenu : fondements et concept de faute, négligence, atteinte à la personne et aux biens personnels, atteinte au bien-fonds, atteinte aux intérêts commerciaux, concept de nuisance, diffamation, notions de responsabilité stricte, moyens de défense et concepts liés, responsabilité civile transfrontalière, responsabilité civile des fabricants, interaction des droits étatiques.

DTN 722 5 cr.**Droit des contrats/Contracts**

Cibles de formation : acquérir les concepts de base en matière de contrats et développer sa capacité à utiliser ces concepts dans un contexte de mondialisation du droit et de contrats commerciaux internationaux. Développer ses habiletés de rédaction.

Contenu : le contrat : sa formation, notions d'entente, contrepartie, forme relative, intangibilité, nature personnelle, classification, preuve, interprétation, extinction, exécution forcée et autres recours légaux relatifs aux contrats, erreur et fausses représentations, contrainte et ordre public, capacité légale, principes généraux du mandat et concepts liés. Types de contrats internationaux et contenu. Rédaction de contrats commerciaux internationaux.

DTN 723 5 cr.**Droit des biens/Property**

Cibles de formation : comprendre les principaux concepts relatifs à la propriété et appliquer ceux-ci dans un contexte transnational, résoudre des problèmes de nature commerciale, et plus particulièrement dans le cadre d'échanges commerciaux transnationaux

Contenu : doctrine des domaines et tenures, classification du droit des biens, tenance conjointe et commune, questions relatives au titre de propriété entre conjoints, acquisition et transmission de biens réels, possession adversative, servitudes, droits futurs, biens personnels et concepts liés. Notions de vente, transfert de propriété, risques et impossibilité d'exécution, droits et obligations de l'acheteur et du vendeur, règles relatives aux garanties de paiement (sûretés, priorités).

DTN 724 3 cr.**Fiducies/Trusts**

Cibles de formation : acquérir les concepts de base en matière de fiducies et développer sa capacité à utiliser ces concepts dans un contexte de mondialisation du droit.

Contenu : notions de fiducie, principes d'équité et relation fiduciaire, rôle des parties, types de fiducie, naissance, modifications et extinction de la fiducie, administration d'une fiducie, violation d'une fiducie et autres concepts liés.

DTN 725 2 cr.**Procédure civile/Civil Procedure**

Cibles de formation : acquérir les concepts de base en matière de procédure civile et développer sa capacité à utiliser ces concepts dans le contexte des autres activités du programme et dans le contexte de la mondialisation du droit.

Contenu : organisation des tribunaux de diverses juridictions, compétence territoriale, relations procureur-client, étapes de l'instance (procédures, demandes en cours d'instance), parties, caractéristiques de l'action en justice, moyens de preuve, procès, pouvoirs du juge, gestion des causes, réformation des jugements et autres concepts liés.

DTN 726 2 cr.**Recours civils/Remedies**

Cible de formation : compléter la formation reçue en responsabilité civile, droit des contrats et droit des biens par l'acquisition d'une connaissance approfondie des principaux recours civils disponibles en common law et en équité.

Contenu : la détermination des dommages, les facteurs aggravants et les facteurs atténuants, la question de la causalité et de la mitigation des dommages, les dommages punitifs et les dommages nominaux, le préjudice moral, les dommages stipulés par contrat, l'exécution forcée, l'injonction et les jugements déclaratoires, l'action pour enrichissement sans cause, le droit de retracer son bien.

DTN 727 1 cr.**Droit de la famille/Family Law**

Cible de formation : compléter la formation reçue en droit de la famille, dans le cadre du baccalauréat en droit civil par l'étude des principales modalités particulières aux juridictions de common law.

Contenu : les incidents du mariage et les mesures accessoires, dont les mesures relatives à la garde des enfants et aux pensions alimentaires, les mesures de protection des enfants, l'adoption, les aspects fiduciaires du mariage et l'impact du mariage sur l'imposition.

DTN 728 1 cr.**Mondialisation et PRD**

Cibles de formation : appliquer les connaissances et habiletés développées durant l'ensemble des activités du programme, dans le cadre de séances de résolution de problèmes juridiques complexes, à

prévenir ou à résoudre, à l'aide des modes de PRD.

Contenu : modes de PRD dans un contexte international, résolution de problématiques juridiques complexes à l'aide des modes de PRD.

DTN 729 2 cr.**Mondialisation et éthique professionnelle**

Cibles de formation : s'initier aux concepts de base en éthique et développer sa capacité à réfléchir sur le travail du juriste transnational dans la perspective de l'éthique professionnelle. Comprendre les principes et les règles relatives à la responsabilité professionnelle et à la réglementation de la profession d'avocat au Canada.

Contenu : introduction aux grandes traditions de la philosophie morale occidentale (conséquentialisme, déontologie et éthique de la vertu) et aux problèmes posés par la pluralité des systèmes de valeurs dans le contexte de la mondialisation. Nature et étendue des obligations de l'avocat envers son client, les acteurs du système judiciaire et le public. Notions de conflit d'intérêts et du secret professionnel.

DTN 734 2 cr.**Pratique transnationale I**

Cibles de formation : s'initier à la réalité et à la diversité de la pratique du droit dans un contexte transnational. Assimiler les principaux types d'instruments et les méthodologies et habiletés nécessaires à ce type de pratique.

Contenu : les cours sont donnés sous forme de conférences d'experts et d'ateliers pratiques portant sur divers aspects de la pratique transnationale auxquels sont associées des lectures préparatoires jugées pertinentes.

DTN 736 1 cr.**Pratique transnationale I**

Cibles de formation : s'initier à la réalité et à la diversité de la pratique du droit dans un contexte transnational. Assimiler les principaux types d'instruments ainsi que les méthodologies et habiletés nécessaires à ce type de pratique.

Contenu : conférences d'experts et ateliers pratiques portant sur divers aspects de la pratique transnationale auxquels sont associées des lectures préparatoires jugées pertinentes.

DTN 737 1 cr.**Pratique transnationale II**

Cibles de formation : s'initier à la réalité et à la diversité de la pratique du droit dans un contexte transnational. Assimiler les principaux types d'instruments ainsi que les méthodologies et habiletés nécessaires à ce type de pratique.

Contenu : conférences d'experts et ateliers pratiques portant sur divers aspects de la pratique transnationale auxquels sont associées des lectures préparatoires jugées pertinentes.

Préalable : DTN 736

DTN 738 1 cr.**Pratique transnationale II**

Cibles de formation : s'initier à la réalité et à la diversité de la pratique du droit dans un contexte transnational. Assimiler les principaux types d'instruments et les méthodologies et habiletés nécessaires à ce type de pratique.

Contenu : conférences d'experts et ateliers pratiques portant sur divers aspects de la pratique transnationale; lectures préparatoires associées.

- DTN 742** **2 cr.**
Projet final en droit transnational
 Cible de formation : démontrer sa capacité à appliquer les savoirs et compétences acquises dans le cadre des autres activités du diplôme de deuxième cycle en common law et droit transnational en définissant un projet d'essai, en effectuant un travail préparatoire à un stage en organisation internationale ou à un séjour d'études auprès d'une université étrangère partenaire, en effectuant un travail d'analyse ou en complétant un projet particulier approuvé par la direction du programme.
 Contenu : les contenus sont adaptés en fonction du type de projet mené par l'étudiante ou l'étudiant.
- DTN 743** **2 cr.**
Séminaire de droit transnational I
 Cibles de formation : par le biais de diverses activités réparties durant le premier trimestre (ateliers, conférences, recherches et lectures dirigées), approfondir certains aspects du droit transnational et acquérir une vision du droit transnational par l'entremise de contacts avec certains intervenants du milieu.
 Contenu : étude et apprentissage des outils traditionnels et informatisés de recherche juridique en common law, programme de conférences axées sur le droit transnational, recherche documentaire, lectures et discussions sur certains aspects du droit transnational.
- DTN 744** **2 cr.**
Séminaire de droit transnational II
 Cibles de formation : par le biais de diverses activités réparties durant le deuxième trimestre (ateliers, conférences, recherches et lectures dirigées), poursuivre l'approfondissement du trimestre précédent, de certains aspects du droit transnational.
 Contenu : programme de conférences axées sur le droit transnational, recherche documentaire, lectures et discussions sur certains aspects du droit transnational.
- DTN 750** **9 cr.**
Rédaction de l'essai de maîtrise
 Cibles de formation : traiter d'une problématique juridique relative à la common law, au droit comparé ou au droit et à la pratique transnationale en fonction des règles admises en droit et développer sa capacité à transmettre les résultats obtenus par écrit.
 Contenu : l'essai de maîtrise permet de cerner une problématique sur la base d'une recension d'écrits pertinents et de l'analyse de ces derniers et de présenter à l'aide d'un vocabulaire spécialisé les résultats de l'étude.
- DTN 751** **9 cr.**
Stage auprès d'une organisation internationale
 Cibles de formation : démontrer sa capacité à appliquer les savoirs et compétences acquises dans le cadre du diplôme de deuxième cycle en common law et droit transnational lors d'un stage au sein d'une organisation internationale.
 Contenu : l'exécution des tâches requises par le directeur ou la directrice de stage au sein de l'organisation internationale visée ainsi que la rencontre des standards d'excellence, de compétence et de probité exigés au sein d'une telle organisation. La rédaction d'un rapport de stage décrivant les tâches accomplies et démontrant la rencontre des objectifs du stage.
- DTN 752** **9 cr.**
Formation juridique transnationale
 Cibles de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.
 Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.
- DTN 753** **5 cr.**
Formation juridique transnationale I
 Cible de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.
 Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.
- DTN 754** **5 cr.**
Formation juridique transnationale II
 Cible de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.
 Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.
- DTN 755** **5 cr.**
Formation juridique transnationale III
 Cible de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.
 Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.
- DTN 756** **3 cr.**
Formation juridique transnationale IV
 Cibles de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.
 Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.
- DTN 757** **3 cr.**
Formation juridique transnationale V
 Cibles de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.
 Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.
- DTN 758** **3 cr.**
Formation juridique transnationale VI
 Cibles de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.
 Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.
- DTN 759** **3 cr.**
Formation juridique transnationale VII
 Cibles de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.
 Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.
- DTN 760** **3 cr.**
Formation juridique transnationale VIII
 Cibles de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.
 Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.
- DTN 761** **3 cr.**
Formation juridique transnationale IX
 Cibles de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.
 Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.
- DTN 762** **3 cr.**
Formation juridique transnationale X
 Cibles de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.
 Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.
- DTN 763** **3 cr.**
Formation juridique transnationale XI
 Cibles de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.
 Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.
- ECL**
- ECL 110** **3 cr.**
Écologie générale (3-0-6)
 Cibles de formation : comprendre la structure des écosystèmes et les relations entre les organismes et leur milieu biotique ou abiotique; développer l'habileté à penser en termes de coûts et bénéfiques ainsi que des caractères et des comportements individuels; acquérir le vocabulaire de base en écologie.
 Contenu : l'évolution par sélection naturelle. Les facteurs limitants, les composantes des écosystèmes; la distribution et la dispersion des individus, la dynamique de population. Les relations entre organismes : la prédation, la compétition, le parasitisme, le mutualisme; stratégie de reproduction; flux d'énergie, production primaire et secondaire, cycles des éléments; richesse et diversité des écosystèmes; écologie insulaire, successions.
- ECL 170** **9 cr.**
Stage I en écologie
 Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'écologie; réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain; développer ses habiletés rédactionnelles.
 Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'écologie réalisés pendant la période passée en stage.
- ECL 270** **9 cr.**
Stage II en écologie
 Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'écologie; réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain; développer ses habiletés rédactionnelles.
 Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'écologie réalisés pendant la période passée en stage.
- ECL 370** **9 cr.**
Stage III en écologie
 Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'écologie; réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain; développer ses habiletés rédactionnelles.
 Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'écologie réalisés pendant la période passée en stage.
- ECL 470** **9 cr.**
Stage IV en écologie
 Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'écologie; réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain; développer ses habiletés rédactionnelles.
 Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'écologie réalisés pendant la période passée en stage.

ECL 510 3 cr.**Écologie végétale (3-0-6)**

Cibles de formation : comprendre comment la distribution et l'abondance des plantes sont influencées par les facteurs abiotiques, ainsi que par les interactions biotiques; comprendre les principaux concepts fondamentaux et les développements récents en écologie végétale.

Contenu : facteurs écologiques. Niveaux d'organisation en écologie. Structure et limites des communautés végétales. Compétition et dynamique dans les communautés. Structure et dynamique des populations. Écologie de la reproduction. Cycle vital et environnement. Dynamique de croissance et forme des individus. Photosynthèse et environnement. Facteurs abiotiques et adaptations. Acquisition et utilisation des ressources. Interactions biotiques. Évolution au sein des communautés.

Préalables : (BOT 102 ou BOT 104 ou BOT 106) et ECL 110

ECL 516 3 cr.**Écologie animale (3-0-6)**

Cibles de formation : approfondir les concepts de base en dynamique des populations; comprendre le fonctionnement des relations coévolutives entre animaux et milieux; apprendre à mesurer les paramètres caractérisant les populations animales de même que leurs effets sur le milieu.

Contenu : facteurs influençant la distribution : la dispersion, le comportement de choix d'habitat, la prédation et la compétition intra et interspécifique. Propriétés de population : densité, structure d'âge. Croissance des populations. Statistiques démographiques. Stratégies de reproduction. Relations prédateurs-proies. Herbivorie et phénomènes coévolutifs. Contrôle des populations problèmes. Effets de la fragmentation des communautés.

Préalable : ECL 110 ou ENV 230
Concomitante : BIO 300

ECL 522 3 cr.**Écotoxicologie et gestion des polluants**

Cibles de formation : se familiariser avec les différents types de polluants et leur distribution et mouvement dans les écosystèmes aquatiques et terrestres; comprendre l'impact et les diverses méthodes de gestion des polluants organiques et inorganiques d'origine agricole, industrielle et urbaine.

Contenu : identification des grandes classes de polluants. Notions de bioaccumulation et de transfert à travers les niveaux trophiques. Dégradation et durabilité des polluants dans les milieux aquatiques et terrestres. Gestion et risques des résidus agricoles et urbains. Sensibilité de différentes espèces aux polluants et mesures d'impact par bioessais et bio-indicateurs. Pollution par la matière organique et les fertilisants, notions d'eutrophisation et effets sur la biodiversité. Détection des polluants par télédétection. Suivi de la pollution par analyse spatio-temporelle.

Préalables : (ECL 110 ou ENV 230) et (ECL 404 ou ECL 501 ou ENV 210)

ECL 606 3 cr.**Conservation et gestion des ressources (3-0-6)**

Cibles de formation : comprendre les défis de la conservation et de la gestion des ressources naturelles face aux pressions économiques et sociales d'aujourd'hui; être capable d'identifier les problèmes

et de trouver des solutions aux conflits entre différents utilisateurs des ressources naturelles.

Contenu : définitions, quoi conserver et pourquoi; aspects biologiques : taxonomie, génétique, biogéographie, parasitologie liées à la conservation; aspects sociaux: économie des ressources, lois et braconnage, estimation de la valeur économique et sociale des ressources naturelles; développement durable; gestion de la faune; espèces rares et en danger d'extinction; fragmentation de l'habitat; espèces introduites.

Préalable : ECL 510

ECL 608 3 cr.**Écologie internationale (3-0-6)**

Cibles de formation : connaître les conditions particulières de fonctionnement des écosystèmes dans différentes parties du monde; comprendre la problématique et les exigences du transfert de technologie; comprendre l'importance des facteurs abiotiques, biotiques et sociaux dans la problématique des transferts de technologie; situer un projet de coopération internationale dans le contexte des politiques de développement d'aide et de coopération et comprendre le rôle des divers intervenants; connaître les bases de la gestion de projet en coopération; percevoir les particularités du contexte de réalisation d'un projet de coopération ou d'échange scientifique pour un pays donné et concevoir un projet qui en tienne compte.

Contenu : aperçu des grands écosystèmes naturels du monde et des impacts humains avec accent particulier sur un pays choisi; principes et historique du transfert de la technologie, impacts écologiques et sociaux; leçons à en tirer à partir d'études de cas; initiation aux organismes de coopération internationale et à leur mode de fonctionnement; politiques de développement et coopération canadienne, méthode de gestion de projet, cadre logique, théorique et application; élaboration, présentation et négociation d'un projet; notions de la biogéographie et de l'histoire d'un pays choisi. Contexte social, culturel, politique et économique.

Préalable : ECL 301 ou ECL 510

ECL 623 3 cr.**Zones clés et conservation des populations**

Cibles de formation : comprendre l'importance des zones clés, comme les frayères, les refuges, les corridors et les habitats « sources », dans le maintien des populations de certaines espèces végétales et animales; connaître les caractéristiques de ces zones clés et être capable de les intégrer dans un plan d'aménagement.

Contenu : importance des frayères, des marécages et des estuaires pour la reproduction des espèces d'animaux aquatiques. Leurs caractéristiques physiques et biologiques et l'impact de l'érosion, de la sédimentation et des changements des régimes hydrologiques. Importance des ravages, des sites d'hibernation, des refuges et des habitats clés pour la distribution et l'abondance des animaux terrestres. Notion d'échelle spatiale et zones clés pour animaux migrateurs. Notion de connectivité et rôle des haies et des corridors. Importance des caractéristiques des sols et du drainage pour la distribution de certaines espèces végétales. Méthodes pour identifier les zones clés. Estimation de l'impact des zones clés sur les popula-

tions et actions pour prévenir des impacts négatifs du développement.

Préalable : ECL 301 ou ECL 516

ECL 730 3 cr.**Organisations internationales et écosystèmes**

Cible de formation : acquérir une vision globale du rôle des organisations internationales dans les politiques et mécanismes de gestion internationaux et nationaux ayant un impact sur les écosystèmes et la biodiversité.

Contenu : historique des organisations internationales : leurs objectifs, leur développement et leur approche; Organisation des Nations Unies, Banque Mondiale et Fonds Monétaire International. Les organisations liées au commerce (OMC, CNUCED, OCDE). Le droit de s'alimenter : la FAO. Le développement économique et social : le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Naissance et développement de la conscience écologique du développement : le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ). Les ententes mondiales pour la protection des écosystèmes et de l'eau : de Stockholm à Rio+20, Convention sur la diversité biologique, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, REDD+. Enjeux sociaux, politiques et économiques découlant de ces ententes et conventions. Mise en place nationale des conventions internationales.

ECL 731 2 cr.**Les grands écosystèmes du monde I**

Cible de formation : comprendre la répartition, la structure et le fonctionnement des grands écosystèmes du monde; aborder la dynamique des écosystèmes tempérés et nordiques en fonction des particularités climatiques, socioéconomiques, démographiques et politiques régionales et des contraintes naturelles et anthropiques.

Contenu : paléocécologie et dynamique à l'échelle géologique. Facteurs affectant la répartition globale des grands écosystèmes. Effets des changements globaux sur la végétation et la faune. Écosystèmes tempérés et nordiques : tundra, forêt boréale, forêt mixte et feuillue, prairies et steppes, milieux humides. Sols. Flore et structures caractéristiques de la végétation. Particularités phénologiques et adaptatives des organismes. Relations trophiques. Biodiversité. Le contexte socioéconomique, démographique et politique régional et ses effets sur la dynamique des écosystèmes abordés.

ECL 733 4 cr.**Les grands écosystèmes du monde II**

Cibles de formation : comprendre la structure et le fonctionnement des écosystèmes tropicaux et subtropicaux; aborder la dynamique de ces écosystèmes en fonction des particularités climatiques, socioéconomiques, démographiques et politiques régionales et mondiales, ainsi que des contraintes naturelles et anthropiques.

Contenu : distribution régionale. Sols et paysages. Milieux humides, forêts saisonnières, forêts tropicales humides, forêts de montagnes, toundras alpines et savanes : structure, fonctionnement, biodiversité et particularités régionales. Sols. Flore et structures caractéristiques de la végétation. Particularités phénologiques et adaptatives des organismes. Relations trophiques. Biodiversité. Impacts du changement global. Effets du contexte socioéconomique, démographique et

politique régional sur la dynamique de ces écosystèmes.

ECL 735 4 cr.**Les grands écosystèmes du monde III**

Cibles de formation : acquérir une connaissance approfondie de la structure et du fonctionnement des écosystèmes tropicaux et subtropicaux. Comprendre les impacts des activités humaines sur la dynamique et l'évolution de ces écosystèmes et sur la biodiversité.

Contenu : littoral, milieux humides, forêts, savanes et toundras de la zone tropicale et subtropicale : répartition mondiale, structure, fonctionnement, biodiversité et particularités régionales. Impacts du changement global. Tournée écologique du sud du Mexique : répartition des écosystèmes, fonctionnement, biodiversité; rôle des politiques locales, nationales et mondiales sur l'occupation du territoire et ses conséquences écologiques.

ECL 736 3 cr.**Proposition de projet en écologie internationale**

Cibles de formation : développer ses habiletés à conceptualiser et à aborder de façon concrète des problèmes complexes relevant de la gestion des écosystèmes. Appliquer les principes de gestion de projet à la définition et à l'élaboration d'un projet individuel de stage à l'international. Acquérir des compétences comme mandataire de projet.

Contenu : première activité pédagogique reliée au projet de stage. À partir de l'offre de projet déposée par le partenaire à l'étranger, analyse du besoin, définition du projet : objectifs et résultats attendus, analyses de faisabilité et exposition de sa démarche dans une proposition de projet écrite. Démarche de réflexion sur les compétences professionnelles à développer pendant le stage.

ECL 737 6 cr.**Stage I en écologie internationale**

Cibles de formation : développer ses habiletés à œuvrer concrètement à l'étranger à la réalisation de projets relevant de la gestion des écosystèmes. Appliquer les principes de gestion de projet à la planification du projet individuel de stage à l'international défini dans la proposition de projet. Acquérir des compétences comme mandataire de projet.

Contenu : deuxième activité pédagogique reliée au projet de stage. Le stage I correspond à la première partie du séjour à l'étranger. À partir de la proposition de projet, planification du projet : identification et ordonnancement des tâches, disponibilité des ressources. Exposition de sa démarche dans un rapport intérimaire de projet. Démarche de réflexion sur l'acquisition des compétences professionnelles.

Préalable : ECL 736

ECL 738 6 cr.**Stage II en écologie internationale**

Cibles de formation : développer ses habiletés à œuvrer concrètement à l'étranger à la réalisation de projets relevant de la gestion des écosystèmes. Appliquer les principes de gestion de projet à l'exécution du projet individuel de stage à l'international tel que défini et planifié. Acquérir des compétences comme mandataire de projet.

Contenu : troisième activité pédagogique reliée au projet de stage. Le stage II correspond à la dernière partie du séjour à l'étranger. À partir du rapport intérimaire de

projet, exécution du projet. Exposition de sa démarche et les résultats obtenus dans un rapport final de projet et une conférence. Démarche de réflexion sur l'acquisition des compétences professionnelles.

Préalable : ECL 737

ECL 743 1 cr.

Préparation interculturelle au stage en écologie

Cibles de formation : reconnaître l'influence de l'appartenance culturelle sur ses propres comportements et sur le travail à l'étranger. Connaître le processus d'ajustement culturel et savoir en identifier les manifestations. Développer sa capacité à reconnaître les enjeux interculturels dans les relations de travail. Acquérir des compétences pour le travail d'équipe et la résolution de conflits.

Contenu : définition de la culture. Clés pour comprendre les différences culturelles, notamment : individualisme/collectivisme, féminité/masculinité, distance hiérarchique, gestion du temps, gestion de l'environnement. Impacts de la culture sur les processus psychologiques et influence de celle-ci sur le travail. Le choc culturel et le choc du retour. Méthodes de travail en équipe et habiletés de résolution de conflits. Adaptation des méthodes de travail pour le stage à l'étranger.

ECL 747 3 cr.

Gestion de projets internationaux

Cibles de formation : connaître les principes et les méthodes de planification et de gestion de projets. Acquérir une compréhension adéquate des rôles, des activités et des diverses responsabilités liés à la gestion de projets en général et en contexte international.

Contenu : les différentes étapes du cycle de vie d'un projet. Application des principes d'élaboration et de planification de projet dans le cadre d'un projet en équipe. Études de faisabilité. Familiarisation avec le financement des projets et la planification budgétaire. Gestion des risques. Le gestionnaire de projets : habiletés de communication et prise de décision. Préparation à la gestion dans une perspective interculturelle.

ECL 748 3 cr.

Outils de gestion des aires protégées

Cibles de formation : connaître les outils utilisés dans la désignation des aires protégées et dans le suivi des écosystèmes au Canada, au Mexique et ailleurs. Être en mesure de comparer ces outils et d'identifier leurs avantages et leurs inconvénients dans une démarche de développement écologiquement durable. Savoir mesurer l'atteinte des objectifs de conservation. Contenu : principaux fondements de la biologie de la conservation et de l'écologie du paysage utiles pour la conservation. Types d'aires protégées, leur aménagement et leur affectation. Gestion des aires protégées : modèles et études de cas. Surveillance de l'intégrité écologique. Notions de gestion participative. Études de cas.

ECL 749 2 cr.

Acquisition et traitement de données écologiques

Cibles de formation : pouvoir planifier adéquatement l'acquisition de données écologiques selon les objectifs poursuivis; savoir choisir les analyses appropriées en fonction des questions écologiques posées; se familiariser avec les logiciels; développer ses capacités d'interprétation et de présentation des résultats.

Contenu : stratégies et planification de l'échantillonnage. Méthodes de comparaison de groupes. Méthodes multivariées. Méthodes linéaires généralisées. Utilisation des principaux logiciels d'analyse et interprétation des résultats obtenus. Présentation des résultats : tableaux, graphiques et textes. Application des connaissances à la planification du projet de stage individuel.

ECL 751 3 cr.

Restauration des écosystèmes

Cible de formation : connaître les fondements théoriques, sociaux et économiques et les bonnes pratiques de planification et de mise en œuvre de la restauration des écosystèmes terrestres.

Contenu : définition et champ d'application de la restauration écologique. Dynamique des écosystèmes et écologie de la restauration. Établissement de l'état de référence. Planification de la restauration. Surveillance des processus et des résultats. Cas pratiques.

ECL 753 3 cr.

Développement, économie et écosystèmes

Cibles de formation : comprendre les relations entre développement, économie et écosystèmes. Connaître les fondements théoriques de la science économique et particulièrement de l'économie écologique. Saisir le rôle des marchés, des institutions et des politiques publiques dans le développement.

Contenu : développement : définitions, théories et histoire. Évolution de la pensée économique. Bases de l'économie écologique : échelle optimale, distribution équitable, allocation efficiente, durabilité forte, transdisciplinarité. Analyse critique de la microéconomie et de la macroéconomie classiques. Rôle des politiques publiques et prise de décision. Analyse coût-bénéfice. Études de cas.

ECL 755 3 cr.

Gestion des ressources renouvelables

Cibles de formation : comprendre les facteurs dynamiques qui influencent la transformation et l'exploitation des écosystèmes à des fins productives. Pouvoir identifier les impacts écologiques de ces pratiques dans différentes zones bioclimatiques. Analyser les coûts et bénéfices des modèles de production traditionnels et alternatifs pour chaque type de ressource.

Contenu : ressources naturelles : réglementation, subventions et commerce. Impacts écologiques de l'agriculture, de l'agroforesterie, de la foresterie et des pêcheries. Pratiques alternatives d'exploitation des ressources naturelles. Identification, évaluation et analyse des coûts et des bénéfices écologiques, économiques et sociaux.

ECL 757 3 cr.

Outils SIG en écologie internationale

Cibles de formation : connaître l'analyse géographique et son utilité dans la résolution de problématiques écologiques, dans une perspective spatiale et temporelle. Savoir utiliser un GPS et analyser des données dans un système d'information géographique (SIG).

Contenu : concepts de base de géographie et de cartographie. Introduction aux systèmes d'information géographique. Acquisition de données de terrain avec un GPS. Manipulation et analyse des données dans le SIG. Introduction à l'utilisation de

Google Earth. Application par l'analyse et la présentation sous forme de cartes de données portant sur les changements d'usage du sol, la biomasse, la biodiversité, la fragmentation et la déforestation.

ECL 770 4 cr.

Travaux pratiques d'écologie spatiale : analyse de cas

Cibles de formation : développer ses connaissances sur les aspects spatiaux des processus écologiques. Planifier et réaliser des plans d'échantillonnage intégrant la notion d'espace. Analyser des données biologiques avec les outils informatiques d'analyses spatiales, dont les systèmes d'information géographique.

Contenu : processus écologiques spatiaux avec des problématiques environnementales. Planification et réalisation de plans d'échantillonnage. Attributs du paysage affectant la structure et la dynamique des populations. Analyses spatiales en écologie. Données spatiales en écologie. Systèmes de coordonnées et de projections cartographiques. Géotraitement en écologie.

ENV

ENV 099 2 cr.

Réussir en études de l'environnement

Cibles de formation : créer des conditions propices à son intégration au baccalauréat en études de l'environnement; développer les compétences favorisant la persévérance et la réussite aux études.

Contenu : méthodes de travail intellectuel, gestion du temps, de la charge de travail et du stress, préparation aux examens, stratégies d'intégration et d'adaptation, perspectives professionnelles, implication dans le milieu.

ENV 102 3 cr.

Fondements des sciences naturelles I

Cible de formation : saisir les principes fondamentaux des liaisons chimiques ainsi que les propriétés physiques et chimiques des molécules afin de comprendre les concepts et le vocabulaire utilisés dans les activités pédagogiques du programme.

Contenu : liens entre la nomenclature et les formules chimiques. Les éléments et les molécules, notions de réactions chimiques. États gazeux, solides et liquides. Solutions et notions de concentration. Notions chimiques élémentaires appliquées aux milieux hydriques et des sols.

ENV 103 3 cr.

Fondements des sciences humaines I

Cible de formation : comprendre ce qui affecte et influence les comportements et les conduites des individus et des sociétés.

Contenu : sciences humaines, pour comprendre les comportements et les attitudes des individus, des sociétés. Rapports à autrui. Capacités d'apprentissage et d'évolution des individus, des sociétés. Conduites humaines et phénomènes sociaux. Phénomènes affectifs qui affectent ou influencent les conduites. Phénomène de réticence au changement. Action, intervention et engagement social. Valeurs et normes culturelles, rapports interethniques.

ENV 105 2 cr.

Recherche et analyse de l'information

Cibles de formation : comprendre et appliquer les méthodes courantes pour

la recherche d'information adaptée au contexte de l'environnement.

Contenu : principes de la recherche d'information. Utilisation et sélection des outils et des ressources documentaires appropriées. Validité et diversité des sources. Collecte de données, analyse et préparation de rapport synthèse.

Concomitantes : ENV 111 et ENV 151

ENV 107 9 cr.

Stage I en environnement

Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'environnement; réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain; développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédaction d'un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'environnement réalisés pendant la période passée en stage.

ENV 108 9 cr.

Stage II en environnement

Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'environnement; réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain; développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédaction d'un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'environnement réalisés pendant la période passée en stage.

ENV 109 9 cr.

Stage III en environnement

Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'environnement; réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain; développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédaction d'un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'environnement réalisés pendant la période passée en stage.

ENV 111 2 cr.

Travail d'équipe en environnement

Cible de formation : travailler efficacement au sein d'une équipe dans le but d'atteindre les objectifs fixés, par l'entremise de l'étude de problématiques environnementales.

Contenu : prise de décision et outils d'aide à la décision. Éléments de gestion de projets. Travail en équipe. Règles de fonctionnement qui favorisent un travail en équipe productif et centré sur les objectifs fixés.

Concomitantes : ENV 105 et ENV 151

ENV 120 3 cr.

Développement durable : analyse de projet

Cibles de formation : appliquer une démarche rigoureuse d'analyse de projet en fonction du développement durable.

Comprendre et expliquer le principe du développement durable.

Contenu : historique et définitions du principe du développement durable. Études de cas d'application de politique et de plan d'action de DD. Analyse de projets à l'aide des grilles d'analyse. Loi québécoise sur le développement durable.

ENV 130 **3 cr.**

Communication

Cible de formation : communiquer de manière efficace, adéquate et respectueuse, dans un contexte de multidisciplinarité.

Contenu : principes de base de la communication, entre deux personnes, en petits groupes et devant un auditoire. Communication efficace et respectueuse (à l'oral et à l'écrit). Comprendre et être compris. Communication interpersonnelle et organisationnelle. Rédaction de rapports.

ENV 151 **3 cr.**

Les grands enjeux en environnement

Cibles de formation : connaître les principaux enjeux environnementaux à court terme et à long terme. Rechercher et analyser l'information liée aux principaux impacts des activités humaines sur l'eau, l'air, le sol et les écosystèmes. Élaborer un plan de travail.

Contenu : enjeux environnementaux par secteur d'activités humaines. Comparaison de cas ayant des impacts néfastes et de cas respectueux de l'environnement. Activités humaines : ressources naturelles, activités récréotouristiques, transport, fabrication de biens, production et consommation d'énergie, croissance démographique. Capacité d'analyse et de synthèse. Vocabulaire approprié.

Concomitantes : ENV 105 et ENV 111

ENV 201 **3 cr.**

Chimie de l'environnement

Cible de formation : acquérir les connaissances de base pour comprendre les principes et le vocabulaire propres à la science de la chimie dans le secteur de l'environnement.

Contenu : chimie de l'eau, des sols et de l'atmosphère. Origine et description des polluants organiques et inorganiques. Réactions chimiques, modes de dispersion, persistance et effets des polluants dans les principales matrices (eau, air, sol, matières résiduelles). Pollutions associées aux sources d'énergie.

Préalable : ENV 102 ou l'équivalent

ENV 202 **3 cr.**

Fondements des sciences naturelles II

Cibles de formation : acquérir les connaissances de base sur l'anatomie, la morphologie et la reproduction des végétaux. Comprendre comment la distribution et l'abondance des plantes sont influencées par les facteurs abiotiques ainsi que par les interactions biotiques.

Contenu : caractéristiques anatomiques et morphologiques de la feuille, de la tige et de la racine. Appareil reproducteur, modes de reproduction et cycles vitaux. Notions de base sur : les échanges gazeux et la photosynthèse, la structure et les limites des communautés végétales, la compétition. Photosynthèse et environnement. Facteurs abiotiques et adaptation. Interactions biotiques.

ENV 203 **3 cr.**

Fondements des sciences humaines II

Cible de formation : se familiariser avec les enjeux définissant l'organisation de la société.

Contenu : enjeux sociopolitiques et économiques. Grands défis sociaux contemporains. Mécanismes et indicateurs économiques. Géopolitique, accords internationaux, mondialisation et ses effets. Organisation de la gestion du territoire.

ENV 205 **1 cr.**

Introduction au droit de l'environnement

Cible de formation : acquérir une connaissance générale des structures et du cadre juridique relatifs à la protection de l'environnement aux niveaux national, provincial et municipal.

Contenu : structures, principes généraux et pouvoirs de l'État (législatif, exécutif et judiciaire) en matière d'environnement. Aperçu du cadre législatif relatif à la protection de l'environnement et du rôle que peuvent jouer en cette matière les divers paliers législatifs, les autorités publiques et les tribunaux.

ENV 210 **3 cr.**

Les milieux hydriques

Cibles de formation : connaître la dynamique biologique, physique et chimique des systèmes aquatiques, milieux humides, lacs et rivières. Impacts des activités humaines sur ces écosystèmes dans un contexte géographique d'un bassin versant. Prévoir les conséquences des pollutions organiques. Identifier des solutions pour atténuer ces impacts.

Contenu : les grands écosystèmes aquatiques au niveau planétaire. Bassin versant. Classification des différents types de systèmes aquatiques (lacs, rivières et milieux humides), les cycles de l'eau et les transferts des éléments nutritifs et des polluants. La productivité primaire et secondaire, les relations trophiques et l'effet des perturbations humaines. L'interaction entre les communautés aquatiques et la physicochimie. Les mesures de protection de ces écosystèmes.

ENV 220 **3 cr.**

Les sols : nature et propriétés

Cibles de formation : établir les liens entre les caractéristiques physiques et chimiques des sols et l'impact des interventions humaines. Bien cerner l'importance des sols en surface ou des sédiments dans cette dynamique : air, eau, nutrition des végétaux. Comprendre la notion d'échelle temporelle et spatiale dans l'analyse de leur comportement selon une approche systémique par bassin versant. Prévoir le comportement des polluants dans cette dynamique.

Contenu : les socles rocheux et les dépôts de surface dans le processus de formation des sols. Analyse de cartes et de photos aériennes, interprétation de différents types de dépôts superficiels. Différents types de sol selon leurs propriétés et processus de développement. Géorisques naturels et contamination.

ENV 230 **3 cr.**

Les écosystèmes

Cibles de formation : comprendre la structure et le fonctionnement des écosystèmes et les relations entre les organismes et leur milieu biotique ou abiotique; acquérir le vocabulaire de base en sciences naturelles.

Contenu : les composantes des écosystèmes; la distribution et la dispersion des individus, la dynamique de population. Relations entre les organismes : prédation, compétition, parasitisme, mutualisme; stratégie de reproduction; flux d'énergie, production primaire et secondaire, cycles des éléments; richesse et diversité des écosystèmes; successions écologiques.

Préalable : ENV 202

ENV 301 **3 cr.**

Statistique appliquée à l'environnement

Cibles de formation : acquérir et appliquer les notions de base en statistique nécessaires à l'analyse des données environnementales. Pouvoir décider quelle méthode statistique est la plus pertinente pour l'analyse de données selon différents types d'objectifs.

Contenu : analyse descriptive des données. Élaboration et interprétation de sondage d'opinion. Paramètres d'une distribution. Lois de probabilité, analyse multicritères, tests d'hypothèses, corrélation, régression, comparaison de moyennes, analyse de variance.

ENV 310 **3 cr.**

Droit de l'environnement

Cibles de formation : se familiariser avec le régime législatif de la protection de l'environnement au Canada aux niveaux fédéral, provincial, régional et local. S'initier aux principaux mécanismes juridiques visant à assurer la protection de l'environnement afin de se familiariser avec ces mécanismes et de pouvoir développer des aptitudes et des habiletés d'analyse.

Contenu : principales politiques administratives et principaux textes législatifs et réglementaires pertinents, et jurisprudence afférente. Principaux mécanismes juridiques visant à assurer la protection de l'environnement. Études de cas. Responsabilité professionnelle en environnement.

Préalable : ENV 205

ENV 312 **3 cr.**

Caractérisation des milieux hydriques

Cibles de formation : acquérir les connaissances relatives aux techniques d'échantillonnage de terrain et d'analyse en milieu hydrique, conformes aux règles en vigueur dans le domaine de l'environnement. Analyser les données, interpréter et présenter les résultats.

Contenu : connaissance, mesure et échantillonnage des paramètres biotiques et abiotiques qui nous renseignent sur la qualité de l'eau. Délimitation du bassin versant d'un lac ou d'un cours d'eau. Caractéristiques morphométriques, indices de qualité de l'eau et stratégies d'échantillonnage selon les normes et règles en vigueur et le but visé. Choix de la méthode, protocole de préparation et de conservation des échantillons, instrumentation, contrôle qualité. Plan de restauration, identification de différents types de solutions qui diminuent les impacts de l'activité humaine, étude de cas. Traitement, interprétation et présentation des données.

Préalables : ENV 201 et ENV 210

ENV 313 **3 cr.**

Caractérisation des sols et des sédiments

Cibles de formation : acquérir les connaissances relatives aux techniques d'échantillonnage et d'analyse des sols et des sédiments, conformes aux règles en vigueur

dans le domaine de l'environnement. Savoir analyser les données, interpréter et présenter les résultats.

Contenu : connaissance, observation et description sur le terrain des facteurs abiotiques et biotiques qui influencent l'évolution des sols et des sédiments. Identification des propriétés et compréhension de la distribution des types de dépôt, des types de sol, des types de végétation. Stratégies d'échantillonnage selon le but visé : choix de la méthode, protocole de préparation et de conservation des échantillons, instrumentation. Description des propriétés de différents types de sols et de sédiments à l'aide d'analyses en laboratoire : texture, structure, densité, porosité, pH, etc. Programme d'assurance qualité des résultats. Étude de cas.

Préalables : ENV 201 et ENV 220

ENV 320 **2 cr.**

Économie de l'environnement

Cible de formation : se familiariser avec l'analyse économique des problèmes environnementaux.

Contenu : analyses et outils économiques liés aux problématiques environnementales. Droits de propriété, utilité des instruments économiques en environnement, externalités, valeur de l'environnement.

ENV 330 **3 cr.**

Principes de géomatique et travaux pratiques

Cibles de formation : comprendre les principes de la géomatique et être en mesure d'utiliser quelques outils d'application de la géomatique.

Contenu : définitions et concepts (géomatique, système d'information géographique). Fonctionnement d'un SIG. Applications de la géomatique. Principaux logiciels. Réalisation d'un projet de géomatique avec présentation et interprétation de résultats à l'aide d'un SIG.

ENV 360 **1 cr.**

Activité d'intégration I

Cibles de formation : établir des liens entre les divers enjeux environnementaux. Planifier son parcours de formation en fonction de ses forces et de ses limites dans la compréhension des enjeux environnementaux.

Contenu : prise de conscience de son rapport aux divers savoirs nécessaires pour poser les enjeux environnementaux. Identification de stratégies de formation pour combler ses lacunes. Identification des ressources disponibles dans le programme de formation. Mise en relation des expertises présentes dans la cohorte étudiante.

ENV 410 **3 cr.**

Méthodes de gestion de projet en environnement

Cible de formation : entrer en contact avec les concepts, les modèles et les outils de gestion reliés à la gestion de projet.

Contenu : processus de gestion de projet, construction d'un cadre logique, ordonnancement des activités, gestion d'un projet à l'aide d'un logiciel, plans de support, réalisation et fermeture d'un projet.

Préalable : ENV 111

ENV 420 **3 cr.**

Principes d'aménagement durable

Cibles de formation : connaître le processus de planification et les lois qui régissent le territoire québécois. Procéder à une étude sectorielle et concevoir un plan

d'aménagement durable. Procéder à une analyse multicritérielle. Évaluer les répercussions d'un projet soumis à l'évaluation environnementale.

Contenu : définition et utilité de la planification du territoire. Survol des lois-cadres au Québec, dont la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Démarche détaillée de la planification. Analyse multicritérielle des options d'aménagement. Évaluation des impacts et des risques sur l'environnement : l'obligation légale. Processus d'évaluation environnementale et éléments de contenu.

Préalable : ENV 120 et ENV 330

ENV 425 **2 cr.**

Environnement et ressources naturelles

Cibles de formation : connaître et analyser les enjeux environnementaux des activités reliées aux ressources naturelles et particulièrement aux ressources « eau » et « sol ». Identifier des solutions pour prévenir ou réduire lesdits impacts.

Contenu : ressources renouvelables, non renouvelables. Portrait général des secteurs agricole, forestier et minier. Intervenants, enjeux économiques, législatifs, politiques et sociaux. Impacts sur l'environnement de l'exploitation des ressources naturelles ainsi que des solutions qui peuvent être appliquées pour prévenir ou réduire lesdits impacts; une attention particulière sera portée aux impacts sur l'eau et le sol. Étude de cas.

Préalable : ENV 230

ENV 440 **3 cr.**

Activités urbaines et récréotouristiques

Cibles de formation : connaître et analyser les enjeux environnementaux des activités urbaines, récréotouristiques et du phénomène de croissance démographique sur la qualité de l'eau, du sol, de l'air et du territoire. Connaître des solutions pour prévenir ou réduire lesdits impacts. Connaître les principaux enjeux environnementaux à court terme et à long terme.

Contenu : données sur la démographie, sur la croissance et le développement urbain, sur les principales activités récréotouristiques. Impact de ces activités sur l'environnement et solutions pouvant être appliquées pour prévenir ou réduire lesdits impacts.

Préalable : ENV 230

ENV 450 **3 cr.**

Enjeux environnementaux : secteur industriel

Cibles de formation : analyser les impacts environnementaux des principales activités reliées au secteur industriel. Identifier des solutions pour prévenir ou réduire lesdits impacts. Connaître les principaux enjeux environnementaux à court terme et à long terme.

Contenu : portrait général du secteur industriel. Types de production. Répartition sur le territoire. Impacts sur l'environnement du secteur industriel et solutions qui peuvent être appliquées pour prévenir ou réduire lesdits impacts.

Préalable : ENV 201

ENV 460 **1 cr.**

Activité d'intégration II

Cibles de formation : établir des liens entre les propositions en classe et la réalité du terrain. Faire un bilan de ses compétences d'intervention et planifier la suite de son parcours de formation en conséquence.

Contenu : réflexion sur les exigences de l'intervention professionnelle. Lecture de la réalité observée en stage I à l'aide d'outils conceptuels présentés en classe. Identification d'objectifs de formation individuels et de groupe pour les prochains séjours en milieu de pratique.

Préalable : ENV 360

ENV 502 **3 cr.**

Éthique et gouvernance en environnement

Cibles de formation : intégrer la dimension éthique dans la prise de décision dans la perspective de l'éthique appliquée. Connaître et comprendre la structure organisationnelle des principaux intervenants. Identifier les acteurs clés et les processus de gouvernance environnementale et inter-agir au besoin avec ces acteurs.

Contenu : principales approches sur la question éthique et l'éthique appliquée. Principales tendances en éthique environnementale. Théories contemporaines de la gouvernance. Processus et acteurs clés de la gouvernance en matière d'environnement. Principes reliés à l'éthique dans des contextes d'analyse de problématiques et d'enjeux environnementaux. Ressources et intervenants en environnement, leur structure organisationnelle. Organismes de financement et leurs programmes.

ENV 510 **3 cr.**

Changements climatiques et pollution de l'air

Cibles de formation : identifier les principales problématiques et analyser les impacts reliés à la pollution de l'air et aux changements climatiques. Identifier des solutions pour prévenir ou réduire lesdits impacts.

Contenu : caractéristiques de l'air et de l'atmosphère. Polluants de l'air et gaz à effet de serre. Notions de base sur le climat et le phénomène des changements climatiques. Production et consommation d'énergie reliées au transport. Enjeux et principaux intervenants dans les secteurs concernés. Solutions pour prévenir ou réduire lesdits impacts. Normes environnementales. Énergies vertes, renouvelables. Notion d'efficacité énergétique. Programmes de compensation CO₂.

Préalable : ENV 201

ENV 530 **2 cr.**

Normes, certifications et agréments en environnement

Cibles de formation : repérer et analyser adéquatement les outils permettant de valider les organisations, les projets, les produits ou les compétences des personnes en rapport avec les référentiels de bonnes pratiques reconnues en environnement.

Contenu : principes, codes et règles de procédures normalisées en environnement. Place et rôle des programmes de certification pour les organisations, les projets et les produits. Importance des processus d'agrément dans le cheminement professionnel.

Préalable : ENV 310

ENV 550 **2 cr.**

Projet d'intégration en environnement I

Cible de formation : intégrer les compétences développées dans le baccalauréat en études de l'environnement en réalisant en équipe, dans et pour la communauté, un projet réel qui mettra en œuvre une analyse concrète d'une problématique environnementale.

Contenu : élaboration d'une offre de service en réponse à un devis. Rédaction et présentation d'un plan de travail, incluant la répartition des tâches, l'échéancier des travaux et l'allocation des ressources. Recherche et analyse de l'information nécessaire à la réalisation du projet. Rédaction et présentation de rapports d'étape, de bilans et d'états de situation. Organisation et suivis de réunions et du projet.

Préalable : ENV 410

ENV 560 **1 cr.**

Activité d'intégration III

Cibles de formation : identifier les principales composantes de son identité professionnelle. Élaborer un programme de développement professionnel intégrant le dernier stage, le projet intégrateur et la période d'insertion professionnelle.

Contenu : explicitation de ses intentions professionnelles. Identification des écarts entre ces intentions et les compétences développées jusqu'à cette étape du parcours de formation. Réflexion sur la dimension collective de l'intervention professionnelle. Programmation de la prochaine année (fin de la formation initiale et début de l'insertion professionnelle) en fonction des intentions professionnelles.

Préalable : ENV 460

ENV 601 **3 cr.**

Politique appliquée en environnement

Cibles de formation : tenir compte de la dimension politique dans la compréhension des problématiques environnementales ainsi que dans le choix et la mise en œuvre de solutions. Se familiariser avec le processus politique dans lequel se prennent les décisions en environnement.

Contenu : survol des politiques publiques actuelles en environnement et définition des principaux enjeux qui les sous-tendent. Définition de l'espace public; énumération des différents acteurs sur la scène politique; définition des différents modèles de gestion environnementale : rationnelle, écosystémique, intégrée, participative; préparation de simulation de négociation, stratégies de négociation.

ENV 611 **2 cr.**

Santé et environnement

Cibles de formation : analyser les incidences de facteurs environnementaux sur la santé. Reconnaître les sources de danger pour la santé et les moyens pour prévenir ou réduire ces dangers.

Contenu : incidences sur la santé humaine des impacts environnementaux causés par l'activité humaine. Polluants physiques (bruit, rayonnements), chimiques et biologiques : sources, distribution, effets et contrôle. Santé publique. Maladies d'origine environnementale. Agents d'exposition : eau, air, sol et aliments.

Préalable : ENV 201

ENV 650 **3 cr.**

Projet d'intégration en environnement II

Cible de formation : intégrer les compétences développées dans le baccalauréat en études de l'environnement en réalisant, dans et pour la communauté, un projet réel qui mettra en œuvre une analyse concrète d'une problématique environnementale de nature multidisciplinaire ainsi que des éléments de solutions potentielles.

Contenu : mise en œuvre du projet. Suivis et ajustements au plan de travail initial. Gestion d'un projet en environnement à l'aide d'indicateurs (budget, temps consa-

cré, calendrier). Gestion d'une relation avec un client. Rédaction et présentation de rapports d'étape, de bilans, d'états de situation et d'un rapport de fin de projet. Organisation et suivis de réunions et du projet.

Préalable : ENV 550

ENV 705 **3 cr.**

Évaluation des impacts

Cibles de formation : réaliser une évaluation environnementale stratégique et évaluer une étude d'impact de projet.

Contenu : législation pertinente au Québec et au Canada. Procédures d'évaluation locales et internationales. Étapes d'un dossier type, du point de vue de la rédaction comme de celui de la révision. Les intervenantes et intervenants habituels en matière d'évaluation environnementale et leurs motivations diverses. Reconnaissance des enjeux comme outils de valorisation des éléments du milieu. Règles d'éthique en évaluation professionnelle. Rôle du public et aspects sociaux.

Préalables : ENV 804 et ENV 806

ENV 712 **3 cr.**

Systèmes de gestion environnementale

Cible de formation : appliquer une démarche de mise en place d'un système de gestion de l'environnement.

Contenu : principes de base d'un système de gestion de l'environnement (SGE). Cycles de gestion. Démarche d'implantation d'un SGE. Gestion des systèmes intégrés. Référentiels et normes complémentaires en environnement et développement durable.

Préalable : ENV 804

ENV 716 **3 cr.**

Gestion des matières résiduelles

Cible de formation : élaborer diverses stratégies visant à atteindre la gestion intégrée des matières résiduelles dangereuses et non dangereuses.

Contenu : nature et flux des matières résiduelles (dangereuses et non dangereuses), cadre juridique et contexte politico-administratif de la gestion des matières résiduelles, modes actuels et optimaux de gestion des matières résiduelles selon leur origine. Gestion des matières organiques. Procédés de traitement. Approche des 3RV-E, analyse de cycle de vie et approches novatrices (écologie industrielle, écoconception, écotecnologie, etc.). Instruments et stratégies publiques de gestion des matières résiduelles.

ENV 720 **3 cr.**

Audit environnemental

Cible de formation : réaliser un audit environnemental.

Contenu : les types de vérifications et d'évaluations environnementales. L'approche méthodologique. Les compétences et les habiletés du vérificateur environnemental. Les responsabilités reliées à la pratique de la vérification. L'intégration de la vérification dans un système de gestion environnementale.

Préalable : ENV 712

ENV 721 **3 cr.**

Gestion des risques environnementaux

Cible de formation : appliquer la démarche de gestion des risques environnementaux.

Contenu : méthodes d'analyses de risques. Identification des dangers. Évaluation des conséquences. Inventaire des scénarios de réduction du risque et identification des plus adéquats en tenant compte des contraintes existantes et des sources d'information disponibles. Plan d'action et plan d'urgence. Communication des risques, lois et règlements applicables.

Préalable : ENV 775 ou formation collégiale en chimie

ENV 730 3 cr.

Économie de l'environnement

Cible de formation : analyser la contribution des instruments économiques, réglementaires et volontaires, spécifiques du secteur public, dans la gestion des enjeux environnementaux et de développement durable.

Contenu : éléments de base en économie, microéconomie de l'environnement, approches méthodologiques de l'évaluation monétaire de l'environnement, outils d'aide à la décision pour le secteur public, instruments économiques, réglementaires et volontaires de gestion de l'environnement.

ENV 743 3 cr.

Évaluation environnementale de site

Cible de formation : appliquer une démarche d'évaluation environnementale de site.

Contenu : cadre législatif, réglementaire, normatif et politico-administratif. Méthodologie et outils de travail de l'évaluation environnementale de site. L'investigation : recherche documentaire, visite des lieux, entrevues. La caractérisation. L'analyse des risques à la santé et à l'environnement. L'élaboration du rapport. La réhabilitation de site.

Préalables : (ENV 775 ou formation collégiale en chimie) et ENV 804

ENV 744 1 cr.

Principes de droit pour les VE et les EES

Cibles de formation : déterminer les règles de droit susceptibles d'être prises en considération dans la démarche de vérification environnementale et d'évaluation environnementale de site; percevoir les problèmes environnementaux sous l'angle de la conformité réglementaire afin d'en tenir compte dans l'exécution des mandats.

Contenu : les lois environnementales. Le choix des normes à vérifier. La responsabilité professionnelle.

Préalable : ENV 762

ENV 756 3 cr.

Ressources forestières et agricoles

Cible de formation : analyser les pressions environnementales provenant des domaines forestier et agricole.

Contenu : les impacts des pratiques de l'agriculture et de la foresterie sur l'environnement. Impacts sur la biodiversité. Les modes de gestion préconisés pour un développement durable. Les défis sociaux et économiques pour la mise en œuvre des meilleures pratiques. Les principaux intervenants et la législation associée à ces domaines.

ENV 757 3 cr.

Gestion de l'eau

Cible de formation : concevoir un plan d'action pour la gestion de l'eau d'une organisation donnée.

Contenu : cadre juridique et contexte politico-administratif relatif à la gestion de l'eau au Québec. Approches sectorielle et intégrée de l'eau. Rôles et responsabilités des parties prenantes. Enjeux de l'eau au Québec. Portrait mondial de l'eau. Eau virtuelle, empreinte aquatique, pressions pour l'exportation de l'eau et adaptation aux changements climatiques. Principes hydrologiques, hydrogéologiques et processus biogéochimiques dans la gestion de l'eau. Indicateurs environnementaux. Impacts des activités anthropiques sur l'eau. Solutions techniques et procédés pour protéger ou restaurer les milieux aquatiques. Enjeux de la gestion municipale de l'eau et du contrôle des activités sur le territoire. Planification de la gestion de l'eau par une approche participative. Élaboration d'un plan d'action.

Préalables : (ENV 775 ou formation collégiale en chimie) et ENV 806

ENV 762 3 cr.

Droit de l'environnement

Cibles de formation : évaluer la portée des lois et règlements en environnement et la communiquer d'une manière appropriée. Contenu : étude des régimes de droit de l'environnement aux niveaux municipal, provincial, fédéral et international, notamment la Loi sur la qualité de l'environnement et ses règlements ainsi que la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Analyse de jurisprudences et de cas pratiques en droit de l'environnement. Recherche juridique et analyse en fonction d'une situation donnée concrète. Autorisation administrative imposée aux acteurs économiques, demandes d'approbation ou de permis. Responsabilités légales des professionnels.

ENV 767 6 cr.

Essai

Cibles de formation : poser un diagnostic sur une situation environnementale ou de développement durable; rédiger un document comprenant l'élaboration d'un plan d'intervention ou une analyse critique intégrant l'interdisciplinarité. Appliquer les bonnes pratiques de gestion de projet.

Contenu : sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur, rédaction d'un document ayant fait l'objet d'une étude personnelle. Démonstration de son aptitude à traiter de façon logique un sujet appliqué à l'environnement ou au développement durable. Point sur l'état des connaissances dans un domaine spécifique, réflexion, analyse critique, établissement d'un diagnostic, transmission de ses connaissances d'une façon intégrée et complète. Sources et références pertinentes à jour. *Doit être suivie à la dernière session d'études.*

Préalables : ENV 802 (réussie à la session précédente) et ENV 803

ENV 775 3 cr.

Chimie de l'environnement

Cible de formation : analyser le comportement physicochimique des substances dans l'environnement.

Contenu : notions élémentaires relatives à la chimie générale et à la chimie des solutions. Chimie des phénomènes et polluants associés à l'hydrosphère, à l'atmosphère, à la lithosphère ainsi qu'aux formes de combustion, notamment les polluants organiques et inorganiques, leurs modes de dispersion, leur persistance et leurs effets dans les principales matrices (gazeuse, liquide et solide).

ENV 788 3 cr.

Prévention et traitement de la pollution

Cibles de formation : analyser une problématique de contamination et élaborer des solutions de prévention, de traitement ou de restauration.

Contenu : prévention de la pollution, traitement et restauration. Définition d'une problématique de contamination et choix technologique approprié face aux contextes économique, social, technique et juridique. Traitement de l'eau potable. Assainissement municipal et industriel. Traitement et gestion des boues. Traitement des sols contaminés. Traitement des émissions atmosphériques.

Préalable : ENV 775 ou formation collégiale en chimie

ENV 795 6 cr.

Essai-intervention

Cibles de formation : poser un diagnostic sur une situation environnementale ou de développement durable dans un milieu réel de pratique professionnelle. Rédiger un document comprenant l'élaboration d'un plan d'intervention ou une analyse critique intégrant l'interdisciplinarité. Appliquer les bonnes pratiques de gestion de projet.

Contenu : sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur et de la personne responsable des essais du CUFÉ, rédaction d'un document ayant fait l'objet d'une étude personnelle dans un milieu réel de pratique professionnelle. Démonstration de son aptitude à utiliser les compétences développées dans le programme et à traiter d'une façon logique un sujet appliqué à l'environnement ou au développement durable. Point sur l'état des connaissances dans un domaine spécifique, réflexion, analyse critique, établissement d'un diagnostic, transmission de ses connaissances d'une façon intégrée et complète. Sources et références pertinentes et à jour. *Doit être suivie à la dernière session d'études.*

Préalables : ENV 802 (réussie à la session précédente) et ENV 803
Concomitante : ENV 808

ENV 796 15 cr.

Mémoire

Cibles de formation : analyser des résultats de recherche; élaborer et transmettre l'information clairement selon un format adapté.

Contenu : rédaction d'un texte élaboré qui présente la définition du sujet d'étude, la problématique élaborée, la méthodologie appliquée à la collecte, au traitement et à l'analyse des données, la revue des connaissances et des conclusions de l'étude.

Préalable : avoir obtenu 18 crédits

ENV 802 2 cr.

Préparation à l'essai

Cible de formation : établir une méthodologie permettant d'atteindre les objectifs de l'essai.

Contenu : recherche, analyse et synthèse de l'information pertinente au sujet choisi. Production du plan de travail : identification des objectifs généraux et spécifiques, mise en contexte du sujet traité, définition d'une méthodologie et d'un échéancier appropriés, élaboration d'une table des matières anticipée. Approbation du type (essai régulier ou essai avec intervention) et du sujet de l'essai ainsi que de la personne qui dirigera l'essai. Communication des résultats.

ENV 803 4 cr.

Projet intégrateur

Cibles de formation : planifier, gérer et réaliser un mandat en environnement ou en développement durable. Agir professionnellement envers son client et les membres de son équipe. Travailler en équipe multidisciplinaire.

Contenu : élaboration d'une offre de service en réponse à un appel d'offres reçu d'une organisation. Gestion d'un projet en environnement ou en développement durable, gestion du travail en équipe, relation client, éthique professionnelle, présentation des résultats. Réflexion sur sa démarche et sur le résultat.

Préalables : ENV 804 et ENV 806 et ENV 809

ENV 804 4 cr.

Droit de l'environnement I

Cible de formation : évaluer le cadre juridique applicable à une situation ou à une problématique environnementale.

Contenu : grands principes, vocabulaire, terminologie et outils juridiques de référence et de rédaction juridique. Pouvoirs de la société canadienne. Système judiciaire canadien et québécois. Partage des compétences constitutionnelles. Cadre législatif relatif à l'environnement, notamment le Code civil du Québec, la Loi sur la qualité de l'environnement, la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et la Loi sur les pêches. Analyse jurisprudentielle. Recherche et analyse juridique en fonction d'une situation concrète. Responsabilités légales des professionnelles et professionnels et des intervenantes et intervenants.

ENV 806 4 cr.

Éléments de gestion de l'environnement

Cibles de formation : collaborer au sein d'une équipe multidisciplinaire. Gérer un projet en environnement ou en développement durable. Évaluer une situation selon une approche interdisciplinaire. Prendre position et formuler des recommandations. Communiquer en vue d'influencer les décisions.

Contenu : travail collaboratif en équipe multidisciplinaire. Approche interdisciplinaire de recherche et d'analyse de l'information. Analyse multicritère et prise de position. Pensée critique. Éthique professionnelle et environnementale. Leadership et créativité. Communication orale et écrite. Étapes d'un projet. Outils et indicateurs de gestion d'un projet.

ENV 809 4 cr.

Valeur des écosystèmes et leur gestion

Cibles de formation : déterminer la valeur des écosystèmes et analyser les impacts des pressions exercées sur ces derniers afin qu'ils soient pris en compte dans la gestion des ressources ainsi que dans le développement et l'aménagement du territoire.

Contenu : évaluation environnementale, sociale et économique des écosystèmes. Biodiversité. Grands biomes. Principes de conservation. Biologie de la conservation. Notions sur le développement et l'aménagement du territoire. Approche écosystémique. Analyse des impacts sur un écosystème et mesures d'atténuation. Cadre juridique canadien et québécois de la conservation et principales conventions internationales. Outils d'aide à la décision, de gestion et de conservation.

| | | | |
|--|--|---|---|
| <p>ENV 812 2 cr. Échantillonnage et interprétation Cibles de formation : établir une campagne d'échantillonnage adaptée au milieu et proposer des modes de gestion appropriés. Contenu : concepts de base en géologie et hydrogéologie. Concepts d'échantillonnage sur site (eau souterraine, eau de surface, sol, sédiments, matières résiduelles, etc.). Avantages et limites des techniques d'échantillonnage. Assurance qualité et contrôle qualité. Normes et directives. Paramètres d'analyses et interprétation des résultats. Options de gestion selon les résultats. Préalable : ENV 743</p> | <p>pes d'aménagement et de développement du territoire. Dimensions sociospatiales et environnementales de l'aménagement et du développement du territoire. Concept de territoire et d'échelles spatiales. Outils de planification et d'aide à la décision. Fonctions spatiales et conflits d'usage. Aménagement et qualité de vie. Défis et enjeux de l'aménagement durable. Adaptation aux changements climatiques. Gouvernance, participation citoyenne et gestion des parties prenantes. Incitatifs à l'aménagement et au développement durable du territoire. Préalables : ENV 806 et ENV 809</p> | <p>d'estimations des risques toxicologiques et écotoxicologiques, options de gestion des risques. Préalable : ENV 775 ou formation collégiale en chimie</p> | <p>ENV 880 8 cr. Activités de recherche Cible de formation : effectuer une recherche interdisciplinaire en environnement. Contenu : élaboration et exécution d'un plan de recherche détaillé, en accord avec la directrice ou le directeur de recherche. Préalable : ENV 879</p> |
| <p>ENV 814 3 cr. Chimie de l'environnement – avancée Cible de formation : évaluer le comportement physicochimique des substances dans l'environnement. Contenu : chimie des phénomènes et polluants associés à l'hydrosphère, à l'atmosphère, à la lithosphère ainsi qu'aux formes de combustion, notamment les polluants organiques et inorganiques, leurs modes de dispersion, leur persistance et leurs effets dans les principales matrices (gazeuse, liquide et solide). Chimie verte (solutions et perspectives), caractérisation et analyses de contaminants, principaux critères environnementaux (eau, air, sol) et normes applicables.</p> | <p>ENV 818 3 cr. Gestion de l'énergie Cibles de formation : évaluer et recommander des solutions pour relever les défis énergétiques. Contenu : grands enjeux de l'énergie. Bilan, politiques, stratégies et scénarios énergétiques au Québec et au Canada. Efficacité énergétique, économies d'énergie et énergies propres. Situation actuelle, perspectives d'avenir, technologies et impacts des différentes sources d'énergie. Enjeux, principes et outils de la gestion de l'énergie.</p> | <p>ENV 822 3 cr. Droit de l'environnement II Cible de formation : évaluer le cadre juridique applicable à des thématiques relatives à l'environnement. Contenu : cadre juridique et politico-administratif du secteur municipal. Cadre juridique relatif aux régimes hydrique, forestier, minier, des aires protégées et du territoire. Analyse jurisprudentielle. Recherche et analyse juridique en fonction d'une situation concrète. Préalable : ENV 804</p> | <p style="background-color: black; color: white; text-align: center; padding: 2px;">GAE</p> <p>GAE 110 3 cr. Introduction à l'océanographie Cible de formation : comprendre le fonctionnement de base des océans et les enjeux environnementaux. Contenu : plaques tectoniques et formation des océans, propriétés de l'eau, les distributions de température et de salinité, les courants marins et le grand convoyeur océanique, les vagues et marées, la stratification, les zones de remontée des eaux, l'optique de l'eau, le phytoplancton et la production primaire, le zooplancton, les chaînes trophiques marines, <i>El Niño</i>, l'acidification et le réchauffement des océans, la pollution côtière, les marées rouges.</p> |
| <p>ENV 815 3 cr. GES et changements climatiques Cible de formation : recommander des stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci, appropriées à une organisation donnée. Contenu : changements climatiques observés et appréhendés. Activités anthropiques et émissions de gaz à effet de serre (GES). Ententes internationales de lutte aux changements climatiques. Stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci ainsi que leur mise en œuvre aux niveaux local, provincial, national et international. Inventaire, quantification et déclaration des émissions de GES. Validation et vérification des émissions déclarées. Cadre juridique, normes et certifications en lien avec les GES. Innovations technologiques. Dynamique de l'économie du carbone.</p> | <p>ENV 819 3 cr. Enjeux sociaux et politiques en environnement Cible de formation : analyser les enjeux sociaux et politiques liés aux problèmes environnementaux. Contenu : organisation sociale et politique. Contexte sociohistorique de l'évolution des rapports humain-environnement. Construction sociale et politique de la problématique environnementale. Processus de mise en place des politiques publiques de l'environnement. Mouvements sociaux et groupes d'intérêt en environnement. Gestion sociopolitique des enjeux environnementaux. Écocityenneté. Philosophie environnementale.</p> | <p>ENV 823 3 cr. Enjeux internationaux en environnement Cible de formation : analyser les enjeux environnementaux et sociaux internationaux. Contenu : historique et principes fondateurs du système international. Acteurs et dynamique des relations internationales. Droit international public et droit international de l'environnement. Enjeux des négociations internationales. Enjeux environnementaux et sociaux et leur gestion par le système international. Libre-échange, conflits armés et protection de l'environnement. Composantes humaines et environnementales du développement, liens entre pauvreté et dégradation de l'environnement. Mouvement transfrontalier de matières résiduelles et de produits chimiques.</p> | <p style="background-color: black; color: white; text-align: center; padding: 2px;">GDD</p> <p>GDD 703 3 cr. Développement durable : projets et produits Cibles de formation : sélectionner, développer et utiliser des outils d'évaluation de la durabilité pour l'intégration du développement durable dans les projets, les programmes et les activités; comprendre et mettre en application des outils d'analyse appropriés pour une production et une consommation responsables. Contenu : la conception et l'application d'outils pour l'analyse et l'évaluation de la durabilité de projets, de programmes et d'activités; l'analyse de cycle de vie et l'écoconception; l'approvisionnement responsable, l'écoétiquetage, les événements écoresponsables et l'intégration du développement durable dans différents secteurs d'activités.</p> |
| <p>ENV 816 3 cr. Communication et participation publique Cibles de formation : planifier et gérer les processus de communication et de participation des publics dans diverses situations environnementales. Contenu : contexte social et professionnel propre aux enjeux de communication et de participation des publics. Problématique et démarches d'acceptabilité sociale. Stratégies et moyens de communication et de participation. Relation avec les médias, gestion de crises et médiation. Établissement et consolidation de l'engagement avec les parties prenantes. Enjeux liés aux médias sociaux.</p> | <p>ENV 820 3 cr. Enjeux environnementaux du Nord québécois Cible de formation : analyser les enjeux environnementaux, économiques, sociaux et politiques liés au développement du Nord québécois. Contenu : historique du développement du Nord québécois. Cadre juridique et contexte politico-administratif spécifiques de cette région. Situation socioéconomique et politique des autochtones, droit autochtone. Dynamiques des écosystèmes nordiques et effets des changements climatiques. Ressources minérales, forestières, énergétiques et bioalimentaires. Enjeux du développement du Nord québécois. Préalables : ENV 804 et ENV 809</p> | <p>ENV 824 6 cr. Stage I : projet de recherche en environnement Cibles de formation : établir un cadre conceptuel pertinent pour la recherche. Développer une méthodologie permettant de répondre aux questions de recherche. Contenu : en régime de partenariat : description d'un énoncé préliminaire définissant une problématique originale et identifiant des hypothèses de travail. Compréhension de la problématique posée. Recherche, analyse et synthèse de l'information pertinente. Réflexion critique sur les différents aspects du thème choisi. Inventaire des moyens disponibles. Définition d'une méthodologie appropriée.</p> | <p>GDD 704 3 cr. Développement durable dans les organisations Cible de formation : élaborer une démarche stratégique de développement durable pour une organisation en tenant compte des parties prenantes. Contenu : les étapes d'implantation d'une démarche stratégique de développement durable; la gouvernance et l'engagement, le diagnostic, les parties prenantes, la politique et le plan d'action, la sensibilisation et la formation, l'évaluation et le suivi, la communication et la reddition de comptes. Préalable : GDD 707</p> |
| <p>ENV 817 3 cr. Aménagement de collectivités durables Cibles de formation : évaluer et proposer différentes approches de développement et d'aménagement du territoire dans une perspective de développement durable. Contenu : cadre juridique et contexte politico-administratif de l'aménagement du territoire au Québec. Approches et princi-</p> | <p>ENV 821 3 cr. Toxicologie environnementale appliquée Cible de formation : appliquer des démarches d'évaluations des risques toxicologiques et écotoxicologiques associés à une contamination et proposer des solutions de gestion. Contenu : cadre juridique et politico-administratif des évaluations toxicologiques et écotoxicologiques, concepts de base en toxicologie (toxicocinétique, toxicodynamique, génotoxicité et cancérogénicité) et en épidémiologie, effets des toxiques sur la santé et les écosystèmes, critères et normes de qualité environnementale, fondements et méthodes</p> | <p>ENV 825 6 cr. Stage II : Activités de recherche Cible de formation : effectuer une recherche interdisciplinaire en environnement. Contenu : élaboration et exécution d'un plan de recherche détaillé, en accord avec la directrice ou le directeur de recherche. Préalable : ENV 858</p> | <p>GDD 705 3 cr. Développement durable dans les organisations Cible de formation : élaborer une démarche stratégique de développement durable pour une organisation en tenant compte des parties prenantes. Contenu : les étapes d'implantation d'une démarche stratégique de développement durable; la gouvernance et l'engagement, le diagnostic, les parties prenantes, la politique et le plan d'action, la sensibilisation et la formation, l'évaluation et le suivi, la communication et la reddition de comptes. Préalable : GDD 707</p> |
| <p>ENV 818 3 cr. Gestion de l'énergie Cibles de formation : évaluer et recommander des solutions pour relever les défis énergétiques. Contenu : grands enjeux de l'énergie. Bilan, politiques, stratégies et scénarios énergétiques au Québec et au Canada. Efficacité énergétique, économies d'énergie et énergies propres. Situation actuelle, perspectives d'avenir, technologies et impacts des différentes sources d'énergie. Enjeux, principes et outils de la gestion de l'énergie.</p> | <p>ENV 822 3 cr. Droit de l'environnement II Cible de formation : évaluer le cadre juridique applicable à des thématiques relatives à l'environnement. Contenu : cadre juridique et politico-administratif du secteur municipal. Cadre juridique relatif aux régimes hydrique, forestier, minier, des aires protégées et du territoire. Analyse jurisprudentielle. Recherche et analyse juridique en fonction d'une situation concrète. Préalable : ENV 804</p> | <p>ENV 826 6 cr. Projet de recherche en environnement Cibles de formation : établir un cadre conceptuel pertinent pour la recherche. Développer une méthodologie permettant de répondre aux questions de recherche. Contenu : description d'un énoncé préliminaire définissant une problématique originale et identifiant des hypothèses de travail. Compréhension de la problématique posée. Recherche, analyse et synthèse de l'information pertinente. Réflexion critique sur les différents aspects du thème choisi. Inventaire des moyens disponibles. Définition d'une méthodologie appropriée. Présentation du projet de recherche.</p> | <p>GDD 706 3 cr. Décision et création de valeur en entreprise Cibles de formation : maîtriser le processus de décision au sein d'une entreprise; analyser l'environnement interne et externe de l'entreprise en lien avec le développement durable; évaluer l'incidence d'une décision de développement durable en ce qui a trait à la création de valeur; situer le développement durable et la création de valeur à l'intérieur d'un langage d'affaires.</p> |

Contenu : fonctions de l'entreprise; rôle du gestionnaire; objectif de l'entreprise dans un contexte de prise de décision financière; environnement stratégique externe et interne de l'entreprise; avantages concurrentiels et compétences; outils de mesure de rentabilité financière; concept de création de valeur.

GDD 706 **3 cr.**

Intervention en développement organisationnel

Cibles de formation : agir comme consultant interne ou externe et être en mesure d'introduire efficacement des changements dans l'entreprise.

Contenu : rôles, qualités et difficultés du consultant dans la conduite et l'accompagnement du changement; les stratégies, les processus et les étapes de la mise en œuvre du changement organisationnel; les aspects politiques et éthiques de la consultation; les approches et les principales problématiques de consultation; l'expertise et la facilitation; le processus de consultation, du contrat initial à la cessation de la relation; les éléments constitutifs du diagnostic organisationnel; réalisation ou analyse d'une intervention en entreprise.

Préalable : ENV 806

GDD 707 **3 cr.**

Fondements du développement durable

Cibles de formation : analyser le concept de développement durable selon une approche systémique du vivant. Analyser les approches et les outils de développement durable selon les contextes.

Contenu : la biosphère, la société et l'économie comme systèmes vivants; le biomimétisme; les nouveaux paradigmes de gestion dans un contexte de développement durable; l'évolution des concepts et des acteurs en développement durable; les modèles, approches, référentiels et outils de développement durable.

GEO

GEO 454 **3 cr.**

Échelles des processus humains et physiques

Cibles de formation : s'initier aux diverses notions et aux calculs d'échelles en tant qu'outils d'observation, de mesure, de perception des changements et de l'évolution; connaître les techniques d'intégration et de modification d'échelles spatiales et temporelles.

Contenu : notion d'échelle : échelles cartographique, géographique, historique, géologique, météorologique, écologique, socioéconomique. Vitesse et étendue des changements du milieu. Relation entre les échelles de temps et d'espace. Notion d'approche systémique et de rétroaction. Outils d'observation et de perception des changements et de l'évolution : mesures directes, résolutions spatiales et temporelles, observation d'indicateurs indirects, indicateurs paléo-géographiques et paléo-écologiques. Modification des échelles et des vitesses des processus naturels due à l'homme. Effets des processus naturels sur les sociétés humaines, fragilité des milieux et des habitats. Modélisation des changements et des processus.

GEO 455 **3 cr.**

Dynamique des milieux physiques

Cibles de formation : comprendre la dynamique des milieux physiques et des surfaces; savoir reconnaître et interpréter

les sources potentielles des géorisques et les facteurs de dégradation des surfaces; comprendre et évaluer l'influence humaine sur la dynamique des processus naturels.

Contenu : surface terrestre : interface dynamique entre forces internes (géologiques) et forces externes (bioclimatiques). Forces internes et matériaux : notions de stratigraphie, lithologie et tectonique. Forces externes : 1) météorisation et agents d'érosion sur les interfluvies; stabilité des versants et risques de glissements; 2) agents d'érosion sur les talwegs, évolution des lits fluviaux et risques. Formes résultantes et modelé; variations du modelé en fonction du système morphogénique. Influence humaine sur la dynamique des processus naturels et analyse des risques causés par ces processus sur le milieu.

GEO 456 **3 cr.**

Démographie spatiale

Cibles de formation : connaître les principes de base liés à l'humanisation de l'espace géographique, aux mécanismes démographiques et comprendre les composantes de l'action humaine sur les paysages terrestres; développer les habiletés à mettre en relief les indicateurs socioéconomiques dans la recherche de solution à un problème de gestion des ressources et de l'environnement.

Contenu : caractéristiques spatiales de la population et mécanismes démographiques (surpopulation, transition, migration, natalité, mortalité). Perspectives démographiques. Individus, groupes et sociétés en évolution. Indicateurs socioéconomiques et indices associés caractérisant des composantes des milieux humains. Analyses multivariées : corrélation partielle, régression multiple, analyse factorielle. Introduction aux logiciels SPSS et MAPINFO.

Préalable : BIO 101

GEO 457 **3 cr.**

Bassins versants

Cible de formation : analyser l'environnement selon une approche systémique basée sur l'écosystème, les bilans énergétiques et hydriques dans le cadre du bassin versant.

Contenu : définition d'un bassin versant. Notions d'hydrologie et de microclimatologie appliquées. Comportement thermique et hydrique des sols. Cartes hydrographiques, phytocécologiques et pédologiques. Spatialisation de modèles hydrologiques. Apport de la géomatique à l'étude des bassins versants. Travaux pratiques.

GNT

GNT 404 **1 cr.**

Génie génétique I (1-0-2)

Cibles de formation : connaître et comprendre les concepts théoriques des manipulations de base *in vitro* des acides nucléiques en biologie moléculaire et en génie génétique; prendre en charge sa formation dans le domaine du génie génétique.

Contenu : propriétés des enzymes de restriction et autres enzymes utilisées pour manipuler l'ADN et l'ARN. Purification des acides nucléiques. Séparation des acides nucléiques et établissement des cartes de restriction. Vecteurs de clonage et stratégies de clonage.

Préalable : BCL 102 ou BCL 106 ou BCL 110

MCB

MCB 170 **9 cr.**

Stage I en microbiologie

Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de la microbiologie; réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain; développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de la microbiologie réalisés pendant la période passée en stage.

MCB 270 **9 cr.**

Stage II en microbiologie

Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de la microbiologie; réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain; développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de la microbiologie réalisés pendant la période passée en stage.

MCB 370 **9 cr.**

Stage III en microbiologie

Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de la microbiologie; réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain; développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de la microbiologie réalisés pendant la période passée en stage.

MCB 470 **9 cr.**

Stage IV en microbiologie

Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de la microbiologie; réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain; développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de la microbiologie réalisés pendant la période passée en stage.

MDN

MDN 719 **3 cr.**

Médiation, pratique générale

Cibles de formation : s'initier aux aspects théoriques et pratiques de la médiation; se sensibiliser aux principaux problèmes juri-

diques afférents à la médiation; apprécier les divers régimes de médiation.

Contenu : survol des mécanismes de règlement des conflits. Processus de médiation. Techniques du médiateur. Convocation des parties à la médiation. Le début de la médiation : donner le ton et la mise en confiance. Impartialité et confidentialité. Identification des questions en litige et des intérêts. Processus de médiation. Résolution du conflit et impasses. Entente de règlement. Déontologie et profession de médiateur. Utilisation spécialisée, préventive et créative du processus de médiation. Mise en situation.

MDN 721 **3 cr.**

Médiation avancée I

Cibles de formation : approfondir ses connaissances de la médiation et des problématiques afférentes; appliquer ses connaissances à des cas concrets.

Contenu : survol des mécanismes de règlement des conflits. Processus de médiation. Techniques du médiateur. Convocation des parties à la médiation. Le début de la médiation : donner le ton et la mise en confiance. Impartialité et confidentialité. Identification des questions en litige et des intérêts. Processus de médiation. Résolution du conflit et impasses. Entente de règlement. Déontologie et profession de médiateur. Utilisation spécialisée, préventive et créative du processus de médiation. Simulations, jeux de rôle et études de cas concrets de médiations complexes.

Préalable : MDN 719 ou MDN 720

MDN 722 **3 cr.**

Médiation avancée II

Cibles de formation : développer des habiletés avancées dans la pratique de la médiation; appliquer ses connaissances en observant des cas concrets.

Contenu : utilisation de la méthode raisonnée en médiation. Conduite générale d'une médiation. Impasses et rapports de force entre les parties. Processus de règlement de conflits « sur mesure » et institutionnels. Enjeux éthiques en matière de médiation.

Préalable : MDN 719 ou MDN 720

MDN 723 **3 cr.**

Médiation organisationnelle

Cibles de formation : saisir la spécificité de la médiation organisationnelle (enjeux et habiletés). Développer des habiletés avancées dans la pratique de la médiation.

Contenu : survol des pratiques de médiation organisationnelle, présentation des types de pratique et de leurs enjeux, développement d'habiletés spécifiques du domaine organisationnel; perspective de développement de la médiation organisationnelle.

Préalable : MDN 719 ou MDN 720

MDN 724 **3 cr.**

Médiation interculturelle

Cibles de formation : saisir la spécificité de la médiation interculturelle (enjeux et habiletés). Comprendre les liens de sociabilité entre les personnes issues de cultures différentes qui résident sur le même territoire.

Contenu : survol des pratiques de médiation interculturelle, présentation des types de pratique et de leurs enjeux, développement d'habiletés spécifiques du domaine interculturel; perspective de développement de la médiation interculturelle

Préalable : MDN 719 ou MDN 720

MON**MON 701 1 cr.**
Ethnoécologie et développement durable

Cible de formation : comprendre comment les différents groupes sociaux utilisent les plantes, les animaux et les autres composants du milieu, mais aussi comment ils conçoivent le milieu qui les entoure, et comment ces conceptions et représentations relatives au milieu influencent leur utilisation.

Contenu : relations entre environnement et société, en privilégiant le champ disciplinaire de l'ethnoscience, une combinaison des approches des sciences sociales (anthropologie, sociologie, géographie) et biologiques.

Préalable : avoir complété 3 sessions

MON 702 1 cr.
Impacts des changements climatiques

Cibles de formation : comprendre les causes et analyser les conséquences des changements climatiques sur les écosystèmes et les sociétés humaines.

Contenu : les causes des changements climatiques, leurs impacts sur les écosystèmes terrestres et aquatiques, les enjeux économiques et sanitaires liés à ces changements.

Préalable : avoir complété 3 sessions

MON 703 1 cr.
Valorisation de la biodiversité

Cible de formation : identifier la viabilité économique et l'acceptabilité sociale d'un projet de protection de la biodiversité.

Contenu : biodiversité et agriculture, élevage, sylviculture, chasse, pêche, artisanat, valeurs patrimoniales locales, écotourisme et bioressources.

Préalable : avoir complété 3 sessions

MON 707 2 cr.
Gestion : projets, activités en entreprise

Cible de formation : maîtriser les concepts, méthodes et outils permettant de gérer des projets et de développer des activités en entreprise.

Contenu : fonctionnement général de l'entreprise; économie d'entreprise; la création d'activité économique; étude de marché, stratégie, actions marketing; méthodologie de l'enquête; diversité des formes d'entreprises : la création d'une TPE et d'une PME, les réseaux; transfert de technologies et propriété intellectuelle.

Préalable : avoir complété 3 sessions

MON 708 1 cr.
Écologie des paysages

Cible de formation : intégrer les dimensions sociale et biologique du paysage dans un objectif de gestion des territoires et de développement durable.

Contenu : le paysage, résultat des interactions entre l'homme et son environnement; hétérogénéité spatiotemporelle, structuration du paysage et conditionnement des processus naturels, changements d'utilisation des terres, développement durable et gestion des ressources.

Préalable : avoir complété 3 sessions

MON 709 1 cr.
Biologie de la conservation

Cible de formation : intégrer les aspects de conservation dans les projets de développement territorial.

Contenu : les conséquences de l'anthropisation sur les communautés animales; réduction des superficies et fragmentation; écologie urbaine; causes et conséquences de la rareté; conservation des espèces et génétique de la conservation.

Préalable : avoir complété 3 sessions

MON 710 1 cr.
Médiation territoriale

Cible de formation : mettre en œuvre une méthodologie et des outils de concertation des acteurs territoriaux autour d'une aire protégée.

Contenu : diversité des acteurs territoriaux; approche patrimoniale; théorie de la négociation; participation et gestion intégrée; typologie et résolution de conflits; cadres institutionnels; mise en place d'un dialogue territorial; méthode de participation; apports; risques; limites.

Préalable : avoir complété 3 sessions.

MON 711 1 cr.
Écologie : fondamentaux et principes

Cibles de formation : comprendre les principaux concepts et modèles de recherche en écologie. Analyser de manière critique des travaux de recherche récents en écologie dans le but de développer une démarche expérimentale ou de modélisation adaptée au traitement des questions écologiques.

Contenu : démarche scientifique en écologie; dynamique des populations; analyse terrain de la végétation; notion de niche; dynamique des communautés; modélisation/simulations; dynamique des écosystèmes.

MON 712 1 cr.
Écologie : applications

Cibles de formation : établir des liens entre les concepts théoriques de l'écologie et les problématiques de conservation et de gestion des ressources naturelles. Comprendre et analyser les problématiques économiques et sociétales relatives à cette application.

Contenu : grands principes de conservation; objectifs de gestion des espèces et des habitats : diagnostic, intervention et suivi; recherche-action et politiques publiques de conservation; médiation environnementale : problématique biodiversité et gestion des territoires; réseaux écologiques : dessin de réserves, trame verte et bleue; services écosystémiques.

Préalable : avoir complété 3 sessions

MON 713 2 cr.
Médiation et gouvernance des territoires

Cible de formation : mettre en œuvre une méthodologie et des outils de concertation des acteurs territoriaux dans une démarche de gestion ou de protection de l'environnement.

Contenu : acteurs territoriaux; approche patrimoniale; théorie de la négociation; participation et gestion intégrée; typologie et résolution de conflits; cadres institutionnels; dialogue territorial; méthode de participation; types de collectivités locales dans le monde; mission, structuration et fonctionnement des collectivités locales dans une démarche de protection de l'en-

vironnement; modalités de gestion et de gouvernance; cadres réglementaires.

Préalable : avoir complété 3 sessions

MON 714 2 cr.
Bases de données spatiales, SIG et cartographie

Cible de formation : utiliser de l'information spatialisée à des fins de visualisation ou de cartographie.

Contenu : l'information géographique : composantes thématique, spatiale et temporelle; systèmes d'acquisition, géoréférencement et projections; métadonnées descriptives; SIG et SGBD spatiaux; modes de représentation; notion d'analyse spatiale; visualisation et cartographie.

Préalable : avoir complété 3 sessions

NEG**NEG 712 3 cr.**
Négociation, pratique générale

Cibles de formation : s'initier aux principes de la négociation raisonnée; comprendre l'importance des principes de communication en négociation; situer ses capacités d'auditeur et d'interlocuteur; distinguer les différents types de négociation; acquérir les principes juridiques de base (exemple : la bonne foi) en matière de négociation.

Contenu : définition des conflits. Situation de la dynamique du conflit. Division des composantes du conflit. Compréhension des perceptions, des besoins, des croyances, des valeurs et des attitudes. Description des réactions face aux conflits. Le jeu des émotions. Évaluation des conséquences du conflit.

NEG 713 3 cr.
Négociation avancée

Cibles de formation : approfondir les principes de la négociation raisonnée; agir comme négociateur à l'intérieur de simulations et être jugé par ses pairs.

Contenu : exercice d'introduction. Revue des principes de la négociation. La nature des conflits. Nos approches, habitudes et comportements face aux négociations. La négociation raisonnée. La communication, les tactiques difficiles. La préparation à la négociation. Les cas particuliers.

Préalable : NEG 710 ou NEG 712

NEG 714 3 cr.
Négociation internationale

Cibles de formation : acquérir une bonne connaissance et une compréhension des principes et stratégies de base de la négociation dans le domaine international. Identifier les spécificités de la négociation internationale et s'adapter à un contexte interculturel.

Contenu : spécificités de la pratique de la négociation en milieu international, particulièrement dans le commerce international et dans la diplomatie internationale.

Préalable : NEG 712

PMI**PMI 700 1 cr.**
Introduction au programme

Cibles de formation : saisir le programme et ses articulations; réfléchir sur ses acquis de départ et sur les savoirs, savoir-faire et savoir-être à développer. S'approprier la démarche réflexive et collaborative du programme et les fondements épistémologiques du programme.

Contenu : des activités de socialisation au programme, des savoirs fondamentaux, une démarche méthodologique.

PMI 701 3 cr.
Flux migratoires

Cibles de formation : analyser les dimensions historique, politique, juridique, éthique, culturelle et linguistique ainsi que les enjeux interculturels liés aux questions de flux migratoires et de mondialisation des sociétés. Évaluer les impacts des mouvements de population, des structures de la mondialisation, des politiques et réglementations dans des situations et contextes de diversité. Identifier les pistes et actions de médiation.

Contenu : enjeux interculturels des frontières économiques, politiques, géographiques, du pluralisme juridique et linguistique, de la déréglementation, de la circulation des biens et des personnes sur le rapport à la diversité des sociétés contemporaines.

PMI 702 3 cr.
Rapports et échanges internationaux

Cibles de formation : analyser les différentes dimensions et les enjeux interculturels liés aux rapports internationaux. Évaluer les impacts des tensions géopolitiques, des modèles de développement et de partenariat, de l'évolution des droits sur des situations et contextes de diversité. Identifier les pistes d'action et de médiation.

Contenu : enjeux interculturels des droits fondamentaux, des droits internationaux et humanitaires, des relations Nord-Sud. Enjeux interculturels des modèles de gestion de la diversité éthique et culturelle dans les organisations internationales. Enjeux de la diversité linguistique pour les organisations, les projets et les structures internationales.

PMI 703 2 cr.
Citoyenneté et pluralisme I

Cibles de formation : analyser les dimensions et enjeux interculturels liés aux modèles de gestion de la diversité ethnique, culturelle, linguistique, religieuse dans les sociétés et liés aux modèles de gouvernance.

Contenu : modèles de gestion de la diversité : assimilationnisme, multiculturalisme, interculturelisme, intégrationnisme, relativisme culturel, citoyenneté, bilinguisme et multilinguisme. Stratégies et modalités d'adaptation des organisations et des groupes à la diversité : politiques, programmes, services.

PMI 710 2 cr.
Projet I - Flux migratoires

Cibles de formation : mettre en œuvre la première étape du processus générique de médiation : analyser et évaluer une problématique réelle du milieu impliquant la globalisation, la mondialisation, la mobilité humaine. Appliquer la démarche interdisciplinaire et porter un regard réflexif sur le processus de médiation au sein du groupe de travail.

Contenu : démarche de travail d'équipe interdisciplinaire. Processus d'analyse à partir de situations provenant des milieux de pratique. Démarche et outils de réflexivité.

PMI 711 2 cr.
Citoyenneté et pluralisme II

Cibles de formation : évaluer les impacts des modèles de gestion de la diversité et des modèles de gouvernance sur les structures étatiques et organisationnelles ainsi

que sur les relations et rapports sociaux. Planifier les pistes d'action et de médiation en fonction de l'évaluation.
Contenu : enjeux interculturels de l'évolution des rapports intercommunautaires, du pluralisme religieux, du type de contrat social et de l'organisation des services ainsi que des modalités juridiques quant aux relations et rapports sociaux. Modalités et rôles de médiation dans la gestion de la diversité.

PMI 712 **4 cr.**

Construction identitaire

Cibles de formation : évaluer les enjeux interculturels liés à la construction identitaire individuelle et collective ainsi qu'aux rapports et relations d'altérité en considérant les perspectives historique, éthique, linguistique et sociale. Planifier les pistes d'action et de médiation en fonction de l'analyse et de l'évaluation des enjeux liés à l'identité et à l'altérité.

Contenu : enjeux des stratégies identitaires, des rapports entre individus et groupes, des représentations collectives, des stratégies de métissage, des processus d'exclusion et d'insertion quant aux relations et rapports sociaux. Modalités et rôles de médiation dans des situations de distance ou de conflits.

PMI 713 **2 cr.**

Modèles et approches d'intervention I

Cibles de formation : analyser et choisir les modèles de médiation pertinents selon l'analyse et l'évaluation des situations et contextes de diversité.

Contenu : modèles, processus, modalités et mécanismes de médiation : communication institutionnelle et interpersonnelle, médiations dans les projets internationaux, dans les programmes sociaux, médiations juridiques, médiations entre les individus et les institutions, entre groupes, inter-individuelles, au sein des familles.

PMI 720 **3 cr.**

Projet intégrateur II

Cibles de formation : mettre en œuvre les premières étapes du processus générique de médiation. Analyser et évaluer une problématique réelle du milieu impliquant les rapports internationaux ainsi que les questions de citoyenneté et de pluralisme. Planifier les orientations et les objectifs de l'intervention et déterminer les stratégies et moyens d'action. Appliquer la démarche interdisciplinaire et porter un regard réflexif sur les processus de médiation au sein du groupe et dans le projet.

Contenu : démarche de travail d'équipe interdisciplinaire. Processus d'analyse et de planification à partir de situations provenant des milieux de pratique. Démarche et outils de réflexivité.

Préalable : PMI 710

PMI 721 **2 cr.**

Modèles et approches d'intervention II

Cibles de formation : intervenir en fonction de l'évaluation de situations complexes de diversité. Définir la stratégie et les rôles d'intervention en fonction d'une situation nécessitant une forme de médiation. Mener différents rôles et porter une réflexion critique sur son intervention.

Contenu : stratégies de médiation, rôles de praticienne ou praticien en médiation : négociation, conciliation, accompagnement, interprétation, animation, arbitrage.

Préalable : PMI 713

PMI 730 **3 cr.**

Projet intégrateur III

Cibles de formation : mettre en œuvre le processus générique de médiation en entier : analyser, évaluer, planifier et mener des interventions pertinentes dans une problématique réelle du milieu impliquant la construction identitaire individuelle et collective. Adapter au contexte et mettre en pratique les divers rôles de médiation. Appliquer la démarche interdisciplinaire et porter un regard réflexif sur les processus de médiation au sein du groupe et dans le projet.

Contenu : démarche de travail d'équipe interdisciplinaire. Processus d'analyse, de planification et d'intervention à partir de situations provenant des milieux de pratique. Démarche et outils de réflexivité.

Préalable : PMI 720

PMI 739 **2 cr.**

Préparation au stage

Cibles de formation : se documenter sur les caractéristiques du milieu de stage et ses besoins éventuels. Identifier une ou des problématiques interculturelles devant faire l'objet d'intervention. Mener une réflexion sur sa position éthique. Concevoir un cadre d'analyse et construire le projet préliminaire d'intervention.

Contenu : encadrement individuel et collectif par un groupe interdisciplinaire de professeures et professeurs. Présentation des outils à utiliser durant le stage pour une perspective réflexive et pour une perspective d'analyse dans l'action. Conception et rédaction du préprojet de stage.

PMI 740 **6 cr.**

Stage

Cibles de formation : mettre en œuvre le projet d'intervention dans le milieu de stage, l'adapter au contexte, évaluer son action durant l'intervention et les retombées de l'intervention dans le milieu. Développer son autonomie professionnelle par l'ajustement du projet à la réalité du milieu. Développer des comportements éthiques en situation de médiation interculturelle. Porter un regard critique sur la mise en œuvre de l'intervention de médiation.

Contenu : stage individuel ou en groupe. Encadrement par une équipe interdisciplinaire de professeures et professeurs. Rapport de stage faisant un bilan de l'intervention, de ses retombées et des difficultés rencontrées.

Préalable : PMI 739

PMI 750 **6 cr.**

Essai

Cibles de formation : proposer une réflexion approfondie sur un sujet en lien avec le domaine de la médiation interculturelle. Proposer une question et y répondre de manière approfondie et argumentée à l'aide de la littérature pertinente, des concepts appris au cours de la formation et de la préparation et de la réalisation du stage (analyse-action). Porter un regard personnel sur la pratique de la médiation interculturelle.

Contenu : travail écrit individuel de 30 à 40 pages. Encadrement individuel par une professeure ou un professeur.

PMI 760 **1 cr.**

Séminaire de développement professionnel

Cible de formation : proposer une réflexion critique sur le rôle et le cadre de pratique de la personne médiatrice en contexte interculturel à partir de l'expérience de

stage des étudiantes et étudiants.

Contenu : présentation individuelle de l'expérience de stage. Discussion de groupe.

PMI 770 **3 cr.**

Communication et interculturelité

Cibles de formation : s'initier aux courants théoriques en communication de même qu'à la diversité des systèmes langagiers; saisir les principaux aspects touchant le rapport entre la langue et la culture; acquérir des notions de sociolinguistique concernant le bilinguisme et le plurilinguisme de même que des habiletés interlinguistiques et interculturelles en contexte communicationnel.

Contenu : théories en communication; formes et fonctions du signe et ses usages en communication; enjeux des articulations entre langue et culture; pratique et analyse de situations communicationnelles en contexte interculturel.

POL

POL 713 **3 cr.**

Police transnationale

Cibles de formation : comprendre le rôle des agences d'application de la loi par rapport à l'ensemble des études de sécurité. Analyser les mécanismes et les enjeux contemporains de la coopération transnationale et transfrontalière en sécurité publique.

Contenu : phénomènes contemporains de sécurité. Rôle des agences d'application de la loi à l'intérieur et à l'extérieur des frontières nationales. Modes de coopération transnationale. Politiques de sécurité nationale, particulièrement au Québec, au Canada et aux États-Unis.

POL 716 **3 cr.**

Gouvernance environnementale contemporaine

Cibles de formation : comprendre les enjeux, idées et mouvements entourant les questions environnementales contemporaines. Analyser les dynamiques politiques et sociales qui entourent les débats sur les questions environnementales.

Contenu : analyse des principaux débats, enjeux et perspectives dans la gouvernance environnementale. Approfondissement des dimensions sociales, économiques et politiques dans les choix politiques en matière d'environnement. Études de cas et études comparées sur différentes problématiques environnementales et différents mécanismes de régulation envisagés.

PRD

PRD 705 **3 cr.**

Éthique appliquée et modes de PRD

Cibles de formation : comprendre comment les modes de PRD s'inscrivent dans la transformation sociale et culturelle de la crise du « devoir »; comprendre comment les modes de PRD participent à l'émergence d'une nouvelle pratique sociale orientée vers la construction de consensus autour de valeurs partagées; clarifier les valeurs fondatrices de la pratique; comprendre les enjeux éthiques spécifiques de l'intervention professionnelle dans les différents modes de PRD.

Contenu : situer le développement des modes de PRD dans le contexte de transformation du droit et de l'émergence de l'éthique appliquée (limites de l'approche

juridique et bureaucratique des problèmes sociaux, transfert du droit à la responsabilité individuelle, crise du devoir, etc.). Identifier les caractéristiques de la pratique des PRD comme transformation de pratiques professionnelles existantes ou comme émergence d'une nouvelle profession. Identifier à partir des pratiques les valeurs implicites aux interventions en PRD. Tracer l'horizon des valeurs partagées fondatrices de la pratique et cerner les enjeux éthiques des modes de PRD dans la pratique et dans le rapport au droit.

PRD 708 **12 cr.**

Essai

Cibles de formation : développer et perfectionner des capacités d'analyse et de synthèse en recherche; élaborer un projet de recherche permettant de présenter les enjeux, tant pratiques que théoriques, que posent les modes de PRD; approfondir des problématiques spécifiques de la prévention et règlement des différends.

Contenu : le contenu du projet de recherche peut être adapté à la formation, aux intérêts professionnels et au milieu de travail. Il peut ainsi porter sur le développement d'instruments de pratique, d'approches théoriques particularisées, d'intégration et de réflexions relatives à des sphères d'activités spécifiques. La méthodologie pourra aussi bien s'inscrire dans une recherche documentaire plus classique qu'intégrer des méthodes empiriques ou même le développement de projets documentés et intégrés à la pratique.

Préalables : PRD 707 et avoir obtenu 30 crédits dans le diplôme de 2^e cycle en PRD

PRD 712 **3 cr.**

Séminaire de lectures

Cibles de formation : s'initier à la recherche en PRD. Développer des habiletés de recherche documentaire. Développer des habiletés de lecture de la recherche scientifique multidisciplinaire en PRD. Développer un sens de l'analyse critique en PRD.

Contenu : initiation à la recherche scientifique. Recherche documentaire sur les moteurs de recherche. Lecture et analyse critique de littérature scientifique multidisciplinaire en PRD. Présentation d'une analyse critique en PRD.

PRD 733 **3 cr.**

Pratique de la communication

Cible de formation : acquérir une compréhension et des habiletés relatives aux outils pratiques de la communication dans un cadre de prévention et règlement des différends.

Contenu : présentation et analyse des diverses facettes de la communication sous l'angle de leur contribution à la coopération indispensable à la PRD. Conscience de soi et positionnement. Composantes de la communication efficace.

Préalable : NEG 710 ou NEG 712

PRD 734 **3 cr.**

Pratique clinique

Cibles de formation : acquérir une expérience pratique et supervisée de la médiation, de l'arbitrage ou d'un autre mode de PRD permettant d'expérimenter les apprentissages tant théoriques que pratiques reçus dans le cadre du programme; approfondir sa compréhension des apprentissages et ses capacités

réflexives à l'égard de la pratique des modes de PRD.

Contenu : assistance à un minimum de vingt-cinq heures de séances d'arbitrage ou de médiation auprès de professionnelles et professionnels accrédités par la Direction du programme, ou d'une implication dans un contexte pratique de la PRD. En sus, sous supervision d'une enseignante ou d'un enseignant, production de rapports d'apprentissage pour chaque séance et d'un travail final de réflexion sur les apprentissages pratiques.

Préalables : avoir obtenu 21 crédits (12 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et 9 crédits d'activités pédagogiques optionnelles).

PRD 735 3 cr.

Pratique universitaire

Cibles de formation : représenter l'UdeS et mettre en pratique les compétences développées au programme de PRD dans le cadre d'un concours interuniversitaire. Développer ses habiletés professionnelles de médiateur, d'arbitre ou de praticien en PRD. Favoriser l'intégration de sa formation juridique en prévention et règlement des différends dans le cadre d'activités reliées à la publication de la *Revue d'arbitrage et de médiation* (RAM). Prendre contact avec le milieu de la recherche en droit. Développer des habiletés en rédaction juridique.

Contenu : selon le choix de l'étudiante ou de l'étudiant et les conditions des pratiques universitaires : participation à un concours interuniversitaire. Rédaction d'un rapport de praticien réflexif. Évaluation, révision et correction des textes soumis à la RAM, sous la supervision d'une praticienne ou d'un praticien du droit, ou d'une professeure ou d'un professeur de la Faculté. Communication avec les auteurs. Participation aux réunions de travail de l'équipe de rédaction.

PRD 752 3 cr.

Gouvernance et modes de PRD

Cibles de formation : comprendre et situer les modes de PRD par rapport à la crise du droit et de ses institutions; saisir les enjeux sociojuridiques et normatifs que soulève l'émergence des modes de PRD; entrevoir les diverses perspectives de leur développement; développer une pratique réflexive et contextualisée des modes de PRD.

Contenu : survol de l'évolution de la pensée juridique et des notions de droit, de justice, d'État, de démocratie, et plus largement, du concept de l'autorité et de la légitimité du droit. Présentation des diverses causes d'émergence des modes de PRD en regard de la crise du droit et des institutions traditionnelles. Présentation des caractéristiques et de la spécificité des modes de PRD en regard des modes traditionnels de gestion des différends. Réflexion sur les divers axes de développement des modes de PRD et sur les enjeux qu'ils posent. Survol des concepts de normativité et de pluralisme juridiques. Réflexion contextualisée issue des défis de la pratique et de la formation en PRD en regard du droit, et plus largement, de la normativité.

PRD 753 3 cr.

Gouvernance internationale et modes de PRD

Cibles de formation : comprendre la gouvernance internationale. S'initier aux rapports de forces internationaux et à leur régulation. Se sensibiliser à la dimen-

sion internationale en PRD à travers les questions juridiques et diplomatiques, économiques et politiques.

Contenu : PRD international et gouvernance politique (les États et les organisations internationales), PRD international et gouvernance économique (le FMI, la Banque mondiale, les sociétés transnationales), PRD international et gouvernance culturelle (droits de la personne, culture internationale de la négociation et de la médiation).

PRD 754 3 cr.

Psychologie et modes de PRD

Cibles de formation : appréhender au niveau théorique le rapport entre le conflit et la justice et la dimension psychologique des modes de PRD. Appréhender la finalité relationnelle des modes de PRD. Comprendre les facteurs favorisant ou réduisant la collaboration.

Contenu : analyse du concept de conflit et de sa dynamique. Analyse du concept de justice et du rapport entre le conflit et la justice. Analyse de la justice organisationnelle. Analyse des caractéristiques communicationnelles des modes de PRD et des facteurs psychologiques de la prise de décision.

PRD 760 3 cr.

Introduction à la théorie générale du droit

Cibles de formation : s'initier aux concepts fondamentaux du droit et de l'organisation des institutions judiciaires; se familiariser avec le traitement juridique et judiciaire des conflits ainsi qu'avec les types de justice traditionnelle.

Contenu : recension des secteurs du droit et de ses institutions. Compréhension de notions fondamentales du droit : système juridique; sources et branches du droit; la loi, le règlement et leur processus d'adoption; la jurisprudence et le système judiciaire. Présentation des sources traditionnelles du droit et de leur hiérarchisation. Familiarisation avec le vocabulaire et les principes fondamentaux du droit et du traitement judiciaire.

PRD 761 3 cr.

Introduction au droit québécois et canadien

Cible de formation : acquérir des connaissances de base dans plusieurs branches du droit canadien et québécois dans une perspective pratique.

Contenu : étude de thèmes spécifiques en droit canadien et québécois (droit des personnes, droit des obligations et des contrats, droit des biens et droit commercial, droit du travail, droit administratif).

Préalable : PRD 760

PRD 770 3 cr.

Méthodologie de la recherche en PRD I

Cibles de formation : intégrer activement les notions fondamentales de la méthodologie de recherche dans une pratique réflexive en PRD et rédiger son projet de recherche.

Contenu : détermination d'un sujet de recherche à la lumière des enjeux d'une pratique réflexive; définition de la problématique et du cadre conceptuel; élaboration d'une méthodologie de recherche appropriée; précision de la démarche de recherche et des échéanciers; dépôt de son projet de recherche en vue de la rédaction de son essai.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits.

PRD 771 3 cr.

Méthodologie de la recherche en PRD II

Cibles de formation : intégrer activement les notions fondamentales de la méthodologie de recherche dans une pratique réflexive en PRD et rédiger son projet de recherche.

Contenu : détermination d'un sujet de recherche à la lumière des enjeux d'une pratique réflexive; définition de la problématique et du cadre conceptuel; élaboration d'une méthodologie de recherche appropriée; précision de la démarche de recherche et des échéanciers; dépôt de son projet de recherche en vue de la rédaction de son essai.

Préalable : PRD 770

PRD 772 9 cr.

Rédaction de l'essai

Cibles de formation : réaliser le projet de recherche; rédiger l'essai.

Contenu : rédaction de l'essai sous la supervision de la directrice ou du directeur d'essai.

Préalable : PRD 771

PRD 780 3 cr.

Méthodologie du projet de fin d'études

Cibles de formation : développer des habiletés relatives à la construction du projet de fin d'études. Rédiger une ébauche du futur projet de fin d'études.

Contenu : choix du sujet, recherche des sources d'informations, développement des capacités d'analyse et de synthèse. Méthodologie relative à l'élaboration d'une problématique, d'un plan de travail, et de la présentation du futur projet de fin d'études. Présentation de l'ébauche du projet de fin d'études par écrit et à l'oral.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits.

PRD 781 6 cr.

Projet de fin d'études

Cibles de formation : développer et rédiger l'ébauche du projet de fin d'études réalisée dans le cadre du cours PRD 780, sous la supervision d'une enseignante ou d'un enseignant.

Contenu : réalisation de son projet de fin d'études, selon le choix opéré lors du cours PRD 780. Rédaction et remise du projet de fin d'études selon les conseils de la superviseuse ou du superviseur.

Préalable : PRD 780

REL

REL 700 3 cr.

Théories des RI et du DI appliquées

Cibles de formation : approfondir les modèles théoriques (concepts, problématiques, débats, méthodes) développés au cours des dernières années dans le champ des théories des relations internationales (RI) et du droit international (DI). Analyser dans une perspective critique, les apports explicatifs de ces théories quant aux pratiques des relations internationales.

Contenu : analyse et approfondissement des transformations des grandes approches paradigmatiques, des approches réalistes au constructivisme, du droit positif au droit naturel. Approfondissement des débats épistémologiques et ontologiques sur ces approches. Études et applications de ces courants à travers les différentes pratiques des relations internationales.

REL 701 3 cr.

Régions et relations internationales

Cibles de formation : approfondir nos connaissances sur les principaux enjeux contemporains d'une région particulière (Asie du Sud-Est, Moyen-Orient, Amérique latine, etc.) et leurs liens avec le développement politique interne et international. Connaître les principales approches utilisées pour analyser les régions ou la région à l'étude.

Contenu : analyse et évaluation d'approches et de modèles théoriques utilisés pour expliquer les enjeux particuliers de la région à l'étude, travail de recherche et de réflexion sur un enjeu particulier à partir d'un cadre d'analyse formel, analyse détaillée des thèmes en rapport avec la région (conflits régionaux, processus d'intégration, etc.).

REL 702 3 cr.

Institutions internationales

Cibles de formation : comprendre l'évolution du rôle et des actions des différentes institutions internationales dans le monde contemporain, approfondir nos connaissances des modèles théoriques explicatifs des institutions internationales et en maîtriser les cadres d'analyse appropriés.

Contenu : présentation et analyse critique des différentes formes d'institutions internationales (normes, régimes, organisations...), examen des études empiriques et théoriques sur les institutions internationales, analyse en profondeur des thèmes en rapport avec les institutions internationales (environnement, paix, commerce, droits humains, etc.).

REL 703 3 cr.

Politique étrangère comparée

Cibles de formation : comprendre les déterminants internes et externes de la politique étrangère, les méthodes et modèles relatifs à la formulation, à la décision, à l'exécution et à la gestion de telles politiques, acquérir la capacité de mener à bien une recherche comparative sur différentes politiques étrangères.

Contenu : analyse et évaluation d'approches et de modèles théoriques utilisés pour expliquer la politique étrangère, travail de recherche et de réflexion sur la politique étrangère de plusieurs États à partir d'un cadre d'analyse formelle et sur une base comparative pour en dégager la valeur explicative, étude des différentes conceptualisations et des résultats de vérification empirique.

REL 704 3 cr.

Sécurité internationale contemporaine

Cibles de formation : comprendre la transformation du cadre sécuritaire depuis la fin de la guerre froide, s'interroger sur les politiques de défense et de sécurité des principales puissances internationales autres que le Canada, maîtriser les cadres d'analyse appropriés liés à la guerre, à la violence, à la sécurité et aux crises internationales.

Contenu : présentation des différentes approches des études de sécurité, examen des politiques de défense et de sécurité des grandes puissances, analyse des thèmes en rapport avec les nouveaux enjeux de la sécurité internationale et des enjeux traditionnels (terrorisme, criminalité transnationale, guerre interétatique, guerre civile, etc.).

REL 705 3 cr.**Économie politique internationale**

Cibles de formation : approfondir ses connaissances dans le domaine de l'économie politique internationale. Saisir les développements analytiques sur la question des relations politicoéconomiques et les rapports de pouvoir qui les entourent. Développer sa capacité à analyser les bouleversements actuels.

Contenu : dimensions politiques des relations économiques entre les États. Les différents modèles de développement, leur portée économique, politique et leur transférabilité. Analyse des grandes tendances économiques, politiques, commerciales, etc. Impact de la multiplication des acteurs et nécessité de révision des grilles d'action. Analyse pratique au moyen de simulation et de jeux de rôles.

REL 706 3 cr.**Processus décisionnel en politique internationale**

Cibles de formation : comprendre les différents processus et mécanismes décisionnels dans le système politique international et les complexités relatives à l'application des décisions au niveau national.

Contenu : au moyen d'une série d'études de cas, analyser les mécanismes de prise de décision dans les relations internationales. Comprendre les motivations des acteurs et leurs comportements et stratégies quant aux enjeux transnationaux (environnement, crime, terrorisme...).

REL 709 3 cr.**Enjeux politiques au Moyen-Orient**

Cibles de formation : approfondir les connaissances sur les enjeux politiques, géopolitiques et idéologiques qui façonnent les États et les sociétés au Moyen-Orient. Comprendre les relations diplomatiques avec les grandes puissances. Étudier en profondeur les différentes approches des phénomènes politiques et des processus de prise de décision dans les conflits.

Contenu : analyse et évaluation des approches et des modèles théoriques. Compréhension de l'islam comme source de légitimité politique et étatique. Réflexion sur la démocratie et les processus de prise de décision dans les régimes en place. Analyse de la question du pétrole comme facteur géopolitique et de la course au nucléaire au Moyen-Orient.

REL 712 3 cr.**Méthodologie en politique internationale**

Cibles de formation : maîtriser les notions méthodologiques, les stratégies de vérification et les instruments de collecte de l'information usuels en politique internationale. Maîtriser les concepts, les principes et les méthodes d'analyse statistique utiles pour comprendre les processus décisionnels en politique internationale.

Contenu : les étapes de la recherche et de la rédaction d'un rapport de stage. La présentation du rapport de stage, de ses résultats et de ses recommandations. Principales méthodes statistiques bivariées et multivariées dans un contexte d'aide à la décision. Modélisation. Analyse de données transversales et chronologiques. Interprétation de données complexes liées à la politique internationale.

REL 713 3 cr.**Relations sino-indiennes**

Cibles de formation : approfondir les connaissances des principaux enjeux contemporains de l'émergence sino-indienne et leurs liens avec le développement politique international et régional. Analyser des contentieux et des alliances entre la Chine et l'Inde.

Contenu : analyse et évaluation d'approches et de modèles théoriques utilisés pour expliquer les enjeux particuliers de la région à l'étude, travail de recherche et de réflexion sur un enjeu particulier du monde sino-indien à partir d'un cadre d'analyse formel.

REL 714 3 cr.**Enjeux en politique internationale**

Cibles de formation : approfondir les connaissances sur un thème ou une problématique spécifique en politique internationale. Analyser les acteurs, les dynamiques et les enjeux reliés à la problématique. Évaluer les dimensions politiques de la problématique.

Contenu : fondements et évolution d'une problématique en politique internationale; acteurs, dynamiques et enjeux reliés à la problématique; approches théoriques et concepts; mise en œuvre des politiques; études de cas.

SCI**SCI 757 2 cr.****Préparation à l'essai**

Cible de formation : établir une méthodologie permettant de répondre aux objectifs de l'essai.

Contenu : recherche, analyse et synthèse de l'information pertinente au sujet choisi. Production du plan de travail : identification des objectifs généraux et spécifiques, mise en contexte du sujet traité, définition d'une méthodologie et d'un échéancier appropriés, élaboration d'une table des matières anticipée. Approbation du sujet d'essai ainsi que des personnes qui dirigeront l'essai. Communication des résultats.

SCI 760 9 cr.**Essai**

Cibles de formation : faire l'analyse critique d'un sujet issu d'une problématique à caractère écologique et environnemental; démontrer l'aptitude à traiter d'une façon logique un sujet appliqué et pertinent à la gestion multidisciplinaire des écosystèmes au niveau international.

Contenu : rédaction d'un document faisant le point sur l'état des connaissances relatives à l'écosystème traité et à la problématique écologique et environnementale étudiée. L'essai doit mettre en contexte le sujet choisi et proposer une réflexion et une analyse critique sur ses dimensions écologique et environnementale. Présentation publique de l'essai devant les pairs et les membres du corps professoral.

Préalables : ENV 803 et SCI 757 et l'activité doit être suivie à la dernière session d'études.

SEC**SEC 300 3 cr.****Déviance, organisations et contrôle**

Cibles de formation : connaître les organisations publiques contemporaines; reconnaître les facteurs de déviance organisationnelle et leurs conséquences; évaluer les mécanismes de contrôle des facteurs de déviance.

Contenu : réflexion sur le phénomène des déviances organisationnelles. Modalités de fonctionnement des organisations publiques. Conditions d'apparition et formes des déviances organisationnelles. Mécanismes de contrôle des déviances.

SEC 500 3 cr.**Activité d'intégration**

Cibles de formation : mettre au point un projet d'intégration visant à consolider les connaissances et les habiletés acquises et à améliorer un aspect des enquêtes internes dans un milieu donné.

Contenu : description du projet d'intégration dans un document comportant les éléments suivants : objectifs du projet, analyse du contexte dans lequel il s'insère; modalités précises du projet et justification de la pertinence de ces modalités en fonction du contexte; retombées attendues du projet et moyens envisagés pour les évaluer.

Préalables : DRT 579 et avoir déjà obtenu 6 crédits

TOU**TOU 701 2 cr.****Microfinance et développement durable**

Cible de formation : appliquer les outils et les principes de base de la microfinance dans une démarche de développement durable qui met l'accent sur les enjeux environnementaux.

Contenu : microfinance dans les pays du Sud et dans les pays du Nord; méthodologie de crédit; analyse financière; analyse environnementale d'un projet de microfinance; microfinance et outils de TIC; évolution de la microfinance.

Préalable : avoir complété 3 sessions

TOU 702 2 cr.**Développement durable et collectivités**

Cibles de formation : analyser les enjeux du secteur public; développer et mettre en œuvre une politique de développement durable pour un organisme public ou une collectivité territoriale; construire une démarche de mobilisation des parties prenantes d'un territoire.

Contenu : enjeux publics du développement durable; organisation et compétences territoriales; outils de déploiement d'une politique publique de développement durable; plan d'action; agenda 21; plan climat; villes et territoires durables; outils de mobilisation des parties prenantes.

Préalable : avoir complété 3 sessions

TOU 703 2 cr.**Communication et développement durable**

Cible de formation : gérer efficacement les communications dans le but de valoriser une démarche de développement durable, un produit ou un service responsable déployé dans la mise en œuvre d'une

stratégie de développement durable. Contenu : plan de communication; rédaction de rapport de développement durable; consultation publique et relation avec les médias; sensibilisation des employés et partenaires; sciences cognitives appliquées au management; outils Web 2.0; outils marketing; enjeux et évolution de la communication dans les organisations.

Préalable : avoir complété 3 sessions

TOU 705 2 cr.**Développement durable dans les organisations**

Cible de formation : élaborer une démarche stratégique de développement durable pour une organisation en tenant compte des parties prenantes.

Contenu : les étapes d'implantation d'une démarche stratégique de développement durable; la gouvernance et l'engagement, le diagnostic, les parties prenantes, la politique et le plan d'action, la sensibilisation et la formation, l'évaluation et le suivi, la communication et la reddition de comptes.

Préalable : avoir complété 3 sessions

TOU 706 2 cr.**Nouveaux modèles d'affaires**

Cibles de formation : analyser et utiliser les différents outils de l'innovation et du design pour élaborer les nouveaux modèles d'affaires susceptibles de répondre aux enjeux futurs du développement durable. Contenu : introduction et enjeux de l'approche analytique du design au service des modèles d'affaires; innovation et créativité dans les organisations; intégration du développement durable dans l'élaboration de nouveaux modèles d'affaires; économie de la fonctionnalité.

Préalable : avoir complété 3 sessions

TOU 707 2 cr.**Filière verte**

Cibles de formation : appliquer des principes et des normes d'audit extrafinancier et identifier des stratégies de développement durable applicables à l'entreprise.

Contenu : méthodes d'évaluation extrafinancière; outils et normes d'audit en développement durable; stratégies d'entreprises dédiées au développement durable.

Préalable : avoir complété 3 sessions

TPN**TPN 001 3 cr.****Devenir tierce partie neutre - module I**

Cibles de formation : acquérir les habiletés à intervenir dans la résolution des conflits en respectant l'inclusion, l'empreinte spécifique de l'échelle des valeurs fondamentales et la dynamique des communautés et des milieux d'appartenance. Appliquer une approche et un modèle d'intervention basés sur une nouvelle vision de la justice. Former des spécialistes dans la résolution des conflits communautaires.

Contenu : principes directeurs du rôle de la tierce partie neutre face à la diversité des visions et des attentes de justice dans nos sociétés pluralistes. Pertinence de l'impact et du portrait culturels dans le diagnostic et la résolution des conflits enracinés et les processus de groupe. Approche expérientielle favorisant l'apprentissage et l'orientation professionnelle.

Préalable : MDN 719

TRO**TRO 710 3 cr.****Écoconception**

Cible de formation : acquérir les principes, méthodes et outils essentiels de l'éco-conception.

Contenu : principes, méthodes et outils d'écoconception; méthodologie de conception de produits; conception pour le recyclage; communication environnementale orientée produit; connaissance des matériaux et de leurs performances; critères de choix des matériaux écologiques.

TRO 711 3 cr.**Écologie industrielle**

Cible de formation : connaître les enjeux, les principes, les méthodes et les outils de l'écologie industrielle, ainsi que les principes de la gestion territoriale de l'environnement.

Contenu : introduction et approche historique de l'écologie industrielle; principes de fonctionnement des écosystèmes et transfert aux systèmes industriels; synergies éco-industrielles, écoparcs et réseaux d'entreprises; analyse territoriale des flux de matières et d'énergie (métabolismes); nouvelle conception de la relation économique (économie de fonctionnalité); animation et principes de gestion territoriale de l'environnement.

TRO 714 2 cr.**Économie de l'environnement**

Cible de formation : étudier le fonctionnement des outils de régulation de l'économie de l'environnement.

Contenu : interactions entre système économique et système naturel; introduction à la microéconomie et à l'économie publique; théorie des effets externes, biens collectifs, droit de propriété; instruments des politiques publiques d'environnement; évaluation des écosystèmes et des services écologiques.

TRO 715 2 cr.**Droit de l'environnement**

Cible de formation : étudier le fonctionnement des instruments juridiques du droit de l'environnement.

Contenu : institutions nationales, communautaires et internationales; lois nationales et directives européennes (eau, air, déchets, bruit); principe de précaution et droit de la responsabilité; accords multilatéraux et conventions internationales.

TRO 717 2 cr.**Management du développement durable**

Cible de formation : étudier les techniques et méthodes du management du développement durable.

Contenu : management environnemental; référentiels du développement durable; management responsable et leadership; stratégie, pilotage, veille et prospective; conduite du changement; marketing et communication.

TRO 720 2 cr.**Éthique et performance dans l'entreprise**

Cible de formation : s'initier aux principes et aux techniques de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Contenu : éthique, morale et responsabilité; enjeux et méthodes du management de l'entreprise responsable; acteurs et stratégies de la RSE; leviers d'action (qualité, pollution, corruption, gestion sociale, sous-traitance); instruments, audit et rapport d'exploitation, notations, certification, normes et accréditation; management social, finance durable, commerce équitable, éthique des affaires.

TRO 722 3 cr.**Analyse de la valeur - analyse fonctionnelle**

Cible de formation : analyser la valeur d'un produit en optimisant le couple besoin-solution.

Contenu : introduction aux notions de la valeur et d'analyse de la valeur, les sept étapes de l'analyse de la valeur, introduction aux notions de fonction, modélisation fonctionnelle et analyse fonctionnelle, méthodes et outils d'analyse fonctionnelle, application de l'analyse de la valeur pour la conception ou l'amélioration de produit.

TRO 723 2 cr.**Écotecnologies**

Cible de formation : étudier les procédés et technologies propres, la gestion intégrée des ressources et leurs principales applications (déchets, énergie...).

Contenu : technologies propres et meilleures technologies disponibles; écotecnologies, procédés écoefficaces et écoefficaces; gestion intégrée, traitement et valorisation des déchets; intelligence énergétique, développement durable et énergie; prospective, veille technologique et innovation.

TRO 725 2 cr.**Risques environnementaux, gestion et controverse**

Cible de formation : analyser les enjeux de la gestion sociale des risques.

Contenu : démocratie, débat public et précaution; économie des conventions et irréversibilité des choix; choix publics et controverses environnementales; interactions stratégiques entre acteurs; épistémologie et usages sociaux des sciences de l'environnement.

TRO 726 2 cr.**Évaluation environnementale**

Cible de formation : maîtriser la mise en œuvre des principales méthodes d'évaluation environnementale.

Contenu : indicateurs du développement durable; empreinte écologique et bilan carbone; quantification des flux de matières et d'énergie; analyse de cycle de vie et évaluation du coût du cycle de vie.

TRO 727 2 cr.**Prospective et philosophie de l'environnement**

Cible de formation : connaître les grands défis écologiques et les principales réponses sociales et politiques.

Contenu : introduction au développement durable et aux stratégies de dématérialisation; changement planétaire et précaution, exemple du réchauffement climatique; prospective environnementale, scénarios d'évolution des difficultés contemporaines; géopolitique de l'énergie et des ressources naturelles (eau, pétrole...); scénarios politiques du développement durable, épistémologie des modèles.

TRO 728 3 cr.**Projet commun : recherche en environnement**

Cible de formation : s'initier à la recherche en environnement ou en développement durable.

Contenu : principes et méthodologies de la recherche en environnement et en développement durable, travaux basés sur des publications scientifiques ou des projets de recherche (ANR, etc.), recherche appliquée en environnement et en développement durable, séminaires de chercheuses ou chercheurs invités.

TRO 729 2 cr.**Préparation à l'essai**

Cible de formation : établir une méthodologie permettant d'atteindre les objectifs de l'essai.

Contenu : recherche bibliographique, analyse et formulation d'une problématique scientifique pertinente; élaboration du projet scientifique et organisationnel environnant l'essai; élaboration du plan de travail de l'essai.

TSB**TSB 303 2 cr.****Méthodes analytiques en biologie (2-0-4)**

Cibles de formation : connaître les méthodes analytiques de base; comprendre et être capable d'analyser un protocole expérimental.

Contenu : rappel de chimie des solutions. Notions de molarité, de normalité, de pourcentage, de pH et de tampon. Spectrophotométrie et fluorimétrie. Chromatographie en couche mince, tamisage moléculaire, échange d'ions, affinité, interactions hydrophobes, application sur HPLC. Électrophorèse. Centrifugation et ultracentrifugation, marquage avec des radio-isotopes et marquages alternatifs, techniques immunologiques (immunobuvardage et ELISA). Exemples en biologie basés sur des articles de la littérature scientifique. Établissement de protocoles expérimentaux.

| CALENDRIER 2014-2015 – FACULTÉ DE DROIT | | | | | | 1 de 7 |
|--|--|---|--|---|----------------------------------|--------|
| PREMIER CYCLE | | | | | | |
| | Trimestre automne 2014 | Trimestre hiver 2015 | Trimestre été 2015 | Demi-trimestre avril-juin 2015 | Demi-trimestre juin-août 2015 | |
| Journée d'accueil | 21 août | S.O. | | | | |
| Début des activités pédagogiques | 22 août | 5 janvier | 27 avril | | 30 juin | |
| Fin des activités pédagogiques | 21 décembre | 25 avril | 15 août | 19 juin | 21 août | |
| Activités de la rentrée au Centre culturel | 27 et 28 août | S.O. | | | | |
| Début des stages coopératifs | 2 septembre | 5 janvier | 4 mai | S.O. | | |
| Fin des stages coopératifs | 12 décembre | 17 avril | 14 août | S.O. | | |
| Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. Les activités retirées ne seront pas facturées. | 15 septembre ⁽¹⁾ | 21 janvier ⁽¹⁾ | 21 mai ⁽¹⁾ | Durant les 9 premières heures de cours | | |
| Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec. Suspension des activités pédagogiques | S.O. | | 15 mai ⁽²⁾ | | S.O. | |
| Entrevues des stages coopératifs | du 14 au 24 octobre | du 3 au 13 février | du 2 au 12 juin | S.O. | | |
| Relâche des activités pédagogiques | du 13 au 17 octobre | du 2 au 6 mars | du 8 au 12 juin | S.O. | | |
| Date limite d'abandon des activités pédagogiques | 15 novembre ⁽³⁾ | 15 mars ⁽³⁾ | 8 juillet ⁽³⁾ | Durant les 30 premières heures de cours | | |
| Congé universitaire : activités étudiantes | S.O. | | | | | |
| Congés universitaires | 1 ^{er} septembre (fête du Travail) 13 octobre (Action de grâces) | 3 avril (Vendredi saint) 6 avril (lundi de Pâques) | 18 mai (Journée nationale des patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 29 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet) | | | |

Note 1 Ou avant la deuxième séance de l'activité pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre (Annexe 8 du *Règlement des études*).

Note 2 Ne s'applique qu'au Campus principal.

Note 3 Ou durant la première moitié de l'activité pédagogique pour les activités concentrées sur une partie du trimestre ou s'étalant sur plus d'un trimestre (Article 4.1.7.1 du *Règlement des études*).

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2014, 23 et 24 août 2014.

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2015, 25 et 26 avril 2015.

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2015, 22 et 23 août 2015.

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire; pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

CALENDRIER 2014-2015 – FACULTÉ DE DROIT

2 de 7

CYCLES SUPÉRIEURS

| | MAÎTRISE EN DROIT / DOCTORAT EN DROIT | | | COMMON LAW / DROIT TRANSNATIONAL |
|--|---|---|---|---|
| | Trimestre automne 2014 | Trimestre hiver 2015 | Trimestre été 2015 | Trimestre été 2015 |
| Journée d'accueil | À préciser par la Faculté | | | S.O. |
| Début des activités pédagogiques | 25 août | 5 janvier | 27 avril | 27 avril |
| Fin des activités pédagogiques | 21 décembre | 24 avril | 21 août | 21 août |
| Activités de la rentrée au Centre culturel | 27 et 28 août | | | S.O. |
| Début des stages coopératifs | 2 septembre | 5 janvier | 4 mai | S.O. |
| Fin des stages coopératifs | 12 décembre | 17 avril | 14 août | S.O. |
| Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. Les activités retirées ne seront pas facturées. | 15 septembre ⁽¹⁾ | 21 janvier ⁽¹⁾ | 21 mai ⁽¹⁾ | S.O. |
| Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec. Suspension des activités pédagogiques. | S.O. | | | 15 mai ⁽²⁾ |
| Entrevues des stages coopératifs | du 14 au 24 octobre | du 3 au 13 février | du 2 au 12 juin | S.O. |
| Relâche des activités pédagogiques | du 13 au 17 octobre | du 2 au 6 mars | du 22 au 26 juin | du 22 au 26 juin |
| Date limite d'abandon des activités pédagogiques | 15 novembre ⁽³⁾ | 15 mars ⁽³⁾ | 8 juillet ⁽³⁾ | Avant les 2/3 des séances prévues pour l'activité pédagogique visée |
| Congé universitaire : activités étudiantes | 28 août (8 h 30 à 22 h) | 28 janvier (8 h 30 à 22 h) | S.O. | S.O. |
| Congés universitaires | 1 ^{er} septembre (fête du Travail) 13 octobre (Action de grâce) | 3 avril (Vendredi saint) 6 avril (lundi de Pâques) | 18 mai (Journée nationale des patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 29 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet) | 18 mai (Journée nationale des patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 29 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet) |

Note 1 Ou avant la deuxième séance de l'activité pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre (Annexe 8 du *Règlement des études*).

Note 2 Ne s'applique qu'au Campus principal.

Note 3 Ou durant la première moitié de l'activité pédagogique pour les activités concentrées sur une partie du trimestre ou s'étalant sur plus d'un trimestre (Article 4.1.7.1 du *Règlement des études*).

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2014, 23 et 24 août 2014.

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2015, 25 et 26 avril 2015.

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2015, 22 et 23 août 2015.

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire; pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

| CALENDRIER 2014-2015 – FACULTÉ DE DROIT | | | | 3 de 7 |
|--|--|---|--|-----------------------|
| CYCLES SUPÉRIEURS | | | | |
| DIPLOME DE 2 ^e CYCLE EN DROIT NOTARIAL | | | | |
| | Trimestre automne 2014 | Trimestre hiver 2015 | Trimestre été 2015 | |
| Journée d'accueil | 25 août | S.O. | | |
| Début des activités pédagogiques | 25 août | 5 janvier | 27 avril | |
| Fin des activités pédagogiques | 21 décembre | 24 avril | 21 août | |
| Activités de la rentrée au Centre culturel | S.O. | | | |
| Début des stages coopératifs | S.O. | | | |
| Fin des stages coopératifs | S.O. | | | |
| Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. Les activités retirées ne seront pas facturées. | 15 septembre ⁽¹⁾ | 21 janvier ⁽¹⁾ | 21 mai ⁽¹⁾ | |
| Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec. Suspension des activités pédagogiques | S.O. | | | 15 mai ⁽²⁾ |
| Entrevues des stages coopératifs | S.O. | | | |
| Relâche des activités pédagogiques | du 13 au 17 octobre | du 2 au 6 mars | du 22 au 26 juin | |
| Date limite d'abandon des activités pédagogiques | 15 novembre ⁽³⁾ | 15 mars ⁽³⁾ | 8 juillet ⁽³⁾ | |
| Congé universitaire : activités étudiantes | S.O. | | | |
| Congés universitaires | 1 ^{er} septembre (fête du Travail) 13 octobre (Action de grâces) | 3 avril (Vendredi saint) 6 avril (lundi de Pâques) | 18 mai (Journée nationale des patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 29 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet) | |

Note 1 Ou avant la deuxième séance de l'activité pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre (Annexe 8 du *Règlement des études*).

Note 2 Ne s'applique qu'au Campus principal.

Note 3 Ou durant la première moitié de l'activité pédagogique pour les activités concentrées sur une partie du trimestre ou s'étalant sur plus d'un trimestre (Article 4.1.7.1 du *Règlement des études*).

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2014, 23 et 24 août 2014.

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2015, 25 et 26 avril 2015.

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2015, 22 et 23 août 2015.

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire; pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

CALENDRIER 2014-2015 – FACULTÉ DE DROIT

4 de 7

CYCLES SUPÉRIEURS

DIPLOME DE 2^e CYCLE EN PRATIQUE DU DROIT CRIMINEL ET PÉNAL (DCP)

| | Trimestre automne 2014 | Trimestre hiver 2015 | Trimestre été 2015 |
|--|--|---|--|
| Journée d'accueil | À préciser par la Faculté | | S.O. |
| Début des activités pédagogiques | 25 août | 5 janvier | 27 avril |
| Fin des activités pédagogiques | 21 décembre | 24 avril | 21 août |
| Activités de la rentrée au Centre culturel | 27 et 28 août | | S.O. |
| Début des stages coopératifs | 2 septembre | 5 janvier | 4 mai |
| Fin des stages coopératifs | 12 décembre | 17 avril | 14 août |
| Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. Les activités retirées ne seront pas facturées. | 15 septembre ⁽¹⁾ | 21 janvier ⁽¹⁾ | 21 mai ⁽¹⁾ |
| Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec. Suspension des activités pédagogiques | S.O. | | 15 mai ⁽²⁾ |
| Entrevues des stages coopératifs | du 14 au 24 octobre | du 3 au 13 février | du 2 au 12 juin |
| Relâche des activités pédagogiques | du 13 au 17 octobre | du 2 au 6 mars | du 22 au 26 juin |
| Date limite d'abandon des activités pédagogiques | 15 novembre ⁽³⁾ | 15 mars ⁽³⁾ | 8 juillet ⁽³⁾ |
| Congé universitaire : activités étudiantes | 28 août : 8 h 30 à 22 h | 28 janvier : 8 h 30 à 22 h | S.O. |
| Congés universitaires | 1 ^{er} septembre (fête du Travail) 13 octobre (Action de grâces) | 3 avril (Vendredi saint) 6 avril (lundi de Pâques) | 18 mai (Journée nationale des patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 29 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet) |

Note 1 Ou avant la deuxième séance de l'activité pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre (Annexe 8 du *Règlement des études*).

Note 2 Ne s'applique qu'au Campus principal.

Note 3 Ou durant la première moitié de l'activité pédagogique pour les activités concentrées sur une partie du trimestre ou s'étalant sur plus d'un trimestre (Article 4.1.7.1 du *Règlement des études*).

NB Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2014, 23 et 24 août 2014.

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2015, 25 et 26 avril 2015.

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2015, 22 et 23 août 2015.

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire; pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

| CALENDRIER 2014-2015 – FACULTÉ DE DROIT | | | | 5 de 7 |
|--|--|---|--|--------|
| CYCLES SUPÉRIEURS | | | | |
| DROIT INTERNATIONAL ET POLITIQUE INTERNATIONALE APPLIQUÉS (DIPIA) | | | | |
| | Trimestre automne 2014 | Trimestre hiver 2015 | Trimestre été 2015 | |
| Journée d'accueil | À préciser par la Faculté | | S.O. | |
| Début des activités pédagogiques | 25 août | 5 janvier | 27 avril | |
| Fin des activités pédagogiques | 21 décembre | 24 avril | 21 août | |
| Activités de la rentrée au Centre culturel | 27 et 28 août | | S.O. | |
| Début des stages coopératifs | 2 septembre | 5 janvier | 4 mai | |
| Fin des stages coopératifs | 12 décembre | 17 avril | 14 août | |
| Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. Les activités retirées ne seront pas facturées. | 15 septembre ⁽¹⁾ | 21 janvier ⁽¹⁾ | 21 mai ⁽¹⁾ | |
| Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec. Suspension des activités pédagogiques | S.O. | | 15 mai ⁽²⁾ | |
| Entrevues des stages coopératifs | du 14 au 24 octobre | du 3 au 13 février | du 2 au 12 juin | |
| Relâche des activités pédagogiques | du 13 au 17 octobre | du 2 au 6 mars | du 22 au 26 juin | |
| Date limite d'abandon des activités pédagogiques | 15 novembre ⁽³⁾ | 15 mars ⁽³⁾ | 8 juillet ⁽³⁾ | |
| Congé universitaire : activités étudiantes | 28 août : 8 h 30 à 22 h | 28 janvier : 8 h 30 à 22 h | S.O. | |
| Congés universitaires | 1 ^{er} septembre (fête du Travail) 13 octobre (Action de grâces) | 3 avril (Vendredi saint) 6 avril (Lundi de Pâques) | 18 mai (Journée nationale des patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 29 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet) | |

Note 1 Ou avant la deuxième séance de l'activité pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre (Annexe 8 du *Règlement des études*).

Note 2 Ne s'applique qu'au Campus principal.

Note 3 Ou durant la première moitié de l'activité pédagogique pour les activités concentrées sur une partie du trimestre ou s'étalant sur plus d'un trimestre (Article 4.1.7.1 du *Règlement des études*).

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2014, 23 et 24 août 2014.

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2015, 25 et 26 avril 2015.

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2015, 22 et 23 août 2015.

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire; pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

CALENDRIER 2014-2015 – FACULTÉ DE DROIT

6 de 7

CYCLES SUPÉRIEURS

PROGRAMMES EN PRÉVENTION ET RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

| | Trimestre automne 2014 | Trimestre hiver 2015 | Demi-trimestre mai-juin 2015 |
|--|--|---|---|
| Journée d'accueil | À préciser par la Faculté | | S.O. |
| Début des activités pédagogiques | 22 août | 5 janvier | 4 mai |
| Fin des activités pédagogiques | 21 décembre | 2 mai ⁽¹⁾ | 23 juin |
| Activités de la rentrée au Centre culturel | 27 et 28 août | | S.O. |
| Début des stages coopératifs | S.O. | | |
| Fin des stages coopératifs | S.O. | | |
| Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. Les activités retirées ne seront pas facturées. | 15 septembre ⁽¹⁾ | 21 janvier ⁽¹⁾ | Durant le premier cinquième de l'activité pédagogique visée |
| Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec. Suspension des activités pédagogiques | S.O. ⁽²⁾ | | |
| Entrevues des stages coopératifs | S.O. | | |
| Relâche des activités pédagogiques | S.O. | | |
| Date limite d'abandon des activités pédagogiques | 15 novembre ⁽³⁾ | 15 mars ⁽³⁾ | Durant la première moitié de l'activité pédagogique visée |
| Congé universitaire : activités étudiantes | 28 août : 8 h 30 à 22 h | 28 janvier : 8 h 30 à 22 h | S.O. |
| Congés universitaires | 1 ^{er} septembre (fête du Travail) 13 octobre (Action de grâces) | 3 avril (Vendredi saint) 6 avril (lundi de Pâques) | 18 mai (Journée nationale des patriotes) |

Note 1 Ou avant la deuxième séance de l'activité pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre (Annexe 8 du *Règlement des études*).

Note 2 Ne s'applique qu'au Campus principal.

Note 3 Ou durant la première moitié de l'activité pédagogique pour les activités concentrées sur une partie du trimestre ou s'étalant sur plus d'un trimestre (Article 4.1.7.1 du *Règlement des études*).

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2014, 23 et 24 août 2014.

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2015, 25 et 26 avril 2015.

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2015, 22 et 23 août 2015

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire; pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

| CALENDRIER 2014-2015 – FACULTÉ DE DROIT | | | | 7 de 7 |
|--|--|---|---|--------|
| CYCLES SUPÉRIEURS | | | | |
| PROGRAMMES EN DROIT ET POLITIQUES DE LA SANTÉ | | | | |
| | Trimestre automne 2014 | Trimestre hiver 2015 | Demi-trimestre avril-juin 2015 | |
| Journée d'accueil | À préciser par la Faculté | | S.O. | |
| Début des activités pédagogiques | 18 août | 5 janvier | 27 avril | |
| Fin des activités pédagogiques | 21 décembre | 24 avril | 19 juin | |
| Activités de la rentrée au Centre culturel | 27 et 28 août | | S.O. | |
| Début des stages coopératifs | 2 septembre | 5 janvier | S.O. | |
| Fin des stages coopératifs | 12 décembre | 17 avril | S.O. | |
| Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. Les activités retirées ne seront pas facturées. | 15 septembre ⁽¹⁾ | 21 janvier ⁽¹⁾ | Durant le premier cinquième de l'activité pédagogique visée | |
| Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec. Suspension des activités pédagogiques | S.O. | | 15 mai ⁽²⁾ | |
| Entrevues des stages coopératifs | du 14 au 24 octobre | du 3 au 13 février | du 2 au 12 juin | |
| Relâche des activités pédagogiques | du 13 au 17 octobre | du 2 au 6 mars | S.O. | |
| Date limite d'abandon des activités pédagogiques | 15 novembre ⁽³⁾ | 15 mars ⁽³⁾ | Durant la première moitié de l'activité pédagogique visée | |
| Congé universitaire : activités étudiantes | 28 août : 8 h 30 à 22 h | 28 janvier : 8 h 30 à 22 h | S.O. | |
| Congés universitaires | 1 ^{er} septembre (fête du Travail) 13 octobre (Action de grâces) | 3 avril (Vendredi saint) 6 avril (lundi de Pâques) | 18 mai (Journée nationale des patriotes) | |

Note 1 Ou avant la deuxième séance de l'activité pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre (Annexe 8 du *Règlement des études*).

Note 2 Ne s'applique qu'au Campus principal.

Note 3 Ou durant la première moitié de l'activité pédagogique pour les activités concentrées sur une partie du trimestre ou s'étalant sur plus d'un trimestre (Article 4.1.7.1 du *Règlement des études*).

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2014, 23 et 24 août 2014.

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2015, 25 et 26 avril 2015.

Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2015, 22 et 23 août 2015.

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire; pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

